PQ
1145.1
.E7
C55
1921
SMRS

EMILE ROBITAILLE
IMPRIMEUR RELIEUR
150, RUE COUPER, QUEBEC.

voir aussi les "Récréations littéraires"
(Hachette 1920)
et "Curiosités littéraires" (Paulin 184

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/nouvellesrc00cima

NOUVELLES
RÉCRÉATIONS LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES

DU MÊME AUTEUR :

Ouvrages bibliographiques.

Une Bibliothèque, l'Art d'acheter les livres, de les classer, de les conserver et de s'en servir (Couronné par l'Académie française)..... 1 vol.
Amateurs et Voleurs de livres..... 1 —
Le Livre, Historique, Fabrication, Achat, Classement, Usage et Entretien (Couronné par l'Académie française)..... 5 —
Petit Manuel de l'Amateur de livres..... 1 —
Mystifications littéraires et théâtrales..... 1 —
Les Femmes et les Livres..... 1 —
Récréations littéraires et historiques. Curiosités et Singularités, Bévues et Lapsus, etc. (Poètes et Auteurs dramatiques, Romanciers)..... 1 —

Ouvrages pour la jeunesse (Librairie Hachette).

Spectacles enfantins..... 1 vol.
Mes Amis et Moi (Couronné par l'Académie française)..... 1 —
Entre Camarades..... 1 —
Fils Unique..... 1 —
Grand'Mère et Petit-Fils (Couronné par l'Académie française).. 1 —
Mademoiselle Cœur d'Ange..... 1 —
Contes et Souvenirs de mon Pays..... 1 —
Mes Vacances..... 1 —
Le Petit Léveillé..... 1 —
Les Quatre fils Hémon..... 1 —
La Revanche d'Absalon..... 1 —
Disparu ! Histoire d'un enfant perdu..... 1 —
Le Gros Lot..... 1 —
Deux Cousins..... 1 —

ALBERT CIM

NOUVELLES RÉCRÉATIONS LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES

CURIOSITÉS ET SINGULARITÉS
BÉVUES ET LAPSUS, ETC.

HISTORIENS. — PHILOSOPHES.
ORATEURS. — MÉDECINS.
POLITICIENS. — JOURNALISTES.
ECCLÉSIASTIQUES.
FEMMES ÉCRIVAINS.
APPENDICE :
COQUILLES TYPOGRAPHIQUES.

LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS
1921

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.
Copyright by Librairie Hachette 1921.

III. — HISTORIENS. — PHILOSOPHES. — MORALISTES. — TRADUCTEURS. — ORATEURS. — SAVANTS. — MÉDECINS. — MAGISTRATS. — ÉCONOMISTES. — POLITICIENS. — CRITIQUES. — JOURNALISTES. — ETC.[1]

I

JOINVILLE. Dans le Paradis terrestre. — COMMINES. Il espère que ses *Mémoires* seront traduits en latin. — MONTAIGNE. Ses jeux de mots.
DESCARTES. Une drôle de comparaison. Infériorité des ouvrages faits en collaboration. Prolongation de l'existence. « La médecine n'existe pas. » (Claude Bernard.) Devise de Descartes. Prendre toujours les choses du bon côté. Locutions favorites de Descartes.
GUEZ DE BALZAC. Le pays latin. Étymologies « merveilleuses ». — VINCENT VOITURE. « Ne pleurez pas, vous héritez ! » La locution « sans mentir ». Conséquences à tirer de certaines expressions favorites.
Traductions singulières. Abus du modernisme. — JACQUES AMYOT. Plus de *huit mille* fautes dans son *Plutarque*. — PELETIER du Mans. — L'abbé DE MAROLLES. « Assez de livres comme cela ! Traduisons les anciens, et ne publions plus rien de neuf. » — NICOLAS GUEUDEVILLE. — JEAN DE LA BLETTERIE. — L'avocat PATRU. — THOMAS GUYOT. — PERROT D'ABLANCOURT. « Les belles infidèles. » « L'appétit d'un côté, l'argent de l'autre. » — LOUIS DE SACY. — D'AUTEROCHE, supérieur à Virgile ; veut « refaire » l'*Énéide*. — FOUCHER DE CAREIL. Le temple de Charenton. — JULES SIMON. Une traduction « française » du *Discours de la Méthode*. Solécisme et barbarisme.

Dans ses *Mémoires*, le sire de JOINVILLE (1224-1319) nous apprend que « le Nil est un fleuve qui vient d'Égypte et du Paradis terrestre, et que l'on pêche dans ses eaux la rhubarbe, le gingembre, l'aloès et la cannelle, bois sec tombé des arbres du Paradis quand il fait du vent ». (Émile DESCHANEL, *Physiologie des écrivains et des artistes*, p. 39 ; Hachette, 1864.)

L'historien COMMINES ou COMMYNES, COMINES ou COMYNES (1445-1509) avait été assez négligemment élevé et ne savait ni le grec ni le latin ; il n'en avait que plus de vénération pour ces langues, et « quand il écrivait ses *Mémoires*, dans sa retraite, il

(1.) Les *Récréations littéraires*, précédemment parues, sont consacrées : 1° aux Poètes et Auteurs dramatiques 2° aux Romanciers.

les adressait à un de ses amis, archevêque de Vienne (Dauphiné), et il a l'air d'espérer que cet ami, ancien aumônier de Louis XI, et, de plus, savant médecin et astrologue, ne les lui a demandés que pour les mettre ensuite en latin et en composer quelque œuvre considérable. Cet espoir de Commines, que son livre pourra être mis en langue latine, ressemble presque à une plaisanterie », conclut Sainte-Beuve. (*Causeries du lundi*, t. I p. 243.)

MONTAIGNE (1533-1592) s'amuse volontiers aux jeux de mots. Gustave Merlet, dans ses *Études littéraires* (t. II, p. 114), en a fait la remarque, et cite les exemples suivants : « Tout ce qui *paist* ne *plaist* pas... Les choses qui nous *oignent*, au prix de celles qui nous *poignent*... Les *haires* ne rendent pas toujours *hères* ceux qui les portent. »

Le chapitre XX du livre premier des *Essais* (t. I, p. 124, sept premières lignes ; édit. Louandre) contient notamment la répétition affectée d'une certaine syllabe, plaisanterie trop risquée pour que je reproduise ici ce passage. « Moy qui ay la bouche si effrontée », dit d'ailleurs Montaigne en parlant de lui. (*Ibid.*, I, 3 ; t. I, p. 22.)

***

Pour consoler un de ses amis ou correspondants, militaire de profession, qui venait de perdre son frère, DESCARTES (1596-1650) a recours à une bien drôle de comparaison. On vous a jadis coupé la main, lui écrit-il (Lettre du 10 janvier 1641 : *Discours de la Méthode et Choix de lettres françaises*, p. 319 ; Didot, 1884), eh bien, « il y a, ce me semble, beaucoup de rapport entre la perte d'une main et d'un frère : vous avez ci-devant souffert la première sans que j'aie jamais remarqué que vous en fussiez affligé, pourquoi le seriez-vous davantage de la seconde ? Si c'est pour votre propre intérêt, il est certain que vous la pouvez mieux réparer que l'autre, en ce que l'acquisition d'un fidèle ami peut autant valoir que l'amitié d'un bon frère... », tandis qu'on ne remédie pas aussi aisément à l'absence d'une main.

Dans une lettre précédente (au R. P. Mersenne, avril 1632, p. 325), Descartes nous apprend qu'il n'a pas de livres et n'aime pas ou ne tient pas à lire : « Comme vous savez que je n'ai point de livres, et encore que j'en eusse, que je plaindrais fort le temps que j'emploierais à les lire.... » Étrange aveu de la part d'un savant.

Descartes est d'avis, et non sans raison, que les ouvrages faits en collaboration ne valent jamais ceux qui sortent d'un seul ouvrier, d'une seule et même plume : « Il n'y a pas tant de perfection dans les ouvrages... faits de la main de divers maîtres, qu'en ceux auxquels un seul a travaillé. » (*Discours de la Méthode*, 2e partie, p. 16.)

A diverses reprises, il estime, non moins judicieusement, qu'avec des précautions et un bon usage de la médecine mieux connue, nous pourrons retarder la vieillesse et prolonger de beaucoup notre existence : « ... La conservation de la santé, laquelle est sans doute le premier bien et le fondement de tous les autres biens de cette vie.... Tout ce qu'on y sait (en médecine) n'est presque rien à comparaison de ce qui reste à y savoir[1]; et on se pourrait exempter d'une infinité de maladies tant du corps que de l'esprit, et même aussi peut-être de l'affaiblissement de la vieillesse, si on avait assez de connaissance de leurs causes et de tous les remèdes dont la nature nous a pourvus. (*Ouvrage cité*, p. 54-55.) « ... Il me semble voir très évidemment que si nous nous gardions seulement de certaines fautes que nous avons coutume de commettre au régime de notre vie, nous pourrions, sans autre invention, parvenir à une vieillesse beaucoup plus longue et plus heureuse que nous ne faisons. » (Lettre à M. Zuylichem, 28 février 1638, p. 269.)

Descartes, qui avait pour devise *Bene vixit qui bene latuit* (Cf. *Les Annales politiques et littéraires*, 7 novembre 1920, p. 376; art. de M. Denys Cochin)[2], nous offre d'excellents préceptes de conduite : prendre, par exemple, toujours les choses du bon côté : « ... Étant né d'une mère qui mourut peu de jours après ma naissance d'un mal de poumon, causé par quelques déplaisirs, j'avais hérité d'elle une toux sèche et une couleur pâle, que j'ai gardées jusqu'à l'âge de plus de vingt ans, et qui faisaient que tous les médecins qui m'ont vu avant ce temps-là me condamnaient à mourir jeune ; mais je crois que l'inclination que j'ai toujours eue à regarder les choses qui se présentaient du biais qui me les pouvait rendre le plus agréables, et à faire que mon principal contentement ne dépendît que de moi seul, est cause que cette indisposition, qui m'était comme naturelle, s'est peu à peu entièrement passée. » (Lettre à Mme Élisabeth, princesse Pala-

1. « La médecine n'a ni principes, ni foi, ni loi. » (Dr Marchal de Calvi, dans Cavailhon, *La Fascination magnétique*, p. 195.) « La médecine n'existe pas. » (Claude Bernard, dans Id., *ibid.*)

2. La même devise, mais transposée, *Qui bene latuit, bene vixit*, est attribuée à Ducis par Sainte-Beuve (*Nouveaux Lundis*, t. IV, p. 384).

tine, 15 mars 1645; *Choix de lettres*, p. 86.) « .... J'ai souvent remarqué que les choses que j'ai faites avec un cœur gai et sans aucune répugnance intérieure, ont coutume de me succéder heureusement, jusque-là même que, dans les jeux de hasard, où il n'y a que la fortune (la chance) qui règne, je l'ai toujours éprouvée plus favorable, ayant d'ailleurs des sujets de joie, que lorsque j'en avais de tristesse. » (*Ibid.*, 20 octobre 1646, p. 130.)

Et ceci encore : « La maxime que j'ai le plus observée en toute la conduite de ma vie, a été de suivre seulement le grand chemin, et de croire que la principale finesse est de ne vouloir point du tout user de finesse. » (*Ibid.*, mars 1646, p. 118.)

Descartes abuse des conjonctions *car*, *mais*, *à cause de* ou *à cause que* ; elles reviennent presque à chaque ligne sous sa plume. Voir, dans l'édition susindiquée, pour le mot *car* : pages 26 (2 fois), 35 (3 fois), 37 (3 fois), 38 (4 fois)... 110, 111, 112, 113, 115... 125 (4 fois), etc. ; — pour le mot *mais* : ... pages 309 (3 fois), 314 (6 fois), 320 (4 fois), 321 (4 fois), 324 (6 fois), 334 (6 fois), etc. ; — pour *à cause de* ou *à cause que* : pages 26 (5 fois), 37 (3 fois),... 172 (4 fois), 173, 180, 181, 182, 186, etc.

***

Guez de Balzac (1594 ou 1597-1654), l'auteur du *Socrate chrestien*, « un grand artiste de langage, le Malherbe de la prose, le maître sous lequel la France a fait sa rhétorique » (Ludovic Lalanne, *Dictionnaire historique de la France*), est, au dire de Victor Hugo, le premier qui ait appelé le quartier des écoles « pays latin », nom qui est resté. (Cf. Victor Hugo, *Paris*, VIII, p. 27; Hetzel-Quantin, s. d., in-16.)

Nous relevons, dans les *Entretiens* de Guez de Balzac, des étymologies « merveilleuses » : *Cordonnier*, « parce qu'il donne des cors » ; *Cheminée*, « parce qu'elle est le chemin aux nuées ». (*Entretiens*, V; Œuvres, t. II, p. 335; Lecoffre, 1854.)

Le rival de Guez de Balzac, le célèbre épistolier Vincent Voiture (1598-1648), pour consoler un fils de la mort de son père, ne trouve rien de mieux à lui dire que : « Ne pleurez pas, vous héritez ! » C'est pratique.

« Sachant combien vous êtes bon frère, bon parent et bon ami, je ne doute point que vous ne soyez aussi bon fils, écrit-il au maréchal de Grammont (*Lettres de Voiture*, 157, t. II, p. 151 et suiv. ; Librairie des bibliophiles, 1880), et qu'ayant perdu un père qui a été regretté même de tous ceux qui ne le connais-

saient pas, vous n'ayez été touché d'une très sensible affection.... Et qu'en un siècle où les exemples de bon naturel sont si rares, vous soyez affligé d'une perte *qui vous rend un des plus riches hommes de France, cela, sans mentir, est admirable et au-dessus de tous vos exploits....* On dit qu'en argent et poulaille vous aurez dorénavant quelque chose d'assez considérable.... »

Ce genre de consolations n'a, en aucun pays ni aucun temps, été bien rare, mais il semble qu'au dix-septième siècle il se montre moins réservé ou déguisé que jamais :

> Nous savons ce que c'est que la perte d'un père ;
> Jamais de ce malheur fils ne se désespère ;
> Et l'on trouve toujours, aux douceurs d'hériter,
> Des consolations qu'on ne peut rejeter,

assure un des personnages de l'amusante comédie de Philippe Quinault (1635-1688), *La Mère Coquette* (I, 3).

Dans une autre lettre, adressée à Mlle de Rambouillet (lettre 159, t. II, p. 154 et suiv.), Voiture compare cette jeune personne *à la mer*, ce qui est passablement étrange.

« J'ai bien du regret, *sans mentir* (locution favorite de Voiture), que je n'ai été à votre entrevue de vous et de la mer, pour voir quelle mine vous fîtes, ce que vous jugeâtes l'un de l'autre (*sic*), et ce qui arriva le jour que les deux plus fières choses du monde se trouvèrent ensemble.... Il me semble que vous vous ressemblez comme deux gouttes d'eau ; que tout le bien et le mal que l'on peut dire d'elle, on le peut aussi dire de vous. Il y a cette différence, Mademoiselle, que, toute vaste et grande qu'elle est, elle a ses bornes, *et vous n'en avez point*, et tous ceux qui connaissent votre esprit avouent *qu'il n'y a en vous ni fond ni rive.* » Etc.

A propos de cette expression *sans mentir*, « qui revient à satiété dans les lettres de Vincent Voiture... qui est l'accompagnement inévitable de toutes les galanteries qu'il débite, comme de toutes les gentillesses qu'il invente » (Vincent-Félix VALLERY-RADOT, *Chefs-d'œuvre des Classiques français du dix-septième siècle* par Aurélien de Courson et Vallery-Radot, p. 50 ; Plon, 1869), mentionnons cette observation de Necker, peut-être plus curieuse qu'exacte, et qu'il convient de rapprocher de ce que nous avons dit déjà des « locutions favorites » (*Récréations*, p. 65) : « On pourrait se former une idée du principal caractère d'un homme en remarquant seulement les mots parasites qui lui échappent habituellement. *Franchement* est un mot souvent employé par une personne dissimulée ; *sans façon*

par un homme exigeant. Le flatteur dit à tout propos, *on peut me croire* ; l'homme méticuleux, *parlons net* ; le pointilleux, *qu'importe*? On pourrait, en s'amusant, varier beaucoup ces exemples. J'ai connu un long discoureur qui, voulant cacher son défaut aux autres et à lui-même, disait *enfin* dès la première phrase. » (Dans SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. VII, p. 345.)

***

Tous nos anciens traducteurs modernisent et francisent ce qu'ils traduisent, procédé qui ne laisse pas de produire à tout moment, sur le lecteur d'aujourd'hui, de singuliers effets. Mais c'était l'usage alors. Dans ces conditions, on comprend le dicton *traduttore, traditore.*

Chez JACQUES AMYOT (1513-1593), dans son *Plutarque*, nous rencontrons quantité de personnages de son siècle, des sergents, des prévôts, des syndics, des baillis, des membres du clergé, des gens d'église, des religieuses, des sacristains, des marguilliers, etc. Amyot force Diodore de Sicile à faire mention de tournois, de gendarmerie, de dagues, salades, hauberts, morions, etc. (Cf. Justin BELLANGER, *Histoire de la traduction en France*, p. 13 ; Lemerre, 1903.)

Notons en passant que Gui (ou Guy) Patin (1602-1672) dit avoir compté d'abord plus de *six mille* fautes, puis plus de *huit mille* dans le *Plutarque* d'Amyot. (Cf. GUY PATIN, lettres du 10 novembre 1644 et du 25 novembre 1653 ; dans Pierre PIC, *Guy Patin*, p. 164) [1].

Ce qui n'empêche pas cette traduction de Plutarque d'être toujours très appréciée, surtout pour son charmant style.

JACQUES PELETIER du Mans (1517-1582) est, remarque encore Justin Bellanger (*Ibid.*, p. 13), « le plus étonnant des traducteurs d'Horace ». Par la bouche de Jacques Peletier, Horace nous parle de l'imprimerie et des imprimeurs, des orgues et des organistes ; Virgile cède la place à Clément Marot ; etc.

1. Gui Patin se plaisait tellement dans ses études et au milieu de sa bibliothèque qu'il écrivait à son ami Spon (*Lettres choisies de feu M. Guy Patin*, lettre VIII, p. 27 ; Jean Petit, 1688) : « ... A vous dire la vérité, si le roy Salomon avec la reine de Saba faisoient icy leur entrée, avec toute leur gloire, je ne say si j'en quitterais mes livres. » — « Je suis enseveli parmi les livres plus que jamais, écrit, de son côté, Frédéric le Grand à son ancien précepteur Duhan (dans SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. VII, p. 462). Je cours après le temps que j'ai perdu si inconsidérément dans ma jeunesse, et j'amasse, autant que je le puis, une provision de connaissances et de vérités. »

L'abbé de MAROLLES (1600-1681), qui fut un des plus féconds traducteurs de son temps, estimait qu'il y a bien assez de livres dans le monde, et de bons livres, qu'on peut s'arrêter là, et se borner à traduire les anciens : cela doit suffire à l'activité et à la curiosité des modernes. A quoi bon accroître indéfiniment ce bagage qui charge et la mémoire des hommes et les rayons de nos bibliothèques? Traduisons, traduisons donc, et rien de plus. C'est ce que fit Marolles.

Déclarer qu'il n'y a plus rien à dire, que tous les chefs-d'œuvre ont vu le jour, lorsqu'allaient apparaître Corneille, Molière, La Fontaine, Pascal, Racine, et tant d'autres glorieux génies, c'était vraiment se montrer mauvais prophète.

Michel de Marolles s'empressa donc de traduire, et Horace, Lucrèce, Virgile, Ovide, Stace, Térence, Catulle, etc., y passèrent, traductions manquant de goût et d'exactitude, et toutes tombées aujourd'hui dans un complet discrédit. (Cf. *Le Chasseur bibliographe*, nº 6, juin 1862, p. 3.)

Tout comme l'abbé de Marolles, NICOLAS GUEUDEVILLE (1650-1720) et JEAN DE LA BLETTERIE (1696-1772) ont été des traducteurs remarquablement fantaisistes. « Ma traduction est fort libre, avoue Gueudeville dans la préface de sa traduction de Plaute ; je ne me suis gêné que pour le sens de mon auteur ; encore est-il vrai qu'il y a tels endroits obscurs où je ne sais pas trop moi-même ce que je dis. Du reste, je n'ai rien omis pour habiller ce vieux comique à la mode, » etc. (*Curiosités littéraires*, p. 197 ; Paulin, 1845.)

Le célèbre avocat PATRU (1604-1681) « modernise » également volontiers, selon l'usage ou la règle de l'époque ; il appelle *le Forum* « le Palais » ; en s'adressant aux juges grecs ou romains, il leur dit toujours « Messieurs ». Un autre traducteur, THOMAS GUYOT dit le Bachelier (XVIIe siècle) écrit de même « Monsieur Zoïle », « Mademoiselle Lycoris » ; il transforme *Trebatius* en « Monsieur de Trébace », *Pomponius* en « Monsieur de Pomponne », etc. (Cf. G. P. PHILOMNESTE [Gabriel Peignot], *Le Livre des singularités*, p. 348 et suiv. ; et *Curiosités littéraires*, p. 196.)

PERROT D'ABLANCOURT (1606-1664), dont les traductions ont été si justement surnommées « les belles infidèles », écrit constamment, dans les *Commentaires* de César, « les Allemands » pour « les Germains » ; un chef de tribu franque est pour lui « le seigneur d'Arras » (p. 77 ; édit. de la Bibliothèque nationale) ; il nous parle de « colonel », de « lieutenant général »,

et même du « pourpoint du roi d'Agen » (p. 78, 166, etc.).

C'est d'Ablancourt qui disait si joliment « que la Providence met toujours l'appétit d'un côté et l'argent de l'autre ». (Cf. TALLEMANT DES RÉAUX, *Les Historiettes*, t. IV, p. 51 ; Techener, 1862.)

LOUIS DE SACY (1654-1727), dont la traduction de Pline le jeune est citée comme une des meilleures que nous possédions, un modèle du genre, n'a pas échappé à ce courant de rajeunissement et de modernité. Il traduit, par exemple, *clepsydra* par « horloge », au lieu de « clepsydre » ou « horloge d'eau ». (*Lettres de Pline*, t. I, p. 82-83 ; Veuve Barbou, 1808) ; *stilus* par « plume » au lieu de « style » ou « poinçon » (*Ibid.*, t. II, p. 166-167) ; les *clarissimi Consules*, les *Quirites*, les *Patres conscripti*, sont uniformément pour lui, comme tout à l'heure pour Patru, des « Messieurs ». (*Ibid.*, t. II, p. 184-185 ; et t. III, *Panégyrique de Trajan*, p. 1-2.)

D'AUTEROCHE (....-1823), dans sa traduction en vers de Virgile, se vante, à chaque instant, d'être supérieur au poète latin. Il le corrige, le rectifie, ajoute des vers « qui lui semblent aussi expressifs que vrais, et Dieu sait de quels vers il veut parler ». Il avait même conçu le projet de *refaire l'Énéide*, telle que Virgile aurait dû ou aurait voulu composer son poème, « si une plus longue vie lui eût permis de mettre la dernière main à cet ouvrage ». (*Curiosités littéraires*, p. 198.)

Certains de nos traducteurs modernes ont commis également bien des étourderies et inexactitudes.

FOUCHER DE CAREIL (1826-1891) rencontrant cette phrase dans Leibniz : « Il y a (en France, à Paris) plus de huguenots de cœur qu'on n'en voit au Temple de Charenton » (temple protestant), traduit : « Les huguenots sont paisibles à peu près comme ceux que l'on enferme dans *l'établissement de Charenton* » (établissement ou asile d'aliénés). (Cf. Firmin MAILLARD, *Les Passionnés du livre*, p. 96.)

A propos de traducteurs et de traductions, Jules Simon conte, dans ses charmants *Mémoires des autres* (p. 231-233, Un Normalien en 1832), la curieuse anecdote suivante, relative à Descartes et à son *Discours de la Méthode*. C'était au collège de Vannes, sous la Restauration. Il y avait un professeur de philosophie, M. Monnier, « qui était un saint, et un homme d'esprit, mais qui avait le défaut, assez grave pour un homme qui enseignait la philosophie, de ne pas

savoir ce que c'était ». On ne parlait que latin au collège, et on ne s'y servait que de livres latins : « M. Monnier et ses contemporains ne regardaient pas le français comme une langue philosophique ». Un autre professeur, collègue de M. Monnier, continue Jules Simon, « vint me trouver longtemps après, quand je faisais déjà figure dans l'Université, pour me montrer un petit travail qu'il publierait, disait-il, s'il avait mon approbation. Le pauvre homme avait pris la peine *de traduire en français la traduction latine* du *Discours de la Méthode*, qu'il prenait pour l'original.

« Il y a bien une traduction française, me dit-il ; mais elle est si mauvaise ! »

« Une traduction française ! Ce qu'il appelait une traduction, c'était le texte immortel du *Discours de la Méthode*. Voilà où en était mon pauvre collège. »

Et lui, Jules Simon, si fervent latiniste et fort en thème en 1832, où en était-il, en 1888, cet ex-Grand-Maître de l'Université, pour terminer ainsi un de ses articles du journal *Le Matin* (reproduit en partie dans *Le Voleur*, 17 mai 1888, p. 318) : « La crise n'avait duré que vingt-quatre heures, comme Floquet l'avait voulu et prévu. *Sic jubuit.* »

Jubuit ! — Jubeo, es, jussi, jussum, jubere.

II

Écrivains faisant du jour la nuit. CLAUDE DE L'ÉTOILE. — MALHERBE et ses soupers. — MÉZERAY. « La fillette et la feuillette ». — HONORÉ DE BALZAC. — GEORGE SAND.

VARILLAS. « C'est faux, mais qu'importe? » — VERTOT. « Mon siège est fait. »

Quel jour le monde a-t-il été créé? URBAIN CHEVREAU. — La visionnaire ANTOINETTE BOURIGNON. — Le théosophe SAINT-MARTIN. — CYRANO DE BERGERAC.

Inqualifiable obligation imposée jadis aux médecins. — Traitement des malades dans les hôpitaux. — Le médecin BLONDEL. — *Bizarreries médicales :* Les bons effets du quinquina : pacte avec le diable. — Les écrevisses réputées pour purifier le sang. — « On a retrouvé la lèpre ! » — « Nous avions perdu la *pituite vitrée !* » — « Le petit Juif. » — Cuiller *à bouche.* — Le plus admirable des médecins.

FURETIÈRE. Étymologies singulières. — TALLEMANT DES RÉAUX. Encore les étymologies drolatiques. Naïvetés et drôleries.

Anciens avocats : *Les Plaideurs* de Racine. — LA BRUYÈRE. *In caudâ venenum.* — MARANZAC. — BROSSETTE. Le siège de l'âme.

SAINT-SIMON. L'auteur du *Pater.* Le peintre *Inri.* Un homme malheureux en procès.

DUMARSAIS. *Histoire des tropes.* — MONTESQUIEU. Un anachronisme. — FRANÇOIS QUESNAY. Pour reconnaître les honnêtes gens.

VOLTAIRE. Ses plaisanteries, inadvertances et ignorances. Doit-on dire : Monsieur Fontenelle, Monsieur Chaulieu, etc., ou bien : Fontenelle, Chaulieu, etc., tout court? Encore l'orthographe de Voltaire. Règle de style. Scaliger et la grammaire. — Engouement du dix-huitième siècle pour *La Pucelle* de Voltaire. Jeanne d'Arc : sans elle que serait devenue la France?

CLAUDE DE L'ÉTOILE (1597-1652), fils de l'historien Pierre de l'Étoile ou l'Estoile, « ne travaillait qu'après avoir fait fermer tous les volets et allumer de la chandelle, quand c'eust esté en plein midi ». (TALLEMANT DES RÉAUX, *Les Historiettes*, t. IV, p. 97 ; Techener, 1862.)

De même, nous conte encore l'amusant chroniqueur Tallemant des Réaux, dans une de ses savoureuses *Historiettes* (t. I, p. 200), « quand Malherbe soupait de jour (on soupait alors à huit heures), il faisait fermer les fenêtres et allumer de la chandelle. « Autrement, disait-il, c'est dîner deux fois. »

L'historien MÉZERAY (1610-1683) pareillement. « Il s'était accoutumé, même en été, à fermer ses volets en plein midi et à

travailler à la chandelle : il reconduisait, lumière en main, les visiteurs jusqu'au grand jour[1]....

« Il se mettait si mal qu'on l'aurait pris parfois pour un vagabond et presque pour un galérien, à ce point qu'un jour il fut arrêté par des archers sur sa mine....

« Mézeray avait glissé du côté du cabaret et de la tonnelle. Quand il avait la goutte, ce qui lui arrivait quelquefois, il disait, en jouant sur le mot, qu'elle lui venait « de la fillette et de la feuillette ». (SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. VIII, p. 230-231.)

***

L'historien français ANTOINE VARILLAS (1624-1696), qui a publié quantité de volumes remplis d'erreurs voulues, d'impudents mensonges, répondait à ceux qui lui reprochaient ces tares : « C'est possible, c'est faux, mais qu'importe? Le fait ne se présente-t-il pas mieux tel que je le raconte? » (Charles DE BUSSY, *Dictionnaire amusant*, p. 159)[2].

A peu près dans le même ordre d'idées, le même mépris ou insouci de l'exactitude, VERTOT (1655-1735), l'auteur des *Révolutions romaines*, des *Révolutions de Suède*, etc., est demeuré célèbre par sa réponse à un correspondant qui lui fournissait un peu tardivement des renseignements sur le siège de Rhodes, dont l'historien avait besoin pour son *Histoire de l'ordre de Malte* : « J'en suis fâché, mais mon siège est fait ». (ID., *ibid.*)

***

Savez-vous quel jour, exactement, le monde a été créé? Le savant URBAIN CHEVREAU (1613 ou 1615-1701), qui fut secrétaire de la reine Christine de Suède, nous dit que c'est au printemps ; d'autres, plus complètement renseignés, mais dont j'ignore les

1. Nos deux célèbres romanciers, Honoré de Balzac et George Sand, avaient, eux aussi, coutume de travailler à la lumière, et ils travaillaient la nuit, de préférence au jour. « C'était dans la solitude la plus complète, la plus absolue, les volets, les rideaux hermétiquement fermés, à la clarté de quatre bougies placées dans deux candélabres d'argent qui dominaient sa table de travail que Balzac écrivait.... A huit heures du soir, après un fort léger repas, il se couchait d'ordinaire ; et, presque toujours, deux heures du matin le retrouvaient assis à sa modeste table. » Etc. (Edmond WERDET, *Portrait intime de Balzac*, p. 275.) « George Sand travaille toutes les nuits, d'une heure à quatre heures du matin. » Etc. (GONCOURT, *Journal*, 1862, t. II, p. 26.)

2. Cette réponse a été aussi attribuée à Voltaire : cf. LAROUSSE, art. Vertot.

noms, nous affirment que c'est « un vendredi, le 6 septembre, à quatre heures de l'après-dînée ». Il est vrai qu'un autre prétend mordicus que c'est le 21 décembre. (Cf. *Curiosités littéraires*, p. 208.)

A en croire un grand nombre de rabbins, notre père Adam possédait les deux sexes ; il avait été créé double, mâle d'un côté, femelle de l'autre ; et Dieu, pour créer Ève, n'a eu qu'à séparer... ce qu'il avait réuni. La célèbre visionnaire ANTOINETTE BOURIGNON (1616-1680) en savait bien davantage, et nous en conte bien plus long (Cf. *Curiosités littéraires*, p. 211) ; mais ses révélations sont par trop immodestes, et je ne m'occupe d'ailleurs ni des illuminés ni des fous, quoique mes personnages en aient ici parfois l'apparence.

Autrement, il me faudrait donner grande place au théosophe SAINT-MARTIN (1743-1803), *le Philosophe inconnu*, qui nous garantit, lui, que « l'homme avait autrefois une armure impénétrable ; il était muni d'une lame composée de quatre métaux, et qui frappait toujours en deux endroits à la fois ; il devait combattre dans une forêt formée de sept arbres, dont chacun avait seize racines et quatre cent quatre-vingt-dix branches ; il devait occuper le centre de ce pays ; mais, s'en étant éloigné, il perdit sa bonne armure pour une autre qui ne valait rien ; il s'était égaré en allant de quatre à neuf, et il ne pouvait se retrouver qu'en revenant de neuf à quatre. » (*Curiosités littéraires*, p. 219.)

C'est le théosophe Saint-Martin qui déclarait qu'il n'avait « trouvé que Dieu qui ait de l'esprit ». (Cf. SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. I, p. 378, note.) Il avait remarqué aussi « que les hommes étaient étonnés de mourir et qu'ils n'étaient point *étonnés de naître* ». (Cf. ID., *Causeries du lundi*, t. X, p. 254.)

« A force de dire à Dieu : *Notre Père*, espérons que nous l'entendrons dire un jour : *Mon Fils !* » s'écriait-il encore. (Cf. Gustave MERLET, *Tableau de la littérature française*, 1800-1815, t. I, p. 468.)

En 1799, Saint-Martin publia un poème « épico-magique » intitulé *Le Crocodile ou la Guerre du bien et du mal sous Louis XV*. Dans la préface de cet ouvrage, il déclare « qu'on ne devrait faire des vers qu'après avoir *accompli des miracles* ; car les vers ne doivent avoir pour objet que de les célébrer ». C'est ce qui fit dire à l'abbé Grégoire : « On ignore si Saint-Martin a opéré des miracles, mais son poème n'est pas merveilleux ». (Cf. Gustave MERLET, *ibid.*)

Au milieu de toutes ces bizarreries, on rencontre chez le mystique Saint-Martin de belles et hautes pensées, celle-ci, par exemple : « La vie nous a été donnée pour que chacune des minutes dont elle se compose soit échangée contre une parcelle de la vérité ». (Cf. SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. XV, p. 56.)

Dans ce même ordre d'idées, le mysticisme et l'illuminisme en matière littéraire, j'aurais dû également parler de CYRANO DE BERGERAC (1620-1655), chez qui fourmillent les étrangetés et drôleries.

« Je m'imagine, fait dire Cyrano à l'un des interlocuteurs de son *Voyage dans la lune* (p. 36 ; Delahays, 1858), je m'imagine que la terre tourne, non point pour les raisons qu'allègue Copernic, mais parce que, le feu d'enfer étant enclos au centre de la terre, les damnés, qui veulent fuir l'ardeur de sa flamme, gravissent, pour s'en éloigner, contre la voûte, et font ainsi tourner la terre, comme un chien fait tourner une roue lorsqu'il court enfermé dedans. »

« Le péché de massacrer un homme n'est pas si grand, parce qu'un jour il revivra, que de couper un chou et lui ôter la vie, à lui qui n'en a point d'autre à espérer. Vous anéantissez le chou, en le faisant mourir ; mais, en tuant un homme, vous ne faites que changer son domicile. » (*Ibid.*, p. 94.)

***

Croirait-on que, par un règlement attribué au roi Henri II, les médecins ont été tenus de « goûter les excréments de leurs malades »? Voici l'article de ce règlement où se trouve cette inqualifiable obligation : « Que sur les plaintes des héritiers des personnes décédées par la faute des médecins, il en sera informé et rendu justice comme de tous autres homicides : et *seront* (*les médecins mercenaires*) *tenus de goûter les excréments de leurs patients*, et leur impartir toute autre sollicitude ; autrement seront réputés avoir été cause de leur mort et décès ». (Cf. DULAURE, *Histoire de Paris*, Paris sous Louis XI, t. II, p. 86 ; édit. Belin, 1864.)

Le même historien nous raconte ailleurs comment étaient traités les malades dans les hôpitaux : « Ils couchaient jusqu'à huit dans le même lit ; ou plutôt les uns restaient étendus par terre depuis huit heures du soir jusqu'à une heure du matin, et faisaient alors lever ceux qui occupaient le lit, pour les rem-

placer. Vingt ou vingt-cinq lits servaient ordinairement à deux cents personnes, dont les deux tiers mouraient.... Ces lits à quatre occasionnaient entre les coucheurs de violentes querelles qui se terminaient souvent par des blessures.... Ce n'est pas tout : les malades atteints de maladies vénériennes devaient être, d'après les arrêtés de l'administration, châtiés et fustigés avant et après leur traitement. Cet horrible état de choses subsistait au dix-huitième siècle, et... une délibération de l'an 1700 renouvelle expressément l'ordre de fustiger ces malades. » (DULAURE, *ouvrage cité*, Paris sous la Convention, t. IV, p. 101 et 110; même édition.)

BLONDEL, médecin du dix-septième siècle (sans doute FRANÇOIS BLONDEL [....-1682], dont il est fréquemment question dans les lettres de Gui Patin), prétendait que « le bon effet du quinquina venait des pactes que les Américains avaient faits avec le diable ». (Cf. BOILEAU, *Œuvres complètes*, t. II, p. 41, note 1, Arrêt burlesque... ; Hachette, 1867.)

Autre bizarrerie médicale rapportée par Voltaire, dans ses *Remarques sur les pensées de Pascal* (Œuvres complètes, t. IV, p. 355, édit. du journal *Le Siècle*) : « Un malade qui devait guérir se trouva mieux le lendemain qu'il eut mangé des écrevisses, et on conclut que les écrevisses purifiaient le sang, parce qu'elles sont rouges étant cuites.... Le premier homme qui a été malade a cru, sans peine, le premier charlatan. »

Et ce médecin, dont parle Chateaubriand (*Études ou Discours historiques*.... Préface, p. 67; Didot, 1861), qui, « dans son amour de l'art, s'écriait, plein de joie : « On a retrouvé la lèpre ! »

Et cet autre disant à son malade : « Vous êtes trop heureux ! Vous nous avez restitué la *pituite vitrée* des anciens, que nous avions perdue. » (Francisque SARCEY, *Le Mot et la Chose*, XVII, p. 175.)

On sait qu'un des nerfs du coude, le *cubital;* porte, dans le style familier, le bizarre sobriquet de *petit juif*. Cela vient de ce que, étant heurté, ce nerf, qui est situé derrière le coude, se rétracte brusquement et vous force à fermer les doigts, — par conséquent, si une pièce de monnaie se trouve à leur portée, à la saisir, l'agripper. (Cf. Édouard BRISSAUD, *Histoire des expressions populaires relatives à l'anatomie... et à la médecine*, p. 78.)

Dans un volume récemment paru, *Les Galéniennes*, « Fantaisies rimées en marge du codex », du très spirituel et érudit

L.-G. Toraude (Vigot, 1919), à propos de cette locution « cuiller à bouche », si fréquemment usitée en pharmacopée, je trouve (p. 23) ce drolatique quatrain :

Toutes les cuillers sont à bouche,
Ou je suis fou !
Si ce n'est pour mettre en la bouche,
C'est pour mettre où?

Les Galéniennes évoquent le nom du célèbre anatomiste grec Galien (131-201), et ce nom remémore l'humoristique sentence de ce maître : « Le plus admirable médecin est la nature, parce qu'elle guérit les trois quarts des maladies, et qu'elle ne dit jamais de mal de ses confrères ». (Cf. Victor CHERBULIEZ, *Noirs et Rouges*, p. 51.)

***

Dans le *Dictionnaire universel* d'ANTOINE FURETIÈRE (1619-1688) (voir ses *Factums*, t. I, p. 87 ; édit. Asselineau), la girafe est ainsi décrite : « Animal farouche, dont plusieurs auteurs font mention, mais que personne n'a vu.... La plupart des curieux croient que c'est un animal chimérique. »

Ailleurs (*Factums*, t. II, p. 367), dans une Épître dédicatoire à Mme de Maintenon, Furetière félicite Louis XIV « d'avoir *paisiblement exterminé* les hérétiques ». Singulière alliance de mots, qui rappelle les *vertueux* assassins, les *honnêtes* brigands, les *chastes* Don Juan, les *stériles* mères Gigogne, etc., et autres épithètes en contradiction absolue avec leurs substantifs. C'est cette figure de langage que les Grecs appelaient *oxymore* (ὀξύμωρον, alliance de mots qui se contredisent, rapprochement de mots qui se repoussent).

Dans son *Roman bourgeois* (t. II, p. 42, 43, 50 ; édit. Jannet-Picard), Furetière parle de certains étymologistes curieux de savoir si la Grande Chartreuse n'est pas la femme du général des Chartreux ; — si l'étoile poussinière a beaucoup de poussins ; — si le château des Tuileries, qu'on écrivait alors Thuilleries, ne tire pas son nom d'un ancien roi de France appelé Thuille ; — si la salade n'a pas été inventée par Saladin ; — si les lois des Douze Tables ne sont pas faites pour les grands festins ; — si, quand le roi est en son lit de justice, il se met entre deux draps ou sur la couverture, etc. ; toutes questions que nous pouvons rapprocher des étymologies « merveilleuses » dont Guez de Balzac nous a précédemment (p. 8) donné un échantillon, et aussi des curieuses sources, des singulières étymologies, qu'on

rencontre dans Joseph de Maistre (*Soirées de Saint-Pétersbourg*, Deuxième entretien, dans Ernest RENAN, *Mélanges d'histoire et de voyage*, p. 198), qui fait venir *ancêtre*, de *ancien être*, — *beffroi* de *bel effroi*, — *conduire* de *du-ire*, aller à deux, — *sortir* de *se-hors-tir*, se tirer dehors ; — et les mots latins *cœcutire*, de *cœcus-ut-ire*, aller comme un aveugle ; — *cadaver*, de *caro data vermibus* ; — etc.

Quelques autres étymologies drolatiques nous sont fournies par TALLEMANT DES RÉAUX (1619-1692) dans une de ses *Historiettes*, celle qui concerne Paul Yvon, sieur de La Leu (t. V, p. 121 et suiv. ; Techener, 1862), une sorte de mathématicien et en même temps d'hurluberlu et d'halluciné qui « se disait l'*Abraham* de la nouvelle loi, et, pour ressembler mieux à l'autre, un beau matin s'imagina avoir reçu commandement de Dieu de sacrifier sa femme, qu'il aimait fort, et il fallut que ses beaux-frères y missent ordre ». Une autre fois, il alla trouver un ecclésiastique, Pierre de Marca, devenu depuis archevêque de Toulouse, plus tard de Paris : « Je suis le Messie, lui annonça-t-il, mais il me faut un précurseur, et c'est vous qui l'êtes. » Comme Guez de Balzac (Cf. ci-dessus, p. 8 et 20), le sieur de La Leu « disait que cheminée était *chemin aux nuées* ; — chapeau, *eschapp'eau* ; — pourpoint, *pour le poing*, parce que c'est le poing qui y entre le premier ; — chemise, quasi *sur chair mise*. »

Tallemant des Réaux (*Ouvrage cité*, t. I, p. 422, note) rapporte, en outre, cette plaisante naïveté, échappée au prince de Simmeren, dans une lettre au comte de Soissons, qui venait d'être tué au combat de la Marfée, près de Sedan (1641) :

« Le bruit court ici que vous avez gagné la bataille, mais que vous y avez été tué. Mandez-moi ce qui en est, car je serais très fâché de votre mort. »

Et cette conclusion d'une prière ou supplique du roi Louis XIII mettant son royaume sous la protection de la Vierge : « .... Afin que tous nos bons sujets aillent en paradis, car tel est nostre plaisir ». (ID., *ibid.*, t. II, p. 106.)

M. de Montbazon, célèbre, comme M. de la Palisse, par ses pataquès et bêtises, avait fait mettre sur la porte d'une de ses écuries cette inscription : « Le 25 octobre, l'an 1637, j'ay fait faire cette porte-cy pour entrer dans mon escurie. »

C'est lui qui disait à la reine : « Madame, laissez-moi aller trouver ma femme, elle m'attend, et, dès qu'elle entend un cheval, *elle croit que c'est moi*. »

Et à la reine encore, qui lui demandait quand sa femme accou-

cherait : « Ce sera quand il plaira à Votre Majesté. » (TALLEMANT DES RÉAUX, *ouvrage cité*, t. IV, p. 15-16)[1].

Plus loin (t. V, p. 61-62) Tallemant se moque d'une jeune veuve qui appelle la reine *Siresse* (féminin de Sire), et lui-même ayant besoin, à la page suivante, d'appliquer le mot *escroc* à une femme, il écrit qu' « elle est un peu *escroque* ».

***

Tout le monde a présente à l'esprit la péroraison de la plaidoirie de *l'Intimé* des *Plaideurs* (III, 3) :

Avant donc
La naissance du monde et sa création,
Le monde, l'univers, tout, la nature entière
Était ensevelie...

On pourrait croire que Racine a exagéré ; mais non. C'est ainsi qu'on plaidait fréquemment autrefois. « Antoine de Saint-Antot, saluant, au parlement de Rouen, la majorité de Charles IX, débutait ainsi : « Au premier temps que les Dieux étaient « seuls, avant que les hommes et les bêtes fussent créés.... » ... M. le Maître lui-même, celui qui avait élevé Racine à Port-Royal, faisait intervenir Mars et Vénus dans la cause d'une servante séduite par le fils d'un serrurier.... » (Émile DESCHANEL, *Le Romantisme des Classiques*, Racine, t. I, p. 160-161.)

On a remarqué que LA BRUYÈRE (1645-1696) mettait volontiers une pointe d'ironie, une malice ou une sorte de point d'orgue à la fin de ses phrases : *in caudâ venenum.*

« Les enfants sont hautains, dédaigneux, colères, envieux, curieux... Ils sont déjà des hommes. » (*Les Caractères*, De l'Homme, p. 268 ; édit. Hémardinquer.)

« Ce n'est pas pour ses enfants qu'il bâtit... et il mourra demain. » (*Ibid.*, p. 292.)

« L'on voit certains animaux farouches... et en effet ils sont des hommes. » (*Ibid.*, p. 293.)

« Le bruit court que Pison est mort... ajoutez : pourvu qu'il soit mort. » (*Ibid.*, Des Jugements, p. 329.)

Etc., etc.

1. Citons, à cette occasion, ces paroles, plus récentes, d'un Espagnol, du chevalier de Landebura, annonçant au corps diplomatique l'heureuse délivrance de la reine d'Espagne : « J'ai l'honneur de vous annoncer que l'Auguste Majesté de la Reine, ma maîtresse adorée, *a daigné* accoucher d'un enfant qui a reçu les noms de... » (Comte DE GERMINY, *Souvenirs du chevalier de Cussy*, t. I, p. 180 dans *La Chronique médicale*, 1er février 1913, p. 73.)

Dans un recueil des ripostes et naïvetés de MARANZAC (1655?-1735?), officier de chasse et familier du Dauphin, fils de Louis XIV, recueil intitulé *Maranzakiniana*, et dont Philomneste Junior (Gustave Brunet) a donné une réédition en 1875, chez Jouaust, à la Librairie des bibliophiles, je rencontre ces bizarreries de langage :

« Maranzac se trouve mal étant à table et se lève ; on lui en demande la raison : « Monseigneur, dit-il, je n'y puis plus « tenir ; j'ai un *torticolis* horrible dans le *ventre*. » (Page 49.)

A propos d'un coup de dés, il confond les verbes *combiner* et *concubiner* : « Il faut bien *concubiner* ces coups-là ! » (Page 62.)

« Il s'est promené avec une femme qui avait un habit *cramoisi* de taffetas *blanc* », dit-il plus loin. (Page 73.)

Et (p. 80) il déclare qu' « il a un *canari* au bout du doigt », pour un *panaris*.

Le critique CLAUDE BROSSETTE (1671-1743), commentateur de Boileau et de Regnier, « à la mort de sa femme, croyant sans doute, comme les anciens [1], que le siège de l'âme était la glande pinéale, fit détacher celle-ci du cerveau de sa compagne, et la porta constamment sur lui, enchâssée dans une bague. » (STAAFF, *La Littérature française*, t. II, p. 903.)

***

Parmi tant d'anecdotes et scènes de mœurs contées par SAINT-SIMON (1675-1755), dans ses admirables *Mémoires*, voici une aventure du baron de Breteuil, chez M. de Pontchartrain. Breteuil « faisait volontiers le capable, et... un jour, à dîner chez M. de Pontchartrain, où il y avait toujours grand monde, il se mit à parler et à décider fort hasardeusement. Mme de Pontchartrain le disputa, et pour fin lui dit qu'avec tout son savoir elle pariait qu'il ne savait pas qui avait fait le *Pater*. Voilà Breteuil à rire et à plaisanter, Mme de Pontchartrain à pousser sa pointe, et toujours à le défier et à le ramener au fait. Il se défendit toujours comme il put, et gagna ainsi la sortie de table. Caumartin, qui vit son embarras, le suit en rentrant dans la chambre, et avec bonté lui souffle « Moïse ». Le baron, qui ne savait plus où il en était, se trouva bien fort, et au café remet le *Pater* sur le tapis, et triomphe. Mme de Pontchartrain alors n'eut

1. Et comme Descartes aussi : « C'est dans la glande pinéale (située au-devant du cervelet) que Descartes établissait le siège de l'âme raisonnable. » (LITTRÉ, *Dictionnaire*, art. Pinéale.)

plus de peine à le pousser à bout, et Breteuil, après beaucoup de reproches du doute qu'elle affectait, et de la honte qu'il avait d'être obligé à dire une chose si triviale, prononça magistralement que personne n'ignorait que c'était Moïse qui avait fait le *Pater*. L'éclat de rire fut universel. Le pauvre baron confondu ne trouvait plus la porte pour sortir. Chacun lui dit son mot sur sa rare suffisance (science). Il en fut brouillé longtemps avec Caumartin, et ce *Pater* lui fut longtemps reproché.» (SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. I, p. 410; Hachette, 1865.)

Le baron de Breteuil avait pour ami le marquis de Gesvres, qui fut le héros d'une autre mésaventure.

« Le marquis de Gesvres, qui quelquefois faisait le lecteur (l'homme qui aime à lire, le liseur), et retenait quelques mots qu'il plaçait comme il pouvait, causant un jour dans les cabinets du roi et admirant en connaisseur les excellents tableaux qui y étaient, entre autres plusieurs crucifiements de Notre-Seigneur, de plusieurs grands maîtres, trouva que le même en avait fait beaucoup, et tous ceux qui étaient là. On se moqua de lui, et on lui nomma les peintres différents qui se reconnaissaient à leur manière. « Point du tout, s'écria le marquis, ce peintre s'appelait *INRI* : voyez-vous pas son nom sur tous ces tableaux ? » On peut imaginer ce qui suivit une si lourde bêtise, et ce que put devenir un si profond ignorant. » (ID., *ibid.*, t. I, p. 410-411.)

Voici encore une curieuse histoire contée par Saint-Simon (*Ibid.*, t. XII, p. 151), l'histoire d'un homme vraiment malheureux en procès, le marquis de Santa-Cruz. « Il avait essuyé un étrange contraste. Sa femme l'avait accusé d'impuissance. Il y eut sur cela un grand procès ; il le perdit, et peut-être qu'il n'en fut pas fâché. Son humeur peu accorte ne convenait guère au mariage. Il fut même permis à sa femme de se remarier. Assez peu après, il fut attaqué par une fille bourgeoise pour qu'il eût à se charger d'un enfant qu'elle prétendit qu'il lui avait fait. Nouveau procès, et il le perdit encore. »

*
* *

Quelqu'un qui voulait faire compliment au grammairien DUMARSAIS (1676-1756) de son *Histoire des tropes* crut que les Tropes étaient une nation dont Dumarsais avait narré les exploits, et il le félicita en conséquence. (Cf. DAUBE, *Précis historique de la vie de Dumarsais*, en tête de l'*Essai sur les préjugés* de Dumarsais, t. I, p. 32 ; édit. de la Bibliothèque nationale.)

MONTESQUIEU (1689-1755), dans son *Esprit des lois* (XXI, chap. 22), dit avoir « ouï plusieurs fois déplorer l'aveuglement du conseil de François Ier, qui rebuta Christophe Colomb qui lui proposait les Indes ». Or, la découverte du Nouveau-Monde (des Indes) date de 1492, et François Ier n'était pas né (il naquit en 1494) à l'époque où il aurait, lui ou son conseil, repoussé les offres de Christophe Colomb.

« Pourquoi, demandait le grand économiste FRANÇOIS QUESNAY (1694-1774), les gens d'une vertu pure et ferme n'ont-ils pas le petit bout du nez carré? Cela serait bien commode pour les gouvernements ». On saurait tout de suite à qui l'on a affaire. (Cf. le *Magasin pittoresque*, 1835, p. 318.)

*
* *

« Je suis comme celui qui disait : « Les uns croient le car-« dinal-vicaire mort ; les autres le croient vivant ; et moi, je « ne crois ni l'un ni l'autre », déclare plaisamment VOLTAIRE (1694-1778), dans une lettre à la duchesse de Saxe-Gotha (9 novembre 1761 ; *Œuvres complètes de Voltaire*, t. VIII, p. 202 ; édit. du journal *Le Siècle*).

« Une dame de la cour de Versailles disait, — écrit-il ailleurs (Lettre du 26 mai 1768 à l'impératrice de Russie, t. VII, p. 256) : « C'est bien dommage que l'aventure de la tour de Babel ait produit la confusion des langues, sans cela tout le monde aurait toujours parlé français ».

« Quelquefois je raisonne comme Lubin, je demande pourquoi il ne fait pas jour la nuit. » (VOLTAIRE, Lettre au comte d'Argental, 14 mars 1764 ; t. VIII, p. 344.)

« ... La règle des Théatins, dans laquelle il fut dit qu'ils seraient vêtus de blanc ; et on mit en marge : *C'est-à-dire de noir.* » (ID., *Les Droits des hommes*, Œuvres complètes, t. V, p. 638.)

Bien que le mot *moitié* signifie « une des deux parties égales dans lesquelles un tout est divisé » (LITTRÉ), Voltaire, dans son roman *Zadig* (chap. 14), introduit deux moitiés *inégales* : «...La mode établie de partager les revenus du roi en *deux moitiés inégales*, dont la plus petite revenait toujours à Sa Majesté, et la plus grosse aux administrateurs. »

«Le visionnaire Palissy, ce potier de terre, qui travaillait pour le roi Louis XIII... », écrit Voltaire. Bernard Palissy mourut en

1590, et Louis XIII vint au monde en 1601. (Cf. le *Musée des Familles*, 1er janvier 1897, p. 26.)

A l'époque où, habitant Cirey avec la marquise du Châtelet, Voltaire s'occupait de sciences, « s'était improvisé physicien », il faisait preuve d'étonnantes ignorances. « Il plonge des thermomètres à alcool dans de l'huile bouillante, et il se plaint de les voir éclater ; il constate (ou il s'imagine) qu'avec le mercure on éviterait cet inconvénient, mais il croit ou paraît croire qu'on ne construit avec le mercure que les thermomètres de Farenheit. » (Jules SOURY, *Portraits du dix-huitième siècle*, p. 149.)

Voltaire ne voulait pas qu'on désignât simplement par leur nom nos grands écrivains, — les vivants tout au moins, — sans faire précéder ce nom du mot *monsieur* « Je me suis toujours révolté contre cette coutume impolie, qu'ont prise plusieurs jeunes gens, d'appeler par leur simple nom des auteurs illustres qui méritent des égards. Je trouve toujours indigne de la politesse française et du respect que les hommes se doivent les uns aux autres, de dire Fontenelle, Chaulieu, Crébillon, La Motte, Rousseau, etc., et j'ose dire que j'ai corrigé quelques personnes de ces manières indécentes de parler, qui sont toujours insultantes pour les vivants, et dont on ne doit se servir envers les morts que quand ils commencent à devenir anciens pour nous. Le peu de curieux qui pourront jeter les yeux sur les préfaces de quelques pièces de théâtre que j'ai hasardées verront que je dis toujours le grand Corneille, qui a pour nous le mérite de l'antiquité, et que je dis M. Racine et M. Despréaux, parce qu'ils sont presque mes contemporains. » (Lettre aux auteurs du *Nouvelliste du Parnasse*, juin 1731, *Œuvres complètes de Voltaire*, t. VII, p. 355.)

L'illustre peintre Pierre Mignard (1610-1695) était d'un avis absolument opposé à celui que vient d'émettre Voltaire. Comme un courtisan lui demandait un jour pardon de l'avoir simplement appelé par son nom : « Vous ne me blessez nullement, lui répliqua Mignard. Il y a trente ans que je travaille *à perdre le monsieur*. » (Cf. Jules LEVALLOIS, dans le journal *Le Télégraphe*, 24 mai 1880.)

Nous avons dit (*Récréations*, p. 62) que Voltaire ne put jamais apprendre convenablement l'orthographe, si tant est qu'il y en eût une bien régulière et bien fixe de son temps : « D'Olivet fut longtemps le maître de Voltaire, le grand juge de ses idées, de ses expressions, sans qu'il pût cependant parvenir à lui enseigner l'orthographe ». (Abbé GALIANI, *Lettres*, lettre à M. Le Batteux, 26 mai 1777 ; t. II, p. 281, édit. Eugène Asse.) « Aucun

écrivain ne mit plus de négligence dans son orthographe que Voltaire. » (Abbé GALIANI, *Lettres*, t. II, p. 281, note.) Charles Nodier en a fait aussi la remarque : « Voltaire se souciait fort peu de l'orthographe, il s'en rapportait de son orthographe elle-même au caprice de sa plume. » (Cf. *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 20-30 octobre 1920, col. 198.) Et Voltaire lui-même en convenait et proclamait, que « A l'égard de l'orthographe, *ognuno faccia secondo il suo cervello* », chacun fasse à sa guise. (Cf. VOLTAIRE, *Pensées, Remarques et Observations*, p. 173 ; Barba, 1802.) Nous avons d'ailleurs donné des spécimens de l'orthographe de Voltaire dans le chapitre concernant les poètes et auteurs dramatiques (*Récréations*, p. 62). Ajoutons qu'il est de Voltaire cet excellent principe de style qui se trouve ainsi formulé dans une lettre à d'Alembert (25 mars 1765 ; *Œuvres complètes*, t. VI, p. 719) : « ...Combien la déclamation est l'opposé de l'éloquence, et combien les adjectifs affaiblissent les substantifs, quoiqu'ils s'accordent en genre, en nombre et en cas » [1].

A propos de Voltaire et de son poème *La Pucelle*, aujourd'hui si honni et dont on redoute même d'écrire le nom, il n'est peut-être pas inutile de rappeler, par respect pour la vérité, que cet opprobre et cette proscription sont de date relativement récente, que *tout le dix-huitième siècle* a éprouvé pour ce livre « infâme » des sentiments diamétralement opposés aux nôtres. Voici quelques attestations qui vous renseigneront à cet égard.

D'abord, notre grand maître littéraire, Sainte-Beuve : « ...Sachons seulement que tout le dix-huitième siècle adorait cette *Pucelle* libertine, que les plus honnêtes gens en savaient par cœur des chants entiers (j'en ai entendu réciter encore). M. de Malesherbes lui-même, assure-t-on, savait sa *Pucelle* par cœur.... Aujourd'hui on est passé à une autre extrémité contraire, et on serait assez mal reçu, je pense, si on avait la vilaine idée de venir risquer à ce sujet le plus petit mot pour rire. » (*Causeries du lundi*, t. II, p. 401.)

Puis Chateaubriand, dans son opuscule *De la liberté de la presse* (Voir le volume *Mélanges politiques et littéraires*, p. 294 ; Didot, 1868) : « Il y a très peu d'hommes de mon âge et au delà qui n'aient la mémoire souillée d'un poème doublement coupable (*La Pucelle*) : vous ne trouveriez pas dix jeunes gens qui sussent

1. On connaît la curieuse et hardie assertion de Scaliger sur l'ignorance de la grammaire : « Tous les malheurs qui affligent les peuples, révolutions, mauvaises lois ou fausse interprétation de ces lois, *arrivent faute de grammaire.* » (Cf. le journal *Le XIXe Siècle*, 29 novembre 1875.)

aujourd'hui dix vers de ce poème, que nous savions tous par cœur au collège. »

Et voici qui confirme ce que vient de nous dire Chateaubriand : « Le soir de l'enterrement de sa nièce, qui était en même temps sa maîtresse, l'archevêque de Narbonne récitait chez les d'Osmond un chant entier de *La Pucelle*, dont sa mémoire épiscopale n'avait pas craint de s'encombrer. » (Comtesse DE BOIGNE, née d'Osmond, *Mémoires*, dans la *Revue bleue*, 27 avril 1907, p. 539.)

Et le vieux Laharpe, dans son *Cours de littérature* (t. III, 1re partie, p. 66; Verdière, 1817) :

«... Il n'y a point de livre qui ait été plus répandu, plus généralement lu, plus souvent cité (que *La Pucelle* de Voltaire). Toute la jeunesse le sut par cœur.... »

« *La Pucelle* traînait sur les tables (dans tous les salons), et les femmes qui se respectaient le plus ne se cachaient pas de l'avoir lue et ne rougissaient pas de la citer, » écrivent, de leur côté, les Goncourt (*La Femme au dix-huitième siècle*, p. 157-158 ; Charpentier, 1890), toujours si bien renseignés sur cette époque, et qui invoquent ici le témoignage de Mme du Deffand.

Et même en dehors de la poésie légère ou licencieuse, le rôle de Jeanne d'Arc a souvent été envisagé chez nous d'une façon tout autre que nous ne le jugeons aujourd'hui. Certains estiment, à tort ou à raison, — je me borne à citer les pièces du procès, n'ayant pas à les discuter ici, ce qui dépasserait le cadre de mon travail, mais ce qui prouve combien les avis changent, et

Que peu de temps suffit pour changer toutes choses!

certains estiment que, loin de servir les intérêts de la France, elle y a nui essentiellement.

« Avez-vous jamais tiré cette conclusion (de l'intervention de Jeanne d'Arc) que si la France avait alors accepté la dynastie angevine des Plantagenets, les deux peuples réunis auraient aujourd'hui l'empire du monde, et que les deux îles où se forgent les troubles politiques du continent seraient deux provinces françaises? » (H. DE BALZAC, *Illusions perdues*, Ève et David, t. II, p. 306-307 ; Librairie nouvelle, 1864.)

Idée que J.-K. Huysmans a développée ainsi, dans son roman *Là-Bas* (chap. 4, p. 65-66 ; Tresse et Stock, 1891) : « Je ne suis pas aussi sûr que toi que l'intervention de Jeanne d'Arc ait été bonne pour la France... Tu sais que les défenseurs de Charles VII étaient, pour la plupart, des pandours du Midi, c'est-à-dire des pillards ardents et féroces, exécrés même des populations qu'ils

venaient défendre. Cette guerre de Cent ans, ç'a été, en somme, la guerre du Sud contre le Nord. L'Angleterre, à cette époque, c'est la Normandie, qui l'avait autrefois conquise, et dont elle avait conservé et le sang, et les coutumes, et la langue. A supposer que Jeanne d'Arc ait continué ses travaux de couture auprès de sa mère, Charles VII était dépossédé et la guerre prenait fin. Les Plantagenets régnaient sur l'Angleterre et sur la France, qui ne formaient, du reste, dans les temps préhistoriques, alors que la Manche n'existait point, qu'un seul et même territoire, qu'une seule et même souche. Il y aurait eu ainsi un unique et puissant royaume du Nord, s'étendant jusqu'aux provinces de la langue d'oc, englobant tous les gens dont les goûts, dont les instincts, dont les mœurs étaient pareils.

« Au contraire, le sacre du Valois à Reims a fait une France sans cohésion. Il a dispersé les éléments semblables, cousu les nationalités les plus réfractaires, les races les plus hostiles... »

De là cette conclusion, empruntée à une revue anglaise, et formulée dans la *Revue universelle Larousse* (1901, p. 547), que Jeanne d'Arc a non seulement nui à la France, mais à la civilisation, que « la destruction de l'unité franco-anglaise a été une calamité pour l'Angleterre et, indirectement, pour le monde entier.... La jeune paysanne lorraine a porté au progrès du monde moderne un coup dont les conséquences désastreuses n'ont jamais été égalées. »

III

DUCLOS. Le mot *femme*. « Beau comme de la belle prose. » — BUFFON. Détails fabuleux sur l'hyène (Pline l'Ancien) et le rossignol (Guéneau de Montbéliard). Rossignols savants, parlant grec et latin, conversant en allemand, etc. Inexactitudes de Buffon. « J'apprends tous les jours à écrire. » Ses retouches fréquentes. Buffon et le style. Son mot favori. Vulgarité de sa conversation. Opinion de Buffon sur Delille, Saint-Lambert et Roucher. Ses manchettes; curieuses confusions de mots : Pascal et la brouette, Luther et la Bible enchaînée, Pythagore et les fèves. — DAUBENTON et GUÉNEAU DE MONTBÉLIARD, collaborateurs de Buffon.
RULHIÈRE. Indiscrétions et singularités. — SYLVAIN BAILLY. Un peuple antédiluvien sachant tout ce qu'il est possible de savoir. — BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. Ses bizarreries de jugement. Jugé par Napoléon Ier. — SÉBASTIEN MERCIER, « le paradoxe incarné ».
Le comte DE GUIBERT. — Son *Essai de tactique* ou *Tic-Tac*. « Les grandes guerres sont finies. » — CONDORCET. La longévité humaine. — JOSEPH DE MAISTRE. Ses prédictions. — Le moraliste JOUBERT. — Le vicomte DE BONALD. Éditions châtiées, « exemplaires ». — PAUL AUGUEZ. Un uniforme pour les gens de lettres.

On a prétendu souvent que le mot *femme* ne se trouve pas une seule fois dans les *Considérations sur les mœurs* de DUCLOS (1704-1772). On l'y découvre cependant ; on l'y rencontre une fois : c'est dans le chapitre V, *Sur la réputation...* : « Une femme est déshonorée parce qu'elle a constaté sa faute.... » (Page 89; Hiard, 1831 ; — cf. SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. IX, p. 247 ; — Eugène ASSE, Préface des *Confessions du comte de...*, par Duclos, p. XXIX.)

Notons, en passant, que ce mot *femme*, ici et ailleurs, Duclos l écrit toujours comme on le prononce, *fame*. (Cf. Louis-Simon AUGER, *Mélanges philosophiques et littéraires*, t. I, p. 86 ; Ladvocat, 1828.)

« Cela est beau comme de la belle prose » : c'était la plus grande louange que Duclos pût donner aux vers les plus beaux (ID., *ibid.*) La même sentence est attribuée à Buffon par Brunetière (*Histoire et Littérature*, t II, p. 218).

Il y aurait certainement quantité de détails bizarres à relever dans BUFFON (1707-1788), par exemple ce qu'il écrit, d'après Pline, à propos de l'hyène (*Œuvres choisies*, t. II, p. 274 ; Didot, 1865) « Il y a peu d'animaux sur lesquels on ait fait autant

d'histoires absurdes que sur l'hyène. Les anciens ont écrit gravement que l'hyène était *mâle et femelle alternativement* ; que, quand elle portait, allaitait et élevait ses petits, elle demeurait femelle pendant toute l'année : mais que, l'année suivante, elle reprenait les fonctions du mâle et faisait subir à son compagnon le sort de la femelle. On voit bien que ce conte n'a d'autre fondement que.... »

Le chapitre consacré au rossignol (qui est du collaborateur de Buffon, GUÉNEAU DE MONTBÉLIARD : 1720-1785) contient nombre de drôleries : « Les rossignols captifs, apprivoisés... apprennent à *parler quelle langue on voudra.* Les fils de l'empereur Claude en avaient *qui parlaient grec et latin* ; mais ce qu'ajoute Pline est plus merveilleux : c'est que tous les jours ces oiseaux préparaient de nouvelles phrases, et même des phrases assez longues, dont ils régalaient leurs maîtres.... Gesner rapporte la lettre d'un homme digne de foi (comme on va le voir), où il est question de deux rossignols appartenant à un maître d'hôtellerie de Ratisbonne, lesquels passaient les nuits à *converser en allemand* sur les intérêts politiques de l'Europe, sur ce qui s'était passé, sur ce qui devait arriver bientôt, et qui arriva en effet. A la vérité, pour rendre la chose plus croyable, l'auteur de la lettre avoue que ces rossignols ne faisaient que répéter ce qu'ils avaient entendu dire à quelques militaires ou à quelques députés », etc.

A propos du bœuf, Buffon commet, note Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. X, p. 62), « une singulière inadvertance, en croyant que les cornes de cet animal tombent à trois ans ».

Ailleurs (*Ibid.*, t. II, p. 514), Sainte-Beuve parle « des légèretés et des inexactitudes, principalement en ce qui concernait la botanique», relevées dans Buffon par M. de Malesherbes.

Buffon se rendait néanmoins le témoignage « de n'avoir pas mis dans ses livres un seul mot dont il ne pût rendre compte ».

« J'apprends tous les jours à écrire », disait-il. (Cf. Gustave MERLET, *Études littéraires*, t. II, p. 566 ; Hachette, 1882.)

Il avait l'habitude de retoucher et de corriger à satiété, et, cette habitude, « il la possédait à un haut degré, en vertu de cette patience qu'il appelait génie. On rapporte qu'il recopia ses *Époques* jusqu'à dix-huit fois. » (SAINTE-BEUVE, *Portraits littéraires*, t. I, p. 153, art. Le Brun.)

Elles sont de Buffon ces sentences souvent rappelées : « Les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la postérité », et « Le style est l'homme même », qu'on traduit presque toujours par cette formule plus concise : « Le style, c'est l'homme »

(Discours de réception à l'Académie française ; *Œuvres choisies* t. I, p. 25). La règle et doctrine de Buffon a été ainsi résumée par Émile Deschanel (*Le Romantisme des Classiques*, 3e série, Pascal, etc., p. 89) : « Ne nommez les choses que par les termes les plus généraux, le style aura de la noblesse ». Au contraire, « la doctrine romantique est qu'il faut nommer chaque chose par son nom particulier, attendu que c'est le détail individuel qui est caractéristique et qui donne la physionomie ». (Émile DESCHANEL, *ibid.*)

Nisard (*Histoire de la littérature française*, t. IV, p. 418) constate que Buffon affectionne le mot *noble*.

« Par une exception singulière, remarque Louis-Simon Auger, dans ses *Mélanges philosophiques et littéraires* (t. I, p. 138; Ladvocat, 1828), la conversation de Buffon ne participait nullement des qualités de son style. Elle était ordinairement décousue, très négligée et surtout d'une familiarité excessive ; *tout ça, pardieu*, et autres particules explétives des plus vulgaires, y revenaient presque à chaque phrase ; et les saillies d'une vanité franche et naïve ne s'y reproduisaient pas moins fréquemment. » Ainsi ce n'était que dans ses écrits, plume en main, que Buffon pratiquait le style sublime ou relevé et usait de son terme favori : *noble*.

Dans une lettre à Mme Necker (Cf. SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. XIV, p. 329), Buffon juge sévèrement et qualifie drôlement trois poètes de son temps, Delille, Saint-Lambert et Roucher. « Je ne suis pas poète ni n'ai voulu l'être, écrit-il ; mais j'aime la belle poésie ; j'habite la campagne, j'ai des jardins, je connais les saisons, et j'ai vécu bien des mois ; j'ai donc voulu lire quelques chants de ces poèmes si vantés des *Saisons*, des *Mois* et des *Jardins*. Eh bien, ma discrète amie, ils m'ont ennuyé, même déplu jusqu'au dégoût, et j'ai dit, dans ma mauvaise humeur : *Saint-Lambert, au Parnasse, n'est qu'une froide grenouille ; Delille, un hanneton ; et Roucher un oiseau de nuit.* »

A propos de Buffon, remarquons que les confusions de mots ont parfois de singulières conséquences.

Buffon avait coutume d'écrire dans les marges ou *manchettes* de son papier ; et, jusqu'à la fin du monde, on répétera que le savant naturaliste mettait des *manchettes de dentelle* pour rédiger son grand ouvrage, « pondre sa copie », comme nous dirions aujourd'hui. (Cf. *Revue encyclopédique Larousse*, 1895, p. 384 ; — SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. IV, p. 355.)

Il en est de même de la *brouette* dont on fait si volontiers honneur au génie de Pascal. La brouette existait bien avant les

Provinciales ; les Latins l'ont connue, et ils nommaient *pabo* ce véhicule à une seule roue. L'erreur provient d'une confusion due à une homonymie, du nom de *brouette* donné par dérision ou mépris à une sorte de chaise à porteurs, montée sur deux roues et traînée à bras, et dont Pascal perfectionna le mode de suspension. Dans ses *Récréations philologiques* (t. I, p. 77), François Génin a traité et élucidé cette question, et il donne d'autres exemples de bévues causées par des équivoques.

Luther trouve dans la bibliothèque du couvent de Wittenberg une Bible attachée par une *chaîne*, afin que les moines ne l'emportent pas : il déclare — et l'on répète depuis — que « les moines *enchaînèrent* la parole de Dieu ». (Cf. *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 10 mai 1895, col. 502.)

De même encore pour Pythagore et les fèves : « Xénophon, au livre des *Dits et Actes de Socrate*, nous enseigne que, dans la ville d'Athènes, les magistrats étaient créés au sort de la fève. Par aventure, leur servait-elle de ballotte (de petite balle ou boule, pour exprimer les suffrages) ; et c'est pourquoi quand Pythagore nous enseignait *a fabis esse abstinendum*, il entendait parler des magistrats (s'abstenir des fèves, c'est-à-dire s'abstenir de briguer une magistrature, de briguer des suffrages). Ainsi l'explique Érasme en ses *Chiliades*, comme s'il eût voulu dire qu'il y avait plus d'assurance en une vie privée qu'en celle qui était exposée aux flots et tempêtes publiques. » (Étienne Pasquier, *Recherches de la France*, chap. 18, t. I, p. 134; édit. Léon Feugère.)

Daubenton (1716-1799), collaborateur de Buffon, se fit applaudir, dans son cours d'histoire naturelle, à l'École normale, sous la Révolution, en l'an III, en disant : « Le lion n'est pas le roi des animaux ; *il n'y a point de roi dans la nature* ». (Cf. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe*, t. I, p. 62.)

Guéneau de Montbéliard (1720-1785), autre collaborateur de Buffon, déjà cité par nous tout à l'heure, avait l'habitude, — tel Stendhal se plaisant à savourer une page du *Code civil* chaque matin (Cf. *Récréations*, p. 177), — « l'habitude singulière de commencer presque toutes ses journées par un madrigal ou par une chanson ». (*Morceaux choisis de Buffon*, par Hémardinquer, p. 304, notice ; Dezobry, 1848.)

***

Parlant du mariage de Catherine de Russie, âgée de qua-

torze ans, avec le grand duc, l'historien RULHIÈRE (1735-1791) nous informe, bien indiscrètement, que « les nuits, qu'ils passaient toujours ensemble, ne paraissaient pas suffire à la vivacité des sentiments des deux jeunes époux ». (*Histoire de la Révolution de Russie* [1762], dans les *Petits Chefs-d'œuvre historiques*, t. I, p. 197 ; Didot, s. d.) Et plus loin (p. 213), il nous décrit « la noce d'un bouffon avec une chèvre », une chèvre qui devient sa femme. Les drôleries ne sont pas rares sous la plume de Rulhière.

Le savant astronome SYLVAIN BAILLY (1736-1793) a émis cette opinion, qu'il a dû exister un peuple antédiluvien « qui aurait su tout ce qu'il est possible de savoir en ce monde ». « Cette hypothèse d'une astronomie primitive, antédiluvienne, éclaire toute l'histoire de l'astronomie ancienne.... » (Cf. B. JULLIEN, *Thèses supplémentaires*, p. 271 ; et LAROUSSE, art. Astronomie moderne [Histoire de l'], bon article.)

Certaines remarques et assertions de BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (1737-1814) ont été souvent citées comme exemples de bizarreries de jugement et de manque de sens critique :

« La couleur noire de la peau est un bienfait du ciel envers les peuples méridionaux, parce qu'elle éteint les reflets du soleil brûlant sous lequel ils vivent. Mais ces peuples n'en trouvent pas moins les femmes blanches plus belles que les noires, par la même raison qui leur fait trouver le jour plus beau que la nuit.... » (*Études de la nature*, Notes, p. 553 ; Didot, 1868, in-18.)

« Les chiens sont, pour l'ordinaire, de deux teintes opposées, l'une claire et l'autre rembrunie, afin que, quelque part qu'ils soient dans la maison, ils puissent être aperçus sur les meubles, avec la couleur desquels on les confondrait. » (*Harmonies de la nature*, dans Gustave FLAUBERT, cité par Guy DE MAUPASSANT, *Étude sur Gustave Flaubert*, en tête des *Lettres de Flaubert à George Sand*, p. XXXIII.)

« Les puces se jettent, partout où elles sont, sur les couleurs blanches. Cet instinct leur a été donné afin que nous puissions les attraper plus aisément. » (*Ibid.*, p. XXXIV) [1].

« Le melon a été divisé en tranches par la nature afin d'être

1. « Bernardin de Saint-Pierre ne s'était-il pas avisé de découvrir que les puces sont brunes afin qu'on puisse les distinguer aisément sur les bas blancs? Dans ses *Lettres sur la Physique*, Aimé Martin (l'héritier, éditeur et émule de Bernardin de Saint-Pierre) ne nous apprend-il pas que, si les corbeaux ont un plumage noir, c'est pour être aperçus de loin sur la neige par les perdrix et les lièvres dont ces oiseaux se nourrissent pendant l'hiver? » (Gustave MERLET, *Tableau de la littérature française*, 1800-1815, t. I, p. 101.)

mangé en famille ; la citrouille, étant plus grosse, peut être mangée avec les voisins. » (*Ouvrage cité*, p. XXXIV).

Et cette assertion encore et prédiction : « Nous irons un jour dans le soleil, d'où nous jouirons, pour récompense d'une bonne vie, de l'ensemble merveilleux de la création. » (Dans SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. VI, p. 447.) Il y fait tellement chaud, dans le soleil, que ce paradis ressemblera beaucoup à l'enfer.

Signalons, pour terminer, ce terrible jugement porté par Napoléon Ier sur Bernardin de Saint-Pierre : « Je connais bien ce triple coquin, c'est le plus méprisable de l'espèce humaine. » (*Le Figaro*, 19 juillet 1878.)

LOUIS-SÉBASTIEN MERCIER (1740-1814), qui écrivit une quantité de livres sur toutes sortes de sujets, et s'intitulait le plus grand *livrier* de France, avait la manie de prendre le contrepied de toutes les idées régnantes : il était le paradoxe incarné. Il combattit le système astronomique de Copernic et de Newton, soutint que la terre était plate et que le soleil tournait tout autour « comme un cheval de carrosse ». On célébrait et portait aux nues Homère et Plaute, Racine et Boileau ; il les décria tant qu'il put, traitant ces deux derniers de « pestiférés de la littérature ». Il attaqua de même les plus grands peintres, Raphaël, Titien, Léonard de Vinci, le Corrège, qui étaient, selon lui, « aussi détestables que les écrivains classiques », etc. (Cf. LAROUSSE, art. Mercier ; — STAAFF, *La Littérature française*, t. II, p 74 ; etc.)

*
* *

A peu près au moment où naissait Napoléon Bonaparte, le général comte DE GUIBERT (Jacques-Antoine-Hippolyte : 1743 1790) publiait son célèbre *Essai de tactique* [1], où « il commence par déclarer que les grandes guerres sont finies et qu'on ne reverra plus de batailles ». (Cf Edgar QUINET, *La Révolution*, t. I, p 314.) Cela à la veille des guerres de la République et des campagnes de l'Empire. Pour un artilleur, c'était vraiment manquer de flair. Il faut croire que cette prédiction de la fin des guerres est bien tentante, car nous voyons, quelques années plus tard, après Valmy (1792), le général Dumouriez la faire à la barre même de la Convention : « Cette guerre-ci sera la dernière. »

1. C'est à propos de cet *Essai de tactique* qu'une dame disait à l'auteur, peu de temps après l'apparition de l'ouvrage : « J'ai lu votre *Tic-Tac* : c'est charmant ! » (*Curiosités littéraires*, p. 285.)

(Hippolyte CASTILLE, *Histoire de la Révolution française*, t. II, p. 136.)

Fiez-vous donc aux prophéties, même des personnages les plus éclairés et les plus autorisés !

Mme de Staël a observé que le comte de Guibert, dans son discours de réception à l'Académie, « répéta nombre de fois le mot de *gloire*, trahissant par là involontairement, dit-elle, sa passion auguste ». (SAINTE-BEUVE, *Portraits de femmes*, p. 94.)

CONDORCET (1743-1794) prétend, tout comme Descartes, qu'il nous serait possible de prolonger de beaucoup la vie humaine, thèse qui a été plus d'une fois reprise, entre autres, récemment, par M. Jean Finot, l'ingénieux et hardi directeur de la *Revue mondiale*. (Voir sa Conférence à ce sujet dans *La Revue* des 1er-15 janvier 1917.) Condorcet parle même de la prolonger *indéfiniment* : voici ce qu'il écrit dans son *Tableau historique des Progrès de l'Esprit humain* (Tome II, p. 96 et suiv. ; édit. de la Bibliothèque nationale) :

« .... Personne ne doutera sans doute que les progrès dans la médecine conservatrice, l'usage d'aliments et de logements plus sains, une manière de vivre qui développerait les forces par l'exercice, sans les détruire par des excès ; qu'enfin la destruction des deux causes les plus actives de dégradation, la misère et la trop grande richesse, ne doivent prolonger, pour les hommes, la durée de la vie commune, leur assurer une santé plus constante, une constitution plus robuste.... Serait-il absurde de supposer que ce perfectionnement de l'espèce humaine doit être regardé comme susceptible d'un progrès *indéfini*, qu'il doit arriver un temps où la mort ne serait plus que l'effet, ou d'accidents extraordinaires, ou de la destruction de plus en plus lente des forces vitales, et qu'enfin la durée de l'intervalle moyen entre la naissance et cette destruction n'a elle-même aucun terme assignable? » Ici, un scrupule, une atténuation : « Sans doute, l'homme ne deviendra pas immortel, mais la distance entre le moment où il commence à vivre et l'époque commune où, naturellement, sans maladie, sans accidents, il éprouve la difficulté d'être, ne peut-elle s'accroître sans cesse? » Etc.

Tout comme l'artilleur Guibert, le philosophe ultramontain JOSEPH DE MAISTRE (1753-1821) émet un étrange pronostic, que l'avenir a cruellement démenti : « Rien ne peut rétablir la puissance de la Prusse (1807). Cet édifice fameux, construit avec du sang, de la boue, de la fausse monnaie et des feuilles de brochures, a croulé en un clin d'œil, et *c'en est fait*

pour toujours. » (Joseph DE MAISTRE, *Lettres et Opuscules*, p. 98 ; cité par Gustave FLAUBERT, dans Guy DE MAUPASSANT, *Étude sur Gustave Flaubert*, en tête des *Lettres de Gustave Flaubert à George Sand*, p. XXXVIII.)

Au moment même où Napoléon Ier fondait, ou allait fonder, sa dynastie, Joseph de Maistre écrivait encore (*Ibid.*) : « Il n'a jamais existé de famille souveraine dont on puisse assigner l'origine plébéienne. Si ce phénomène paraissait, ce serait une époque du monde. »

Et cette gageure encore, où le même philosophe ne s'est pas montré plus heureux : « On pourrait gager mille contre un que la ville de Washington ne se bâtira pas, ou que le Congrès n'y résidera pas ». (Cf. Gustave MERLET, *Tableau de la littérature française*, 1800-1815, t. I, p. 40.)

Une amusante phrase dans la *Correspondance* du moraliste JOSEPH JOUBERT (1754-1824) (Lettre à Chênedollé du 5 juillet 1803) : « Il fait tellement chaud, que ma plume en a les jambes écartées d'une manière épouvantable ; elle écrit *horrido rictu.* »

Le vicomte DE BONALD (1754-1840) avait imaginé de réglementer les arts et les artistes, ainsi que la littérature et les écrivains. Il essaie, par exemple, « d'assigner les termes dans lesquels il conviendrait, selon lui, de renfermer toute discussion littéraire, soit par rapport à la religion, soit par rapport aux mœurs.... Il n'entendait pas restreindre moins rigoureusement les arts du dessin ; il était sans pitié pour les statues : « Gouvernements, s'écriait-il, voulez-vous accroître la force de l'homme? « Gênez son cœur, contrariez ses sens. Semblable à une eau qui « se perd dans le sable si elle n'est arrêtée par une digue, l'homme « n'est fort qu'autant qu'il est retenu ».... Il proposait sérieusement à l'administration de faire faire des éditions châtiées et exemplaires des auteurs célèbres : on extrairait de chaque auteur ce qui est grave, sérieux, élevé, noblement touchant, et on supprimerait le reste. » (SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. IV, p. 433.)

Le vicomte ne songeait pas un instant que ce qui est grave, sérieux, élevé, etc., pour l'un ne l'est pas du tout pour l'autre, et que jamais on ne pourrait se mettre d'accord sur l'établissement de ces « éditions exemplaires ». Mais cette légère difficulté ne l'épouvantait nullement : « Si je ne pouvais faire le triage, je n'hésiterais pas à tout sacrifier, » ajoute-t-il (*Ouvrage cité*, p. 434), Voilà tout. Nous supprimons tout ce qui ne nous con-

vient pas, tout ce qui nous gêne. C'est, en somme, la doctrine de Marat, aussi bien que celle de Charlotte Corday. Les extrêmes se touchent.

Un autre fervent de la réglementation, le poète spirite Paul AUGUEZ (XIXe siècle), auteur de *Parfums et Caprices* (Imprimerie Pillet, 1854) a proposé plus tard, sous le règne de Napoléon III, d'imposer un uniforme aux gens de lettres, et sans doute avec distinction de grades, galons, épaulettes, etc. Encore une chose difficile à établir. (Cf. STAAFF, *La Littérature française*, t. III, p. 1278.)

IV

NAPOLÉON Ier. Son orthographe, celle de Louis XIV, celle de Boileau, de Molière et autres grands écrivains. « Ce sont les fautes contre le génie de la langue, et non les fautes de grammaire, qu'il faut relever » (D. Nisard). Écriture de Napoléon ; sa signature. Napoléon au tombeau de J.-J. Rousseau. Retour de l'île d'Elbe.

Le baron DE LA CHAISE. — Le préfet FROCHOT. — Le père LORIQUET.

PAUL-LOUIS COURIER. Il n'existe pas d'édition complète et exacte de ses œuvres. Sa prose émaillée d'alexandrins, ainsi que celle de Molière, de Marmontel et de Massillon. L'helléniste GAIL. Mystifications de Courier. Son orthographe.

CHARLES FOURIER. La terre « en harmonie ». — Un protectionniste féroce : le vicomte DE SAINT-CHAMANS. — Le chimiste THÉNARD. — Une éclipse qui va recommencer. — Le président DUPIN. Jeux de mots faits par lui et sur lui. — Une troisième opinion.

De l'aveu de Taine aussi bien que du prince Napoléon, NAPOLÉON Ier (1769-1821) « ignorait l'orthographe ». Il avait cela de commun avec Louis XIV, « qui n'était pas fort en orthographe, écrivait *aujourd'hui* par deux *o* : « *ojordui* » (Émile DESCHANEL, *Les Déformations de la langue française*, p. 53) ; — avec Boileau, qui écrit *affin* pour afin, *jetter* (jeter), *deffenseur* (défenseur), pouvez-vous *ignorés* (ignorer) (Cf. le journal *L'Autographe*, nº 19, 1er septembre 1864, p. 164) ; — avec Molière, qui écrit dans *L'Avare* (V, 5 ; t. VII, p. 195, édit. des Grands Écrivains) : « Ils se sont donn*és* l'un *et* l'autre une promesse de mariage » ; — avec La Fontaine, Bossuet, Mme de Sévigné, Voltaire, etc. (Voir les exemples donnés par nous *passim*). Aussi quand Molière fait dire d'une servante des *Femmes savantes* (II, 7) : « qu'elle manque à parler Vaugelas », s'agit-il non pas de l'orthographe, de l'écriture des mots, mais de leur prononciation et de leur emploi. On peut, et surtout on pouvait jadis, savoir très bien sa langue, être un très grand écrivain, et n'avoir de l'orthographe — existait-elle? — que de vagues notions. Saint-Simon, « ce grand écrivain sans grammaire », comme on l'a qualifié, (Cf. ci-dessous, p. 42 et 56, notes), d'autres aussi en sont la preuve. Très souvent même, ces écrivains paraissent ne pas s'en soucier, ne pas s'en douter, de cette orthographe, qui a pris

de nos jours une si grande et extrême importance. Un certain Gaëtan Costa, qui fut secrétaire de Casanova de Seingalt (1725-1803), assurait plaisamment « que l'orthographe était inutile, puisque ceux qui la savaient devinaient facilement le sens des mots, et que ceux qui ne la savaient pas n'étaient pas en état de reconnaître les fautes. » (CASANOVA, *Mémoires*, t. IV, chap. 14, p. 310 ; Bruxelles, Rozez, 1860.)

Napoléon Ier, pour revenir à lui, « ignore sa langue, et ne sait pas écrire », affirme Taine. (*Revue des Deux Mondes*, 15 février 1887, p. 726.) Ce à quoi le prince Napoléon réplique : « Si la langue n'est que l'orthographe, accompagnée d'une certaine harmonie, c'est possible ; mais si savoir écrire, c'est user des mots justes, précis, clairs, imagés, nerveux ; si savoir écrire, c'est se faire toujours admirablement comprendre en instruisant et en entraînant le lecteur, l'auteur des proclamations à l'armée d'Italie, des bulletins de la Grande Armée, etc., savait écrire et n'ignorait rien de la langue française. » (*Napoléon et ses détracteurs*, p. 25-26 ; C. Lévy, 1887) [1].

A la fin d'une de ses lettres datée de Valence, juillet 1791, adressée au citoyen Gaudin, commissaire des guerres, Napoléon Ier ajoute ce curieux post-scriptum : « Le sang méridional coule dans mes veines *avec la rapidité du Rhône* ; pardonnez donc si vous éprouvez de la peine à lire mon griffonnage ». (*Œuvres littéraires de Napoléon Bonaparte*, t. II, p. 157 ; édit. Tancrède Martel.)

L'écriture de Napoléon, — aussi bien que celle du général Bonaparte, — ce « griffonnage », comme il vient de la qualifier, — était le plus souvent très mauvaise, au point même d'être indéchiffrable. On en voit la preuve dans les spécimens publiés par *L'Autographe*, n° 19, 1er septembre 1864, p. 161 ; — et en tête du « Portrait historique » de *Napoléon Ier* par Hippolyte Castille (t. I ; Sartorius 1858). On a remarqué, à ce propos, — c'est Étienne Arago, dans le journal *L'Avenir national*, 1866 (?),

1. Sur cette question de la langue française, de l'orthographe et de la grammaire, on ne lira pas sans intérêt les très judicieuses considérations suivantes, extraites de l'*Histoire de la littérature française* de D. Nisard, t. III, p. 444 et suiv. : « On peut être un grand écrivain en ne sachant que médiocrement la grammaire ; Saint-Simon en est la preuve. Non que la grammaire ait jamais rien gâté aux bons écrits ; mais on ne lit guère les ouvrages dont elle est le seul mérite, et quant à ceux où la langue est écrite de génie, on ne s'avise guère que la grammaire y soit maltraitée.... Ce sont les fautes contre le génie de la langue qu'il faut relever. Il peut n'y avoir rien de moins français qu'un écrit irréprochable pour la grammaire. Ne transigeons pas sur la clarté et la propriété, mais, pour le reste, laissons l'écrivain libre, et, n'eût-il point appris la grammaire, s'il sent sa langue, il sera toujours correct. » Etc.

— « que la signature de l'officier d'artillerie ou général Bonaparte allait du *B* à l'*e* en montant, et que, devenu empereur, la signature Napoléon allait en dégringolant de l'*N* majuscule jusqu'au petit *n* de la fin de son nom », double et curieux symbole. Un important et curieux aveu de Napoléon, ce grand conquérant de pays et de peuples : « Les seules conquêtes utiles, celles qui ne laissent aucun regret, sont celles qu'on fait sur l'ignorance. » (Cf. STAAFF, *La Littérature française*, t. II, p. 188.)

Bonaparte, visitant un jour le tombeau de J.-J. Rousseau à Ermenonville, — alors propriété du comte Stanislas de Girardin, qui rapporte la chose dans son *Journal et Souvenirs* (Cf. la *Revue bleue*, 8 mai 1875, p. 1075 ; et 26 janvier 1878, p. 711), fit soudain cette remarque : « Il aurait mieux valu, pour le repos de la « France, que cet homme-là n'eût jamais existé. — Et pourquoi, « citoyen consul? lui dis-je. — C'est lui qui a préparé la Révo- « lution française. — Je croyais, citoyen consul, que ce n'était pas « à vous à vous plaindre de la Révolution. — Eh bien, répliqua-t- « il, l'avenir apprendra s'il n'eût pas mieux valu, pour le repos « de la terre, qui ni Rousseau ni moi n'eussions jamais existé. » ... Et il reprit d'un air rêveur sa promenade.... »

Lorsque, « débarquant de l'île d'Elbe, Napoléon mit le pied en France, il appela les habitants des Alpes *citoyens*. En continuant sa route, il ne parla plus que de *Français*. Arrivé à Paris, dans sa capitale, il prononça le mot de *sujets*. Dans trois proclamations par lesquelles il nommait Fourier préfet de Lyon, il se servit successivement des titres de *citoyen*, de *monsieur* et de *comte* ». (Gustave MERLET, *Tableau de la littérature française*, 1800-1815, t. III, p. 219, note 2.)

*
* *

Le général baron DE LA CHAISE (1742-1823) adressa un jour, au camp de Montreuil, lors des préparatifs de descente en Angleterre, un discours à Bonaparte, où se trouvait cette phrase : « Tranquilles sur nos destinées, nous savons tous que, pour assurer le bonheur et la gloire de la France, pour rendre à tous les peuples la liberté du commerce et des mers, et fixer aussi la paix sur la terre, *Dieu créa Bonaparte et se reposa.* » Un loustic, scandalisé par cette flatterie phénoménale, la compléta par ces deux vers :

Et pour... *être* plus à son aise,
Auparavant il fit la Chaise.

(Cf. STAAFF, *La Littérature française*, t. II, p. 998.)

Après l'avortement de la conspiration du général Malet, le préfet de la Seine FROCHOT (1757-1828), qui avait été dupe de la ruse du conspirateur et avait cru à la mort de Napoléon, protesta en s'écriant : « Ah ! je le savais bien ! Un si grand homme ne peut pas mourir ! » (Cf. Antoine GUILLOIS, *Le Salon de Mme Helvétius*, p. 255 ; C. Lévy, 1894.)

Une plaisante transition du Père LORIQUET (1760-1845), relevée par Staaff (*Ouvrage cité*, t. II, p. 997) : « En passant sous la porte Saint-Denis, Louis XVIII laissa tomber les rênes de son cheval. Il prit d'une main plus ferme celles de l'autorité », etc.

Quant à la fameuse phrase attribuée à ce pieux historien et maintes fois citée : « En 1809, M. *le marquis* de Buonaparte, *lieutenant général des armées du roi*, entra à Vienne », etc., elle est, paraît-il, apocryphe.

***

On rencontre dans Paul-Louis COURIER (1772-1825) cette inadvertance, d'autant plus singulière et inexplicable que Courier revoyait et corrigeait sans cesse tout ce qui sortait de sa plume : « Or, dites-moi, *les poèmes de Racine, les tableaux du Poussin*, ou, du temps d'Alexandre, les peintures d'Apelle, les sculptures de Lysippe, furent approuvées (*sic*) des Grecs, des Macédoniens, des Perses également. » (*Conversation chez la comtesse d'Albany*, Œuvres, p. 327 ; Didot, 1865 ; in-18.) Les Grecs et les Perses approuvant les poèmes de Racine et les tableaux du Poussin? Et cette même phrase se retrouve textuellement dans toutes les éditions de Paul-Louis que nous avons consultées : cf. édition Paulin et Perrotin, 1834, t. IV, p. 312 ; édition Jouaust, t. II, p. 302 ; etc.

C'est là certainement une faute d'impression, provenant sans doute de l'omission d'un membre de phrase et remontant sans doute aussi à l'origine de la publication. Nous profitons de la circonstance pour remarquer qu'il n'existe pas d'édition complète et exacte des œuvres de Paul-Louis Courier, et, par suite de diverses circonstances, il est probablement et malheureusement trop tard aujourd'hui pour que nous possédions jamais une bonne édition et une bonne biographie de ce savant et savoureux écrivain.

On sait que la prose de Courier fourmille d'alexandrins [1], « elle est toute pleine de vers blancs qui attestent le soin avec lequel elle a été repassée et limée », observe Francisque Sarcey (*Notice sur P.-L. Courier*, en tête de l'édition Jouaust, p. xxx). En voici des exemples, et, comme il faut me borner, je m'en tiens au *Pamphlet des Pamphlets*, ou plutôt même au début seulement de cet opuscule :

Quand tout à coup arrive, et sans être annoncé...
(Page 238, édit. Didot, 1865, in-18.)

Ne sachant trop que dire, il allait et venait...
(*Ibid.*)

Ce sont des artichauts dont vous déjeunez là...
(*Ibid.*)

Comme m'ont dit depuis des gens qui le connaissent...
(*Ibid.*)

En termes moins flatteurs, devant la cour d'assises...
(*Ibid.*)

Quand, se tournant vers moi, qui, foi de paysan,...
(*Ibid.*)

Mon avocat lui-même en parut ébranlé...
(*Ibid.*)

Et le sens de ce mot, qui, sans m'être nouveau...
(Page 239.)

Moi, là-dessus : Monsieur, je m'en rapporte à vous...
(*Ibid.*)

Au reste, ajouta-t-il, si vous vous repentez...
(*Ibid.*)

On aime le poison dans tout ce qui s'imprime...
(Page 240.)

Imprimez, publiez tout ce que vous voudrez...
(*Ibid.*)

Etc., etc.

Gail me paraît trop sot pour être ridicule,

écrit encore en prose, dans une de ses lettres, Paul-Louis Courier (Lettre à M. Clavier ; Rome, 13 octobre 1810, p. 348).

Il en est de même chez Molière : « Molière faisait si naturellement les vers que ses pièces en prose sont remplies de vers blancs ; on l'a remarqué pour *Le Festin de Pierre*, et l'on a été jusqu'à conjecturer que la petite pièce du *Sicilien* avait été primitivement ébauchée en vers, et que Molière avait ensuite brouillé le tout dans une prose qui en avait gardé trace. » (Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. II, p. 23.) De même aussi chez Marmontel, l'auteur de *Bélisaire* et des *Incas* : « On lui reprochera le très grand nombre de vers accu-

A propos de l'helléniste GAIL (1755-1819), dont Courier se moqua et qu'il cingla plus d'une fois, on attribue à ce malchanceux érudit une singulière erreur causée par une abréviation. Alors qu'il composait l'index bibliographique de son édition d'Anacréon, Gail rencontra, dans un catalogue, l'annonce d'un exemplaire des *Odes* de ce poète, suivie de la mention *e. bro*[1]. Au lieu de traduire ces lettres, ainsi qu'il le fallait, par *exemplaire broché*, il les prit pour un nom de ville, et indiqua l'édition de cet exemplaire comme imprimée à *Ebro*. Cette bourde et d'autres pareilles valurent à Gail des lazzis et brocards de toutes sortes. Les critiques d'outre-Rhin lui décochèrent l'épithète latine de *socors* (sot, imbécile), que de mauvais plaisants traduisirent en français par *sot corps*. (Cf. *Curiosités littéraires*, p. 286.)

Paul-Louis Courier a plus d'une fois mystifié ses correspondants. L'aventure, devenue classique, qu'il conte à sa cousine Mme Pigalle, dans sa lettre datée de Resina, près Portici, le 1er novembre 1807 (*Œuvres*, p. 483), l'histoire de ces deux voyageurs qui passent la nuit chez des charbonniers et les entendent se demander : « Faut-il les tuer tous les deux ? », quand il s'agit de deux chapons et non des deux voyageurs, se trouve presque textuellement, chez plusieurs de nos anciens conteurs, notamment dans *L'Heptaméron* de la reine de Navarre (4e journée, 34e nouvelle ; *Deux Cordeliers*, etc., p. 251 ; Delahays, 1858)[2].

On a reproché aussi à Courier d'avoir emprunté au *Spectateur* de Marivaux nombre d'arguments et même de membres de phrases qu'on retrouve dans le *Pamphlet des Pamphlets* (Cf. le journal *L'Œuvre*, 2 octobre 1913 et 6 février 1920).

Ce qui prouve une fois de plus combien l'orthographe était jadis chose de peu de conséquence, c'est que Paul-Louis, qui soignait tant son style, même celui de ses simples billets, laisse échapper de sa plume des fautes de ce genre : « Les Anglais nous ont bien *frotté... cullebutant...* », etc. (Cf. Robert GASCHET, *La Jeunesse de P.-L. Courier*, p. 254, 456,...).

mulés dans sa prose.... » (LAHARPE, *Lycée ou Cours de littérature*, t. IV, p. 109 ; Verdière, 1818.) De même encore chez Massillon : ses sermons sont remplis de vers alexandrins : cf. ci-après, p. 161-162.

1. A la rigueur, et selon la règle des abréviations, qui exige que le mot ne soit coupé *qu'après une consonne* (Cf. mon ouvrage *Le Livre*, t. V, p. 157), ce catalogue aurait dû porter *ex. br.* ou *exempl. br.* ; mais alors le calembour (*Ebro*) n'eût plus été possible.

2. Sur les mystifications de Paul-Louis Courier, voir mon volume *Mystifications littéraires et théâtrales*, p. 104 et suiv. (Fontemoing, 1913.)

*
* *

Le chef de l'école phalanstérienne, CHARLES FOURIER (1772-1837) « a écrit que, lorsque la terre serait en harmonie, *nous entrerions en rapport avec les habitants des autres planètes* qui composent notre système, et, par ceux-ci, avec les habitants de toutes les sphères qui circulent dans l'infini. Alors, dit-il, commencera l'humanité universelle, directrice des mondes, manifestation de l'esprit libre, lequel n'aura plus qu'à se mettre en rapport avec l'esprit latent, dont il est le *medium*, pour se reconnaître définitivement comme organisateur souverain, omnipotent, omniscient, infini, éternel, Absolu des absolus, en un mot, Dieu. » (P.-J. PROUDHON, *De la Justice dans la Révolution...*, t. III, 9e étude, chap. 4, p. 302; Bruxelles, Lacroix, 1868.)

Un économiste, le vicomte AUGUSTE DE SAINT-CHAMANS (1777-1860), conseiller d'État et député sous la Restauration, fut, au dire de Bastiat (*Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas*, p. 24, note ; Henry Bellaire, s. d.), « l'homme qui a poussé le plus loin la logique des raisonnements protectionnistes... Il a cité comme heureux pour l'Angleterre l'incendie de Londres en 1666, qui consuma les deux tiers de la ville, parce que « la « nécessité de rebâtir a dû créer une immense quantité de nou- « veaux revenus ». Une « guerre *dispendieuse* » est à ses yeux une source de « richesses ». Il estime qu'il faut « bénir les obstacles « que la cherté du combustible oppose à la multiplicité des « machines à vapeur », et souhaiter « de pouvoir faire avec les « mains, les sueurs et un travail forcé, ce qui peut être produit « sans peine et spontanément ». On a pu dire de lui qu'il s'était « sérieusement et respectueusement découvert devant les bien- « faits économiques de la guerre, de l'inondation et de l'incen- « die », et qu'il avait souhaité consciencieusement au genre humain « toute espèce de calamités pour son bonheur. »

La solennelle déclaration prononcée par le chimiste THÉNARD (1777-1857), durant une visite que Charles X faisait à l'École polytechnique, où le baron Thénard était professeur, et comme il allait faire une expérience devant ce monarque, est demeurée célèbre : « Sire, ces deux gaz vont *avoir l'honneur* de se combiner devant Votre Majesté. » (*L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 10 octobre 1913, col. 428.)

Célèbre aussi la réponse d'un élégant marquis du dix-septième

siècle à deux dames qu'il était allé chercher pour les mener à l'Observatoire, un jour qu'il y avait une éclipse de soleil, et que le grand astronome Cassini devait faire des démonstrations et des expériences pendant la durée de ce phénomène. La toilette de ces dames ayant pris un assez long temps, quand le marquis arriva à l'Observatoire avec ses invitées, on lui annonça qu'il était trop tard, que l'éclipse était passée.

« Montez toujours, mesdames, riposta le marquis ; ne vous inquiétez pas : M. de Cassini est de mes amis, il aura la complaisance de recommencer pour moi. » (*Mon Journal* [hebdomadaire], 6 mars 1920, p. 154.)

On connaît aussi les nombreux quolibets et jeux de mots commis par le président DUPIN (1783-1865) ou qui lui ont été attribués en vertu de l'adage : on ne prête qu'aux riches. C'est lui qui, un jour, après une avalanche de discours insignifiants, alors qu'il était président de la Chambre, comparait la tribune à un puits : « Quand un *seau* descend, l'autre remonte ; mais la Vérité ne sort jamais ! »

Lui qui, après avoir rappelé à l'ordre le grand orateur Berryer pour outrages au ministère, lui disait tout bas : « Continue, mon brave, continue ! Tu es en veine ! »

Lui encore qui, durant une séance tumultueuse où tout le monde parlait en même temps, et comme Thiers, qui était de très petite taille, venait de dire : « Je crois, Messieurs, qu'il existe, dans la Chambre, à cette heure, un petit malentendu... », l'interrompit par cette semonce : « Le *petit malentendu*, c'est vous, monsieur Thiers : montez donc à la tribune, et surtout parlez plus haut ».

Lui enfin qui remarquait, à propos d'un député nommé Pétou, qui ne cessait de demander la parole : « Il faut toujours que M. Pétou parle ! » Et toute l'assemblée aussitôt de s'écrier en chœur : « Qu'il parle ! Qu'il parle ! »

(Cf. Lorédan LARCHEY, *L'Esprit de tout le monde*, 1re série, p. 143 ; — et *L'Indépendance de l'Est*, 4 février 1887.)

Les palinodies politiques du président Dupin et son peu estimable caractère donnèrent lieu, à la fin de sa vie, sous le second Empire, à ce plaisant petit poème (Cf. le journal *L'Opinion*, 13 novembre 1885 ; — et LAROUSSE, art. Dupin) :

Tout pouvoir à son tour peut dire : « Il est des nôtres ».
Aux proscrits *Dupin dur*, *Dupin mollet* aux autres !

Pour reprendre son siège, il n'est pas indécis.
A soixante-quinze ans, c'est bien *Dupin rassis*.

Dupin, voulant rester au Palais de Justice,
Se vendra désormais comme *Dupin d'épice.*

Jamais ses auditeurs, plus ou moins ébahis,
Depuis son dernier speech, ne crieront : *Dupin bis !*

D'un citoyen, d'un homme, il n'est qu'un faux semblant :
Il fut gris, il fut rouge : il serait *Dupin blanc !*

D'accord avec le diable, il a tant travaillé,
Qu'il pourrait bien un jour être *Dupin grillé.*

Il me semble qu'on l'a par trop cher acheté ;
Car, voyez, c'est *Dupin dernière qualité.*

Qui, l'empereur, l'autre matin,
S'est fort trompé, sans aucun doute ;
Croyant avoir l'*ami Dupin,*
Il n'avait qu'une vieille *croûte.*

Le président Dupin avait deux frères cadets, le baron Charles Dupin, qui fut membre de l'Académie des sciences, sénateur, et l'avocat Philippe Dupin : l'un et l'autre ne se montrèrent pas plus stoïciens que leur aîné, et marchèrent vaillamment sur ses peu nobles traces. Un jour que maître Philippe Dupin venait de plaider avec chaleur contre maître Plocque sur une question d'intérêt public relative à la garde nationale, il rencontra, en sortant, un de ses amis, lit-on dans la *Revue des cours littéraires* (20 juin 1868, p. 458).

« Voulez-vous savoir, lui demanda-t-il, quelle est mon opinion?

— Je la connais, lui répondit cet ami ; je viens de vous entendre, et j'ai été transporté par ces accents patriotiques qui...

— Oui, mais ce n'est plus mon opinion, j'en ai changé.

— Alors vous avez pris celle de votre adversaire, de maître Plocque ; c'est à choisir, car je ne vois pas qu'il puisse y en avoir une troisième.

— Si, il y en a une troisième, qui est la mienne maintenant: c'est que je m'en... fiche ! »

V

GUIZOT : un homme qui ne se trompe jamais. Des gens qu ont toujours raison : Necker, la duchesse de La Ferté. Un frein nécessaire pour le peuple. « Enrichissez-vous... par le travail, l'épargne et la probité. » Légèreté, suffisance et faux semblant. Les *Sonnets* de Pétrarque. Livres de chevet. — THIERS. Inadvertances. « La vile multitude. » Les chemins de fer : projet chimérique.

MICHELET. Ses bizarreries et étourderies. Des rois plus puissants que Dieu. La vieillesse « le plus beau des âges ». Chez Michelet manie du détail scabreux. Ses phrases décousues. Une leçon de style. Mots favoris. — EDGAR QUINET. Quinze cents vers écrits d'affilée. Brumeux toute sa vie. Le prénom d'Edgar (et non Edgard).

PROUDHON, « le plus grand écrivain de notre époque » (Larousse). Le titre d' « homme de lettres ». Locution favorite.

CHARLES D'HÉRICAULT et son ouvrage *La France révolutionnaire*. Singularités et naïvetés. Pères *nobles* et pères *sérieux*. — HIPPOLYTE CASTILLE. Fournisseurs bien nommés. Un concetti.

Divers historiens, orateurs, philosophes, militaires, publicistes, etc. : CORMENIN, BERRYER, TROPLONG, HENRI HEINE, le maréchal DE SAINT-ARNAUD, le général TROCHU, LÉONOR HAVIN, NAPOLÉON III, DAMIRON, JUBINAL, etc.

« Une chose bien étonnante, disait souvent M. GUIZOT (1787-1874), dans ses mouvements d'épanchements intimes, du temps qu'il était ministre, — *c'est qu'il n'y a jamais que moi qui aie raison.* » (Gabriel GUILLEMOT, *L'Avenir national*, 28 août 1873.)

Necker, comme l'a remarqué Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. VII, p. 361), disait à peu près la même chose, et avait la prétention, prétention singulière, et tout à fait en désaccord avec l'adage classique *Errare humanum est*, « de n'avoir commis aucune faute » : « ... A mon propre étonnement, je cherche en « vain à me faire un reproche ». « Voilà, continue Sainte-Beuve, un résultat surprenant, en effet, et qui, si j'osais le rappeler, est propre encore à caractériser l'espèce tout entière des esprits doctrinaires après leur chute. L'État se fût-il abîmé après eux, et en partie par eux, croyez-le bien, ils n'ont jamais fait aucune faute ; ils n'ont pas un reproche à se faire.... »

C'est cet amour-propre ou cette outrecuidance qui a fait donner aux *Mémoires* de Guizot cet ironique sous-titre : *His-*

toire de quelqu'un qui ne s'est jamais trompé. (Cf. LAROUSSE, art. Guizot) [1].

Et ce même homme, qui ne se trompait jamais, affirmait, à la veille des événements de 1848, qu' « il n'y a pas de jour pour le suffrage universel... que le peuple ne demande pas de révolution politique ; ce sont là des agitations factices, on n'en tient nul compte ». (Cf. GAMBETTA, Discours du 11 novembre 1875, *Discours et Plaidoyers*, p. 200 ; Charpentier, 1883.)

Encore une pensée singulière, mais peu charitable, de Guizot : « Le travail pénible, répugnant et mal rétribué, est pour le peuple un frein nécessaire ». (Cf. Hippolyte CASTILLE, *Portraits historiques et politiques*, Guizot, p. 24.)

Quant à la fameuse phrase « Enrichissez-vous » qu'on lui attribue, comme conseil suprême adressé au peuple, elle serait apocryphe, paraît-il, ou plutôt tronquée et falsifiée. La voici, telle que la donne M. Cornélis de Witt, petit-fils de Guizot, dans une lettre au *Gaulois*, datée du 23 décembre 1901 : « M. Guizot, parlant aux électeurs de Lisieux, leur disait : « Enrichissez-« vous par le travail, par l'épargne et la probité ».

A propos de l'élection de M. de Falloux à l'Académie, — Falloux qui proclamait que « la tolérance est la vertu des siècles sans foi », — quelqu'un disait un jour à Guizot : « Lisez donc son *Histoire de saint Pie V*, et vous verrez si un protestant peut voter pour M. de Falloux. — Comme je suis résolu à voter pour lui, répondit le huguenot Guizot, je ne lirai point ses livres. » (*Revue bleue*, 5 juin 1880, p. 1163.)

« M. Guizot, raconte Sainte-Beuve dans ses *Cahiers* (p. 129-130), ne connaissait pas même de nom Auguste Barbier, quand il fut question pour la première fois de lui comme candidat à l'Académie ; il fallut lui expliquer qui c'était, et le lui épeler de point en point. Huit jours après, la personne qui avait pris ce soin (et qui était peut-être bien Sainte-Beuve lui-même) rencontrait M. Guizot debout, prêchant et édifiant quelqu'un sur le compte du poète Barbier, s'étonnant que son interlocuteur ne parût point le connaître, et lui faisant la leçon du ton d'un homme qui n'a jamais su de toute sa vie que les *Iambes* et le *Pianto*. Ce qu'il faisait là, ce jour-là, en combien d'autres

1. Une grande dame du dix-septième siècle, la duchesse de La Ferté, affectait la même folle présomption : « Tiens, mon enfant, je ne vois que moi qui aie toujours raison », disait-elle un jour à Mme de Staal-Delaunay. « Cette parole a servi, plus qu'aucun précepte, à m'apprendre la défiance de soi-même, et je me la rappelle toutes les fois que je suis tentée de croire que j'ai raison », ajoute Mme de Staal (*Mémoires*, t. I, p. 132 ; édit. Jannet-Picard).

occasions et sur combien d'autres sujets ne l'a-t-il pas fait ! O légèreté, suffisance et faux semblant ! C'est là tout l'homme. — Ceci me rappelle un mot de Mme de Broglie sur Guizot : « Ce qu'il sait de ce matin, il a l'air de le savoir de toute éter- « nité ».

Guizot disait un jour au charmant lettré Doudan — mais était-ce bien vrai? avec un personnage aussi cauteleux, prétentieux et poseur, on n'est jamais sûr de rien, — qu'il avait coutume « tous les soirs, au milieu de ses travaux et de ses affaires, de lire les *Sonnets* de Pétrarque pour se rasséréner l'esprit ». De même, ajoute Doudan en cet endroit (Lettre du 29 mai 1868 ; *Lettres*, t. IV, p. 151), à propos d'autres grands ministres, « lord Chatham s'enchantait de Virgile, M. Pitt des chœurs d'Eschyle, M. Fox des lettres de Mme de Sévigné, M. Thiers des oraisons de Bossuet ».

THIERS (1797-1877), dans son *Histoire de la Révolution* (t. VIII, p. 252, édit. de 1827), nous dépeint le général Joubert en Italie, essayant de traverser une rivière rapide et profonde : « mais, ajoute-t-il, il faillit se noyer, *sans y réussir* ».

« Il *avait plu toute la journée.* Vingt mille (?) Autrichiens mordirent *la poussière* », écrit-il encore. (Cf. Émile BERGERAT, *Le Journal*, 19 mars 1895.)

De Thiers encore : « Le climat de la Provence, qui serait froid, *si un soleil torride....* » (Cf. *L'Indépendance de l'Est*, 21 février 1900.)

Disons, en passant, que cette expression courante « la vile multitude » a été prononcée par Thiers en 1850 et probablement « lancée » par lui : « Les vrais républicains redoutent *la multitude, la vile multitude*, qui a perdu toutes les républiques.... C'est cette *vile multitude* qui a livré aux Médicis la liberté de Florence.... » (Cf. Charles DE MAZADE, *Monsieur Thiers*, p. 211 et 212.)

On se rappelle l'opiniâtre opposition que fit Thiers à l'établissement des chemins de fer en France, projet qu'il qualifiait de « chimérique », et « dont il fut, dès l'origine, l'adversaire acharné » (Ernest HAMEL, *Histoire du règne de Louis-Philippe*, t. I, p. 591 et 657) : on ne devait jamais trouver assez de fer pour la fabrication des rails et des machines ; le passage dans les tunnels, le brusque changement de température, devait être funeste à la santé des voyageurs, etc. Ce qui prouve bien qu'en dépit de Guizot on se trompe quelquefois.

*
* *

Les erreurs, négligences, naïvetés, drôleries et incohérences foisonnent, nul ne l'ignore, chez le grand historien MICHELET (1798-1874). En voici quelques exemples [1].

Dans son *Histoire de France* (t. IV, p. 203-207 ; Marpon et Flammarion, 1879 ; in-18), Michelet, en racontant la bataille de Crécy, oublie de la nommer, en sorte qu'on ne sait pas de quelle bataille il parle.

Il qualifie Christine de Pisan de « l'historien *femelle* de Charles V ». (*Ibid.*, t. V, p. 46.)

« L'esprit humain fourvoyé, las de ces ambages infinis, s'assoit plus d'une fois aux pierres du chemin, et là, comme un enfant qui pleure, ne veut plus écouter personne, ni marcher, ni *avancer*, sinon peut-être *à reculons*, pour faire *en arrière* des pas *rétrogrades* qui doubleront sa fatigue et l'éloigneront du but. » (*Ibid.*, t. IX, p. 60, Introduction.)

« Les gardes du corps n'avaient ni armes à feu, *ni l'idée de s'en servir.* » (*Histoire de la Révolution*, t. III, p. 52 ; Marpon et Flammarion, 1879; in-18.)

« Au moment où ils virent en face *éclater* du sein de la France ce divin *flambeau* de justice qui *jugeait* leurs ennemis. » (*Ibid.*, t. IV, p. 59.)

« Une tête étrangère résiste peu *au triple vertige* des eaux, du vent, des regards ardents et mobiles. » (*Ibid.*, t. IV, p. 71.)

« Vergniaud proposait une grande réunion fraternelle.... Ainsi la France, attendant la mort ou la victoire, serait venue, une dernière fois, tout entière, *se serrer la main.* » (*Ibid.*, t. IV, p. 190.)

« L'assignat parut *assis sur la tête* de Louis XVI. » (*Ibid.*, t. VI, p. 143.)

« Nos pères, lestes marcheurs, pouvaient quelquefois passer dans la boue.... *Les nôtres*, au contraire, que font-ils? » (*Histoire du dix-neuvième siècle*, t. III, p. 10; Marpon et Flammarion, 1880 ; in-18.) *Les nôtres*, quoi?

« Le rocher de Cabrera, l'une *des Antilles...* » (*Ibid.*, t. III, p. 266.) Cabrera est, non une île des Antilles, mais l'une des Baléares; elle se trouve en Europe et non en Amérique, ce qui est quelque peu différent.

« La mer fut là (dans les golfes indiens) un grand artiste.

1. Émile Faguet, dans ses *Études littéraires sur le dix-neuvième siècle* (p. 365 et suiv.), relève aussi de nombreux exemples des bizarreries de composition et de style de Michelet.

Elle donna à la terre les formes adorées, bénies, où se plaît à créer l'amour. De ses caresses assidues, arrondissant le rivage, elle lui donna les contours maternels et j'allais dire la tendresse visible du sein de la femme... » (*La Mer*, p. 124; C. Lévy, 1885.)

« La Nature, s'étant plu longtemps à faire et défaire la méduse... un matin *se frappa le front*, se dit : « J'ai fait un «coup de tête !... J'ai oublié d'assurer... » (*Ibid.*, p. 177.)

« Que le roc tremble aux coups de la mer : il sait bien qu'il n'a rien à craindre, que c'est sa bonne nourrice qui fait ce bruit. Il est bercé, il sommeille et lui dit : « Bonsoir ». (*Ibid.*, p. 183.)

« *On est triste* quand on songe que les milliards et milliards des habitants de la mer n'ont que l'amour vague encore, élémentaire, impersonnel. » (*Ibid.*, p. 230.)

« Ce que la judicieuse mère (la fauvette) cherche pour ses petits... Ce sont des insectes mous et quasi laiteux, des larves grasses et *succulentes*, de *bonnes* petites chenilles tendres.... » (*L'Insecte*, p. 144 ; Hachette, 1890.)

« *Il ne s'aperçoit pas* que, par ce dur chemin, *sans s'en apercevoir*, il retourne au passé... » (*Nos Fils*, p. 176; C. Lévy, 1891.)

Dans *L'Étudiant* (Conclusion, p. 291 ; C. Lévy, 1899), Michelet nous raconte avoir vu « des hommes misérables, et presque sans pain, qui donnaient du pain à manger aux chevaux des cuirassiers. Ces chevaux, dès ce moment, devenaient *incapables de charger*. » Ils avaient horreur des batailles, tant le pain qu'ils avaient absorbé avait adouci leur nature.

Et dans les *Légendes démocratiques du Nord* (p. 29; C. Lévy, 1899), il nous montre le général Bem, « cet homme terrible,... sur qui *mollissaient* les balles, celui devant qui *reculaient* les boulets *effrayés* ».

Les *Origines du Droit français* (C. Lévy, s. d.), un des ouvrages les plus substantiels, les plus suggestifs de Michelet, nous fournirait quantité d'imprévu et de singularités, celle-ci, par exemple : « Lorsque l'empereur du Mexique montait sur le trône, *on lui faisait jurer* que, pendant son règne, les pluies auraient lieu selon les saisons, qu'il n'y aurait ni débordement des eaux, ni stérilité de la terre, ni maligne influence du soleil » (p. 111). Et cette autre (p. 112) : « On sait avec quel succès le roi de France touchait les écrouelles. Les autres royaumes, dit le bon Mathieu (historien de Louis XI), ont bien eu *de pareilles grâces gratuitement données, mais elles n'ont pas duré*. Les rois d'Angleterre guérissaient l'épilepsie, ceux de Hongrie la jaunisse, ceux de Castille les démoniaques. Les rois exercent un autre pouvoir,

un pouvoir tel que Dieu lui-même n'en a point un pareil, celui *d'annuler, de supprimer le temps.* Charles VIII dit, dans ses lettres de pardon au duc d'Orléans : « A l'égard du temps que « le duc peut avoir passé en Bretagne avec l'armée qui marchait « contre les troupes du roi, lequel temps nous déclarons *non* « *avoir eu cours.* » Et cette réflexion sur la vieillesse (p. LVI), pour ceux qui, avec Walpole et Mme du Deffand (Cf. plus loin, p. 210), estiment que, « passé vingt-cinq ans, la vie ne vaut plus la peine d'être vécue » : « La vieillesse est le plus beau des âges, le vrai fruit de la vie humaine. »

Maintes et maintes fois on a remarqué la tendance de Michelet à toujours rechercher le détail scabreux, sa manie érotique. Les preuves de cette idiosyncrasie sont innombrables ; je ne puis les enregistrer ici, je risquerais de froisser les sentiments du lecteur. Je me bornerai à citer cette appréciation toute franche et gauloise émise par George Sand (*Correspondance*, t. IV, p. 228, lettre du 20 janvier 1861) : « Michelet est incapable de toucher à la femme sans lui relever les cottes par-dessus la tête », — et ce jugement de Sainte-Beuve (*Nouveaux Lundis*, t. II, p. 155) : « ... Il se mêle à tout cela, et de plus en plus (chez Michelet), trop de préoccupation des rapports sexuels, trop d'allusions à la bagatelle, comme on dit.... C'est un Faune rieur qui regarde par-dessus l'épaule et jusque dans le sein de Clio » ; — et cette sentence d'un historien et polémiste, oublié aujourd'hui, mais toujours digne d'être rappelé, Hippolyte Castille (*Portraits historiques et politiques du dix-neuvième siècle*, Michelet, p. 33) : « Michelet pousse même, il faut le dire, l'attendrissement plus loin, ce nous semble, que ne le comporte la gravité de l'histoire.... Quand, arrivant au meurtre de Mme de Lamballe, il nous montre le cadavre de cette infortunée jeune femme exposé à l'horrible curiosité des meurtriers, je le trouve trop curieux lui-même.... Il s'arrête avec trop de complaisance sur des beautés que la mort doit défendre contre l'admiration elle-même », etc.

On a souvent remarqué aussi les phrases hachées, le style à courte haleine de Michelet [1]. Voici quelques-unes de ces phrases :

1. Le style de Michelet a été décrit et apprécié dans un étrange pathos par Arsène Houssaye (*Histoire du 41e fauteuil de l'Académie française*, p. 270 C. Lévy, 1884) : « ... Universitaire, il a brûlé la grammaire de l'Université pour s'enivrer du vin pur de Saint-Simon, ce grand écrivain sans grammaire. Il ne se retouchait pas, tant il avait peur d'éteindre les flammes de sa phrase. Son style a les bras cassés, mais *que ferait la Vénus de Milo de ses bras* ? Le beau n'est qu'une vision. Les figures de rhétorique *ont leurs mains*, mais que portent elles, sinon des roses fanées? » Etc.

« Charles XII tient fort du satyre, mais (tout au contraire du satyre) sa peau tannée est en dessous riche d'un sang très pur, implacablement virginal (j'entends, des vierges de Tauride). Nulle amitié. Nul amour. Buveur d'eau. Un seul sens, le péril, le meurtre. » (*Histoire de France*, t. XVII, p. 105.)

On dirait de simples notes, rapidement jetées sur le papier.

« Jamais la France ne causa plus et mieux. Il y avait moins d'éloquence et de rhétorique qu'en 89. Rousseau de moins. On n'a rien à citer. L'esprit jaillit spontané, comme il peut. » (*Ibid.*, p. 164.)

« (L'abbé Prévost) Esprit charmant, facile, faconde intarissable, tête chaude et quasi irlandaise. Tout imagination. Il en fut dupe toute sa vie. Ses maîtres, les jésuites, qui l'aimaient fort et qu'il aima toujours, auraient bien voulu le tenir. Il était trop léger. Il se croyait bon gentilhomme... Il servit. Il aima. » Etc. (*Ibid.*, p. 299.)

« Elle règne (la Pompadour). A l'instant, subit enfoncement. Tout baisse. C'est l'avènement désolant de la platitude. On voit avec effroi ce qu'elle était. Voltaire dit : la grisette. C'est trop. » Etc. (*Ibid.*, t. XVIII, p. 292.)

« Son destin (de Vauvenargues) fut cruel. Il ne put pas agir. Il languit à l'armée. Il languit en Provence. Sa famille, pauvre et très serrée, lui refuse toute expansion. Il a des ailes et ne peut voler. Forte épreuve. Eh bien, il se dit : « C'est sur nous « que nous devons travailler.... » Etc. (*Ibid.*, p. 363.)

« Partout bien reçue (Mme Calas). Les portes sont ouvertes à deux battants. Bon accueil du chancelier. Force caresses des Choiseul. » (*Ibid.*, t. XIX, p. 107.)

Etc., etc.

Ces petites phrases, dépourvues souvent même des conditions essentielles de la phrase (sujet, verbe, attribut), ce style haché et télégraphique, forme tout à fait l'opposé des interminables périodes dont nous avons vu des exemples de Léon Cladel et de Brunetière, à propos de « la phrase du chapeau » de l'académicien Patin. (Cf. *Récréations*, p. 84.)

Une « leçon de style », faite, en 1834, par Michelet, et sténographiée par un élève de l'École des Chartes, a jadis été résumée en ces termes dans *Le Charivari* (article reproduit dans *Le Figaro* du 29 mars 1874) :

« Point de métaphores vulgaires. N'employez les métaphores que quand elles sont neuves.

« Voici ce qui se passe pour la plupart des hommes qui écrivent : Ils commencent par la *déclamation* ; — le deuxième

âge du style d'un homme, c'est la *subtilité* ; — puis nous arrivons à la *plénitude*, où la pensée est derrière l'image, pure et lente, car l'image elle-même est belle et juste.

« Enfin, quand on est un de ces hommes rares, comme il y en a cinq ou six dans l'histoire du monde, on en vient à la *simplicité*, la *simplicité* dans la *force*.

« Nous vivons dans une époque d'improvisation.

« Quand on ne peut plus marcher, on court.

« Toutefois, il faut trois opérations pour le style : Rechercher les idées ; — les coordonner ; — les écrire. »

Michelet — c'est sa veuve qui nous l'apprend — avait pour mot de prédilection la locution : *dans la plénitude du cœur*. « .... Un journal enfin (un mémorandum) écrit, comme celui-ci, *dans la plénitude du cœur* (mot favori de Michelet).... » (*Mon Journal*, Préface, p. XX ; Marpon et Flammarion, 1888.) Il avait aussi pour termes familiers, au dire de M. Élémir Bourges, les substantifs *harmonie* et *lumière*[1].

Dans une lettre à son frère d'armes Michelet, Edgar QUINET (1803-1875) ajoute ce petit *post-scriptum* : « Ma femme veut que je vous dise que je viens d'écrire d'une haleine quinze cents vers. » (*Lettres d'exil*, t. I, p. 23 ; lettre datée du 23 novembre 1852.)

Quinze cents vers d'affilée, d'une haleine ! Aussi ces vers ne valent probablement que ce qu'ils ont coûté.

Le Temps ne garde pas ce qu'on a fait sans lui.

Ailleurs (*Ibid.*, p. 302, lettre à Michelet, 27 mars 1857), Quinet raconte qu'à ses débuts il ne se doutait pas « qu'il fût nécessaire d'être clair » en écrivant. Et plus tard, presque toujours, presque partout, il ne s'en est guère douté davantage, il est resté brumeux toute sa vie.

Edgar *qui naît* Quinet m'égare et m'enquiquine,

a dit, très irrévérencieusement mais assez justement, Ernest La Jeunesse. (*Nos loisirs*, 30 mai 1909, p. 695.)

1. Voici la phrase de M. Élémir Bourges, qu'on peut rapprocher de ce que nous avons dit précédemment, en plusieurs endroits, à propos des « locutions favorites », notamment au sujet de l'adjectif « sensible » (*Récréations*, p. 65) : « Il n'est pas d'écrivain au monde qui n'ait ses vocables favoris. Michelet dit : « harmonie » et « lumière ». Le verbe « amalgamer » se trouve plus de trois cents fois dans *L'Homme qui rit* ; Charles Baudelaire a son « dictame » ; M. de Banville sa « grande lyre ». (Le journal *Le Parlement*, 30 juillet 1883.)

C'est sans raison, et au mépris de La Fontaine et d'autres, qu'Edgar Quinet « revendique d'avoir eu l'audace de faire parler, *le premier* en France, des objets prétendus inanimés : les fleuves, les sources, les montagnes, comme de véritables personnes, dans une langue d'imagination. » (?) (*Lettres d'exil*, t. I, p. 395.)

Détachons encore des *Lettres* d'Edgar Quinet (t. I, p. 368, et t. III, p. 154) ce renseignement : « Je suis la première personne en France qui ait porté le prénom d'Edgar. Après moi est venu Edgar Ney. La maréchale lui a donné mon nom, par suite de l'amitié qui la liait à ma tante... Edgar (Edgarus) s'écrit sans *d* à la fin, quoi qu'en dise un opéra italien... »

Malgré les brumes de sa pensée et de son style, Edgar Quinet nous offre fréquemment de belles et hautes pensées ; celles-ci, par exemple :

« Je tâche de tirer de mes facultés telles quelles tout ce qu'il est possible d'en tirer, après quoi ma conscience est tranquille. Je ne me pardonnerais pas de livrer au public une page qu'il me fût possible de faire mieux. » (*Lettres d'exil*, t. I, p. 276-277.)

« Je me suis accoutumé à ne rien attendre ni des choses ni hommes. » (*Ibid.*, t. III, p. 236.)

*
* *

« Il faut plus de génie pour être batelier du Rhône que pour faire *Les Orientales*, » prétend PROUDHON (1809-1865), qui affirme ailleurs que « les femmes en Égypte se prostituaient publiquement aux crocodiles ». (Cf. Gustave FLAUBERT, dans Guy DE MAUPASSANT, *Étude sur Gustave Flaubert*, en tête des *Lettres de Gustave Flaubert à George Sand*, p. XXXIX et XXXIII.)

Dans son admirable *Correspondance* [1], Proudhon proteste,

1. « Je suis persuadé que, dans l'avenir, la correspondance de Proudhon sera son œuvre capitale, vivante », etc. (SAINTE-BEUVE, *P.-J. Proudhon*, p. 274.) — Michelet, dans un paragraphe de son volume *La Femme* (p. 271 ; Hachette, 1860), a très bien apprécié Proudhon : « notre grand discuteur, cet homme de bras fort et terrible, qui, secouant le pour et le contre, fait partout jaillir l'étincelle ». « Proudhon... l'un des plus remarquables écrivains qui aient illustré la France depuis soixante ans... un des génies les plus originaux que la France ait produits. » (Hippolyte CASTILLE, *Portraits historiques au dix-neuvième siècle*, P.-J. Proudhon, p. 8 et 41.) « Le vingtième siècle ne s'écoulera pas sans reconnaître que Proudhon est, avec Renan et Michelet, l'un des plus grands prosateurs et des plus profonds penseurs de la France. » (Jules LEVALLOIS, *De la Restauration à nos jours*, chap. V, p. 669.) « ... Le plus profond penseur et le plus grand écrivain de notre époque : nous avons nommé P.-J. Proudhon. » (LAROUSSE, *Grand Dictionnaire*, art. Correcteur, t. V, p. 181, col. 3.)

en ces termes indignés, contre le titre d'*homme de lettres*, qu'un de ses correspondants s'obstinait à lui donner : « Vous persistez à me déshonorer du titre d'homme de lettres... *Homme de lettres* est égal à *chevalier d'industrie*, sachez-le bien. Je connais encore de pauvres diables, manœuvres au service de la librairie, longues barbes et cheveux mal peignés, qui se pavanent aussi du nom d'hommes de lettres : j'aurais, par la misère, plus de rapport avec ceux-ci qu'avec les autres. Mais vous sentez que personne ne serait flatté de s'entendre appeler *gueux glorieux* ou *mendiant sublime*. Un imbécile m'a écrit avec cette suscription : *Monsieur Proudhon, pensionnaire Suard* [1], comme on dirait le *grand pensionnaire de Hollande*. S'il vous faut absolument un titre à mon nom, mettez, si vous voulez : *typographe* ou *correcteur*. Je n'ai jamais été que cela, je le suis encore, et ce sera toujours ma vraie profession, du moins honorifique. » (P.-J. PROUDHON, *Correspondance*, t. I, p. 149, lettre à M. Maurice, 18 août 1839.)

A propos de cette qualité d'*homme de lettres*, de plus en plus prodiguée, Paul de Kock émet les réflexions suivantes, dans un de ses joyeux récits (*Ce Monsieur*, chap. V, p. 14 ; Rouff, s. d.) : « ... C'était un soi-disant homme de lettres ; on a tellement profané ce titre depuis quelque temps qu'il ne signifie plus rien. Autrefois, pour oser se dire homme de lettres, il fallait avoir fait, non pas un, mais plusieurs ouvrages.... Aujourd'hui, nous avons des auteurs dont le bagage dramatique se borne à un tiers, à un quart de vaudeville ; des hommes de lettres qui ont fait un feuilleton dont ils ont pris le sujet dans un roman ; d'autres qui n'ont fait qu'un livre dont l'épicier a converti les feuilles en cornets. A la vérité, ils se sont fait ou se sont fait faire, dans les journaux, de longs articles où l'on a dit que le succès de leur ouvrage allait faire époque », etc.

Remarquons, avant de quitter Proudhon, qu'une des locutions les plus fréquemment employées par cet infatigable dialecticien, c'est « en dernière analyse ». « Le gouvernement, quel qu'il soit,... se réduit, *en dernière analyse*, à un système d'assurance.... » (*Manuel du spéculateur à la Bourse*, p. 136, Garnier, 1857.) « ... C'est à cette cause qu'il faut rapporter, *en dernière analyse*, et la lâcheté bourgeoise et l'imbécillité populaire.... » (*De la Justice dans la Révolution*, t. IV, p. 256; Bruxelles, Lacroix, 1869.) « L'homme ne reconnaît, *en dernière analyse*, d'autre loi

1. En 1838, Proudhon était devenu titulaire de la pension Suard, consistant en une rente — la rente annuelle — de quinze cents francs, léguée à l'Académie de Besançon par Mme Suard, veuve de l'académicien.

que.... » (*De la Justice dans la Révolution*, t. IV, p. 265.) « Félicité de la Justice, malheur du crime, tel est, *en dernière analyse*, le plus clair et le plus net des biens.... » (*Ibid.*, t. IV, p. 278.) «... si bien qu'*en dernière analyse*, pendant qu'on poursuit.... » (*Les Majorats littéraires*, p. 118, Librairie internationale, 1868.) Etc., etc.

***

De jeunes enfants, sous la Convention, viennent exposer à la Commune les bons principes qui les animent, et la Commune leur vote à chacun *un bonnet rouge* « pour leur inspirer la ferme résolution de le tremper dans le sang des despotes, pour lui rendre sa première couleur, si jamais elle venait à s'altérer », nous apprend l'historien ultra-réactionnaire, CHARLES D'HÉRICAULT (1823-1899), dans son ouvrage *La France révolutionnaire* (p. 366; Perrin, 1889).

Malheureusement Charles d'Héricault, dans ce livre du moins, n'indique jamais les sources où il puise, ne prouve jamais l'authenticité de ses dires, ainsi que lui-même nous en fait d'ailleurs l'aveu (Cf. *ibid.*, p. 756), en sorte qu'avec lui on n'est sûr de rien, on se demande à tout instant s'il plaisante, invente ou dit vrai.

D'après lui, des magistrats, toujours du temps de la Révolution, ont des phrases de ce genre : « Nous sommes restés sur les lieux pendant dix à douze jours, tenant sans cesse d'une main le télescope le plus sûr, écartant de l'autre les prestiges de la prévention et des conjectures. » (*Ibid.*, p. 394.)

La Révolution vénérait tellement les vieillards qu'elle avait institué la Fête de la Vieillesse, et défendu à tout vieillard, tant elle le trouvait « auguste », « de porter perruque, parce que ce serait déshonorer ses cheveux blancs ». (*Ibid.*, p. 408 et 622.)

Lors de l'arrivée à Boulogne-sur-Mer du conventionnel Joseph Le Bon, la liste des « suspects » de la ville lui fut remise par un jeune perruquier gascon, et, parmi les personnes que Le Bon fit incarcérer aussitôt, se trouvait une Anglaise, lady Montaigue, qui répétait sans relâche avec larmes, soupirs et sanglots : « Ah ! ma chère ; c'est lui, c'est le *perroquet*, qui est cause de notre malheur ! » Ce *perroquet*, pour *perruquier*, faisait l'amusement et la joie de tous les autres détenus, si grandes que fussent leurs inquiétudes et leurs transes. (*Ibid.*, p. 436.)

A plusieurs reprises, Charles d'Héricault parle des goûts anthropophagiques, des appétits de chair humaine, qui, selon lui, régnaient alors de toutes parts en France, mais, encore une fois, sans jamais préciser ses sources et références : « Au 6 oc-

tobre, c'est la femme révolutionnaire qui mange du garde du corps ; au 10 août, c'est l'homme révolutionnaire qui mange du Suisse. L'un et l'autre s'unissent pour des festins moins solennels, et je ne citerai que cette lettre, écrite d'Orléans, par un volontaire parisien, le 30 août 1792 (Où se trouve l'original de cette lettre? De qui la tient-il?) : « Les prisonniers sont gras, « j'espère vous en porter une cuisse pour la manger en fricassée de « poulet. » A qui ce jeune et vertueux républicain promet-il ce succulent festin? A sa mère. Ce volontaire, fut-il un fou, un fanfaron, un plaisant aimable? Des enquêtes officielles nous montrent les reliefs de ce festin de la famille révolutionnaire, en Normandie comme en Provence. » (*La France révolutionnaire*, p. 482.)

Et plus loin (p. 614) : « ...La Révolution a poussé les femmes aussi bien que les hommes à l'anthropophagie. Quand le bon patriote normand Hébert s'en va arroser d'une chopine de cidre un morceau du major de Belzunce qu'il a fait griller, la sage-femme Sosson est prête à lui tenir compagnie. Elle en fait mariner quelque autre morceau dans un bocal. »

Page 529, Fréron nous déclare qu'étant en mission à Toulon, il n'a trouvé « d'honnêtes gens que les forçats ». Mais, page 582, c'est Barras, le collègue de Fréron, qui nous fait cette même déclaration : « De Toulon, Barras écrivait qu'il n'y avait trouvé d'honnêtes gens que les galériens, et qu'il allait raser la ville. » Si les deux conventionnels ont eu le même avis et fait la même originale découverte, — ce qui est possible, après tout, — il eût été bon de nous en prévenir.

Un autre conventionnel du nom de Guffroy, qui avait fondé un journal intitulé par anagramme et singulièrement *Rougyff*, estimait que la France est bien trop peuplée, qu'elle aurait assez « de cinq millions d'habitants », au lieu de vingt-cinq, et que, par conséquent, on pourrait, sans hésitation, en faire disparaître, en massacrer vingt millions. « Donc, la guillotine en permanence ! » Il n'est pas étonnant qu'avec de telles idées, ce fou ait laissé le souvenir du plus sanguinaire et abominable personnage. (Cf. Id., *ibid.*, p. 588, 682, 706.)

On décide de débaptiser une forêt, une avenue, un beau site, et l'on hésite entre ces noms : *Bois-libre*, les *Délices des Montagnards*, la *Forêt de l'Indépendance*, l'*Avenue de Brutus* ou le *Point-de-vue des Sans-Culottes*, — ce dernier « est à encadrer », ajoute avec raison Charles d'Héricault. (*Ibid.*, p. 618.)

« Si ma tête était coupable de tiédeur, je la couperais et viendrais la déposer de ma propre main sur l'autel de la patrie ! » proclamait, toujours au dire de Charles d'Héricault (*Ibid.*,

p. 638), un enthousiaste patriote de quatre-vingt-treize.

« Il (un autre sans-culotte) ne sait pas signer, mais sa parole tiendra lieu de légalisation, car il ne veut pas avilir son patriotisme *en faisant une croix* », lit-on dans le même ouvrage. (Page 637.)

Un autre (*Ibid.*, même page) s'écrie : « Citoyens, je jure de ne plus jamais barrer mes *t*, parce que cette barre forme une croix ».

En 1793, on affiche une pièce de théâtre intitulée *Jean Sans Terre*. Les patriotes s'imaginent qu'il s'agit là d'une satire dirigée contre le général républicain *Santerre*, et ils s'empressent de déchirer les affiches. (Cf. ID., *ibid.*, p. 645.)

A cette même époque, dans les théâtres, la qualification de pères *nobles*, emploi de comédie, « étant considérée comme séditieuse, on donna, pendant un certain temps, à cet emploi, celle de pères *sérieux*, qui, d'ailleurs, ajoute M. Arthur Pougin, dans son *Dictionnaire du Théâtre* (p. 593), était parfaitement acceptable ».

A propos du conventionnel et concussionnaire Barras, que nous citions tout à l'heure, HIPPOLYTE CASTILLE (1820-1886), dans son *Histoire de la Révolution française* (t. IV, p. 224), nous apprend que Barras avait comme associés, dans les fournitures des armées, trois personnages bien nommés : d'abord son beau-frère *Rapinat*, puis un secrétaire et un adjoint du nom, l'un de *Forfait*, l'autre de *Grugeon*, vocables de favorable augure, et qui, tous les trois, ont ponctuellement tenu ce qu'ils promettaient.

Une amusante métaphore du même historien : « Le pouvoir (le gouvernement) avait mis le feu *sous le ventre* de l'opinion publique ». (Hippolyte CASTILLE, *Histoire de la seconde République française*, t. I, p. 114.)

« Excitée par trois jours de combats, par la vue du sang et *par l'usage du tabac* et de l'eau-de-vie, à laquelle elle mêlait de la poudre, la garde mobile avait perdu tout sentiment d'humanité » (dans les journées de juin 1848), écrit plus loin Hippolyte Castille (*Ibid.*, t. III, p. 192.) L'usage du tabac enlevant tout sentiment d'humanité?

Et, pour terminer, ce plaisant concetti attribué au caustique Armand Marrast, lors de la constitution d'un ministère, toujours en 1848 : « Bastide est étranger aux affaires, plaçons-le aux Affaires étrangères ! » (ID., *ibid.*, t. II, p. 261-262.)

***

Voici quelques autres singularités ou cocasseries, empruntées à d'autres historiens, politiciens, économistes, orateurs, etc. :

On sait que les généraux Kléber et Desaix moururent tous les deux le même jour, le 14 juin 1800, l'un assassiné en Égypte, l'autre tué à Marengo, dans une charge qui décida de la victoire. Rendant compte de cette double mort, un historien, dont je regrette de ne pas savoir le nom, conclut par cette remarque géniale : « Ces deux héros ont *probablement* ignoré l'un et l'autre cette singulière coïncidence. » (Cf. *Le Radical*, 27 juin 1884.)

Après les Cent Jours, à l'époque de la Chambre « introuvable », lorsqu'il fut question de substituer à la guillotine révolutionnaire les châtiments d'autrefois, de rétablir la pendaison, la roue et l'écartèlement, une vieille duchesse, croyant cette proposition déjà votée, se jeta tout émue dans les bras du chancelier, en s'écriant : « Quel bonheur ! On va nous rendre nos anciens supplices ! » (Jules LEVALLOIS, *De la Restauration à nos jours*, p. 135 et 692.)

Ce qui rappelle ce médecin enchanté et ravi qu'on ait « retrouvé la lèpre ». (Cf. ci-dessus, p. 19.)

« Un *courageux* citoyen, M. *Froussard*, précédait la colonne d'insurgés... », lit-on dans l'*Histoire de dix ans* de Louis Blanc (t. I, p. 267 ; Germer Baillière, 1877). Singulier nom, et qui n'est guère de circonstance pour « un courageux citoyen ».

Dans l'*Histoire populaire de Compiègne* par E. BENANT (XIXe siècle) (Cf. *Le Soleil*, 14 mars 1891), on trouve ce paragraphe:

« *Compiègne pendant l'invasion de 1815.* — Le canon de Waterloo s'était entendu de Compiègne, qui *revit* dans ses murs les ennemis *qui n'avaient pu y entrer* quinze mois auparavant. »

Dans son *Historique de la ville de Bar-le-Duc*, où les perles abondent, l'auteur, BELLOT-HERMENT (1785-1867), qui, en raison desdites perles, jouit d'une grande vogue dans la contrée, parle (p. 383) de la construction du pont de la gare, destiné à « abréger le trajet de la ville au chemin de fer *et réciproquement* ».

Une croix, chez lui, ne s'appelle pas une croix, ce qui serait trop simple et bien trop vulgaire, mais « le signe cruciforme ». (*Ibid.*, p. 317.)

L'évêque de Toul ayant sanctionné une pieuse fondation en l'honneur de saint Pierre, et le pape ayant daigné approuver

et solenniser ladite fondation, « saint Pierre..., nous révèle et déclare l'amusant historien (*Ouvrage cité*, p. 342), dut tressaillir d'une grande joie à la nouvelle de cette multiple adjonction ».

« Le budget est un *livre* qui *pétrit* les *larmes* et les *sueurs* du peuple pour en tirer de l'or », écrit le vicomte DE CORMENIN (1788-1868) dans l'*Almanach populaire pour 1840*. (Cf. Alphonse KARR, *Les Guêpes*, décembre 1839, t. I, p. 40.)

« C'est *proscrire* les véritables *bases* du *lien* social... » n'a pas craint de prétendre l'illustre orateur BERRYER (1790-1868). (Cf. ID., *ibid.*)

A propos de Berryer, rappelons cette prédiction que lui adressa un jour le roi Charles X : « Jeune homme, vous arriverez ; *vous avez la parole en main.* » (*Revue des Deux Mondes*, 1er août 1897 ; dans la *Revue universelle Larousse*, 1903, p. 136.)

Et cette brève mais suggestive silhouette de la propriété, tracée par le célèbre jurisconsulte TROPLONG (1795-1869) ; « phrase monumentale », ajoute, en la citant, Édouard Drumont (*La Fin d'un monde*, p. 118) : « Au milieu de tant d'institutions qui tombent de vieillesse, la propriété reste *debout*, *assise* sur la justice et forte par le droit ».

Et cette drolatique expression du spirituel HENRI HEINE (1797-1856) : « Beaucoup d'anciens soldats portaient un crêpe. Une vieille jambe de bois *me tendit la main* en disant.... » (Cf. le journal *La Journée*, 14 janvier 1903.)

Dans une des lettres de sa *Correspondance* (lettre à Alexandre Dumas, 2 août 1855 ; *Correspondance inédite*, 3e série, p. 419 ; M. Lévy, 1877), Henri Heine conte cette historiette : « ... Le mot *dicter* me rappelle, dans ce moment, l'imbécile Bavarois qui était mon domestique à Munich. Il avait remarqué que souvent, pendant des journées entières, j'étais occupé à dicter, et, lorsqu'un de ses dignes compatriotes lui demandait quel était mon état, il répondait : « Mon maître est *dictateur* ! »

Dans une lettre du maréchal DE SAINT-ARNAUD (1798-1854), écrite en avril 1854, relative à l'expédition de Crimée et à l'embarquement des troupes à Marseille, on trouve cette facétie : « Il n'y a de charbon nulle part, et Ducos (le ministre de la Marine) ordonne de chauffer (les navires) *avec le patriotisme des marins* ». (Cf. SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. XIII, p. 442.)

D'un autre chef d'armée, le général TROCHU (1815-1896), dans ses *Mémoires* (Cf. *Le Figaro*, 11 janvier 1915) : « ... Frappé d'une balle, qui, pénétrant dans la poitrine, traversait le poumon et sortait par le dos, cet officier a survécu à cette *mortelle* blessure. »

« Sitôt qu'un Français a passé la frontière, il entre *sur le territoire étranger* », estime, de son côté, Léonor HAVIN (1799-1868), l'ancien directeur du *Siècle*. (Cf. Gustave FLAUBERT, dans Guy DE MAUPASSANT, *ouvrage cité*, p. XLIII.)

Absolument comme cet avocat, que nous verrons plus loin, à propos de « l'Éloquence du Palais » (p. 97) s'aventurer jusqu'à prétendre que lorsqu'on place un homme dans la solitude, on l'isole.

Et le prince Louis-Napoléon — NAPOLÉON III (1808-1873) — nous faisant part de cette stupéfiante découverte : « La richesse d'un pays dépend de la prospérité générale » (Cf. Gustave FLAUBERT, dans Guy DE MAUPASSANT, *ibid.*, p. XXXIII), qui nous rappelle la calinotade ou janoterie du philosophe DAMIRON (1794-1862 ; *Cours de philosophie*, t. II, p. 35) : « Nul doute que les hommes extraordinaires, en quelque genre que ce soit, ne doivent une partie de leurs succès aux qualités supérieures dont leur organisation est douée ». (Cf. Gustave FLAUBERT, dans Guy DE MAUPASSANT, *ibid.*, p. XLIII.)

Mais une des plus singulières phrases sorties de la plume d'un écrivain politique est certainement la définition, maintes fois citée, de l'*impôt du timbre* par ACHILLE JUBINAL (1810-1875) : « Le timbre est un impôt malfaisant, malfaisant pour tout le monde, pour le consommateur comme pour le gouvernement ; c'est un *impôt-chat*, un *impôt-tigre*, qui joue, non pour le faire prospérer, mais pour le tourmenter avant de l'*égorger avec son propre élément*, et qui, tout à coup, à l'instant où l'on y pense le moins, *saute* sur le contribuable, comme le More de Venise sur Desdemona, et l'*étouffe* avec colère, non pas sous la pression d'un oreiller, mais sous les coups de son lourd tampon. » (Cf. POITEVIN, *La Grammaire, les Écrivains et les Typographes modernes*, p. 242.)

VI

DOUDAN. Ses délicates observations et ingénieuses remarques. — L'ornithologiste TOUSSENEL, un maître écrivain. *La Maison rustique* et ses plaisantes naïvetés. « Le regard, c'est l'homme. » Une terre civilisée. — CHARLES DIGUET. Ses lapsus.

Le bibliographe NAMUR, plagiaire. *Indiana*, recueil d'*anas*.

SAINTE-BEUVE. Sa devise « Le vrai seul ». Ses fréquentes réticences. Citations d'Horace. Locution favorite de Sainte-Beuve. Une irrévérencieuse coquille.

JULES JANIN. Ses étourderies. L'horreur de l'exactitude. Pour ne pas se laisser influencer. Sa manie des citations latines et ses erreurs de traduction. « Tâchons d'avoir un bel enterrement ! »

GUSTAVE PLANCHE. Ses nombreuses phrases toutes faites. Son portrait par Sainte-Beuve.

LOUIS VEUILLOT. Apologie de l'ignorance et de la malpropreté. Incorrections de langage. Substantifs terminés en *eur* ou *ateur* : décourageur, adorateur, etc.

Que de délicates et profondes observations, d'ingénieuses et jolies pensées, de plaisantes anecdotes aussi, il y aurait à glaner dans les *Lettres* du fin lettré XIMÉNÈS DOUDAN (1800-1872), qui fut, durant de longues années, précepteur, puis secrétaire, dans la famille du duc de Broglie !

« Quand un homme a peu de talent et la rage de faire parler de lui, il est capable de tout. » (DOUDAN, *Lettres*, t. I, p. XXVI ; C. Lévy, 1879 ; in-18.)

« Le philosophe Kant déjeunait toujours tout seul, et un de ses amis étant venu lui demander à déjeuner, le pauvre Kant, qui n'avait pas été à pareille fête depuis cinquante ans, le pria de se mettre derrière lui pour manger, vu qu'il n'était accoutumé à voir personne à l'heure qu'il était de la matinée. » (*Ibid.*, t. II, p. 26.)

« Une actrice connue disait qu'elle entendait, dans la conduite de sa vie, prendre *le plaisir pour moyen*, et *le repentir pour but*. » (*Ibid.*, t. III, p. 173.)

« ...Ce jardinier d'une grande maison qui répondait à un visiteur qui demandait s'il y avait des rossignols aux environs : « Oh ! monsieur, sans doute, il y en a ; ils ne font que *beugler* « toutes les nuits. » (*Ibid.*, t. IV, p. 155.)

Le génial ornithologiste et ardent fouriériste TOUSSENEL

(1803-1885), maître écrivain, si original, si fécond en lumineux aperçus, a souvent de surprenantes réflexions :

« Qu'est-ce qu'un acteur auprès d'une actrice? Rien ou fort peu de chose. Dieu, en faisant la poitrine plate à l'homme, lui a *évidemment* interdit les plus beaux mouvements oratoires. » (*Le Monde des Oiseaux*, Ornithologie passionnelle, p. 26 ; Librairie phalanstérienne, 1853.)

« La nation anglaise et la russe, les deux nations les plus puissantes du globe, sont précisément celles où l'homme fait le plus d'efforts pour ressembler à la femme : l'Anglais *en se rasant sans cesse*, le Russe *en se bombant la poitrine* ! » (*Ibid.*, p. 130.)

« Il arrive quelquefois que le renard pris au piège s'ampute courageusement la patte prisonnière et se sauve sur les trois qui lui restent. *La Maison rustique* veut que, pour éviter ce désagrément, on attache le traquenard à une pierre que le renard puisse traîner après lui jusqu'à une certaine distance, attendu que cette opération *l'amuse*, dit le livre naïf.... Cette naïveté rappelle ce précepte célèbre du *Cuisinier français* : la truite *aime* à être mangée vive, le brochet *préfère* attendre. » (A. Toussenel, *L'Esprit des bêtes*, p. 279 ; Hetzel, s. d.)

C'est encore *La Maison rustique* (t. II, p. 538, col. 2 ; dans le journal *La Nation*, 5 juillet 1912) qui dit que « le veau est assez difficile à conduire à l'échaudoir, car il est capricieux et *peu intelligent* ».

Toussenel, qui a si justement dit, — comme pendant à l'aphorisme de Buffon (voir ci-dessus p. 32) : « Le style est l'homme même », — « Le regard, c'est l'homme » (*L'Esprit des bêtes*, p. 75 ; Dentu, 1862), raconte qu' « un voyageur européen, abordant sur une plage inconnue et apercevant une potence, tombe à genoux pour remercier le ciel d'avoir conduit ses pas sur une terre *civilisée* ». (*Ibid.*, p. 414.)

Un autre auteur cynégétique, Charles Diguet (1836-1909), disciple non de Fourier, certes, mais du charmant et savant Toussenel, a commis parfois de singuliers lapsus.

« Le grèbe, nous dit-il (*Chasses de mer et de grèves*, p. 97), est un animal à la prise duquel les chasseurs attachent une grande importance... *Dépourvu de longues ailes, il n'aime pas à s'en servir* ; aussi, lorsqu'il nous aperçoit, se dérobe-t-il en plongeant. »

Et un peu plus loin (p. 100) : « Le grand pingouin, qui semble presque toujours assis *sur ses pattes de derrière*.... » Comment

ferait-il, l'infortuné bipède, pour s'asseoir sur ses pattes de devant?

***

Le bibliographe belge JEAN-PIE NAMUR (1804-1852) était coutumier des plus cyniques plagiats.

« Un des plus déhontés plagiaires de M. Gabriel Peignot, c'est, sans conteste, M. Namur, docteur en philosophie et en lettres, et bibliothécaire à l'Université de Louvain, qui, sous le titre de *Manuel du bibliothécaire*, a publié un livre qui offre une particularité peut-être unique jusqu'à ce jour : c'est que rien n'appartient à l'auteur dont il porte le nom ; le titre même n'est pas de M. Namur, il l'a trouvé page IX du Discours préliminaire du *Dictionnaire raisonné de bibliologie* de M. Peignot, où on lit que cet ouvrage devait paraître sous le titre de *Manuel du bibliothécaire.* » Etc. (QUÉRARD, *La France littéraire*, art. Peignot, t. VII, p. 18 ; — cf. aussi mon ouvrage *Le Livre*, t. V, p. 90, note 1, et p. 262, note 4.)

Namur a commis un jour une singulière confusion. Dans sa bibliographie des *anas* publiée à Bruxelles, en 1839, il a pris le célèbre roman de George Sand, *Indiana*, pour un recueil d'*anas*... d'anas des Indes. (Cf. *Maranzakiniana*, p. 23-24 ; Jouaust, 1875.)

***

Parlant de Casimir Delavigne, de ses pièces de théâtre, et aussi de la santé délicate et frêle de ce poète, SAINTE-BEUVE (1804-1869) prétend qu' « il n'avait pas trop *de tout son souffle* pour des compositions *d'aussi longue haleine* ». (*Portraits contemporains*, t. V, p. 180 ; C. Lévy, 1882.)

Il écrit, dans le Discours préliminaire de son admirable *Port-Royal* (t. I, p. 23 ; Hachette, 1878) : « Nous serons moins gêné aussi pour convenir de quelques points d'excès dans les restrictions, de quelques violences et duretés humaines mêlées à ces cœurs d'ailleurs tout circoncis. » Des *cœurs tout circoncis*?

Et dans ses *Nouveaux Lundis* (t. I, p. 191, article sur la Correspondance de Béranger) : « Une des pensées *les plus fausses* de M. de Bonald, qui en a eu quelquefois de *plus vraies*, c'est que.... »

On sait que Sainte-Beuve, ce grand critique, le premier de nos historiens littéraires, avait pour règle et principe : « *Le vrai, le vrai seul* ».

« Si j'avais une devise, ce serai le *vrai*, le *vrai* seul. Et que le

beau et le bien s'en tirent ensuite comme ils pourront ! » (*Correspondance*, t. II, p. 41 ; lettre à M. Duruy, 9 décembre 1865.)

« Chercher le vrai, le vrai seul, s'y tenir sans le forcer, sans l'exagérer, sans y ajouter.... » (*Nouveaux Lundis*, t. IX, p. 105.)

« J'ai le malheur de croire que la pruderie est une chose funeste en littérature, et que, jusqu'à l'obscénité exclusivement, l'art consacre et purifie tout ce qu'il touche. » (*Tableau de la poésie française au seizième siècle*, Préface de juin 1828, p. 4 ; Charpentier, 1869.)

Malgré ces sages et solennelles déclarations, Sainte-Beuve n'ose très souvent pas dire la vérité, la simple vérité, et pousse, au delà de tout besoin et de toute limite, l'amour des réticences, la manie des sous-entendus et des précautions oratoires. C'était là sans doute une des conditicns de son talent, de sa fine, profonde et pénétrante analyse.

Ainsi, par un de ces scrupules, il n'ose pas écrire le nom d'une de nos anciennes rues parisiennes, le nom de la rue Trousse-Vache, « rue que notre parler délicat ne permet plus de nommer ». (*Portraits contemporains*, t. III, p. 121, note 1, article sur Eugène Scribe.)

Il regrette qu'on ait intégralement et textuellement publié, — en d'autres termes, qu'on n'ait pas écourté, édulcoré et falsifié — les *Mémoires* de Mme Roland et les *Lettres* de Mirabeau à Sophie : « Je concevrais qu'un art délicat, *sans le dire*, eût altéré, omis, et quelque peu arrangé cette fin des choses. » (*Portraits contemporains*, t. II, p. 291 ; — cf. aussi *Nouveaux Lundis*, t. VIII, p. 201.)

Il écrira, sans le nommer, « un des plus harmonieux et grands poètes que nous ayons ne nous offre-t-il pas la singularité d'être volontiers un des plus négligents écrivains, un des moins laborieux à ses vers comme à sa prose ». (*Portraits de femmes*, Mme de Staël, p. 100.) Nous présumons bien qu'il s'agit de Lamartine, mais pourquoi nous laisser dans l'indécision?

« Quant à Mme de Vernon (personnage du roman *Delphine* de Mme de Staël), le caractère le mieux tracé du livre, d'après Chénier et tous les critiques, on s'avisa d'y découvrir un portrait, retourné et déguisé en femme, du plus fameux de nos politiques, de celui que Mme de Staël avait fait rayer le premier de la liste des émigrés.... » (*Ibid.*, p. 130.) Pourquoi ne pas le désigner nettement ce « plus fameux de nos politiques », et ne pas écrire le nom de Talleyrand?

« ...La beauté célèbre tout à l'heure désignée par Mme de

Genlis sous le nom d'Athénaïs.... » (*Portraits de femmes*, p. 146.) Quel est le vrai nom de cette Athénaïs?

« Mme Roland, dans une lettre à Brissot... s'échappe à qualifier le vertueux général (La Fayette) du même terme dont Voltaire irrité n'a pas craint de qualifier Rousseau. » (*Ibid.*, Mme Roland, p. 177.) Il nous est permis de ne pas nous le rappeler ou de l'ignorer, ce terme : dites-nous-le donc!

« ...Les auteurs d'une *Histoire de la Révolution*... auteurs consciencieux et savants, mais systématiques.... » (*Ibid.*, p. 181.) Leurs noms, s'il vous plaît? Plus tard, dans un autre article sur Mme Roland, dans le tome VIII des *Nouveaux Lundis* (p. 191), Sainte-Beuve les a nommés, ces auteurs, qui ne sont autres que Buchez et Roux, auteur de l'*Histoire parlementaire de la Révolution française.*

« ...Un autre article... lancé contre un des nombreux fléaux dont la littérature du jour est infestée. » (*Portraits de femmes*, p. 358, note 1.) Quel fléau?

« Ne voulant pas imiter un estimable et du reste excellent biographe, qui, dans la *Vie de Fénelon*, est pour Fénelon contre Bossuet, et qui, dans la *Vie de Bossuet*, passe à celui-ci contre Fénelon.... » (*Portraits littéraires*, M. de Fontanes, t. II, p. 254.) Quel est ce biographe « estimable et excellent »? Il s'agit, affirme-t-on, et tel est mon sentiment, du cardinal de Bausset, auteur d'une *Vie de Fénelon* et d'une *Vie de Bossuet* ; mais à quoi bon toutes ces cachotteries et ces devinettes?

« M. de Bonald n'aimait pas les Grecs, a dit quelqu'un, et les Grecs le lui ont bien rendu : il manque d'atticisme. (*Causeries du Lundi*, t. IV, p. 435.) Quel est ce quelqu'un ?

Et de qui donc ce beau et excellent mot cité par notre grand critique dans une note à la fin de l'Appendice du tome VIII des *Nouveaux Lundis* (p. 497)? « Tant est vrai le mot que m'écrivait l'autre jour dans sa modestie un homme d'un beau nom et d'un vrai mérite, qui vient de donner une bonne édition de l'un des classiques épistolaires du dix-huitième siècle : « Je sens mieux « de jour en jour combien il faut savoir de choses pour parler « de n'importe quoi sans dire une bêtise! » Tout homme vraiment instruit, s'il est sincère, signerait cela », ajoute Sainte-Beuve. Encore un problème, et que je n'ai pu résoudre. Etc.

Peut-être, il est vrai, Sainte-Beuve a-t-il eu parfois des raisons personnelles pour taire certains de ces noms, mais si souvent ! tant que ça !

« O vérité nue, ô vérité vraie, qu'on a donc de peine à vous

trouver et de difficulté à vous dire! » s'est-il un jour écrié lui-même ! (*Nouveaux Lundis*, t. I, p. 254.)

Il est juste d'ajouter qu'avec l'âge Sainte-Beuve se défaisait de plus en plus de cette ultra-prudente et inexplicable réserve et de ces ténébreuses et fâcheuses circonlocutions : les articles de ses derniers livres le prouvent. D'une façon générale, les *Nouveaux Lundis* contiennent moins de faux-fuyants et de réticences que les *Causeries du Lundi*, et celles-ci moins, bien moins que les *Portraits littéraires* et les *Portraits contemporains*.

Les erreurs sont rares dans ces nombreux volumes. Sainte-Beuve, qui avait la haine de l'à-peu-près, vérifiait avec soin tout ce qu'il avançait ou rappelait. Voici cependant un lapsus commis par lui, et qui se trouve dans son *Port-Royal* (livre III, chap. 17; t. III, p. 327, 4e édit.). Il attribue à Horace, à « l'aimable Horace », — dont les citations, selon le joli mot du duc Decazes, rapporté par Paul d'Ivoi (dans *Le Voleur*, 17 novembre 1860, p. 43) « sont comme les grains de raisin de Corinthe dans le baba », — la maxime bien connue, *mens sana in corpore sano*, qui appartient à Juvénal, satire X, vers 356.

La locution favorite de Sainte-Beuve, ainsi que Charles Monselet en a fait jadis la remarque dans le journal *La Vie littéraire* (9 novembre 1876), est *plume en main*. « Je ne suis complètement moi que *plume en main* », avoue d'ailleurs Sainte-Beuve lui-même, dans une lettre au ministre de l'Instruction publique Fortoul (*Nouvelle Correspondance*, p. 133; lettre datée du 6 septembre 1852). Voir des emplois de cette locution dans les *Causeries du lundi* (4e et 3e édition) t. I, p. 105, 387 ; — t. III, p. 3, 124, 136, 152, 159, 392, 405 ; — t. IV, p. 45, 211, 474 ; — t. XII, p. 9, 98, 171, 217, 450 ; — etc., etc.

Ne quittons pas Sainte-Beuve sans signaler une singulière et fort irrévérencieuse coquille qui se trouve dans la dédicace d'un de ses poèmes : « A M. Patin, *Après avoir suivi son cours de poésie latine.* » Au lieu de Patin, l'édition des *Poésies complètes*, publiée par Charpentier en 1890, page 394, donne PANTIN : A M. PANTIN.

***

Tout au rebours de Sainte-Beuve, JULES JANIN (1804-1874), on l'a maintes et maintes fois constaté, ne vérifiait rien, avait comme « l'horreur de l'exactitude ». Toussenel, dans *Les Juifs rois de l'époque* (t. II, p. 16) ; B. Jullien, dans ses *Thèses de critique* (p. 114 et suiv.) ; Nestor Roqueplan, dans *La Vie parisienne* (p. 295 et suiv.) ; le baron Gaston de Flotte, dans ses *Bévues*

parisiennes (2e série, p. 14 et suiv. et *passim*) ; Gustave Flaubert, dans ses notes manuscrites, son « dossier de la bêtise humaine », dont Maupassant a publié des extraits (*Étude sur Gustave Flaubert*, en tête des *Lettres de Gustave Flaubert à George Sand*, p. XXIX) ; Loyson-Bridet, dans ses *Mœurs des Diurnales* (p. 7) ; etc., se sont amusés à relever nombre des « incroyables âneries » de celui qu'on a si étrangement qualifié de « Prince de la critique[1] ».

Sans parler du homard baptisé *cardinal des mers*, Jules Janin fait passer le Rhône à Marseille ; — pour lui, la ville de Smyrne est une île ; — l'océan Atlantique un lac français ; — il confond Cannes (Alpes-Maritimes) avec la ville d'Italie où les Romains furent taillés en pièces par Annibal : « la ville de Cannes doublement célèbre par la victoire remportée par Annibal sur les Romains, et par le débarquement de Bonaparte » ; — il prend Miltiade pour Aristide, et traduit le fameux Γνῶθι σεαυτὸν inscrit au fronton du temple de Delphes, non par « Connais-toi toi-même », *Nosce te ipse*, mais (est-ce possible, est-ce croyable?) par RÉJOUISSEZ-VOUS ! (Cf. le baron Gaston DE FLOTTE, *ouvrage cité*, p. 14) ; — saint Jean Chrysostome, né à Antioche (Asie), devient chez lui « un Bossuet *africain* » ; — il nous montre Charlemagne (742-814) prenant part aux Croisades (1096-1270) ; — il accuse Louis XI, né en 1423, d'avoir persécuté Abélard, né en 1079 ; — il enlève la victoire de Denain au maréchal de Villars pour la donner à Catinat ; — il met dans la bouche du Thomas Diafoirus de Molière (*Journal des Débats*, 11 avril 1850) le vers du Dandin de Racine (*Les Plaideurs*, III, 4) :

N'avez-vous jamais vu donner la question?

Confusion qui provient sans doute de ce que Molière, dans son *Malade imaginaire* (II, 5 ou 6), fait proposer à Angélique, par Thomas Diafoirus, de « venir voir l'un de ces jours, pour vous divertir, la dissection d'une femme... » Ce qui amène cette réflexion de la servante Toinette : « Le divertissement sera

1. Jules Levallois, dans la préface de sa belle étude sur *Sainte-Beuve* (p. III-IV), a très exactement décrit le caractère et le procédé de Jules Janin : « ... Les manques de touche multipliés de M. Janin, s'ils sont impatientants au point de vue de la délicatesse, de la justesse littéraire, sont peu importants au point de vue de la certitude historique.... J'aurai à en relever quelques-uns pour caractériser le genre d'inexactitude familier à *cet esprit sautillant, sémillant, sacrifiant tout à la fleurette, au pompon, à la phrase*, et qui ferait au besoin, lui aussi, gagner à Pompée la bataille de Pharsale, si cela pouvait arrondir et embellir sa période. » C'est tout à fait cela, et l'on ne saurait mieux dire.

agréable ». Aussi agréable que le spectacle offert à Isabelle Chicaneau par le juge Dandin.

En tête d'une édition de La Fontaine publiée en 1829 par Jules Janin, dans un *Essai* consacré par lui au grand fabuliste, on rencontre cette phrase : « Jean de La Fontaine naquit à Château-Thierry, le 8 juillet 1621, *à l'instant même* où Mazarin... descendait au tombeau ». Or, Mazarin est mort quarante ans plus tard, en 1661 : voilà ce que Janin appelle « à l'instant même ». (Cf. LAROUSSE, art. Bévue.)

Dans un volume *Paris et Versailles il y a cent ans* (p. 17; Didot, 1874), il écrit, imperturbablement : « Lebel, sans regarder le roi ni personne, montra, d'un geste *qu'il ne fit pas*, le dressoir sur lequel était étalée la vaisselle. »

Etc., etc., etc.

Janin avait tellement la haine ou le mépris du renseignement et de la précision, qu'il approuve Joseph Fiévée d'avoir parlé de d'Alembert sans l'avoir lu et sans le connaître : c'est ainsi qu'on fait de bons articles : « Je n'ai jamais lu M. d'Alembert (dit en commençant M. Fiévée) ; ce qui était vrai, et ce qui n'a pas empêché M. Fiévée d'être un admirable critique ce jour-là.... Son ignorance le servait bien plus heureusement que toute la science indigeste des dévoreurs de livres et d'histoires. Comme il ne savait rien, il était obligé de tout deviner ; comme il ne voulait rien apprendre, il lui fallait nécessairement tout comprendre ; et voilà comment, en fin de compte, il parlait si bien de d'Alembert et de tout le reste. » (Cf. J. FIÉVÉE, *La Dot de Suzette*, notice de Jules Janin, p. II-III ; Jouaust, 1877.) Quelle suite d'insanités et de niaiseries, et comme c'est bien là parler pour ne rien dire ! N'a-t-on pas raconté que Jules Janin, à la fin de sa vie particulièrement, n'assistait jamais (ou presque jamais) aux représentations des pièces dont il avait à rendre compte : « De cette façon, disait-il, je suis sûr de ne pas me laisser influencer [1] ».

Outre la manie de l'inexactitude, il avait celle des citations latines [2], et, à propos des erreurs et contresens commis par Janin dans sa traduction d'Horace, Jules Claretie conte, dans un de ses articles du *Temps* (23 juin 1911), l'anecdote suivante :

1. Ce mot a été aussi attribué au critique dramatique et directeur de théâtre Auguste Lireux (1810-1870). (Cf. le journal *Le Voleur*, 22 juin 1877, p. 400.)

2. On l'a bien souvent raillé à ce sujet. « La belle affaire, en rendant compte de *Grassot embêté par Ravel*, vaudeville du Palais-Royal, que de poser cette question : *An Ravelus embêtat magis Grassotum quam Grassotus embêtat Ravelum ?* Voilà donc ce que vous avez retiré de vos rapports avec Molière ! » Etc. (Nestor ROQUEPLAN, *La Vie parisienne*, p. 297.)

« C'est à Passy, rue de la Pompe, n° 5, que j'ai vu Jules Janin publiant son *Horace*, et recevant devant moi, tout jeune, le savant M. Dübner, qui lui soulignait implacablement, avec son accent allemand, tous les solécismes de cette traduction :

« — Tenez, *Chanin, engore* ici.... *Exbression* fausse.... Et là... Et là *engore... engore* ! »

« Le pauvre Janin en suait. Moi, débutant, j'étais gêné. A la fin (Dübner parti), le maître charmant, qui me tutoyait, me dit en riant :

« — Moquons-nous de tout ça ! Moque-toi des chercheurs de poux ! Et tâchons d'avoir un bel enterrement ! »

Avoir un bel enterrement, ce fut, paraît-il, la grande ambition, le rêve suprême, de l'étourdi, puéril et frivole Janin. « Son enterrement fut beau, nous apprend Jules Claretie (*Le Temps*, même date). Pourtant il n'y eut point foule autour de l'église de Passy. Janin ne faisait plus le feuilleton » (théâtral).

***

« Peut-être eût-il (Alfred de Vigny) été obligé de *jeter sa voix dans la balance*, au milieu des débats sur la liberté de l'art... », écrit GUSTAVE PLANCHE (1808-1857), dans ses *Portraits littéraires* (t. II, p. 173 ; Werdet, 1836).

Gustave Planche était renommé pour les fréquents lieux communs qu'il employait, ses phrases toutes faites. « Une fois, à un journal auquel travaillait Planche (*L'Artiste*, je crois), raconte, non certainement sans quelque exagération et plaisanterie, Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. XI, p. 482, Notes et Pensées), on envoya, la veille du numéro, au soir, un article de lui à l'imprimerie ; les imprimeurs dirent qu'ils n'auraient jamais le temps de composer un article si tard ; mais, sitôt qu'ils apprirent que c'était de Planche, ils se ravisèrent en disant que son dernier article, inséré dans le dernier numéro, n'était pas encore *décomposé*, et que, comme M. Planche se répétait sans cesse, il y avait nécessairement déjà un grand nombre des phrases du nouvel article qui étaient toutes composées. Cette remarque des honnêtes typographes, faite sans malice et à laquelle ils devaient une économie de travail, est la critique littéraire la plus sanglante du style de Planche, tout en formules pédantesques et algébriques, et du rabâchage le plus fastidieux : *Nous sommes forcé de convenir.... — Il nous est impossible de ne pas déclarer.... — On ne saurait méconnaître*, — etc. (Voir un quelconque de ses articles.) »

Sainte-Beuve, qui avait beaucoup connu et fréquenté Gustave Planche, a tracé de lui un portrait détaillé très curieux, qui se trouve inclus et comme perdu dans son article sur Horace Vernet (*Nouveaux Lundis*, t. V, p. 67-74). « ...Familier avec les inconnus dès le premier mot, babillant de tout et s'en moquant, il n'avait pas une étincelle d'enthousiasme ni de passion. C'était une calamité de le rencontrer le matin ; il *soufflait froid* sur vous pour toute une journée. Il n'admirait point alors Shakespeare, — pas plus Shakespeare que Paul de Kock, je vous jure, — et il se souciait très peu de Phidias. Ce n'est que plus tard, quand il s'est agi d'écraser les vivants, qu'il s'est avisé de se prendre d'un culte platonique pour deux ou trois grands morts. Les deux ou trois plâtres antiques qu'on voyait dans sa chambre quand on y allait, il ne songea à les y placer que depuis qu'il en eut besoin pour les jeter à la tête des gens. Sa jeunesse fut, de toutes celles que j'ai connues, la plus irrévérente et la plus dénuée de la faculté du respect.

« ...Son affectation alors était, dans la conversation courante, de nommer tout haut familièrement et avec un parfait sans-gêne les jeunes illustres ; s'il pouvait, dans un Cours public, pendant la demi-heure d'attente, citer tout haut, et en parlant d'un banc à l'autre, *Alphonse, Victor, Alfred, Prosper, Eugène*, il était content : cela voulait dire dans sa bouche : *Lamartine, Hugo, de Vigny, Mérimée* et *Delacroix*. Il n'avait encore rien écrit. Un jour, après juillet 1830, comme il en était venu à un degré de gêne extrême ou plutôt de détresse qui sautait aux yeux, et qui s'accusait même d'une façon cynique, un de ses amis lui dit : « Que n'écris-tu ce que tu dis tout le long du jour? Tu gagneras ta vie. » Il suivit le conseil et l'appliqua immédiatement en jugeant l'Exposition de peinture et de sculpture, comme il fit bientôt pour les œuvres littéraires elles-mêmes.... Il ne fit jamais si bien qu'à ses commencements, et le premier feu jeté, il se figea vite. Il faisait payer quelques parties saines, solides et de bonne dialectique, en se répétant à satiété : ce qu'il avait dit une fois, il se faisait gloire de le redire éternellement et dans les mêmes termes. Arrêté dans ses locutions, dogmatique, sans grâce, sans un rayon, sans rien de ce qui caresse l'esprit, il jetait de la poudre aux yeux par ses défauts mêmes. *Planche l'a dit*, c'était, autre part encore que dans les cafés, un mot courant, une manière d'oracle.... *Cela n'existe pas*, c'était une de ses formules favorites. Son inspiration principale, son mobile, à lui, était l'orgueil. » Etc., etc.

***

Louis Veuillot (1813-1883), le fougueux polémiste catholique, fait l'apologie de l'ignorance et de la malpropreté : « ... Je me suis toujours trouvé très bien d'ignorer la physique et la chimie ; j'en ai les idées plus claires, et je ne perds point de temps à changer de systèmes.... Nous sommes devenus un peuple fort propret ; nous avons pris le pli de la propreté. Or, il n'y a que les peuples négligés sur cet article qui aient empire sur eux-mêmes ; ils ont le même empire sur le monde. L'empire appartient aux peuples malpropres. Je me contente d'énoncer cette grande vérité politique.... » (*Les Odeurs de Paris*, p. 320 et 436 ; Palmé, 1867.)

Louis Veuillot avait coutume de relever chez ses adversaires toutes les fautes de grammaire ou de langue, solécismes ou barbarismes, qu'il croyait y découvrir. C'est ce qu'il a fait sans cesse contre Louis Jourdan, Léon Plée et les autres rédacteurs du *Siècle*; puis contre la *Revue des Deux Mondes* (Cf. *Les Odeurs de Paris*, p. 205 et suiv.) ; contre Théophile Gautier (*Ibid.*, p. 234) ; contre Champfleury (*Ibid.*, p. 369 et suiv.) ; contre Cherbuliez (*Ibid.*, p. 397 et suiv.), etc. Or, Veuillot, qui s'imaginait non seulement connaître parfaitement le français, mais être le seul à le connaître, choppe fréquemment, commet nombre de fautes, — je veux dire qu'il se met en désaccord avec Littré et nos grands écrivains, dont Littré a si bien résumé et formulé l'opinion. Veuillot emploie, par exemple, activement le verbe neutre *invectiver* : « il invectivait les siffleurs » (*Les Odeurs de Paris*, p. 163), au lieu de : contre les siffleurs [« Dites : invectiver contre quelqu'un et non invectiver quelqu'un ; invectiver est un verbe neutre » (Littré)] ; — il écrit : « tous deux ont volontairement exilé » (*Ibid.*, p. 232), pour : se sont exilés (Cf. Littré) ; — « la patrie du Dante » (*Ibid.*, p. 34), pour : *de* Dante (Cf. Larousse : « Dante, et non *Le* Dante, les Italiens ne plaçant l'article que devant le nom propre et non devant les prénoms. » Dante [abrégé de Durante] est le prénom du poète Alighieri).

Nous avons vu (*Récréations*, p. 210) Louis Veuillot tancer Champfleury pour son barbarisme *décourageateur*, comme si nous avions le verbe *décourageater*. Mais nous n'avons pas non plus le verbe *perturbater*, et nous avons cependant le substantif *perturbateur*. *Observer* nous a donné de même *observateur*, et non *observeur* ; — décorer, *décorateur* ; — dévaster, *dévastateur* ; — condamner, *condamnateur* ; — adorer, *adorateur* ; — agiter, *agitateur* ; — consoler, *consolateur* ; — calculer, *calcula-*

teur; — compiler, *compilateur*; — purifier, *purificateur* ; — provoquer, *provocateur* ; — imiter, *imitateur* ; — exciter, *excitateur* ; — instiguer, *instigateur* ; — dilapider, *dilapidateur* ; — déclamer, *déclamateur* ; — calomnier, *calomniateur* ; — etc., etc. ; Guy de Maupassant qui, dans son roman *Fort comme la mort* (p. 79 : Ollendorff, 1889), aurait dû écrire *thésauriseur*, a préféré *thésaurisateur* : « Le comte, thésaurisateur prudent... », en raison même de la fréquence de la finale *ateur*. Champfleury, dont je n'ai pas à défendre les incorrections de langage, était donc ici quelque peu excusable, ayant besoin d'un terme pour désigner quelqu'un qui *décourage*, et le substantif *décourageur* n'existant pas, de créer, par analogie avec *perturbateur*, *décorateur*, *calculateur*, *compilateur*, etc., le mot *décourageateur*.

Voici, avant de quitter le maladroit puriste Louis Veuillot, une singulière phrase empruntée à son journal *L'Univers*, et déjà relevée par Edmond Scherer (Le journal *La Vie littéraire*, 6 avril 1876) : « Hier, la crise paraissant terminée, nous osions conseiller au chef du gouvernement de la rouvrir. Il a préféré essayer de l'endormir ; peut-être l'*est-elle* : il est possible *qu'elle le soit.* »

VII

LÉO LESPÈS (Timothée Trimm). Abus des alinéas. — ARSÈNE HOUSSAYE. — CLÉMENT CARAGUEL. — EDMOND TEXIER et PAUL MEURICE : le cycle de l'existence.

ALBÉRIC SECOND. Bévues géographiques. — ANTONY MÉRAY. — GASTON BOISSIER. — JULES RICHARD. — PAUL DE SAINT-VICTOR.

FRANCISQUE SARCEY. Ses lapsus. La locution « Comme dit l'autre ». Une prédiction qui ne se réalise pas.

ALBERT WOLFF. — JULES GOURDAULT. — ÉMILE FAGUET. — GEORGES DUVAL.

FERDINAND BRUNETIÈRE. Ses précautions oratoires. Ses jugements absolus. La *Faillite de la Science.*

HENRY DE CHENNEVIÈRES. *Contes sans* qui *ni* que. Tentatives de suppression de divers mots, de la conjonction *car*. Lettre de Vincent Voiture à Mlle de Rambouillet.

Le *Grand Dictionnaire* de PIERRE LAROUSSE. La *Petite Encyclopédie de poche* de JULES LERMINA.

De LÉO LESPÈS (1815-1875), qui, sous le pseudonyme de Timothée Trimm, dont il signait ses chroniques du *Petit Journal*, a joui jadis d'une si grande vogue [1], cette antiphrase, « la plus stupéfiante qui ait jamais jailli du cerveau d'un mortel depuis la création des tropes », écrit A. de Balathier-Bragelonne, rédacteur en chef du journal *Le Voleur* (12 septembre 1873, p. 590) : « La *postérité* nous a transmis un vers qui traversera les âges ».

Et cette autre drôlerie, du même chroniqueur : « Vous allez entendre le duo de *La Chasse* : Mlle Marie Marimon chantera, et M. Vivier soufflera *dans son cor* ». (*Ibid.*, 6 février 1874, p. 95.)

Plus que Dumas père, dont nous avons cité des exemples (*Récréations*, p. 196), plus que personne, Timothée Trimm a abusé des alinéas, a « tiré à la ligne ». Il était renommé pour cela. Charles Monselet a reproduit, dans ses *Souvenirs littéraires* (p. 247 et suiv.), un de ces articles hachés très menus :

1. « ... Timothée Trimm trônait radieux à la première page du *Petit Journal*, dont il avait fait le succès, et jouissait d'une popularité qu'atteignait à peine Dumas père, que ne connut jamais Victor Hugo.... La presse, la photographie, l'illustration, la caricature, le théâtre lui-même s'emparèrent à l'envi de cette personnalité flamboyante. » (A. DE BALATHIER-BRAGELONNE, *Le Voleur*, 30 avril 1875, p. 285.)

« LE BAISER AU RÉGIMENT... QUI PASSE !

« Mon Dieu !.... Je ne suis pas obligé de vous raconter tous les matins de gros faits-Paris,
« De substantiels incidents ;
« Je suis essentiellement libre d'allures ;
« Indépendant dans le choix de mes sujets ;
« Et je puis traiter une babiole... si j'y trouve un grain d'intérêt....
« Donc, voici, sans plus de préambule, ma babiole de ce jour,
« Simple comme un conte allemand,
« Sentimentale comme un roman anglais,
« Touchante comme un récit de France.
« L'autre jour, dans un quartier de Paris, un régiment passait,
« Musique en tête,
« Tambours battant,
« Étendard déployé, »
Etc., etc.

Nous avons vu précédemment (p. 56, note) en quelles phrases alambiquées ARSÈNE HOUSSAYE (1815-1896) apprécie le style de l'historien Michelet. Voici encore une curieuse métaphore d'Arsène Houssaye : « Ce ne fut qu'un feu de joie, écrit-il dans un article relatif aux femmes d'Alfred de Musset, et, par malheur, le feu de joie ne ferma pas le volcan ». (*Le Voleur*, 27 octobre 1882, p. 687.) Un feu de joie pour fermer un volcan !

CLÉMENT CARAGUEL (1816-1882) a pris un jour Goliath pour Holopherne, dans le *Journal des Débats* : « M. de Gironde a envoyé au Salon une *Judith* qui fera sensation. Elle se retourne à demi et regarde la tête de *Goliath.* » (Cf. *Le Voleur*, 3 juillet 1874, p. 430.)

Le même publiciste devait être aussi ignorant en arithmétique qu'en histoire sainte, ou fréquemment bien étourdi, car voici un de ses calculs (*Ibid.*) :

« ... C'est comme si l'assistance publique disait aux directeurs de théâtres : « Jugez, par ce qui arrive à vos voisins, « de ce qui peut vous arriver à vous-mêmes. Avisez-vous encore « de trouver qu'un droit du *dixième* sur vos recettes est trop « élevé, et je porte aussitôt ce droit au *quinzième* ou au *ving-« tième.* »

Le quinzième, le vingtième ne sont-ils pas, au contraire, moins élevés, plus petits, que le dixième ?

Deux brillants journalistes, EDMOND TEXIER (1816-1887) et PAUL MEURICE (1818-1905), ont résumé en ces menus vers tout le cycle de l'existence :

On entre, on crie,
Et c'est la vie.
On crie, on sort,
Et c'est la mort.

(Edmond TEXIER, *L'Autographe*, n° 20, 15 septembre 1864, p. 171)[1].

L'homme respire, aspire,
Soupire, puis expire.

Distique intitulé : « *Les quatre âges*, poème épique en deux vers. »

(Paul MEURICE, autographe, dans sa biographie par Louis Ulbach ; une plaquette ; Quantin, s. d.)

***

Quiproquo géographique commis par le chroniqueur ALBÉRIC SECOND (1817-1887) :

« ... Au lieu de prendre son ticket pour Paris, il le prit pour Bayonne, et, le lendemain, il s'installait dans la plus jolie maison de *Saint-Sébastien*, où il resta deux mois :

Contemplant ton azur, *ô Méditerranée!* »

(*Le Voleur*, 31 juillet 1874, p. 494.)

Autre bévue géographique, appartenant, celle-ci, à M. FÉLICIEN CHAMPSAUR (1854-....) (*Le Massacre*, p. 257) :

« L'acteur Edmond Got.... C'est *un Breton*. Il est né à Lignerolles, *dans l'Orne*. »

ANTONY MÉRAY (1817-....), bibliophile distingué et critique de talent, « mais qui péchait un peu par excès de métaphores », publiait, sous le second Empire, une « Revue littéraire » dans le journal *L'Audience*. Parlant des *Victimes d'amour* d'Hector Malot, et appréciant le talent de ce romancier, alors à ses débuts, il écrivit cette phrase mémorable : « M. Malot chatouille avec une plume d'or les narines de la réalité. » (Cf. le journal *Le Temps*, 17 août 1912, 4e page ; — et Jules LEVALLOIS, *Mémoires d'un critique*, p. 165.)

1. Ce quatrain, avec une légère variante (On *bâille*, on sort), est attribué à Ausone de Chancel (né vers 1820, auteur du *Livre des blondes*) par Maxime du Camp, dans ses *Souvenirs littéraires* (t. I, p. 164).

L'érudit GASTON BOISSIER (1823-1908), l'ami de Cicéron, nous parle, dans *La Fin du paganisme* (t. I, p. 251 ; Hachette, 1913), de « l'arbre qui porte la laine ».

De JULES RICHARD (1825-1899), journaliste militaire et passionné bibliophile : « Il ne faut pas traiter sérieusement les choses qui *ne le sont pas.* » (*Le Figaro*, 7 décembre 1865, dans Alfred DELVAU, *Dictionnaire de la langue verte*, p. 373, art. Prudhomme ; Marpon et Flammarion, 1883.)

PAUL DE SAINT-VICTOR (1827-1881), le brillant styliste et coloriste, dont, selon Edmond Scherer, « la plume ressemblait à un pinceau », nous peint ainsi « Ezéchiel, qui a pour pupitre un enfant robuste, ployé en deux comme une cariatide, transcrit et commente un verset sacré ; il lit d'un œil et écrit de l'autre ». (*Les Deux Masques*, cité dans la *Revue universelle Larousse*, 1903, p. 136.)

Gustave Claudin, dans ses *Souvenirs* (p. 284), nous apprend que « Paul de Saint-Victor se servit toute sa vie d'un même encrier en bois noir qu'il avait rapporté de Fribourg (où il avait fait une partie de ses études). Il avait la superstition de croire qu'il ne trouverait pas d'idées sous sa plume, s'il en plongeait le bec dans un autre encrier. »

*
* *

Le célèbre critique théâtral FRANCISQUE SARCEY (1828-1899) a considérablement écrit ; aussi les lapsus, quiproquos et coq-à-l'âne sont-ils nombreux chez lui.

Tout d'abord cette drôlerie : «.... Une harmonie charmante régnerait dans tout le royaume, et deux sujets de Votre Majesté ne pourraient se tourner le dos *sans tomber dans les bras l'un de l'autre.* » (*Le Mot et la Chose*, XXIV, p. 249 ; Ollendorff, 1882.)

« Henri réclame ses lettres à cor et à cri : on le renvoie *de Ponce à Pilate.* » (*L'Opinion nationale* du 24 octobre 1859, dans *La Semaine des Familles*, 19 mai 1860, p. 543.)

Dans *L'Estafette* du 11 juillet 1886 : « Jamais Cora Pearl ne se fût séparée de ses chevaux, qui étaient son gagne-pain, si les huissiers ne les lui eussent *arrachés de la bouche.* »

Ailleurs (Cf. le journal *Le Voleur*, 17 février 1887, p. 110), l'infatigable chroniqueur attribue à Auber *La Dame blanche* de Boïeldieu : « Je mourrai dans l'impénitence finale d'Auber,

et je vous le dis tout bas, bien bas : J'adore *La Dame blanche*; je suis désolé qu'on ne la joue plus. »

« Il agite sur son casque un panache *absent.* » (*Le Temps*, dans *Le Voleur*, 25 mai 1893, p. 268.)

« Dans la diction de Mlle Marguerite Ugalde, on reconnaît *la main* de sa mère. » (Cf. *Le Soleil*, 11 septembre 1897.)

« On désirerait dans le chant de Mlle X... un peu plus de légèreté *de main.* » (Cf. *L'Indépendance de l'Est*, 21 février 1900.)

« L'action suit *deux parallèles qui se coupent* à un point déterminé. » (Cf. *Le Soleil*, 11 septembre 1897.)

« J'ai senti la Révolution de 1848 descendre sur mon front comme une langue de feu ». (*Ibid.*)

De Sarcey, toujours :

« Je travaillais dans cette usine (*Le Petit Journal*) dont *il était le neveu.* » (*Revue bleue*, 13 décembre 1890, p. 741.)

« Le *piquant* de la plaisanterie, c'est d'être *émoussé.* » (*Ibid.*)

« On dirait un de ces duels acharnés, féroces, où l'une des deux lames s'enfonce dans la poitrine *de l'autre.* » (Cité dans la *Revue universelle Larousse*, 1903, p. 136.)

Théodore de Banville a relevé certaines bévues de Francisque Sarcey dans le quatrain suivant (*Occidentales*, Soyons carrés, p. 243, dans le volume *Odes funambulesques*, Charpentier, 1883) :

Que Sarcey — si distrait ! — prenne madame Doche
Pour la comtesse Dash,
Et qu'il écrive, ainsi que le ferait Clodoche,
Gauthier, avec un H !

(Il s'agit de Théophile Gautier.)

A propos de cette locution *comme dit l'autre*, fréquemment employée, par exemple, par Paul-Louis Courier : « ... ou, comme dit l'autre, mieux vaudrait un sage ennemi » (*Simple discours*... Œuvres de Courier, p. 99 ; Didot, 1862, in-18), — « ... ou manque de loisir, comme dit l'autre.... » (*Pamphlet des Pamphlets*, Ibid., p. 247) ; — et par Voltaire (Cf. lettres au roi de Prusse, 26 janvier 1740, 27 juillet 1770, etc. ; *Œuvres complètes de Voltaire*, t. VII, p. 83, 194, etc. ; édit. du journal *Le Siècle*), — et par tant d'autres, Francisque Sarcey fait remarquer (dans *L'Écho de la semaine*, 20 mars 1898) combien ce « cauteleux procédé » est commode pour éviter les erreurs d'attribution dans les citations. « De cette façon, on ne risque pas de se tromper ; *l'autre* ne réclame jamais. Supposez que j'aie l'imprudence d'écrire :

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a,

comme dit Boileau. Immédiatement une nuée de grincheux va s'abattre sur moi : « Mais non ! Ce vers n'est pas de Boileau, « il est de Destouches[1] ». J'échappe à ce danger avec mon *comme dit l'autre.* C'est un joli truc dont je me propose d'user sans vergogne », concluait Sarcey.

L'illustre critique s'est avisé un jour de déclarer que Paul Hervieu n'est nullement doué pour le théâtre, « et qu'il ne fera jamais de théâtre de sa vie », prédiction qui ne s'est guère vérifiée, comme on sait, et que M. François de Curel n'a pas manqué de relever dans son discours de réception à l'Académie française. (Cf. *Le Temps,* 10 mai 1919.)

***

Du chroniqueur ALBERT WOLFF (1835-1891), émule et compagnon d'Henri Rochefort à l'ancien *Figaro,* voici deux gentilles phrases :

« Plongez le scalpel dans ce talent tout en surface, que restera-t-il en dernière analyse? Une pincée de cendre. » (Cf. la *Revue bleue,* 7 avril 1900, p. 429, art. de Georges Pellissier.)

« Il se retira dans un fromage de Hollande pour *y planter ses choux.* » (Cf. *Le Temps,* 31 juillet 1912, 3e page, feuilleton.)

JULES GOURDAULT (1838-1897), dans la *Revue des Deux Mondes* (1er mai 1864, p. 256, article sur *Silves,* poésies par Auguste Barbier), parle de « ces époques qui, selon l'expression de Térence, sont *pleines de rimes,* et où la poésie coule de source ». Or, Térence fait tout simplement dire (dans *L'Eunuque,* I, 2, 25) à son Parménon, personnage, en certains cas, fort bavard :

Plenus rimarum sum, hac atque illac perfluo,

c'est-à-dire : Je suis plein de fentes, de fissures, et, par l'une et par l'autre, je coule et me répands, je laisse échapper mes secrets. Les Latins, est-il besoin de le rappeler, ne connaissaient pas la rime.

L'érudit et sagace, laborieux et infatigable critique ÉMILE FAGUET (1847-1916) commit un jour un lapsus qui est resté mémorable. Il fit de Flaubert le fils d'un des personnages créés par cet illustre romancier, le fils ou l'un des fils du malheureux époux d'Emma Bovary : « L'auteur de *Salammbô* était fils

1. Il n'est pas non plus de Destouches, cher et regretté Maître. Il appartient à Gresset, et se trouve dans sa comédie *Le Méchant,* acte IV, sc. 7.

du célèbre docteur Bovary ». (*Revue universelle Larousse*, 1903, p. 136.)

De GEORGES DUVAL (1847-1919), dans ses *Mémoires d'un Parisien* (t. I, p. 40) : « En 1875, un *31* novembre, je venais d'accompagner Virginie Déjazet.... » Ce 31 novembre a bien l'air d'être un 1er décembre.

« Il s'oppose à l'*hécatombe* de l'animal.... » (*Ibid.*, p. 277). L'hécatombe (massacre de cent bœufs) d'un seul animal?

***

Dans le chapitre relatif à Lamartine (*Récréations*, p. 84) on a vu en note une de ces longues phrases compliquées et entortillées, chères au critique FERDINAND BRUNETIÈRE (1849-1906), longtemps réputé pour son style archaïque, diffus, lourd, voire prétentieux. Les précautions oratoires, réticences et *repentirs* abondent sous sa plume : il est vrai que le genre de ses écrits, la critique littéraire, oblige souvent à ces retouches ou réserves ; Sainte-Beuve nous en a fourni la preuve.

« Si je puis ainsi dire » est une locution des plus fréquentes chez Brunetière. (Cf. *Histoire et Littérature*, t. III, p. 59, 64, 182, 205, 206, 207, 223, 242, 346....)

Et « Ne puis-je pas dire?... Pour tout dire d'un mot.... Je ne craindrai pas de dire.... Ou, pour mieux dire.... Dirai-je que.... Je ne veux pas dire que.... Je veux dire par là que.... Pour ainsi parler.... Ou plutôt.... Ou du moins.... » Etc.

« ... Ils n'ont pas tout à fait raison, mais ils n'ont pas tout à fait tort. » (*Ibid.*, p. 66.)

« Il y a, dans l'esprit français, un fonds naturel, je ne veux pas dire de grossièreté, — je le pourrais, je ne le dis pas, je le dirai plus loin, — mais au moins de vulgarité.... » (*Ibid.*, p. 263.)

Dans les citations qu'il fait, Brunetière n'est pas toujours exact. Ainsi, dans le tome II de son recueil *Histoire et Littérature* (p. 268), il tronque tout un vers du *Namouna* de Musset, — comme s'il citait du Pascal : « Quand on cite Pascal, on le tronque toujours », a-t-il observé et affirme-t-il (*Histoire et Littérature*, t. I, p. 314.)

Ses jugements — on vient à l'instant même d'en voir un exemple — sont fréquemment trop absolus, secs et cassants. Bien entendu, de piquantes remarques, de plaisantes anecdotes se rencontrent dans ses articles, mais on en désirerait davantage, plutôt que ces longs exposés métaphysiques, ces abstraites, confuses et dogmatiques dissertations.

D'après un livre d'Edmond Biré, Brunetière nous conte (*Ouvrage cité*, t. II, p. 51) qu'un des élèves les plus obscurs du peintre David, postulant auprès du prince Louis Napoléon, en 1852, une place de conservateur des musées, faisait ainsi valoir le plus mémorable de ses titres : « Je fus aussi chargé par David de lui ébaucher le javelot de Tatius, dans le tableau des *Sabines* ».

Plus loin (*Ibid.*, t. III, p. 162), il nous parle de l'ex-abbé Philibert Buchot, qui, commissaire des Affaires extérieures en 1794, autrement dit ministre des Affaires étrangères, sollicita de son successeur une place *de garçon de bureau*, — ce qui prouve toute l'intégrité de l'ex-abbé : en voilà un qui n'avait pas empli ses poches et ne s'était pas enrichi au service de la nation.

Ferdinand Brunetière s'en prit un jour à la science et à ses insuccès, et l'accusa de faillite : *la faillite de la science*, comme si la science avait contracté des engagements envers nous et pouvait « faire faillite ». L'article, auquel Gaston Paris répondit très sensément et victorieusement dans son discours de réception à l'Académie française, en 1897, fit grand bruit en son temps. (Cf. mon ouvrage *Le Livre*, t. II, p. 18.) Or, on raconte que Brunetière étant peu après tombé malade, et une opération chirurgicale lui étant devenue nécessaire, le patient fut anesthésié avant d'être opéré, et comme ensuite le docteur lui demandait s'il avait souffert, s'il avait ressenti quelque douleur : « Non, absolument rien, répondit-il. — Eh bien, monsieur Brunetière, la voilà la faillite de la science », conclut l'opérateur.

*
* *

Un historien et critique d'art, nouvelliste à l'occasion, M. Henry de Chennevières (1859-....), s'est créé la spécialité de ne jamais employer les *qui*, les *que*, *lequel*, *dont*, et autres pronoms relatifs qui n'effrayaient pas Brunetière, au contraire. Il leur déclare une « guerre à mort ». *La mort des* qui *et des* que, *Déclaration de guerre*, c'est le titre de la préface de ses *Contes sans* qui *ni* que (Frinzine, 1886). Ainsi qu'il le dit dans une note de cette préface (p. 24), il avait déjà publié à cette époque quatre in-folio « désinfectés » de *qui* et consacrés aux *Dessins du Louvre*. D'autres volumes de M. Henry de Chennevières, parus depuis, comme *Les Tiepolo* (Librairie de l'Art, 1898), présentent également cette particularité, de ne contenir ni *qui* ni *que*.

Antérieurement, en 1883, lors de la publication de ses *Dessins du Louvre* (43 livraisons in-folio), le journal *Le Voltaire*

ayant relevé, comme curiosité littéraire, cette absence de pronoms relatifs, M. Henry de Chennevières adressa à ce journal une lettre où, comme dans la susdite préface, il expose les motifs, — plus imaginaires que réels : alourdissement de la phrase, discordance de sons, etc., — de son aversion pour les *qui* et les *que*.

« J'ai, écrit-il, juré haine aux *qui* et aux *que*, ces lourds conjonctifs de la syntaxe. Cette guerre à toute outrance contre de paisibles pronoms trouble l'économie de la langue et le mécanisme ordinaire des phrases ; mais elle éclaircit la pensée, elle allège la période, elle suspend les longueurs. Depuis quatre siècles, l'horrible *qui* tyrannise les lettres françaises, il infeste les meilleurs écrivains.... Le *qu'il mourût* du vieux Corneille ne me persuade pas.... » Etc.

Cet éloquent cri du cœur, tout précédé qu'il est d'un *que*, ce superbe *qu'il mourût* de Corneille, était bien fait cependant pour convaincre M. Henry de Chennevières de l'inanité de sa campagne.

La lutte n'était pas nouvelle, d'ailleurs ; elle a eu, sinon contre les *qui* et les *que*, plus d'un précédent ; et, à diverses époques d'autres mots de notre langue ont été pareillement en butte à des tentatives d'ostracisme.

Que ferons-nous, messieurs, de *car* et de *pourquoi* ?

demande le poète et romancier Gomberville (1600-1674) dans la comédie *Les Académiciens* de Saint-Évremond (*Œuvres choisies de Saint-Évremond*, p. 96, édit. Gidel.) Dans ses *Femmes savantes* (III, 2), Molière parle aussi des

... proscriptions de tous ces mots divers,
Dont nous voulons purger et la prose et les vers.

Et ce projet, « dont Saint-Évremond et Ménage s'étaient déjà moqués, ce ridicule projet de bannir de la langue les mots les plus utiles, comme *car*, *encore*, *néanmoins*, *pourquoi*, etc., plusieurs académiciens l'avaient conçu ». (Note des *Œuvres complètes de Molière*, édition variorum Charles Louandre, t. III, p. 545.)

Car surtout a subi, au dix-septième siècle, de terribles assauts et, selon la remarque de La Bruyère (*Les Caractères*, De quelques usages, p. 397-398 ; édit. Hémardinquer), « s'il n'eût trouvé de la protection parmi les gens polis, n'était-il pas banni honteusement d'une langue à qui il a rendu de si longs services, sans qu'on sût quel mot lui substituer ? »

La lettre de Vincent Voiture à Mlle de Rambouillet, relative

la conjonction *car*, et où il prévoit qu'après l'exclusion de ce petit mot, on tentera de vouer d'autres termes au même sort, — exemple : M. Henry de Chennevières, — est demeurée célèbre dans notre histoire littéraire. « ... Je ne sais pour quel intérêt ils (ces puristes) tâchent d'ôter à *Car* ce qui lui appartient pour le donner à *Pour-ce que*, ni pourquoi ils veulent dire avec trois mots ce qu'ils peuvent dire avec trois lettres. Ce qui est le plus à craindre, mademoiselle, c'est qu'après cette injustice on en entreprendra d'autres ; on ne fera point de difficulté d'attaquer *Mais*, et je ne sais si *Si* demeurera en sûreté : de sorte qu'après nous avoir ôté toutes les paroles qui lient les autres, les beaux esprits nous voudront réduire au langage des anges, ou, si cela ne se peut, ils nous obligeront au moins à ne parler que par signes. » (Vincent VOITURE, *Lettres*, t. I, p. 171 ; édit. Octave Uzanne.)

Et ce ne sont pas seulement des mots, ce sont des lettres même, certaines lettres, que des humoristes ou plaisantins ont cherché à supprimer. Tel Jacques Arago (1790-1855), dans son opuscule *Voyage autour du monde*, d'où il exclut, ou plutôt tente d'exclure la lettre *a*, qu'il remplace à divers endroits par un tiret : Je déb-rque -u H-vre. (Cf. *Curiosités littéraires*, p. 29 et suiv. ; Paulin, 1845 ; — et LAROUSSE, art. Lipogramme.)

Il ne faut voir là, du reste, que pures fantaisies et simples amusettes.

Quant aux *qui*, *que*, *dont*, *lequel*, etc., abhorrés de M. Henry de Chennevières, et si vigoureusement fouaillés et expulsés par lui, c'est là une aversion que tout le monde ne partage pas, qui est de date relativement récente, et qu'une cacophonie, encore une fois plus imaginaire que réelle, ne justifie nullement ; et il faut se dire enfin, selon le très sage avertissement de M. Théodore Reinach (dans le journal *La Renaissance*, 17 janvier 1920, p. 22), que « notre vocabulaire est si pauvre déjà qu'il n'y a pas lieu de l'appauvrir davantage ».

***

Terminons ce chapitre par cette bonne gaffe du *Grand Dictionnaire* de PIERRE LAROUSSE (1817-1875 ; — t. XII, p. 1501, col. 3, art. Postel [Guillaume]), qui, je m'empresse de le déclarer, pourrait, vu son étendue, en contenir davantage, et renferme relativement peu d'erreurs : « L'érudit philosophe et célèbre visionnaire Guillaume Postel... en 1564, se retira au

monastère de Saint-Martin-des-Champs, où il termina ses jours, *mais n'en continua pas moins à professer* »;

Et par cet irrévérencieux, drolatique et inexplicable mot de la *Petite Encyclopédie de poche* ou *Réveille-Mémoire* de JULES LERMINA (1839-1915), comme conclusion de l'article sur Auguste Comte (p. 34, col. 2 ; Librairie illustrée, s. d.) :

« **Comte** (Aug.)... *Résumé de sa doctrine* : Rigolage. »

RIGOLAGE?... Appliqué à la doctrine d'Auguste Comte !

VIII

Eloquence parlementaire et judiciaire. — LEDRU-ROLLIN. Ignorance de la géographie. — GAMBETTA. Un emprunt à Paul de Kock. Clichés oratoires. Phrases célèbres.
Le style parlementaire. — ROUHER, PIERRE LEGRAND, HENRI BRISSON, DÉROULÈDE, ESTANCELIN, HÉRISSON, etc. Encore le ministre ROUHER. — Le maréchal BUGEAUD. — Le prince NAPOLÉON. Un quiproquo.
Perles oratoires. — Le député irlandais BOYLE-ROCHE.
Éloquence du Palais. « Le poignard, instrument odieux non cultivé en France. » — JULES FAVRE, BÉRARD DES GLAJEUX, etc. Autres perles oratoires.
Les Journaux. — Bévues, lapsus, drôleries, quiproquos célèbres, etc.

LEDRU-ROLLIN (1807-1874) a donné à la mer Adriatique le nom de *Baltique*, et cela, non pas une fois seulement et par hasard : « ce lapsus outrageux fut répété cinq ou six fois dans son discours relatif à l'expédition d'Ancône ». (*Le Figaro*, 12 septembre 1878.) Bien mieux, « *huit ministres*, à propos de cette expédition, confondirent Ancône avec Civita Vecchia ». C'est pour le coup qu'on devait dire, en Italie et ailleurs, que ce qui distingue les Français, c'est leur ignorance de la géographie.

Les locutions bizarres, les images triviales ou incohérentes ne sont pas rares dans les discours de GAMBETTA (1838-1882). Jugez-en :

« Existe-t-il, dans la collection des mensonges historiques, un prétexte ou une apparence de prétexte qui puisse excuser cette violation de dépôt et *laver les gardiens*? » (*Discours et Plaidoyers choisis*, Plaidoyer du 14 novembre 1862, p. 8 ; Charpentier, 1883 ; in-18.)

« Oui, Messieurs, savez-vous ce qu'on incrimine en moi, souvent avec amertume, c'est d'être, comme on me dit, de Belleville, c'est de tenir à Belleville.... On me reproche de n'avoir pas voulu *couper ma queue*. » (*Ibid.*, Discours du 23 avril 1875, p. 140.)

Phrase qui semble textuellement empruntée au roman *Jean* de Paul de Kock (p. 5, col. 1 ; Rouff, s. d., in-4) : « ... Il était perruquier-coiffeur, et il avait déclaré que tous les changements

politiques de l'Europe ne parviendraient jamais à lui faire *couper sa queue.* »

« ... Je dis que vous avez *poussé le clergé dans l'urne électorale.* » (GAMBETTA, *Discours et Plaidoyers choisis*, Discours du 15 novembre 1877, p. 263.)

Et cette phrase entortillée :

« ... Mais j'ai le droit de dénoncer le péril que fait courir à la société française, telle qu'elle est constituée et telle qu'elle veut l'être, l'accroissement de l'esprit non seulement clérical, mais vaticanesque, monastique, congréganiste et syllabiste, qui ne craint pas de livrer l'esprit humain aux combinaisons les plus grossières en les masquant sous les combinaisons les plus subtiles et les plus profondes, les combinaisons de l'esprit d'ignorance cherchant à s'élever sur la servitude générale. » (ID., *ibid.*, Discours du 18 septembre 1878, p. 297.)

On rencontre très fréquemment dans les discours de Gambetta, comme d'ailleurs dans ceux de la presque totalité des avocats, tribuns, conférenciers, prédicateurs, etc., des formules oratoires toutes faites, sortes d'explétifs, de *clichés*, n'ayant d'autre but que d'aider l'orateur à joindre ses pensées l'une à l'autre et de faciliter la texture de ses phrases. Exemples : « Eh bien, Messieurs... (*Ibid.*, p. ..., 301, 318, 319, 327, 328, 331, 337, 343, 344, 345, 348...) ; « Permettez-moi de le dire.... » (*Ibid.*, p. ..., 306, 313, 314, 321, 322, 326...) ; « Non pas, entendez-le bien.... » (*Ibid.*, p. 59, 336, 348, 427, 428...) ; « Je ne méconnais pas, en effet... » ; « Je dois reconnaître... » ; « Car, ne l'oublions pas... » ; « Loin de moi, Messieurs, la pensée de... » ; « Ne me dites pas que... » ; « Entendons-nous bien ! Je veux dire... » ; « Ah ! je sais bien que.... » Etc.

Plusieurs des déclarations ou avertissements de Gambetta sont demeurés célèbres, sont devenus des apophtegmes en quelque sorte.

« *Ne parlons jamais* de l'étranger (de l'Allemagne), mais que l'on comprenne que *nous y pensons toujours.* » (*Ibid.*, Notice, Discours du 16 novembre 1871, p. XIX.)

« Il n'y a pas *une question sociale.* Il y a une série de problèmes à résoudre. » (*Ibid.*, Discours du 18 avril 1872, p. XX.)

« ... C'est pour que nous puissions compter sur l'avenir, et savoir s'il y a dans les choses d'ici-bas *une justice immanente* qui vient à son jour et à son heure. » (*Ibid.*, Notice, p. LVII.)

« ... Et je ne fais que traduire les sentiments intimes du peuple de France en disant du cléricalisme ce qu'en disait un jour mon ami Peyrat : *Le cléricalisme, voilà l'ennemi !* » (*Ibid.*

Discours du 4 mai 1877, p. 237. Voir aussi Discours du 18 septembre 1878, p. 301 ; Discours du 12 août 1881, p. 374 ; etc.)

« ... Il faudra *se soumettre ou se démettre* » (*Ouvrage cité*, Discours du 15 août 1877, p. 259.)

« ... La France, c'est-à-dire *la plus haute personne morale qui soit dans le monde....* » (*Ibid.*, Discours du 19 mai 1881, p. 335.)

« Eh bien, j'ai assez vu les choses pour vous dire cèci : Au prix des plus grands sacrifices, *ne rompez jamais l'alliance anglaise.* » (*Ibid.*, Discours du 18 juillet 1882, p. 427.) Etc., etc.

***

Dans une de ses chroniques de *L'Estafette* (18 juin 1886), Francisque Sarcey, bon juge en ces matières, nous en a prévenus : « Il faut bien avouer que... ce n'est pas à la Chambre qu'on parle le français le plus pur ; le style parlementaire est assurément un des plus mauvais qui se puissent voir, un des plus contraires au génie de notre langue, qui est faite de clarté, de justesse et de grâce »[1].

Voici quelques spécimens de ce pathos :

« M. Rouher. — J'ai vu les influences républicaines *se croiser les bras.* » (*La République française*, 20 juin 1902.)

« M. Pierre Legrand, ministre. — Les ouvrières *en chemise* ont toutes les sympathies du ministre. » (*Ibid.*)

« M. Henri Brisson. — Le contraste aura des enseignements et des résultats. *En se démasquant à contre-sens de l'opinion universelle*, le fanatisme n'aura pas seulement groupé les républicains.... » (*Musée des Familles*, 1er mars 1898, p. 154.)

« M. Pourquery de Boisserin. — Votre main droite sait sans doute ce que fait votre main gauche, *mais elle ne le dit pas.* » (*L'Indépendance de l'Est*, 21 février 1900.) Félicitons-la de cette discrétion.

« M. Cazauvieilh père (député). — Les marins sont des hommes utiles et nécessaires, sans lesquels la marine n'existerait pas. » (*Ibid.*)

« M. Déroulède. — On m'avait bien dit que vous aviez *des voix* pour crier, mais pas *pour écouter.* » (*Le Petit Quotidien*,

1. On consultera avec grand intérêt sur cette question un article d'Edmond Frank, *Le Jargon parlementaire* (exordes, précautions oratoires, lieux communs, formules, style noble, pathos, style figuré, antithèses, pléonasmes, périphrases, ironies, hyperboles, péroraisons), publié dans la *Revue bleue*, 5 août 1893, p. 180. — Voir aussi la *Revue encyclopédique Larousse*, 1893, 2e partie, col. 571.

29 novembre 1885.) Singulière déclaration, qui rappelle les vers de Musset, dans sa *Nuit de mai :*

> *La bouche* garde le silence
> *Pour écouter* parler le cœur.

« Frappe, mais écoute ! » disait *un philosophe* à *un tyran* de l'antiquité », à en croire du moins le député ESTANCELIN, qui prend le guerrier Thémistocle pour un philosophe, et le Spartiate Eurybiade, commandant la flotte lacédémonienne, pour un tyran. (*Le Radical*, 3 octobre 1885.)

Et cette drôlerie :

« M. HÉRISSON. — Mon nom signifie *conciliation.* » (*La République française*, 20 juin 1902.)

M. le député MIRMAN nous déclare, dans la séance du 13 avril 1895, qu' « il faut faire au veau d'or une première et nécessaire saignée ». (*Revue universelle Larousse*, 1903, p. 136.)

De M. MOUGEOT, qui fut ministre de l'Agriculture, ces phrases demeurées célèbres (Cf. *Le Cri de Paris*, 5 septembre 1909, p. 4) :

« On croit que nous vivons sous le régime parlementaire. Non ! Nous vivons sous le régime *de l'inexactitude de la position de la question.* »

« Il n'y a que les ignorants pour ne pas savoir qu'il existe en France *un troupeau* national qui est *une des branches* de la prospérité du pays. »

« Je suis un protectionniste endurci, déclare encore M. Mougeot (*Ibid.*), non seulement parce que c'est ma fonction, mais encore parce que c'est dans mes opinions, dans mes idées et dans ma manière de penser très propre et très personnelle. »

***

Le ministre ROUHER (1814-1884), déjà cité, est resté fameux par son pathos :

« N'est-ce pas l'empereur qui a le premier arboré ce drapeau, non pour le laisser ensuite tomber dans la misère et dans la boue, mais pour en fixer la hampe dans les lois ? » (Cf. Taxile DELORD, *Histoire du second empire*, t. III, p. 492 ; Alcan, 1873.)

« Prenez garde, dit le même ministre aux signataires d'un amendement, — pour avoir voulu conquérir des nuances, d'être absorbé par des couleurs. » (*Ibid.*, t. IV, p. 354.)

« ... Les puissances se meuvent dans leur orbite, elles rayonnent les unes vis-à-vis des autres dans des sentiments d'harmonie. » (*Ibid.*, t. V, p. 57.)

« ... Quant à moi, je préférerais les orages solennels de la guerre et la foudre qui éclate et jette dans les rangs la mort et l'immortalité, à une situation dans laquelle, sous un ciel blafard, dans un malaise morbide, s'éteindraient graduellement la grandeur et la prospérité de la France. » (*Ouvrage cité*, t. V, p. 58.)

Taxile Delord, au cours de ce même ouvrage (t. I, p. 116 ; — voir aussi TOUSSENEL, *L'Esprit des bêtes*, Le Rat, p. 246 ; Hetzel, s. d.), rend compte du toast porté, en 1840, dans un banquet fouriériste, par le maréchal BUGEAUD : « Je bois à l'abolition de la guerre ». Prononcé par un maréchal de France, ce toast ne manque pas d'imprévu et d'originalité. Il eut, du reste, un grand retentissement.

Et ce quiproquo qui se produisit au Sénat, en 1862, durant un discours du prince NAPOLÉON (Cf. Taxile DELORD, *Histoire du second empire*, t. III, p. 239). Le prince Napoléon, bien connu pour ses opinions anticléricales, venait de prononcer cette phrase : « Savez-vous à quels cris l'empereur (Napoléon Ier) a été ramené du golfe Jouan aux Tuileries? C'est aux cris de : « A bas les nobles ! A bas les émigrés ! A bas les *traîtres* ! » Les pères conscrits ayant entendu : A bas les *prêtres* ! vous devinez quel tumulte se produisit.

***

Voici encore quelques perles oratoires d'un bel orient : celles-ci nous viennent de Belgique (Cf. *L'Indépendance belge*, 28 janvier 1910) :

« Protéger le porc, c'est *nous protéger nous-mêmes.* »

« *J'entends* d'ici vos sourires ironiques. »

« La dynamite frappe non seulement les magistrats, *mais aussi les innocents.* »

« Je préfère à la simple vérité politique la chevauchée à travers les régions hasardeuses où les grandes *mêlées sociales* me permettent de *cueillir* les paroles enflammées où se complaît mon âme de poète et d'artiste ! »

« Mon honorable collègue *porte son Prométhée* : qu'il se laisse *ronger* par lui. »

« L'épée de *la dame aux clefs* (Damoclès) est suspendue sur vos têtes. »

« La carotte qu'on appelle betterave. »

« Quand nous retirons une épine du pied de quelqu'un, nous nous préoccupons de ce que nous mettrons à la place. »

Les balourdises du député irlandais BOYLE-ROCHE (1743-1807) sont célèbres en Angleterre. En voici des échantillons (Cf. Edmond GUÉRARD, *Dictionnaire encyclopédique d'anecdotes*, t. II, p. 151 ; — et *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 20 juillet 1913, col. 65-66) :

« Je donnerais la moitié — que dis-je ! — *toute* la Constitution, pour en conserver *le reste.* »

A une époque troublée, où la vie des honnêtes gens n'était pas sûre, Boyle-Roche, dans une lettre datée de la campagne et adressée à l'un de ses amis de Dublin, s'exprime en ces termes : « Vous pourrez juger de notre état quand vous saurez que j'écris ceci, une épée dans la main et un pistolet dans l'autre ».

C'est Boyle-Roche qui, en plein Parlement, se plaignit « d'un certain écrivain *anonyme nommé* Junius ».

C'est lui encore qui dénonça « cet apostat politique qui *se tournait le dos à lui-même* ». Tour de force qu'aucun acrobate n'a encore pu exécuter, et qui nous remémore l'assertion d'une cuisinière à sa patronne, au sujet de commérages sortis de la loge de la concierge :

« Tout ça, voyez-vous, madame, c'est des gens qui vous passent la main dans le dos par devant, et qui vous crachent à la figure par derrière ! » (Dans *Le Patriote de l'Est*, 1er novembre 1899.)

C'est Boyle-Roche encore qui, s'adressant au président du Parlement, s'écria : « Vous êtes en train de *tramer une tempête*, mais je *l'écraserai* dans son germe ».

Et enfin, de Boyle-Roche toujours, cette riposte, que l'érudit historien littéraire Victor Fournel (*alias* Edmond Guérard) aurait voulu « imprimer en lettres d'or » : « Je ne vois pas, messieurs, pourquoi on invoque la postérité dans ce débat ; pourquoi supporterions-nous pour elle ces inconvénients? Qu'est-ce que la postérité a jamais fait pour nous? » Au contraire de Léo Lespès (Timothée Trimm) que nous avons vu, dans le chapitre précédent (p. 79), prétendre que « la postérité lui avait transmis un vers qui traversera les âges ».

*
* *

« Éloquence du Palais : le 6 mars 1841, devant le premier conseil de guerre de la ville de Paris, maître Pinède, avocat, a dit : « Le poignard est un instrument odieux ; — il est le sym-« bole de la lâcheté; aussi, c'est dans d'autres climats *qu'on le*

« *cultive*, mais en France jamais. » (Alphonse KARR, *Les Guêpes*, avril 1841 ; t. II, p. 240.)

Balzac, dans *Le Député d'Arcis* (p. 185; Librairie nouvelle, 1859), nous montre un avocat, « continuateur de M. de La Palisse », s'écriant, avec une burlesque emphase : « Que faites-vous, messieurs, quand vous placez un homme dans la solitude? Vous l'isolez. »

Dans une « merveilleuse » plaidoirie, qu'il prononça, sous le second Empire, à propos d'un aristocratique mariage, où la jeune femme, méconnaissant le vœu de la loi, se dérobait aux légitimes désirs de son mari, JULES FAVRE (1809-1880) lança cette éloquente apostrophe, « ce mot, tout à la fois chaste et hardi, qui eut le plus grand succès » : « Le mariage a surtout été institué pour renouveler sans cesse l'ordre social. Sachez donc, madame, qu'il n'appartient pas aux femmes de laisser se rouiller la clé des générations. » (Le journal *Le Voltaire*, 23 janvier 1880.)

En cour d'assises, dans un réquisitoire : « Oui, messieurs, cet homme est coupable ; au surplus, contemplez-le : la face de ce misérable respire le crime, et l'on peut voir étinceler encore dans son œil pervers *le reflet du dernier cri* de sa victime. » (*Le Petit Havrais*, 23 mars 1888.)

Du président Bérard des Glajeux à l'accusé Lamiette : « Vous avez de bons antécédents : *je ne vous en fais pas un reproche* ! » (*L'Indépendance de l'Est*, 21 février 1900.)

De M. Ribet, avocat général à Bordeaux, extrait d'un discours prononcé en 1897 et relatif à la réforme de l'instruction criminelle (*Ibid.*) : « L'arme forgée par le législateur de 1808 pour le juge d'instruction se trouve faussée. La main qui veut la redresser en la conservant devra être *doublement gantée de velours*, car sur le vieux tronc ne fleurit plus qu'une fragile *tige faible*, bien qu'heureusement *elle rattache* le passé au présent dont une face est tournée vers l'avenir que nous devons souhaiter toujours meilleur avec la justice pour tous. » Comprenne qui pourra ce galimatias.

Dans le réquisitoire de l'avocat général, affaire Steinheil : « M. Steinheil était aveugle ; des amis essayèrent de lui ouvrir les yeux, mais *il resta sourd*.... Cette femme qui a perdu son mari, qui a perdu sa mère, et qui les laisse passer sans avoir l'idée de *se découvrir* devant leur cercueil. » (Cf. *Le Cri de Paris*, 21 novembre 1909, p. 2.)

D'un avocat anonyme : « Hélas ! messieurs, dans cette affaire, mon client a été plumé *comme un lapin*. » (Cf. *Le Matin*, 14 décembre 1912.)

Un autre avocat : « Le tribunal ne retiendra pas des choses que le témoin n'a entendues qu'*à vol d'oiseau.* » (Cf. *Le Matin*, même date.)

D'un substitut : « Je me réserve de démontrer au tribunal le bien-fondé de la prévention non par des arguments *juridiques*, mais par des arguments *irréfutables.* » (*Ibid.*)

Un témoin : « Cela s'est passé en *dix minutes*... l'espace d'un éclair. » (*Ibid.*)

Autres perles judiciaires, extraites du *Journal* (8 mars 1913) :

« Il se frappa le front, ne comprenant pas pourquoi il avait perdu la tête. »

« Hier, cet homme, en se réveillant, constata qu'il n'existait plus. »

« La civilisation est un immense boulevard. »

« Il a ri avec l'amertume de son fiel. »

« C'est avec un passé de trente ans de casier judiciaire vierge qu'il vous apporte sa défense. »

« La loi s'appesantit sur les fautes de ces natures comme un gardien sur son prisonnier. »

« Le talon de ce marquis a martelé le crâne de son adversaire jusqu'au sang. C'est une façon neuve d'être talon rouge. »

***

Quant aux bévues et lapsus recueillis dans les journaux et autres périodiques, nous nous bornerons à un choix d'autant plus restreint qu'ici surtout nous nous trouvons en présence de l'immensité.

Alphonse Karr, dans ses *Guêpes* (décembre 1839, t. I, p. 40 ; et janvier 1841, t. II, p. 146-147), a constaté ce qu'il appelle « l'indépendance de langage » du *Constitutionnel*, et il en offre les exemples suivants :

« C'est avec une plume trempée *dans notre cœur* que nous écrivons ces lignes. »

« L'horizon politique se couvre de nuages, que ne pourra peut-être pas renverser l'*égide* du pouvoir, *qui tient d'une main* mal affermie *le gouvernail du char* de l'État. »

« *L'égide* de la raison peut seule retenir le *char* de l'État, *ballotté* par une mer orageuse. »

Dans ses *Grains de bon sens* (*Le Figaro*, 24 septembre 1876), Alphonse Karr note encore ces facéties :

« Le sultan, se défiant d'une surprise de la part de la Russie,

vient de donner l'ordre de rompre et de démolir toutes *les arches du pont Euxin*, afin de couper le passage à une armée hostile ou suspecte.

« En même temps, il a ordonné l'assaut de la ville de ***, et, à cet effet, on y transporte toutes *les échelles du Levant*, sans en excepter aucune. »

« Le pays est représenté par son gouvernement. *Ce n'est pas là une fiction*, et *cette fiction* doit être surtout respectée au dehors. » (*Journal des Débats*, juin 1846, dans TOUSSENEL, *Les Juifs rois de l'Époque*, t. II, p. 17.)

Ce qui va de pair avec cette phrase, qui est cependant d'un Normalien et l'un de nos meilleurs critiques (Augustin Filon : cf. *Le Voleur*, 14 juillet 1876, p. 446) :

« Mlle Céline Montaland *n'a point de voix*, mais elle *s'en* sert agréablement. »

« Panamas d'*Italie* », avait inscrit sur sa devanture un chapelier d'une station balnéaire (*Le Figaro*, 9 septembre 1878) ; — et « Chinoiseries *du Japon* », affiche, à Trouville, un marchand de bibelots. (*Ibid.*, 7 août 1881.)

***

Fait divers extrait du *Journal de Maine-et-Loire* (dans *Le Voleur*, 14 novembre 1856, p. 32) : « Le nommé Copeau, journalier, débitait les souches d'un arbre dans la forêt de Chandelais. Tout à coup, sa hache, mal dirigée, frappe son bras gauche et lui abat le poignet. On juge du désespoir de ce malheureux. Mais il réfléchit bientôt que, s'il lui restait encore une main pour travailler, il n'aurait pas les secours dont il avait besoin. Aussitôt, *saisissant sa hache*, il se trancha le poignet droit qui lui restait. »

L'Événement, dans un numéro de novembre 1866, nous parle de certain « petit animal qui fait son entrée dans le monde des poissons ; mais il devra y chercher sa nourriture *à la sueur de son front* ». (*Revue universelle Larousse*, 1903, p. 136.)

Le Radical du 21 juin 1885 nous fait assister à un bien étrange spectacle : il s'agit « d'un *manchot*, un nommé Baillarguet, qui tombe *à bras raccourcis* sur sa femme ».

« A défaut d'argent, vous me deviez des égards, mais vous n'avez été ni l'un ni l'autre ! » s'écrie une jeune personne, mise

à mal par son séducteur, et dont *Le National* du 7 septembre 1885 enregistre les paroles.

Un rédacteur du *Figaro*, tancé pour cela par *Le Radical* du 1er octobre 1885, confond Augias avec Hercule : « C'est triste à dire, écrit-il, mais si quelque *Augias* ne vient pas un jour balayer les écuries.... »

Dans un article relatif à une mort royale, un rédacteur du *Gaulois* s'avisa de faire pleurer la France monarchique la tête en bas : « Sur le cercueil d'Alphonse XII, mort à vingt-huit ans, la France monarchique incline son front *mouillé de larmes.* » (Cité dans *Le Radical*, 28 novembre 1885.)

« Tant que durera l'humanité, elle sera éternellement divisée sur toutes les questions qui l'agitent. » Signé certainement : La Palisse. (Cité dans *Le National*, 24 avril 1886.)

« Parmi les personnes blessées grièvement, se trouve le directeur de l'usine et *une femme tuée.* » (*Ibid.*)

« Au bas du grand escalier, le cheval *grelottait....* » (Cité dans *L'Estafette*, 30 septembre 1886.) Non pas qu'il eût froid, ce noble animal, mais il secouait ses grelots.

Du *Radical*, 7 mars 1888 (dans *La Nation* du 19 juillet 1889) : « C'est probablement *le 7 août* que les Chambres se sépareront pour *les vacances de Pâques.* »

« ...Les orléanistes de race étaient navrés, écrit un rédacteur de *La République française* (26 avril 1888). J'en ai rencontré quelques-uns dans la journée d'hier, libéraux sincères, parlementaires chevronnés, *qui avaient sucé sur les genoux de M. Royer-Collard le lait du régime constitutionnel.* »

« Le nommé X... s'est brûlé la cervelle. La balle a pénétré dans le cœur : la mort a été instantanée. » (Cité dans *Le Voleur*, 24 mai 1888, p. 334.)

D'un mendiant : « J'ai les deux bras coupés, c'est ce qui m'oblige à tendre la main. » (*Ibid.*)

« S'il fallait *laver avec des statues* les taches de sang que les communards ont faites, toutes les carrières du monde n'y suffiraient pas ! » proclame *Le Gaulois* du 31 octobre 1888.

De *L'Estafette*, 29 janvier 1889 (dans *La Nation* du 19 juillet 1889) : « ... Est-il besoin de dire que, dans cette foule, se trou-

vait l'inévitable mitron? Sa silhouette *blanche* se détachait *comme une mouche* dans du lait. »

« On mande de Caen, écrit *Le Matin* (février 1889, dans *La Nation* du 19 juillet 1889), que la santé de M. Demolombe, le savant jurisconsulte, ne s'est pas aggravée, mais que l'on continue à avoir des craintes sérieuses à cause du grand âge *du défunt.* »

Du *Matin* encore (5 novembre 1889) : « ... Ce député avait épousé une des plus jolies femmes de Paris, Mlle Magne, fille de l'ancien ministre de l'Empire et du maréchal de Mac-Mahon ». Non pas que l'un fût le père et l'autre la mère ; cela veut dire que M. Magne fut ministre de l'Empire, puis ministre du maréchal de Mac-Mahon.

L'Estafette du 3 janvier 1890 a trouvé le moyen de marcher sans bouger : « Les nouvelles de Paris, de la province et de l'étranger tendent à démontrer que *la marche* de l'influenza est *stationnaire* ».

« Un érudit, que cela n'a pas empêché d'arriver jeune à l'Institut, nous conte Sybil (M. Charles Benoist?), dans la *Revue bleue* (12 juillet 1890, p. 33), a écrit très gravement cette phrase mémorable : « Duguesclin ne tarda guère à atteindre l'âge de neuf ans. »

***

Quelques quiproquos sont demeurés célèbres dans les fastes de la presse.

Lors de l'application des décrets relatifs aux congrégations religieuses, un journal de Marseille (Cf. *Le Radical* et *Le Petit Quotidien*, 17 juillet 1885) annonça qu'on avait expulsé de force d'un couvent « trois carmes, les frères *Etiam, Manu* et *Militari* ».

Une autre feuille méridionale, rendant compte d'un accident de chemin de fer survenu aux environs de Paris, raconte que « les blessés sont soignés par les docteurs *Noisy, Lesec* et *Raincy* ». (*Ibid.*)

La nouvelle de Guy de Maupassant, *Mademoiselle Fifi*, a donné lieu aussi à une comique et inoubliable confusion, relevée par nombre de journaux, notamment par le *Journal des Débats*, 1er décembre 1897, et par *L'Intermédiaire des chercheurs et*

curieux, 20 février 1898, col. 229. On sait que « Mademoiselle Fifi » est le surnom dont Maupassant a gratifié un officier prussien, « un tout petit blondin, fier et brutal avec les hommes, dur aux vaincus, et violent comme une arme à feu ». Certain critique prit Mlle Fifi pour une galante demoiselle et la confondit avec Boule-de-Suif, du même romancier. « Pauvre Fifi! Avoir eu tant de réputation, et s'éteindre obscurément !... Les stupides bourgeois que la malheureuse fille avait sauvés se sont engraissés dans les richesses, et elle a roulé dans le ruisseau, sans qu'une main compatissante.... »

Dans une note réclame, relative à un biberon et parue dans *Le Gaulois*, en 1870, on rencontre ce bijou : « Lorsque l'enfant a fini de téter, il faut le dévisser et le mettre dans un endroit frais, tel qu'une fontaine ». (Cf. le journal *La Journée*, 14 janvier 1903.)

Camille Pelletan écrit dans *Le Rappel* (4 février 1875) : « Le 1er *février* 1875, par une belle après-midi de *janvier*, un homme s'approchait de la tribune... »

Il est vrai qu'un simple point pourrait séparer la phrase en deux et la rendre acceptable : « Le 1er février 1875. Par une belle après-midi de janvier.... »

D'un autre courriériste parlementaire (Cf. *La Journée*, 14 janvier 1903) : « M. Fallières a insisté sur *le cheveu coupé en quatre*, au moyen duquel le centre s'efforçait de lui *tendre la perche*. »

Peu après la mort du prince impérial, un maître d'école, voulant dépeindre à ses élèves le pays des Zoulous, leur disait, d'après *Le Figaro* (7 mai 1879) : « C'est une contrée fort aride, où il fait en été des chaleurs *torrentielles* ».

« C'est en Orient surtout qu'on a perfectionné les lames de glaives.... Les sabres des Turcs, par exemple, sont terribles. On les appelle des *cimetières*, parce que c'est là qu'ils envoient tous les malheureux qui en sont atteints. » (*Le Voltaire*, 8 décembre 1879.)

« Avez-vous enfin trouvé une place à votre fils? — Une très bonne place : il est clerc de notaire chez *un huissier*. » (Le *Gil Blas*, 2 avril 1880.)

Toast porté à Paris, dans un banquet, par « un honnête bourgmestre », non plus amplement désigné : « Buvons, messieurs, à la santé des artistes et des littérateurs morts dans l'année ! » (*Le Soleil*, 16 avril 1880.)

Dans une analyse d'un livre d'Hector France, ancien soldat d'Afrique, très fin observateur et savoureux écrivain qui méritait plus de renom, auteur notamment de très curieux volumes sur la vie algérienne et aussi sur la vie anglaise : *Les Va-nu-pieds de Londres, La pudique Albion, Les Nuits de Londres, L'Armée de John Bull, Croquis d'Outre-Manche*, etc., — le journal *La Vie moderne*, du 26 février 1881, s'exprime en ces termes hardis : « ... Ce poème d'amour (*L'Amour au pays bleu*) se déroule au milieu des riches paysages du Tell, parmi ces paisibles habitants dont, *en qualité de sabre civilisateur*, il a jadis été troubler la paix par *de sanglantes chevauchées* ».

Dans un fait divers du journal *Le Temps*, reproduit par le journal *Le Voleur* (18 mars 1881, p. 174) : « ... Il y a là un garçon de bureau qui est resté *en pantoufles et en tablier bleu* depuis hier matin. C'est *ce qu'il avait sur le dos* au moment où le feu a pris, et il n'a pas sauvé autre chose. »

L'actrice Rosalia Rousseil, dont l'existence a été si fertile en aventures, et si pleine de vicissitudes et de misère, adresse au *Figaro*, en décembre 1883, une lettre de réclamation où elle écrit : « Je sais bien que j'ai le droit de boire mes larmes, mais je ne peux pas *dévorer mon cœur* ». (Cf. *Le Voleur*, 20 décembre 1883.)

« Ses yeux *éteints brillaient* d'un *feu* sombre », nous apprend *Le Petit Moniteur universel* du 28 septembre 1884.

La *Revue indépendante* (décembre 1884, t. II, p. 173) nous signale l'ancien chef du service de la Sûreté, Gustave Macé, prenant la conférence Molé-Tocqueville pour une conférencier, un monsieur Molé-Tocqueville.

La même revue nous informe, dans son numéro de février 1885 (p. 348), que « M. Andrieux ne s'est mis à la remorque de personne, fût-ce *de lui-même* ».

Les rapports de gendarmerie et procès-verbaux de gardes champêtres nous fourniraient aussi une copieuse et désopilante moisson :

« Nous, gendarmes du canton de....

« Nous sommes transportés, sur réquisition du procureur de la République, dans la commune de....

« Nous avons rencontré, vers *midi* moins le quart, des jeunes gens du pays, qui ont fait un tapage tel que nous n'avons pas hésité à le qualifier de *nocturne*.... » (*Le National*, 4 juin 1885.)

Un autre gendarme, dans le « signalement » d'un homme trouvé mort au coin d'un bois :

« Signes particuliers :
« Une canne plombée ;
« Deux dents *idem.* »

. . . . . .

(*Le Charivari*, dans *Le National*, 26 août 1885.)

Autre bévue, non plus policière, mais administrative, contée par *Le Figaro* (2 avril 1879) : Un chef du personnel, choisi en dehors de l'Administration, et tout nouvellement nommé dans un de nos principaux ministères, est avisé qu'il y a lieu de pourvoir à des vacances de chefs de service pour les départements du Rhône et des Deux-Sèvres. Et il prépare la nomination de *trois* chefs de service. La proposition passe sous les yeux du directeur général, l'intermédiaire entre le ministre et le chef du personnel, et ce directeur, s'apercevant de la gaffe, écrit, en marge, au crayon : « Il y a bien deux rivières dans le département des Deux-Sèvres, mais il n'y faut qu'un directeur. »

« A cette époque de l'année, écrit un rédacteur du *Petit Journal* le 3 décembre 1895 (dans la *Revue universelle Larousse*, 1903, p. 136), les voyageurs sont si nombreux que les gares de chemins de fer *sont sur les dents.* »

« Le roi des cavaliers de son temps, l'héroïque Lasalle, qui, *tué à Wagram*, jetait son argent, *comme sa vie*, par les fenêtres. » (*Le Correspondant*, 10 octobre 1896, dans la *Revue universelle Larousse*, ibid.)

Le Constitutionnel du 11 mars 1897 fait cette découverte : « On a retiré d'un puits, sur la route d'Arcueil, le corps d'un soldat appartenant au 84e de ligne ; *on présume que c'est un militaire.* » (*Revue universelle Larousse*, ibid.)

Le Gaulois (sans date ; dans la même *Revue*, même date, même page) annonce, en rendant compte d'un grand procès, que « M. Bérenger s'assied à une table à part, et, *sans desserrer les dents*, de peur de laisser échapper un secret, déjeune copieusement. »

Cette étourderie, — gens qui mangent sans ouvrir les lèvres ou la bouche ni desserrer les dents, ce qui signifie, dans l'espèce, sans parler, — est fréquemment commise. Nous l'avons vue dans Ponson du Terrail (*Récréations*, p. 235) : « Melchior n'avait pas cessé de boire durant toute la route et *n'avait point*

desserré les dents » ; — nous la retrouvons dans *La Faute de l'abbé Mouret*, de Zola (chap. XII, p. 82 ; Charpentier, 1887) : « ...Désirée qui avait, elle aussi, mangé sa soupe, sérieusement, *sans ouvrir les lèvres*, venait de se lever.... »

Dans les faits divers du *Petit Journal* : « La malheureuse a déclaré qu'elle avait été entraînée par des individus dont elle ne pouvait donner le signalement, et qui lui *avaient volé son porte-monnaie après l'avoir dépouillée de ses vêtements* ». Mais alors, demande la *Gazette anecdotique* (28 février 1891), où la malheureuse avait-elle bien pu le fourrer, son porte-monnaie?

Situation non moins énigmatique que celle de Robinson Crusoé échoué dans son île, gagnant à la nage le vaisseau qui l'a amené et a fait naufrage à quelque distance de l'île, et s'efforçant d'en ramener ce qu'il pourra, vivres, vêtements et outils : « ...Il faisait une chaleur excessive ; je me dépouillai de mes habits, et me jetai dans l'eau.... Toutes les provisions du vaisseau n'avaient nullement souffert de l'eau : comme j'avais grand appétit, j'allai à la soute, où je remplis mes poches de biscuit... » (*Robinson Crusoé*, p. 46 ; Didot, 1870.) Où donc se trouvaient-elles, ses poches, puisqu'il s'était « dépouillé de ses habits » et était tout nu?

Et le généreux anonyme dont nous parle *La République française* du 22 avril 1897, « le généreux *anonyme dont le nom restera attaché* au souvenir de cette bonne œuvre ».

Un reporter d'un grand journal rend compte d'un voyage du président Carnot à la Ciotat : « Il est reçu par le syndicat des pêcheurs, qui portent le costume Louis XIII *de temps immémorial.* » (Cf. *Le Soleil*, 11 septembre 1897.)

Un autre journaliste, cité encore par *Le Soleil* (même date), nous parle en ces termes des Boers et du président Krüger : « Tout est devenu question d'argent chez ces hommes primitifs, et le président Krüger lui-même, que l'on se représentait grillant son café et fumant sa pipe, *à la façon des héros d'Homère*, est aussi *piqué de la tarentule*, et demande 125 000 francs de pension. » Voyez-vous Achille ou Agamemnon la bouffarde à la bouche, et les deux Ajax tournant le brûloir devant leur tente? Quant à la tarentule, c'est non pas simplement la fièvre, mais la fièvre de l'or, qu'engendre sa piqûre.

Et l'encre noire qui fournit des reflets blancs : « Le visage du pape est d'un jaune mat de très vieil ivoire, et l'on n'y voit

pas ces reflets *blancs* et brillants que les peintres ont trouvé dans leurs boîtes à couleurs, et nos panégyristes maladroits dans leurs *encriers.* » (*Le Temps*, cité dans le *Musée des Familles*, 1er mars 1898.)

Et ce coquet petit euphémisme du journal *Le Pèlerin* (13 mai 1882), pour annoncer qu'un pieux visiteur s'est cassé la jambe en descendant s'agenouiller à la grotte de Lourdes : « Il fut *retenu* plusieurs mois par la sainte Vierge... », qui avait ainsi témoigné, cette tendre mère, qu'elle voulait le garder plus longtemps près d'elle. Il n'est que de bien prendre les choses ici-bas.

Et cette charmante note d'un journal de Langres, insérée dans *Le Journal*, 4 décembre 1898 : « La personne qui a produit l'article en question a voulu faire l'âne pour avoir du son, car, malgré ses réticences et son style plus ou moins correct, je reconnais là *une main*, qui, *au lieu de déblatérer et vilipender les personnes qui lui ont fait du bien*, devrait plutôt *leur embrasser les pieds* ; mais, comme cette personne est de trop peu d'importance pour moi, je lui lègue, en guise d'amitié, l'assurance de mon plus profond mépris. »

« Une main qui embrasse des pieds.... » Arrêtons-nous devant ce spectacle imprévu.

IV. — ECCLÉSIASTIQUES. — PRÉDICATEURS.

I

SAINT BASILE. La virginité de Marie. — SAINT AUGUSTIN. *Les Confessions*. Les deux fils de Dieu. Arnauld d'Andilly et sa traduction des *Confessions*. Visites académiques. *La Cité de Dieu*. Les antipodes. *Sermons*. Hommes phénomènes. Hommes et femmes sans tête. Un fils peut avoir deux pères, *puisqu'un père peut avoir deux enfants*. L'Église et l'astrologie, les mathématiques, la jurisprudence.

Le moine et historien ABBON. — L'évêque PHILIPPE DE DREUX à la bataille de Bouvines. — Le poète HUGUES MÉTEL, son extrême facilité de travail. — SAINT ANTOINE DE PADOUE, généralissime des Portugais. — Le cardinal JACQUES DE VITRY et GUYOT DE PROVINS : l'espèce humaine va sans cesse en dégénérant ; réplique de l'abbé FLEURY.

SAINT THOMAS D'AQUIN. La femme, « être accidentel et manqué ». Sévères prescriptions. — L'évêque RENAUD DE BEAUNE DE SEMBLANÇAY. Cause de son formidable appétit. — Le cardinal DE LA ROCHEFOUCAULD et son bréviaire.

SAINT FRANÇOIS DE SALES. Un éditeur modèle. Curiosités du monde animal, végétal et minéral.

Le chanoine JACQUES DE HILLERIN. — Une dédicace à « Madame la sainte Trinité ». Une autre à la sainte Vierge, « comtesse de Boulogne ». — RICHELIEU. Condoléances peu banales. Question indiscrète. — FRANÇOIS DE MACÉDO, homme universel. Origine de l'Inquisition. Un problème.

Encore l'abbé de MAROLLES, l'infatigable traducteur. Ses vers « lui coûtaient ce qu'ils valent ». Les têtes de saint Jean-Baptiste et autres reliques. — L'évêque HARDOUIN DE PÉRÉFIXE. Ses jurons.

A propos de la Bible. La ville de Nègrepelisse. Le lièvre qualifié de *ruminant*. Comment le serpent marchait-il avant de ramper? Encore une indiscrète question.

A en croire SAINT BASILE, archevêque de Césarée et Père de l'Église grecque (329-379), « il est des oiseaux chastes qui se reproduisent sans s'unir : de là la virginité de Marie ». (Dans CHATEAUBRIAND, *Études ou Discours historiques*, V, 2e partie, p. 429 ; Didot, 1861.) En laissant de côté ces oiseaux si respectueux des lois de la pudeur, on ne voit pas clairement ce que la virginité de la mère du Sauveur a à faire ici, mais c'est ainsi : *Impossibile putatur in Dei matre quod in vulturibus possibile non negatur*, etc.

Saint Augustin (354-430), principalement dans ses *Confessions* et dans sa *Cité de Dieu*, son chef-d'œuvre, a eu longtemps et possède encore des fervents et des admirateurs. « *Les Confessions*... le plus charmant des livres », écrit un grand lettré, le délicat et sagace Doudan, dans une de ses lettres (30 juillet 1841, t. I, p. 261 ; C. Lévy, 1879). Il y a cependant de bien étranges choses dans ce si charmant livre, comme d'ailleurs dans tous les ouvrages de l'évêque d'Hippone, ainsi que nous allons le constater.

Les obscurités d'abord y sont très fréquentes ; les bizarreries de style aussi :

« Les ténèbres étaient sur l'abîme, parce que la lumière n'y était pas : de même qu'il y a du silence où il n'y a pas de bruit. » (*Les Confessions*, XII, 3; p. 479; traduction d'Arnauld d'Andilly ; Garnier, 1865.) La Palisse n'aurait pas mieux dit. C'est comme dans les salles de bal de Labiche, dont nous avons parlé naguère (*Récréations*, p. 160) : plus il y a de lumières, plus la salle est éclairée, et plus elle est éclairée, etc.

« .... On ne saurait rien apercevoir ni remarquer en ce qui est invisible et sans nulle forme ; lors, dis-je, que l'esprit de l'homme parle de la sorte en soi-même, il doit se résigner à la connaître (la matière) en l'ignorant, ou à l'ignorer en la connaissant. » (*Les Confessions*, XII, 5; p. 481.)

« .... C'est ainsi que les eaux de la mer se remplissent de poissons par les diverses manières dont les vérités divines sont exprimées ; et c'est ainsi que la postérité des hommes remplit la terre ; cette terre, séparée des eaux par l'amour, et sur laquelle la raison domine. » (*Ibid.*, XIII, 24; p. 573). Les poissons et les diverses manières des vérités divines?

Nous ne pouvons évidemment tout citer.

A certain endroit, saint Augustin nous apprend, d'après l'Évangile, que Dieu a eu plusieurs enfants. « Seigneur, lorsque nous lisons dans l'Évangile que le plus jeune de vos deux fils s'en alla dans une terre fort éloignée.... » (*Ibid.*, I, 18 ; p. 40.) Il paraîtrait, d'après la glose fournie par un érudit écclésiastique, que ce second fils, « le plus jeune de vos deux fils » (*filius ille tuus minor*), ne serait autre chose qu' « une figure » servant à désigner l'Enfant prodigue. (Renseignement verbal. — Voir aussi *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 10-20-30 juillet 1920, col. 18.) Seigneur ! préservez-nous du Malin et du style figuré ! Plus loin, saint Augustin se représente Dieu « comme une substance infinie répandue dans l'espace ». (*Ibid.*, VII, 1; p. 216.)

« J'ai une haine violente contre ses ennemis (les ennemis des saintes Écritures), déclare-t-il encore. Oh ! si vous vouliez (Seigneur), afin qu'ils ne le fussent plus, les frapper de votre épée à double tranchant ! Que je prendrais plaisir à les voir mourir à eux-mêmes pour vivre à vous ! » (*Les Confessions*, XII, 14; p. 493.) Ce qui nous reporte à la doctrine du *Deutéronome* (XIII, 6 et suiv.) : « Frère, fils, fille, mère, épouse, ne fais aucune exception ; ne discute pas avec eux : tue-les aussitôt ». Nos mœurs, heureusement, se sont adoucies.

La traduction des *Confessions* par Arnauld d'Andilly a jadis joui d'une grande vogue, à tel point que les académiciens offrirent au traducteur une place dans leur compagnie, faveur que celui-ci refusa par modestie : d'où l'obligation, à l'avenir, de solliciter cet honneur et de faire visite aux académiciens. Ladite traduction, qui n'est souvent qu'une paraphrase du texte, un à peu près, est moins goûtée aujourd'hui. A remarquer qu'Arnauld d'Andilly y abuse de la conjonction *car*, si contestée et vitupérée de son temps : on la trouve à chaque page, et souvent plusieurs fois.

Dans *La Cité de Dieu*, où, comme on le sait, saint Augustin, d'accord avec d'autres Pères de l'Église, nie formellement les antipodes (Cf. LAROUSSE, art. Antipode)[1], l'auteur, toujours hanté par l'étrange et le merveilleux, nous apprend qu'il est des régions où l' « on voit des hommes dont l'organisation est si différente des autres, et, par sa rareté même, si étonnante, qu'ils font de leur corps ce qui est impossible et paraît à peine croyable aux autres hommes. Les uns remuent les oreilles ensemble ou séparément. Ceux-ci, la tête immobile, ramènent sur le front leur chevelure tout entière et la redressent à volonté. Ceux-là, se pressant un peu l'estomac, en retirent intactes, comme d'un sac, les viandes (les aliments) qu'ils veulent, dans l'infinie diversité de celles qu'ils ont absorbées.... Quelques-uns, *des régions inférieures de leur corps*, expriment des sons harmonieux semblables à un chant. Moi-même j'ai vu un homme qui transpirait à volonté. » Etc. (*La Cité de Dieu*, XIV, 24 ; Poncet, 1531 ; imprimé par Nicolas Savetier ; texte rajeuni. Cf. aussi MONTAIGNE, *Essais*, I, 20 ; t. I, p. 123 ; édit. Louandre.)

Dans un de ses sermons (le 33e : *A ses frères dans le désert*;

1. « Se peut-il que des hommes soient assez insensés pour croire que les moissons, les arbres et les animaux croissent la tête en bas, et que les habitants de l'autre hémisphère ont les pieds plus hauts que la tête? » (LACTANCE [...-325], le Cicéron chrétien, dans J. MASSERON, *Danger et Nécessité du Socialisme*, p. 189; Germer Baillière, 1880.)

dans VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, art. Homme : *Œuvres complètes*, t. I, p. 454 ; édit du journal *Le Siècle*), saint Augustin nous fait des révélations non moins stupéfiantes : « J'étais déjà évêque d'Hippone quand j'allai en Éthiopie avec quelques serviteurs du Christ pour y prêcher l'Évangile. Nous vîmes dans ce pays beaucoup d'hommes et de femmes *sans tête*, qui avaient deux gros yeux sur la poitrine ; nous vîmes dans des contrées encore plus méridionales un peuple qui n'avait qu'un œil au front », etc.

Au sujet de la Pentecôte, voici ce que dit saint Augustin, dans son sermon 125 (Lettre de Voltaire à M. de Florian, 12 mars 1766 ; *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 475 ; — cf. aussi SAINT AUGUSTIN, *Sermon* 8, t. V, 1re partie, col. 73 ; édit. Migne, 1841) : «Quarante jours figurent évidemment (?!) la vie présente, dix jours la vie éternelle. Dix et quarante font cinquante, ce qui fait l'accomplissement de la loi. »

Dans son sermon 51, saint Augustin prétend qu' « un fils peut avoir deux pères, puisqu'un père peut avoir deux enfants ». (VOLTAIRE, *Satires*, Le Marseillais et le Lion, *Œuvres complètes*, t. VI, p. 609, note *a*.)

Le mot latin *mathematicus* qui, originairement, signifiait « mathématicien », a pris plus tard le sens d' « astrologue », de « devin ». L'art de la divination s'appelait les Mathématiques, *ars mathematica* : « la plus mystique et la plus incertaine de toutes les sciences réelles ou prétendues portait alors le nom qui distingue aujourd'hui la plus exacte » (Walter SCOTT, *Œuvres*, t. 25 ; De la Démonologie et de la Sorcellerie, p. 290 ; trad. Defauconpret ; Furne, 1835). Entre les deux acceptions, une confusion s'établit. C'est ainsi qu'on a attribué à saint Augustin cette draconienne et singulière déclaration : « Les mathématiciens sont des hommes perdus et damnés » (Cf. Eugène MULLER, *Curiosités historiques et littéraires*, p. 277 ; Delagrave, 1897), tandis que cet anathème ne s'applique qu'aux astrologues, aux sorciers. Ce qui le prouve, c'est ce que conte saint Augustin dans ses *Confessions* (VII, 6, p. 230 ; chapitre intitulé : *Mathematicorum divinationes rejicit*), où deux de ces prétendus « mathématiciens » observent « la situation du ciel » lors de la naissance des enfants et même des animaux, tracent leur horoscope ou « thème de nativité », et pratiquent tout à fait les opérations des astrologues.

Eugène Muller (*Ibid.*) ajoute même que l'étude des mathématiques a été interdite par l'Église catholique depuis le règne de Constantin (IVe siècle) jusqu'au règne de l'empereur d'Alle-

magne Frédéric II (XIIIe siècle), les mathématiciens étant toujours tenus par les théologiens « pour des hommes sans religion, des espèces de sorciers ». Chateaubriand, de son côté, constate, dans son *Génie du Christianisme* (3e partie, livre II, chap. 1 ; t. I, p. 369 ; Didot, 1865), que « l'Église a presque toujours protégé les arts, quoiqu'elle ait découragé quelquefois les études abstraites », et, dans ce même endroit, il se montre fort peu enthousiaste pour les sciences en général et pour les mathématiques en particulier.

D'autre part, l'étude de la jurisprudence « excita les plaintes de saint Bernard (1091-1153) ; et, en 1161, le pape Alexandre III, dans le concile de Tours, fit défendre aux moines d'étudier le droit ». (DULAURE, *Histoire de Paris*, t. I, p. 277, Paris sous Charles VII ; édit. Belin, 1864.)

***

Au dire du moine et historien ABBON (...-923), le brave comte Eudes, en combattant les Normands, avait soin de toujours les assommer *trois par trois*, « par respect pour la sainte Trinité ». (Cf. TOUSSENEL, *L'Esprit des bêtes*, Introduction, p. 80 ; Dentu, 1862.)

Rappelons à ce propos que les ecclésiastiques qui allaient à la guerre dans ces temps lointains, — comme l'évêque de Beauvais, PHILIPPE DE DREUX, à la bataille de Bouvines, — « ne portaient aucun glaive poignant et taillant ; car l'Église, qui abhorre le sang, le leur défendait, se contentant de la masse d'armes sans piquerons, avec laquelle ils assommaient les ennemis ». (VULSON DE LA COLOMBIÈRE, dans DULAURE, *Histoire de Paris*, Paris sous Louis VIII, Tableau moral, t. I, p. 379 ; édit. Belin, 1864 ; — cf. aussi DURUY, *Histoire de France*, t. I, p. 343 ; Hachette, 1898.)

Un écrivain ecclésiastique du douzième siècle, HUGUES MÉTEL (1080-1157), originaire de Toul, doué, selon lui, de toutes les qualités, mais à qui certes la modestie faisait défaut, se vantait de pouvoir composer *mille* vers « en se tenant sur un pied », comme le poète d'Horace, *stans pede in uno*. (Note des *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand, édit. Biré, t. II, p. 69 ; Garnier, s. d. ; — et LAROUSSE, art. Métel [une colonne], très intéressant.)

On sait que de nombreux miracles sont attribués à SAINT ANTOINE DE PADOUE, né à Lisbonne en 1195, mort à Padoue

en 1231, et qui est l'objet d'une grande vénération, particulièrement en Espagne et en Portugal. Plusieurs siècles après sa mort, en 1705, les Portugais le nommèrent général en chef de leur armée, lui expédièrent au ciel cette commission de général en chef, sans oublier d'attribuer à ce grade « un traitement énorme, perçu, au nom du saint, par les moines de son couvent ». (Note du *Gil Blas* de Lesage, édit. Saint-Marc Girardin, p. 571 ; Charpentier, 1865.)

Le cardinal JACQUES DE VITRY (Vitry-sur-Seine : ....-1240), persuadé que l'espèce humaine va toujours en déclinant, qu'à tous les points de vue nous valons moins que nos pères, en concluait que « le nombre de nos dents diminuait » : *imminuti sunt dentes* (*Histoire occidentale*, t. II, chap. 1 ; dans DULAURE, *Histoire de Paris*, t. IV, p. 286, note, édit. Belin) ; si bien qu'aujourd'hui, sept cents ans après cette assertion ou prédiction, il ne nous resterait plus une seule dent.

Un émule de ce cardinal, le moine GUYOT DE PROVINS (XIIIe siècle), retiré, à la fin de sa vie, dans le monastère de Cluny, affirme, lui aussi, que l'espèce humaine va sans cesse en dégénérant, en empirant, au moral comme au physique ; autrefois grands et beaux, les hommes sont devenus petits et chétifs, à tel point que les paysans pourront bientôt battre à l'aise le blé, non plus dans une grange, mais « dans un four, et quatre chevaliers se combattre dans un pot. » (*Bible de Guyot de Provins*, vers 285 et suiv., dans DULAURE, *ibid.*)

L'érudit et sagace abbé FLEURY (1641-1723) voit les choses tout différemment, lui, et fait, dans ses *Mœurs des Chrétiens* (2e partie, chap. 1, p. 138; Dezobry, 1853), ces très judicieuses réflexions : « Ceux qui ne savent point l'histoire supposent que les hommes qui vivaient il y a seize cents ans (dix neuf cents actuellement) étaient plus simples, plus innocents et plus dociles que ceux d'aujourd'hui, parce qu'ils ont ouï dire que le monde va toujours se corrompant, et qu'ils voient encore des marques de la franchise et de la bonne foi de nos pères ; mais ceux qui ont lu avec réflexion les livres qui nous restent des Grecs et des Romains, voient clairement le contraire.... On voit dans Tacite quelle était la cour de ces empereurs (Claude et Néron), et quels vices y régnaient. On voit les mœurs de ce même siècle dans Horace, dans Juvénal, dans Martial et dans Pétrone. Les infamies dont ces auteurs sont remplis se disaient et s'écrivaient publiquement, parce que l'on ne se cachait pas pour les commettre.... On voit les mêmes abominations dans Sué-

tone, dans les auteurs de l'histoire d'Auguste, qui décrivent les deux siècles suivants ; dans Lucien, dans Apulée, dans Athénée, en un mot, dans tous les auteurs qui entrent dans quelque détail de mœurs. » La disparition de l'esclavage a radicalement changé et adouci les mœurs, amélioré l'espèce humaine. Le plus ancien, ou du moins l'un des plus anciens écrivains qui aient paru sur notre globe, Hésiode, ayant déjà déclaré que « nous valions moins que nos pères », nous serions certainement devenus des loups ou des ours depuis ce temps-là.

*
* *

Saint Thomas d'Aquin (1227-1274) prétend que « la femme étant un être *accidentel* et *manqué* », « ne dut pas entrer dans la création primitive.... Dieu se trompa, *manqua* son œuvre ! » conclut Michelet. (*L'Amour*, Notes et Éclaircissements, p. 440 ; Hachette, 1859.)

Bien d'autres assertions ou prescriptions de celui qu'on a surnommé « l'Ange de l'école », vénérées et admirées jadis, nous déconcertent aujourd'hui, nous répugnent même et nous scandalisent, celles-ci, par exemple : « Pour obéir à Dieu, on peut, sans injustice, ôter la vie à un homme, *qu'il soit coupable ou innocent*... et la même chose s'applique au vol et à l'adultère : *Similiter etiam adulterium... eadem ratio est de furto.* » (Cf. *La Revue* [*Revue mondiale*], 1er janvier 1913, p. 25 ; art. de M. Jean Finot.)

L'évêque de Bourges, Renaud de Beaune de Semblançay (ou Samblançay) (1527-1606), était doué, raconte son parent l'historien de Thou, d'un formidable appétit. « Il mangeait sans interruption. On lui servait régulièrement six repas par jour : il en sortait sans être rassasié. Ce bon prélat attribuait une si heureuse faculté au soin qu'il avait de dire religieusement ses grâces à chaque levé de table. » (*Les Classiques de la table*, t. II, p. 192 ; Didot, 1855.)

Un cardinal de La Rochefoucauld, qui vivait à Paris du temps d'Henri IV, avait coutume de lire son bréviaire dans son carrosse, en faisant ses courses, et, lorsqu'il arrivait aux *oremus*, il faisait arrêter ledit carrosse, afin que le bruit des roues n'empêchât pas le bon Dieu d'entendre sa prière. (Cf. Dulaure, *Histoire de Paris*, t. II, p. 483 ; édit. Belin, 1864.)

*
* *

Le petit volume de SAINT FRANÇOIS DE SALES (1567-1622), l'*Introduction à la vie dévote*, qui débute si drôlement par une comparaison de la bouquetière Glycéra avec le Saint-Esprit : — « La bouquetière Glycéra savait si proprement diversifier la disposition et le mélange des fleurs... ainsi le Saint-Esprit dispose et arrange avec tant de variété les enseignements de dévotion... » (*Ouvrage cité*, Préface) — qui a été traduit dans toutes les langues et compte des centaines d'éditions[1], abonde, non seulement en édifiants conseils, mais en amusantes digressions. L'auteur se plaît à recourir, presque à chaque page, à des analogies ou oppositions tirées du monde animal, végétal et minéral, où il témoigne de connaissances scientifiques qui ne sont plus guère d'accord avec les nôtres.

Il s'imagine, par exemple, que les lionnes *trompent* les lions avec les léopards, ou, si vous préférez, que les léopards recherchent le commerce des lionnes. « La lionne qui a été accostée du léopard va vitement se laver pour ôter la puanteur que cette accointance lui a laissée, afin que le lion venant n'en soit point offensé et irrité. » (*Introduction à la vie dévote*, partie II, chap. 19, p. 114 ; Paris, Nelson, s. d.) [2].

Il a, sur les éléphants, des idées non moins étranges que sur les lionnes : « Rien ne mate tant l'éléphant courroucé que la vue d'un agneau », prétend-il (p. 164), et après s'être accouplé « pour cinq jours seulement... le sixième jour, avant toutes choses, l'éléphant va droit à quelque rivière en laquelle il se lave entièrement tout le corps, sans vouloir aucunement retourner au troupeau, qu'il ne soit auparavant purifié. » (Page 279.)

1. « On le mit en latin, on le mit même en vers français, dit Sainte-Beuve, dans une note de ses *Causeries du lundi* (t. VII, p. 284). On raconte que le libraire qui se chargea de la première édition, et qui était un libraire de Lyon, y eut tant de bénéfice, qu'il crut devoir faire exprès le voyage d'Annecy pour offrir en don à l'auteur une somme de quatre cents écus d'or. Voilà, conclut Sainte-Beuve, un libraire digne du saint », et, ajouterons-nous, un excellent exemple donné là à tous les éditeurs présents et à venir. Ajoutons encore que, dans une circonstance analogue, l'éditeur anglais John Murray agit de même. Étant convenu avec Thomas Campbell de lui payer cinq cents livres son édition des *Specimen of the british poets*, il lui en donna mille. « Vous faites erreur du double à votre préjudice, lui objecta Campbell en comptant son argent. — Non, non, répliqua Murray, j'ai refait mes calculs et votre travail n'est pas trop rétribué. » (Firmin MAILLARD, *La Cité des intellectuels*, p. 55.)

2. Pour cette citation et les suivantes, j'ai recours au texte original et intégral de l'ouvrage de saint François de Sales, dont l'éditeur Nelson a récemment publié une réimpression.

Il croit que, si les abeilles font le miel, ce sont les bourdons qui fabriquent la cire, tandis que les guêpes, elles, ne se délectent « qu'autour des puanteurs ». (Cf. p. 172, 225 et 348.)

En Paphlagonie, « les perdrix ont deux cœurs », nous assure-t-il. (Page 262.)

« Les chèvres, selon Alcméon, halènent (respirent) par les oreilles et non par les naseaux : il est vrai qu'Aristote le nie ; or, ne sais-je ce que c'en est. » (Page 211.)

Si, là, le bon évêque doute ou ignore, ici il affirme *ex cathedra* : « Les boucs touchant de la langue les amandiers doux les font devenir amers. » (Page 184.)

Il nous certifie de même que « ceux qui ont été mordus des serpents ne peuvent pas aisément guérir en la présence de ceux qui ont été autrefois blessés de la même morsure » (p. 212) ; — que « la topaze, pierre précieuse, a la propriété d'amortir l'ardeur de la concupiscence » (p. 185) ; — que « ceux qui couchent sur l'herbe nommée *agnus castus* deviennent chastes et pudiques » (*ibid.*) ; — que « les perles qui sont conçues ou nourries au vent et au bruit des tonnerres n'ont que l'écorce de perles, et sont vides de substance » (p. 145) ; — que, si l'on veut avoir de beaux agneaux, il faut présenter aux brebis, quand elles s'accouplent, « de belles baguettes de diverses couleurs » (p. 267) [1].

« *Pour l'ordinaire*, nous dit encore saint François de Sales (*Ouvrage cité*, p. 176), on ne choisit pas son père et sa mère » ; mais il omet de nous apprendre si, exceptionnellement, on peut les choisir.

Enfin, ce petit livre, non expurgé et tel que l'a conçu et rédigé l'auguste prélat, est d'une lecture tout à fait suggestive et réjouissante. Pour comble, l'éditeur nous avertit et nous garantit (p. 11) que « l'*Introduction à la vie dévote* n'a pas vieilli », qu'elle est tout à fait d'accord avec les idées modernes et le goût du jour !

***

Un « conseiller d'église » (conseiller au Parlement), qui fut, en outre, chanoine à Notre-Dame, JACQUES DE HILLERIN (1573?-1663?), a fait imprimer un livre de théologie qu'il s'avisa de dédier à la sainte Trinité, et l'épître-dédicace débute

1. Plusieurs de ces singularités sont empruntées aux Anciens, à Pline le Naturaliste, entre autres, qui prétend (livre VIII) que « les rats nourrissent tendrement leurs pères accablés de vieillesse » : *Genitores fessos senectâ aluni insigni pietate.*

par ce mot : « Madame ». (Cf. TALLEMANT DES RÉAUX, *Les Historiettes*, t. I, p. 322 ; Techener, 1862.)

Certain moine, de même, dédia un livre à la sainte Vierge, et comme le roi Louis XI avait déclaré la sainte Vierge souveraine de la ville de Boulogne(-sur-Mer?) et, à ce titre, comme son vassal, lui payait une redevance d'un cœur d'or tous les ans, ce moine avait ainsi libellé sa dédicace : « A MARIE, Mère de Dieu, Reine du ciel, Comtesse de Boulogne. » (VOLTAIRE, *Pensées, Remarques et Observations*, p. 31 ; Barba, 1802.)

Un des ouvrages publiés par le chanoine Jacques de Hillerin porte ce titre curieux : *Le Chariot chrestien à quatre roues menant à salut* (Paris, 1652, in-folio).

Le cardinal DE RICHELIEU (1585-1642), qui « ne reconnaissait au-dessous du trône qu'une dignité égale à la sienne, celle de l'écrivain et du penseur ; qui voulait qu'un homme du nom de Chapelain ou de Gombaud lui parlât couvert » (Augustin THIERRY, *Essai sur l'histoire du tiers-état*, p. 212 ; Furne, 1868), adressa un jour à la comtesse de Soissons, qui venait de perdre son mari, une lettre de condoléances peu banale. « Si vous désirez votre bien, lui écrit-il, il est meilleur que vous ayez un avocat au ciel qu'un mari en terre » (sur la terre). (Cf. SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. VII, p. 231.)

Le même cardinal « demanda un jour au docteur Mulot, son confesseur, combien il fallait de messes pour tirer une âme du purgatoire. Le docteur lui répondit qu'on ne savait pas cela, et que l'Église ne l'avait pas défini. Le cardinal lui répliqua : « C'est que tu n'es qu'un ignorant, je le sais bien, moi ! Il en faut « autant qu'il faudrait de pelotes de neige pour chauffer un « four. » Ne voilà-t-il pas de bonnes gens, ajoute Gui Patin en nous rapportant cet entretien (Lettre du 2 juin 1657 ; *Lettres choisies*, p. 187 ; Jean Petit, 1688), qui se moquent ainsi de ce saint et sacré feu, qui fait si heureusement bouillir leur marmite ? »

Le jésuite, puis cordelier portugais FRANÇOIS DE MACÉDO (1596-1681) est, certes, un des plus étranges types qui aient paru sur terre. Il prétendait connaître et parler *toutes* les langues anciennes et modernes, et il est l'auteur d'un nombre prodigieux d'ouvrages, dont il a pris soin de dresser lui-même l'effrayant catalogue : 2 600 poèmes épiques, 3 000 épigrammes, 912 épîtres, 500 élégies, sans compter des tragédies, des comédies, des panégyriques, des satires, des oraisons funèbres, des traités de philosophie et de théologie, des études historiques, des ouvrages de

droit, etc. Chargé de missions diplomatiques, attaché à divers ambassadeurs ; en outre, professeur de philosophie, de théologie, d'histoire, etc., Macédo, qui eut une existence très accidentée, parcourut à peu près toute l'Europe. On a dit de lui que « c'était un homme admirable, auquel il ne manquait que de l'humilité, du goût et du bon sens ». Pas davantage. (*Amusements d'un philosophe solitaire*, t. II, p. 302-303 ; Bouillon, Société typographique, 1776.)

Macédo faisait remonter l'origine de l'Inquisition jusqu'à la création du monde, au paradis terrestre, et prétendait que Dieu, Dieu en personne, avait rempli les fonctions de grand inquisiteur, les avait exercées d'abord sur Caïn, puis sur les ouvriers de la tour de Babel ; les avait ensuite transmises à saint Pierre, d'où elles passèrent aux papes, et enfin à saint Dominique et à ses successeurs. Et tout cela prouvé et démontré par A+B, clair comme le jour.

Dans un discours académique, François de Macédo s'est amusé à poser ce problème, qu'il a cherché à résoudre : « Lequel serait le plus flatté, à la représentation d'une pièce de théâtre, ou un sourd qui la verrait, ou un aveugle qui l'entendrait? ». C'est le sourd, celui qui *verrait*, a-t-on le plus généralement prononcé, qui serait le plus heureux, le plus « flatté ». (*Ouvrage cité*, ibid).

*
* *

L'abbé DE MAROLLES (1600-1681), dont nous avons déjà fait mention en parlant des traducteurs, qui traduisit la plupart des classiques latins, traductions bien oubliées aujourd'hui, était apprécié en ces termes par son contemporain, l'érudit Gilles Ménage (1603-1692) : « Tout ce que j'estime des ouvrages de Marolles, c'est qu'ils sont reliés avec une grande propreté et dorés sur tranches ; cela satisfait beaucoup la vue ».

Marolles déclarait que ses vers lui coûtaient peu. — « Ils vous coûtent ce qu'ils valent », lui répondit un jour Linières. (Cf. Lorédan LARCHEY, *L'Esprit de tout le monde*, 1re série, p. 180. — Cf. aussi ci-dessus, p. 58, ce que nous disons d'Edgar Quinet.)

Dans un voyage qu'il fit avec la princesse Marie de Gonzague, future reine de Pologne, en passant à Amiens, comme on présentait à la princesse et à l'abbé des reliques à baiser, entre autres le chef de saint Jean-Baptiste, Marolles, après avoir appuyé ses lèvres sur la relique, dit à demi-voix à la princesse : « C'est la cinq ou sixième tête de ce saint que j'ai l'honneur de

baiser. » (Cf. SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. XIV, p. 117.)

Mais il convient de remarquer ici que, d'après certains hagiographes, Mgr Gaume, entre autres, l'auteur des *Trois Rome* (Cf. t. IV, p. 426; Gaume et Duprey, 1864;— et Paul PARFAIT, *Le Dossier des Pèlerinages*, p. 189 et suiv.; Maurice Dreyfous, s. d.), l'expression n'a rien de surprenant, car, « de même que le saint des saints est tout entier dans chaque parcelle de l'hostie consacrée, de même la vertu du martyr réside tout entière dans la moindre portion de ses reliques ». En d'autres termes, « chaque fraction a la valeur du tout ». Donc, quand on dit « telle église possède, honore le corps, le bras, la tête de tel saint, de tel martyr, cela ne signifie pas que cette église possède réellement le corps, la tête, le bras entier du saint ou du martyr. Pour l'ordinaire, ces expressions indiquent seulement que cette église en possède une partie. » Voilà comment il peut y avoir dix, vingt, trente, cinquante... églises ou chapelles possédant dix, vingt, trente, cinquante... crânes ou « chefs » du même saint ou martyr.

Il y a mieux : on cite deux paroisses rivales où s'exhibait, dans l'une, le crâne de saint Pancrace à vingt-deux ans ; et, dans l'autre, le crâne du même saint à trente-six ans. (Cf. DIDEROT, dans la *Revue mondiale*, 1er avril 1920, p. 265.)

Il y a même souvent de bien autres singularités en ces matières. Le chapitre de la cathédrale de Soissons, qui a pour patrons saint Gervais et saint Protais, songe à se procurer quelques débris de leurs restes, et, sachant que la ville de Brisach (duché de Bade) en possède qui lui viennent de Milan, il s'adresse à cette dernière ville pour obtenir des fragments de ces saintes reliques. Mais, à Milan, dans l'église Saint-Ambroise, on vient de découvrir les corps « entiers et intacts » desdits saints Gervais et Protais, « qui, depuis le quatrième siècle, n'avaient jamais quitté ce lieu ». Que deviennent alors les prétendues reliques de ces deux saints qui opéraient ailleurs, à Brisach notamment, de si beaux miracles?

De même, ou mieux encore, on s'aperçoit que d'autres reliques, d'autres petits os, très fertiles, eux aussi, en miracles, ne sont pas des « os humains », mais des vestiges de simples quadrupèdes. Qu'en faire? Comment les qualifier? Comment expliquer ces prodiges? (Cf. Paul PARFAIT, *ouvrage cité*, p. 195.)

Mais revenons à nos moutons, je veux dire à nos prélats.

HARDOUIN DE PÉRÉFIXE (1605-1671), qui fut évêque de Rodez et écrivit la vie de Henri IV, avait coutume de jurer, si homme de bien et honnête homme qu'il fût. Il voulut se

défaire de cette méchante habitude, et, pour cela, il se donnait la discipline ; mais, quand il se frappait trop fort et qu'il se faisait mal, il jurait alors plus que jamais et de tout son cœur, — et les plus gros jurons, nous conte Boileau dans les conversations recueillies par Brossette. (Cf. SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. IV, p. 180, note 1.)

*
* *

Voici une singulière conséquence des sentiments que peut inspirer la lecture de la Bible ou du bréviaire.

« Lorsque, en 1622, la petite ville calviniste de Nègrepelisse se révolta, Louis XIII se mit en marche pour la punir. A son approche, les habitants implorèrent sa clémence, et le roi était tout disposé au pardon ; mais le prince de Condé, étant entré au moment où il délibérait sur ce sujet, prit un bréviaire, l'ouvrit et fit remarquer au roi que, dans les textes sacrés figurant à l'office du jour, se trouvait le passage où Samuel reproche à Saül d'avoir épargné les Amalécites. Cet argument décida du sort de Nègrepelisse, dont presque tous les habitants furent impitoyablement massacrés. » (*Musée des Familles*, 1er octobre 1895, p. 224.)

Parmi les bévues qu'on rencontre dans la Bible, et que Voltaire s'est amusé à relever (Voir notamment *La Bible expliquée*), on cite celle qui est relative au lièvre, qualifié de « ruminant » (*Lévitique*, XI, 6), et qui n'a jamais ruminé.

A propos de la Bible, mentionnons ce problème, plusieurs fois posé, entre autres par M. Camille Flammarion, dans son roman scientifique *Stella* (p. 87) : « Le serpent du paradis terrestre fut condamné par Dieu, après le péché d'Ève, à ramper sur le ventre : comment donc marchait-il auparavant? »

Autre indiscrète question : Pourquoi les artistes qui ont peint ou sculpté Adam et Ève ont-ils tous, invariablement, orné d'un nombril l'abdomen de nos premiers parents, puisque aucun cordon ombilical n'a joué de rôle ni occupé de place dans cette double création, dans celle de notre père Adam tout au moins? D'où vient ce nombril?

II

Bossuet : la femme « produit d'un os surnuméraire » ; « ne doit pas se mêler d'enseigner ». Bossuet très dur pour Molière, « infâme histrion ». Le mariage des prêtres : Bossuet près d'y consentir. Son affection pour le poète Horace. Mot favori de Bossuet, de Fénelon. Orthographe de Bossuet.

L'évêque François de Nesmond et les noces de Cana. — L'archevêque Charles Le Tellier. Belle réflexion. — L'abbé Dangeau. A quoi peut servir le manque d'orthographe. — L'abbé de Choisy. — Le Père Hardouin, « le plus paradoxal des hommes ».

Le Père Daniel. Exemple de piété. — Apologistes de la Saint-Barthélemy et d'autres massacres.

L'abbé de La Salle et la *Civilité puérile et honneste.*

Bossuet (1627-1704) estime que « la femme est le produit d'un os surnuméraire » (*Élévations sur les mystères*, 5e semaine, 2e élévation)[1] ; — qu' « on prouve par l'Écriture que les femmes, qui n'ont que le silence en partage, ne doivent pas se mêler d'enseigner » (*Histoire des variations*, livre XI ; *Œuvres choisies*, t. III, p. 176 ; Hachette, 1865) ; — et que « Molière est un infâme histrion » (dans Gustave Flaubert, cité par Guy de Maupassant, *Étude sur Gustave Flaubert*, en tête des *Lettres de Gustave Flaubert à George Sand*, p. xl ; — et dans Victor Hugo, *William Shakespeare*, p. 202 ; Hetzel-Quantin, s. d., in-16). A plusieurs reprises, Bossuet s'est ainsi montré très dur pour Molière, que nous admirons tant aujourd'hui : voir notamment sa Lettre au Père Caffaro, *Lettre contre les Spectacles* (1694), dont Sainte-Beuve cite des passages dans son *Port-Royal* (t. III, p. 307-308).

Bossuet, remarque Chateaubriand (*Analyse raisonnée de l'Histoire de France*, p. 402 ; Didot, 1861), « s'était occupé sérieusement de la réunion de l'Église protestante à l'Église romaine ; *il n'était pas éloigné de consentir au mariage des prêtres*, ce qui eût amené un changement obligé dans la confession auriculaire et la communion fréquente : tant la société s'avance vers son but, la liberté, à l'insu même et contre les

1. Nous avons vu tout à l'heure (p. 113) que saint Thomas d'Aquin déclare « la femme un être *accidentel* et *manqué* ».

desseins des hommes qui composent cette société ! » C'était une transformation complète du catholicisme.

Bossuet avait, nous apprend Lamartine (*Lectures pour tous*, Bossuet, p. 420), « une inexplicable prédilection pour Horace, le moins divin de tous les poètes. Cette prédilection tenait peut-être à ce que la poésie avait apparu à Bossuet enfant, pour la première fois, dans les pages de ce poète. Cette ravissante apparition s'était prolongée et changée en reconnaissance dans son âme. Il y a, dans les bibliothèques comme dans le monde, de mauvaises rencontres qui deviennent de vieilles amitiés », conclut Lamartine.

On a remarqué — c'est Désiré Nisard, dans son *Histoire de la littérature française* (t. IV, p. 418), — que « Bossuet affectionne le mot *grand*, et Fénelon le mot *aimable* ».

Nous reparlerons de Bossuet à propos de Fénelon, à propos aussi des oraisons funèbres. Voici, en attendant, et comme curiosité, quelques exemples de son orthographe, bien différente de la nôtre. J'ajoute qu'il serait facile de citer des exemples analogues empruntés à Fénelon, à Mme de Sévigné, à Vauvenargues, à Diderot, à tous les écrivains antérieurs au dix-neuvième siècle. C'est M. Gazier (dans Gustave MERLET, *Études littéraires*, t. II, p. 271; Hachette, 1882) qui me fournit ces échantillons orthographiques : « Nous *conessons* (connaissons)... vous *navigez* (naviguez)... *toute* à l'heure... les hommes ayant *perdus* les principes... je ne me *rons* (romps) pas l'*étomac*... les faire céder au *tens* et aux *occurances* présentes... la *sciance* du monde... il nous a *laissées* les paroles... je *croi*... *atantions*... *pante* (pente)... *panchant*... » etc.

*
* *

FRANÇOIS DE NESMOND (1629-1715), évêque de Bayeux, dont Saint-Simon nous a tracé un bien amusant portrait (*Mémoires*, t. VII, p. 323 ; Hachette, 1865), était un étrange type, « dont la simplicité donne à tous les moments à rire. Aussi disait-on de lui qu'il disait la messe tous les matins, et qu'il ne savait plus après ce qu'il disait du reste de la journée.... Il reprit un jour un de ses curés d'avoir été à une noce. Le curé se défendit sur l'exemple de Notre-Seigneur aux noces de Cana. « Voyez-vous, « monsieur le curé, répliqua-t-il, ce n'est pas là ce qu'il a fait de « mieux. »

L'archevêque de Reims CHARLES LE TELLIER (1642-1710), frère de Louvois, blâmait le roi d'Angleterre, exilé de son pays

et réfugié à Saint-Germain, et se moquait de lui, *parce qu'il ne s'était pas fait protestant* pour conserver son trône : « Voilà un fort bon homme (un pauvre sire, un imbécile), il a quitté trois royaumes pour une messe ». — « Belle réflexion dans la bouche d'un archevêque ! » conclut Mme de La Fayette. (*Mémoires*, p. 209 ; Librairie des Bibliophiles, 1890.)

Sur l'abbé DANGEAU (1643-1723), le passionné grammairien, frère de l'historien : « L'abbé Dangeau, de notre Académie française, renvoyait les lettres de sa maîtresse quand elles étaient mal orthographiées, et rompait avec elle à la troisième fois », raconte cette mauvaise langue de Voltaire. (Lettre à Mme d'Hornoy, 20 auguste 1770 ; *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 791 ; édit. du journal *Le Siècle*.)

Mais, d'après ce qui vient d'être dit à propos de l'orthographe de Bossuet, on se demande sur quoi pouvait se régler ledit passionné grammairien pour reconnaître si ces galantes missives étaient bien ou mal orthographiées. Il est probable, sinon certain, que c'était son orthographe « à lui », en d'autres termes sa fantaisie, qui servait de règle et faisait loi. Et puis n'était-ce pas simplement une façon de se débarrasser de ces dames ?

L'abbé DE CHOISY (1644-1724) : « C'est lui qui, lorsqu'il eut terminé son *Histoire de l'Église* en onze volumes in-4, se prit à dire pour dernier mot : « Grâce à Dieu, mon *Histoire* est faite, « je vais me mettre à l'apprendre ». (SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. III, p. 447.)

On connaît la très curieuse opinion de l'original et savant jésuite, le Père HARDOUIN (1646-1729), surnommé, à peu près comme l'a été plus tard Sébastien Mercier (Cf. ci-dessus, p. 36), « le plus paradoxal des hommes », qui niait l'antiquité de la plupart des médailles, et l'authenticité de presque tous les ouvrages grecs et latins, à commencer par l'*Énéide*. Selon lui, ils avaient été « forgés » par des moines du treizième siècle, ce qui faisait dire à Boileau qu'il aurait fort aimé à se trouver avec frère Virgile et dom Horace. (Cf. *Curiosités littéraires*, p. 153 ; Paulin, 1845 ; — et Ludovic LALANNE, *Dictionnaire historique de la France*.) C'est le Père Hardouin qui ripostait si vaillamment : « Croyez-vous donc que je me sois levé toute ma vie à trois heures du matin pour ne penser que comme les autres ? » (SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. IX, p. 506.)

***

Un autre jésuite, l'historien DANIEL (1649-1728), intitule EXEMPLE DE PIÉTÉ la relation des supplices infligés aux luthériens par François Ier, — « *exemple de piété* consistant à suspendre les patients à une haute potence, dont (d'où) on les faisait tomber sur le feu à plusieurs reprises ». (FOURNIER-VERNEUIL, *Paris*, Tableau moral et philosophique, Note, p. 601 ; imprim. Guiraudet, 1826.)

Cela nous rappelle que quantité d'écrivains ont aussi considéré comme « exemples ou témoignages de piété » les massacres de la Saint-Barthélemy : Pibrac, par exemple, l'auteur des fameux quatrains ; Muret, le commentateur de Ronsard ; l'historien Papire Masson ; un autre historien, Nicolas Favier, pour qui cette grande tuerie « est l'un des traits les plus sublimes de l'histoire » ; l'évêque Jean de Montluc, de la famille du fameux capitaine ; le curé parisien Jean des Caurres, qui, dans le même recueil, publia une ode en l'honneur de la Saint-Barthélemy, et un sermon contre la frisure des femmes ; le professeur royal Léger Duchesne, qui donnait publiquement au monarque « l'Exhortation de continuer ce qu'il a commencé contre les huguenots », c'est-à-dire de continuer à tuer, de tout tuer, etc. Ces assassinats de gens, dont le seul tort était d'avoir des opinions différentes des vôtres, semblaient alors tout à fait légitimes et œuvres pies. (Cf. Philarète CHASLES, *Études sur le seizième siècle en France*, p. 154, 192 ; Amyot, s. d. ; — voir aussi DULAURE, *Histoire de Paris*, t. II, p. 284 et suiv. ; édit. Belin, 1864 ; — etc.)

Ces apologies de massacres pour cause de dissentiments religieux, de massacres « d'infidèles », massacres supposés profitables à la religion dominante, ne sont d'ailleurs pas rares dans l'histoire. Le moine qui a écrit la vie de Dagobert, après avoir raconté la mort de vingt mille Bulgares, qui, par ordre de ce roi, furent égorgés dans leurs lits, en l'an 631, « sans motif raisonnable », trouve, dans cette affreuse boucherie, un sujet d'éloge pour Dagobert. « C'était, dit-il, une résolution inspirée par la sagesse. » (*Sapienti consilio.*) (DULAURE, *ouvrage cité*, t. I, p. 183.)

Grégoire de Tours, en retraçant les crimes de Clovis, après avoir dit que ce prince, ayant engagé un fils à tuer son père, fit ensuite tuer ce fils pour avoir ses trésors et ses États, ajoute immédiatement : « Chaque jour les ennemis de ce roi tombaient sous sa main ; chaque jour il augmentait sa puissance,

parce qu'*il marchait avec un cœur droit dans les voies de Dieu, et que ses actions lui étaient agréables.* » (DULAURE, *ouvrage cité*, t. I, p. 183.)

***

L'abbé JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE (1651-1719), fondateur de l'institut des frères des Écoles chrétiennes, est l'auteur d'un très curieux petit livre, qui a joui jadis d'une grande vogue, *La Civilité puérile et honneste*, publié aussi sous le titre de *Les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne* (Reims, Pierard, 1774), qui abonde en singularités et drôleries, et cela surtout par suite des changements de mœurs et d'usages survenus depuis l'origine de cette publication.

Ainsi l'excellent prêtre engage ses lecteurs à ne pas se laver le visage *avec de l'eau* : « car cela le rend plus susceptible du froid en hiver, et du hâle en été ». Il faut se borner à frotter « tous les matins le visage avec un linge blanc, pour le décrasser ». (Page 11.)

Plus loin (p. 13), il nous parle de *couper les sourcils* : « Il est incivil de froncer les sourcils, c'est une marque de fierté, et il faut toujours les avoir étendus ; les élever en haut, c'est un signe de mépris, et les abaisser sur les yeux, cela tient du mélancolique. » Il n'est pas à propos de les couper fort courts (les sourcils) ; ce serait s'exposer *à s'attirer quelque fluxion sur les yeux.* » Couper les sourcils? Nous n'avons plus idée de cela. Sans doute, c'est en coupant *les cils* que cette fluxion pourrait se produire ; mais, *cils* ou *sourcils*, la recommandation est étrange pour nous.

« Le nez est l'honneur et la beauté du visage.... Il est vilain de se moucher avec la main nue, en la passant dessous le nez ; ou de se moucher sur sa manche. » Etc. (Page 18.)

« Quand on aperçoit à terre quelque gros crachat, il faut aussitôt mettre adroitement le pied dessus. » Etc. (Page 29.)

« Il n'est pas décent, après avoir sali ou lavé ses mains, de les essuyer à ses habits, *ou à ceux des autres* ; on doit les essuyer avec un linge. » (Page 32.)

« C'est prendre bien de la liberté de se frotter les mains en présence des personnes à qui on doit du respect, soit à cause du froid, soit par un sentiment de joie, ou par quelque autre raison. » Etc. (*Ibid.*)

« On doit faire en sorte... de ne pas ronfler en dormant. »

(Page 45.) Le brave abbé oublie de nous indiquer le moyen.

« Il serait contre la bienséance qu'un garçon de quinze ans fût vêtu de noir, à moins qu'il ne fût ecclésiastique, ou qu'il ne se disposât à l'être dans peu de temps. » (Page 48.)

« Il est contre la bienséance de se découvrir lorsqu'on est à table, à moins qu'il n'y survienne quelque personne qui mérite beaucoup d'honneur. S'il y a à table quelque personne de haute qualité qui soit sans chapeau pour sa commodité, il ne le (*sic*) faut pas imiter, cela serait trop familier ; mais *on doit toujours demeurer couvert.* » (Page 54.)

« Lorsqu'on est assis, il ne faut pas se servir d'une baguette ou d'une canne pour écrire sur la terre, ou pour y faire des piqûres ; cela marque qu'on est ou rêveur ou mal élevé. » Etc. (Page 59.)

Quand on est à table, il ne faut pas se servir de sa serviette pour se moucher : « ce serait une faute des plus grossières ». (Page 68.)

« Lorsque le potage ou ce qu'on mange est trop chaud, il faut bien se garder de le souffler » (de souffler dessus)... « cela est tout à fait contre la bienséance ; il vaut mieux attendre qu'il soit un peu refroidi »; etc. (Page 88.)

« Les enfants doivent toujours sortir de table les premiers, en se découvrant, et en faisant la révérence. » (Page 97.)

« On ne doit pas se donner la liberté de rire en tout temps et en toute occasion.... La bienséance ne le permet pas non plus dans de certaines occasions où on doit tout au moins paraître sérieux, comme *quand quelque parent est mort*, de qui on est héritier : car il semblerait qu'on aurait de la joie de ce qu'il est mort. » (Pages 106-107.) A rapprocher de ce que nous avons dit, à propos d'une lettre de Vincent Voiture (p. 8) : « Ne pleurez pas, vous héritez. »

« Lorsqu'on joue aux échecs ou aux dames, il est de l'honnêteté de présenter à la personne avec qui on joue les échecs bruns et les dames noires, ou de les placer devant elle »; etc. (Page 116.)

Aux amateurs de la danse, J.-B. de la Salle rappelle ce mot d'un « ancien payen » que, pour danser, il fallait être soûl ou fou : mais, si telle est l'opinion d'un païen, que doit être celle d'un chrétien, sur cet impur divertissement? (Cf. p. 122.)

« A la porte d'une chambre, ce n'est pas savoir son monde de frapper, il faut gratter », etc. (Page 128.)

« C'est quelquefois une insulte d'ajouter le nom de *Monsieur* à la fin d'une phrase,... par exemple, si un maître demande :

« Ou est mon domestique? » ce serait l'insulter de répondre : « Il est allé chercher votre cheval, Monsieur, » au lieu de dire : « Monsieur, il est allé chercher votre cheval. » (Page 183.)

« Il est tout à fait contre la bienséance de s'approcher si près du feu qu'on se brûle les jambes, aussi bien que de mettre ses pieds hors de ses souliers, » etc. (Page 187.)

Tout serait à citer dans ce savoureux petit volume.

III

FÉNELON. Étourderies, flagorneries, etc. « Il faudra en revenir au culte de Jupiter. » Les *Fables* de Fénelon. Respect dû à l'enfance. Berquin et *L'Ami des enfants*. Le *Télémaque*. Étrange morale. Anachronisme. Fénelon et la poésie française ; haine des vers français ; inconvénients de la rime ; singulière inconséquence. Les deux seuls vers de Malebranche. Strophes de Bossuet. Style du *Télémaque*. Si ce roman paraissait aujourd'hui, quel succès aurait-il? Détours et faux-fuyants de Fénelon. Son intolérance sournoise. Encore Ferdinand Brunetière et ses circonlocutions.

L'abbé DE SAINT-PIERRE. Il se confesse de s'être confessé. — Le cardinal LOMÉNIE DE BRIENNE. Son apologie de l'athéisme. Autres prêtres athées ou incrédules : l'abbé LOUIS DE LONGUERUE, l'abbé DE PRADES, l'abbé DE LA TOUR-DU-PIN, etc. Le cardinal ANTONELLI. Pourquoi le bibliothécaire du Vatican Allacci ne se mariait pas.

L'abbé GALIANI. « Le sang de Jésus-Christ. » — L'abbé PARINI. Une bonne farce.

Le cardinal DE BAUSSET, l'abbé RENÉ RICHARD : exemples de palinodies. — L'évêque FRAYSSINOUS. Ses scrupules oratoires et son amour de la périphrase. — Agrandissement de la place Saint-Marc à Venise : « L'Église ne permet pas le mal, mais, quand il est fait, elle le pardonne. »

Le Père LACORDAIRE. Ses bizarreries de langage. Critiqué par Barbey d'Aurevilly, qui a aussi de singulières phrases sur la conscience. — L'abbé GAUME. Les poissons dans l'eau de mer. — L'évêque MERMILLOD. La femme « apportant la pierre du déraillement ». — Les causes d'une inondation. — PIE IX et l'enseignement philosophique.

Le *Syllabus* de 1864 et la princesse de Lesignano : malencontreuse omission. — *La Cuisinière bourgeoise*, livre impie. — Un jeu de cartes servant de livre de prières.

FÉNELON (1651-1715) déclare que « l'eau est faite pour soutenir ces prodigieux édifices flottants que l'on appelle des vaisseaux. » (Cf. Gustave FLAUBERT, dans Guy DE MAUPASSANT, *Étude sur Gustave Flaubert*, en tête des *Lettres de Gustave Flaubert à George Sand*, p. XXXI.)

Le discours prononcé par Fénelon lors de sa réception à l'Académie française est un modèle de flagornerie envers Louis XIV, à qui il souhaite, entre autres choses, d' « être longtemps les délices du genre humain ». Mais c'était là l'usage et les banales hyperboles de commande.

Ailleurs (*Dialogues sur l'éloquence*, III, p. 228 ; édit. Despois ; Dezobry, 1863), Fénelon place Homère au-dessous de Moïse

et d'Isaïe, et les *Psaumes* des Hébreux au-dessus de toutes les odes de Pindare et d'Horace. « Jamais Homère n'a approché de la sublimité de Moïse dans ses cantiques.... Jamais nulle ode grecque ou latine n'a pu atteindre à la hauteur des *Psaumes*.... Jamais Homère, ni aucun autre poète, n'a égalé Isaïe peignant la majesté de Dieu », etc.

Dans cette même édition des *Dialogues sur l'éloquence*, je trouve une note (p. 174, note 2) relatant, après Diderot (*Revue mondiale*, 1er avril 1920, p. 272), que, pendant les discussions du Concile de Trente, deux savants, qui s'entretenaient ensemble, faisaient cette étrange et incroyable remarque : « Ils ont beau faire, beau discuter ! Il faudra bien en revenir au culte de Jupiter ».

Remarque et prédiction qu'on peut rapprocher de cette prière adressée par un Irlandais, à Rome, devant une statue de Jupiter, et qu'Alfred de Vigny a enregistrée dans son *Journal d'un poète* (p. 168 ; Charpentier, 1882) : « O Jupiter, si tu reviens au pouvoir, souviens-toi que je t'ai été fidèle dans l'adversité ! »

Les *Fables* de Fénelon, destinées au petit duc de Bourgogne, âgé de huit ou dix ans, sont pour nous, pour notre époque, une cause d'étonnement, de surprise profonde. On ne comprend pas aujourd'hui que Fénelon ait osé entretenir son élève de détails aussi scabreux. Ainsi (*Histoire d'une jeune princesse*, Œuvres choisies de Fénelon, t. I, p. 340 ; Hachette, 1865) il lui parle d'une reine qui « devint grosse et accoucha d'une fille » ; — p. 341 (*Ibid.*) : « le prince qui était devenu amoureux de la princesse... » ; — p. 341 (*Histoire de Florise*) : «... Elle la pria de venir à une de ses couches, où elle eut une fille » ; — p. 374 (*Le Nil et le Gange*) : « Bacchus, suivi d'une troupe de femmes ivres et échevelées... » ; — p. 376 (*Prière indiscrète de Nélée*) : « Il était à l'entrée de la jeunesse, dans cet âge où les plaisirs qu'on commence à ressentir... » « O déesse ! s'écria-t-il, si je puis « toujours goûter la douceur de la volupté, tous mes souhaits « seront accomplis ! »... La beauté des Grâces, compagnes de Vénus, se répand sur toutes les femmes qui paraissent devant lui.... »

Ailleurs, p. 343 (*Histoire de Florise*) il est question d'une lettre adressée par une femme à son mari, et interceptée par un galant supposé ; — p. 380 et 381 (*Le Berger Cléobule*), un berger est amoureux d'une nymphe, et n'ose le lui avouer ; un mourant déplore « son infortune d'avoir eu une femme infidèle » ; etc.

Nous sommes aujourd'hui, à tort ou à raison, devenus plus collets-montés à l'égard de l'enfance et de la jeunesse, et les expressions *grossesse, accouchement, couches, femmes ivres et*

échevelées, etc., n'ont plus cours dans les ouvrages destinés aux petits écoliers. A l'occasion de *Peau d'Ane*, de Charles Perrault (*Récréations*, p. 170), nous avons fait une remarque analogue, et, un siècle après Fénelon, BERQUIN (1747-1791) présente, dans son célèbre ouvrage *L'Ami des enfants*, des inconvenances du même genre, moins fortes cependant et moins fréquentes, ce qui prouve que déjà on était devenu plus circonspect à l'égard de la jeunesse. Ainsi, Berquin parle à ses petits lecteurs d' « une femme enceinte » (*Ouvrage cité*, p. 149, *La Petite Glaneuse* ; Didier, s. d.) ; — il leur montre « une femme étendue ivre-morte dans son lit » (*Ibid.*, p. 209, *Les Douceurs du travail*) ; — plus loin, nous voyons une fillette avoir des rendez-vous nocturnes avec un petit cousin (*Ibid.*, p. 428 et suiv., *La Petite Fille trompée par sa servante*) ; — et une autre fillette jalouse des amabilités et préférences d'un petit garçon pour une autre petite fille (*Ibid.*, p. 431, *George et Cécile*). Ces scènes ne seraient sûrement pas admises aujourd'hui dans les volumes de la Bibliothèque rose.

Revenons à Fénelon.

Dans son *Télémaque* (livre VI ou VII, p. 115 ; édit. Colincamp ; Dezobry, s. d.), on lit : « L'Amour demeura entre les bras de Calypso. Quoique déesse, elle sentit la flamme qui coulait déjà dans son sein. Pour se soulager, elle le donna aussitôt à la nymphe qui était auprès d'elle, nommée Eucharis. Mais, hélas !... » etc. Ce sont des descriptions et considérations de ce genre qui faisaient dire à Bossuet que le *Télémaque* était un ouvrage « peu sérieux et peu digne d'un évêque ». (Cf. FÉNELON, *Œuvres choisies*, t. I, p. XLIX, notice ; Hachette, 1865.)

On trouve dans Voltaire (*Dialogues et Entretiens philosophiques*, 12e entretien, *Du Code de la perfidie*, Œuvres complètes, t. VI, p. 123 ; édit. du journal *Le Siècle*) une très vive et très judicieuse critique de certain épisode du *Télémaque* (livre XV [ou XX], p. 367; édit. Colincamp) :

« Dans une des digressions de ce roman, au livre XX, écrit Voltaire, Adraste, roi des Dauniens, ravit la femme d'un nommé Dioscore (encore un singulier modèle à offrir à la jeunesse). Ce Dioscore se réfugie chez les princes grecs, et, n'écoutant que sa vengeance, il leur offre de tuer le ravisseur, leur ennemi. Télémaque, inspiré par Minerve, leur persuade de ne point écouter Dioscore, et de le renvoyer pieds et poings liés au roi Adraste. Comment trouvez-vous cette décision du vertueux Télémaque? — Abominable. Ce n'était pas apparemment Minerve, c'était Tisiphone qui l'inspirait. Comment ! renvoyer ce

pauvre homme, afin qu'on le fasse mourir dans les tourments, et qu'Adraste ressemble en tout à David, qui jouissait de la femme en faisant mourir le mari ! L'onctueux auteur du *Télémaque* n'y pensait pas. Ce n'est point là l'action d'un cœur généreux, c'est celle d'un méchant et d'un traître. Je n'aurais point accepté la proposition de Dioscore, mais je n'aurais pas livré cet infortuné à son ennemi. Dioscore était fort vindicatif, à ce que je vois ; mais Télémaque était un perfide. »

Dans le livre X (ou XII) du *Télémaque* (p. 216 ; édit. Colincamp), Fénelon fait dire à Mentor que « la grandeur est comme certains *verres qui grossissent* tous les objets ». Or, les verres grossissants et les lunettes n'ont été inventés que longtemps après l'arrivée sur terre du fils d'Ulysse et de son précepteur. D'après un texte de Ducange, les lunettes ne sont connues en Europe qu'à dater de 1150 après Jésus-Christ. (Cf. LAROUSSE, art. Lunette.)

Rappelons qu'on attribue à Fénelon le passionné cantique :

> Mon bien-aimé ne paraît pas encore.
> Trop longue nuit, dureras-tu toujours?
> Etc., etc.

(Cf. FÉNELON, *Œuvres choisies*, t. I, p. VII, notice; Hachette, 1865.)

Ces poétiques soupirs et ardeurs érotico-religieuses n'ont pas empêché Fénelon de se montrer peu enthousiaste de la poésie française et de la juger même très durement. S'il ne va pas jusqu'à déclarer avec Boileau (Lettre à M. de Brienne, 1672 ; *Œuvres complètes*, t. II, p. 188 ; Hachette, 1867) que « les vers lui paraissent une folie » ; — ou avec J.-J. Rousseau (Lettre à M. Moultou, 30 mai 1762 ; *Œuvres complètes*, t. VII, p. 242 ; Hachette, 1864) : « Je n'ai jamais aimé la poésie française » ; — ou avec Mérimée (*Lettres à une inconnue*, t. I, p. 108) : « J'abhorre le vers français » ; — ou encore avec Lamartine, qu'il y a bien de la « puérilité » dans les vers, « langue de l'enfance des peuples, comme la prose est la langue de leur maturité » (*Les Confidences*, XII, p. 352 : M. Lévy, 1855) ; — et avec Mme Ackermann (*Pensées d'une solitaire*, p. 26), et Louis Ulbach (*La Confession d'un abbé*, p. 80), que « lorsqu'on a quelque chose à dire, on le dit en prose », — « que les vers sont bons pour les personnes qui n'ont rien à dire », — Fénelon du moins condamne formellement la rime ; mais sans nous indiquer par quoi et comment il voudrait la remplacer. Voici ce qu'il écrit à ce sujet dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française* (p. 32 et suiv., édition annotée par E. Despois ; Dezobry, s. d.) : « Notre versification perd plus,

si je ne me trompe, qu'elle ne gagne par les rimes ; elle perd beaucoup de variété, de facilité et d'harmonie. Souvent la rime, qu'un poète va chercher bien loin, le réduit à allonger et à faire languir son discours ; il lui faut deux ou trois vers postiches pour en amener un dont il a besoin... La rime ne nous donne que l'uniformité des finales, qui est souvent ennuyeuse, et qu'on évite dans la prose, tant elle est loin de flatter l'oreille. »

Comment donc se fait-il que ce qui est désagréable d'un côté soit mélodieux et charmant de l'autre?

Après ce qui précède, on ne s'explique pas l'indulgence de Fénelon pour la rime ; — « Je n'ai garde néanmoins de vouloir abolir les rimes ; sans elles notre versification tomberait, » — indulgence qui n'est, selon la conclusion du commentateur Eugène Despois, et selon la logique, qu' « une singulière inconséquence ».

Le philosophe Malebranche (1638-1715), autre ecclésiastique (oratorien), « riait de bon cœur de la contrainte que les poètes s'imposent pour trouver une rime. « Je n'ai jamais fait que deux vers en ma vie, disait-il quelquefois ; les voici :

Il fait, en ce beau jour, le plus beau temps du monde,
Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde.

— Mais on ne va pas à cheval sur l'onde ! lui objectait-on. — « J'en conviens, répondait-il ; mais passez-le-moi en faveur de la « rime ; vous en passez bien d'autres tous les jours à de meilleurs « poètes que moi. » (*Amusements d'un philosophe solitaire*, t. II, p. 312 ; Bouillon, Société typographique, 1776.)

Tout comme Fénelon, — ne l'oublions pas, puisque nous parlons de poésie, — Bossuet passe pour être l'auteur de vers très passionnés, « de vers d'amour les plus brûlants que le dix-septième siècle ait vus naître, tels, ajoute M. Émile Henriot (*Le Temps*, 31 août 1920) qu'on hésiterait à les citer, s'ils étaient d'un autre » ; et nous verrons plus loin, quand nous parlerons de l'évêque Fléchier, des strophes également fort tendres. Voici, en attendant, quelques vers de Bossuet :

J'expire sous les traits de l'amour qui me blesse ;
Qu'on apporte des fleurs ;
D'oranges, de citrons, soutenez-ma faiblesse,
Accourez, je me meurs....

D'une main, il reçoit ma tête languissante,
Seul il est mon soutien.
Il m'embrasse de l'autre, et sa flamme innocente
Ne se refuse rien....

Mais, ainsi que les vers de Fénelon qu'on a vus plus haut, et qui sont aussi comme une paraphrase du *Cantique des Cantiques*, ces strophes ne s'adressent pas à un objet profane et ne célèbrent que l'amour divin.

Revenons encore à Fénelon.

Son style, surtout dans ses *Fables* et son *Télémaque*, — le *Télémaque* que Proudhon a un jour déclaré, non certainement sans exagération, « le plus beau monument de la prose française » (*De la Justice dans la Révolution...*, t. III, p. 388 ; Bruxelles, Lacroix, 1868), — abonde en lieux communs de ce genre : « Prairie émaillée de fleurs,... bordée d'un clair ruisseau,... fontaine plus claire que le cristal,... les fleurs naissent sous ses pas,... le souffle des doux zéphirs,... l'onde pure d'un ruisseau,... l'aurore, de ses doigts de rose, ouvre les portes de l'orient... » Etc. Bien des critiques ont été formulées contre ce style, notamment par Mme du Deffand (*Correspondance*, t. II, p. 75 ; C. Lévy, 1877) ; — par Gustave Flaubert (*Correspondance*, t. III, p. 208-209 ; Charpentier, s. d.) ; — M. Antoine Albalat (*Revue bleue*, 18 avril 1903, p. 501 ; et *Revue universelle Larousse*, 1903, p. 123) ; — etc.

Un éditeur du nom de Baillot de Saint-Martin s'avisa même, en 1823, « d'offrir au public le traité de Fénelon, *De l'Éducation des Filles*, transcrit *dans un style plus correct* » (Cf. l'édition de Jouaust *De l'Éducation des Filles*, 1890, p. LXXXIV), ce qui ne manque pas d'originalité et de prétention, car ce n'est pas par ses incorrections grammaticales que pèche le style de l'évêque de Cambrai, loin de là, mais par son abus des lieux communs et des banalités.

Tout au rebours du grand polémiste Proudhon, le très érudit grammairien Bernard Jullien demande (*Thèse de littérature*, p. 211 ; Hachette, 1856), « si le *Télémaque* n'était pas, depuis près de deux siècles, un ouvrage recommandé par le nom de son auteur et lu dans l'enfance ou la première adolescence, au moment où nous étudions la mythologie ; si, en un mot, ce roman poétique se produisait de nos jours, qui voudrait donner seulement une heure aux amours de Calypso, aux mouvements des dieux de l'Olympe et à la transfiguration de Minerve en cet éternel Mentor? » Le fait est que le *Télémaque* semble bien insipide aujourd'hui, sinon à tout le monde, du moins à beaucoup de lecteurs.

Nous avons dit, en parlant de cacophonies (*Récréations*, p. 24), qu'un poète du nom d'Eugène Mathieu s'était amusé à parodier en vers grotesques une partie du *Télémaque*.

On a plus d'une fois reproché à Fénelon ses faiblesses de caractère, son perpétuel syncrétisme, ses faux-fuyants. Ayant à donner son avis sur l'*Iliade* d'Homère et la traduction de ce poème faite par La Motte, il se dérobe, laisse la victoire indécise entre Homère et La Motte, les déclarant l'un et l'autre, comme les deux bergers de Virgile, dignes des mêmes louanges : *Et vitula tu dignus, et hic....* (Cf. SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. II, p. 19.)

On lui a aussi non moins véhémentement reproché son intolérance sournoise et perfide. « ... Il demande que l'on fasse enfin sentir aux jansénistes « toute l'autorité du siège de Saint-Pierre », appuyée de celle du roi... comme jadis, au temps des missions de Saintonge, il demandait « qu'on fît sentir aux nouveaux convertis une main toujours levée pour leur faire du mal », si, par hasard, ils osaient résister à la douceur de ses instructions.... Cet homme, à qui l'on a fait une réputation de douceur séraphique, si je puis ainsi dire, est dur, au fond, très dur, qu'il le sait d'ailleurs, qu'il s'en excuse lui-même, et que toute sa piété ne réussit qu'à peine, quand elle y réussit, à tempérer sa dureté naturelle. » (Ferdinand BRUNETIÈRE, *Histoire et Littérature*, t. II, p. 167-168, — qui nous offre encore ici plusieurs exemples de ses incessantes précautions oratoires : « Si je puis ainsi dire... ne réussit... quand elle y réussit... » : cf. ci-dessus, p. 85. — Sur Fénelon et ses sournoiseries et escobarderies, voir surtout O. DOUEN, *La Tolérance de Fénelon*, article de la *Revue bleue*, 28 octobre 1876, p. 411-420 ; — et les *Lettres* de Fénelon à Seignelay, 1686 et 1687.)

*
* *

A ses derniers moments, l'utopique et excentrique abbé DE SAINT-PIERRE (1658-1743) *se confessa de s'être confessé* : « L'abbé de Saint-Pierre était à l'article de la mort, et venait de remplir ses devoirs de chrétien, en présence de sa famille et de ses domestiques. Tout à coup, se ravisant, il fit rappeler le curé et lui dit qu'il n'avait à se reprocher que cette dernière action, qu'il n'avait jamais trahi la vérité qu'en cette occasion, en feignant, par complaisance pour les siens, une certitude qu'il n'avait pas : en un mot, il se confessa de s'être confessé. Tant il est vrai que le bonhomme devait avoir de ce qui fait sourire, jusque dans l'instant suprême ! » (SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. XV, p. 273.)

En tête des *Poésies* de la vicomtesse d'Houdetot se trouve une notice qu'on sait être de la plume du cardinal LOMÉNIE DE BRIENNE (1727-1794), conte encore Sainte-Beuve, dans une de ses *Causeries du lundi* (t. XV, p. 229). Or, le croirait-on? cet insigne prélat félicite la vicomtesse de son incrédulité : « Jamais on n'a vu, dans une si jeune personne, autant de philosophie.... Elle n'admettait que ce qui lui paraissait évidemment prouvé.... « Ma vie peut-être remplie de peines, disait-« elle, mais il est affreux de *n'être rien* ; je crois la souffrance « préférable *au néant.* » Etc. Le cardinal, remarque Sainte-Beuve, n'ajoute rien qui corrige cette opinion du néant après la mort, ni qui avertisse qu'il ne la partageait pas ; c'est qu'il la partageait, en effet. » Venant d'un prince de l'Église, cette apologie de l'athéisme ne manque pas d'imprévu.

Mais déjà auparavant, un ecclésiastique célèbre par son érudition, travailleur infatigable, l'abbé LOUIS DE LONGUERUE (1652-1733) s'était posé cette indiscrète question : « Si l'on mettait dans les deux bassins d'une balance le bien et le mal que les religions ont fait, le mal l'emporterait-il sur le bien? » Et il n'avait pas hésité à répondre par l'affirmative. (Cf. HELVÉTIUS, *De l'Esprit*, II, 24 ; t. I, p. 353, note ; Chasseriau, 1822.)

A mesure qu'on avance dans le dix-huitième siècle, ce genre de prêtres, athées, matérialistes ou simplement libres penseurs, ayant, en d'autres termes, subi l'influence de leur temps, s'accroît sans cesse. Bachaumont, dans ses *Mémoires* (p. 14, 147, 222, 177 ; Delahays, 1859) nous en cite plusieurs : l'abbé de Prades, l'abbé Yvon, l'abbé de La Tour-du-Pin, qui, au moment de sa mort, refusa les sacrements, l'abbé Bassinet, l'abbé Le Camus, qui « étant jeune prêtre, communia un cochon avec une hostie », et fut exilé pour cela, ce qui ne l'empêcha pas, un peu plus tard, de devenir cardinal ; etc.

Plus récemment, dans le courant du siècle dernier, un autre cardinal, ministre du pape Pie IX, le cardinal Antonelli (1806-1876), qui, à la vérité, n'était pas prêtre, n'avait reçu que les ordres mineurs[1], — ce qui ne l'avait pas empêché de parvenir à cette haute dignité de la pourpre romaine, — scandalisa de même l'Église par son irréligion. « Cet incrédule, portant la pourpre,

1. Un dignitaire romain, qui se trouvait dans le même cas, le bibliothécaire du Vatican Leone Allacci (1586-1669), interrogé un jour par le pape Alexandre VII sur les motifs qui l'empêchaient de se marier, répondit qu'il ne se mariait pas pour pouvoir, le cas échéant, se faire prêtre. « Alors, dit le pape, pourquoi ne vous faites-vous pas prêtre? — Pour être libre, afin de pouvoir, si l'occasion se présente, faire un bon mariage ». (Le journal *Movimento*, de Gênes, dans *Le Figaro*, 20 octobre 1878.)

content les journaux du temps, notamment *Le Figaro* (16 août 1879), a occupé tout le règne du pape le plus mystique et le plus croyant qui fût jamais. Le cardinal Antonelli ne se gênait pas avec Pie IX. Un jour, le pape dit à quelques personnes qui se trouvaient réunies autour de lui : « Le doigt de Dieu frappera « tôt au tard les ennemis du Saint-Siège. » Le cardinal Antonelli était présent : « Saint-Père, dit-il avec une certaine tristesse affectée, à force de mettre le doigt de Dieu partout, on a fini « par se le mettre dans l'œil[1]. »

« Pie IX, qui tolérait rarement la contradiction, laissait passer les boutades, parfois fort peu révérencieuses, du tout-puissant ministre....

« Deux jours avant la mort du cardinal, Pie IX, recevant un de ses intimes, lui dit : « Savez-vous les nouvelles, Mon- « seigneur? A l'étage au-dessus (où habitait Antonelli), on meurt; « et, ce qui est pire encore, on ne pense point aux derniers sacre- « ments. » Ce fut sur l'ordre du pape, et non sur la demande du cardinal, qu'on apporta au malade les secours de la religion.

« Pie IX était sur le point de dire sa messe, lorsqu'on vint lui annoncer qu'Antonelli était mort. Le pape avait déjà revêtu les ornements sacrés : « Quelle messe faut-il célébrer pour lui? » dit-il tranquillement. « Nous ne pouvons dire la messe *pro pres-* « *bytero* puisqu'il n'était point prêtre. » Après un instant d'hésitation il ajouta : « Nous appliquerons pour son âme la messe « du jour. »

***

L'abbé GALIANI (1728-1787), l'ami de Mme d'Épinay et l'auteur des *Dialogues sur le commerce des blés*, rapporte que des moines d'un couvent d'Italie, ayant à se plaindre de leur supérieur qui se montrait très sévère envers eux et d'une révoltante parcimonie, qui notamment leur restreignait la portion de vin à laquelle ils prétendaient avoir droit, avaient fini par adresser leur réclamation au pape : « On nous mesure, Très Saint-Père, jusqu'au sang de Jésus-Christ ! » Ainsi, dans leur supplique, désignaient-ils le jus de la treille. « Ce seul mot fit évanouir toutes les raisons alléguées par le supérieur, qui fut condamné à laisser jouir les moines des revenus de leur monastère ». (Le Président DE BROSSES, *Lettres familières écrites d'Italie*, t. I, p. 379, note ; édit. Colomb.)

1. De là peut-être, plus tard, la prétendue encyclique, *Digitus in oculo*, dont parlait un jour Mgr D.....

Un autre abbé italien, Joseph PARINI (1729-1799), rédacteur de la *Gazette de Milan*, joua une bonne farce au pape Ganganelli (Clément XIV), qui s'était plu à rassembler, dans sa chapelle, les plus remarquables *soprani*. Sous la rubrique de Rome, il inséra, dans son journal, la note suivante : « Afin de bannir à jamais le crime de la castration, malheureusement trop répandu en Italie, le Saint-Père ordonne que désormais on ne reçoive plus, ni dans les églises ni sur les théâtres des États romains, aucun chanteur ayant subi cette opération infamante. Il engage, en outre, tous les princes chrétiens à promulguer cette même défense dans leurs États. » Cette nouvelle supposée produisit une grande sensation dans toute l'Europe ; et, de tous côtés, de France particulièrement, et des philosophes qui commençaient à y régner, les plus chaleureuses félicitations furent adressées au pape, — obligé de démentir « ce bruit stupide, cette infâme calomnie ». (*Curiosités littéraires*, p. 288 ; Paulin, 1845.)

***

Le cardinal DE BAUSSET (1748-1824), qui a écrit une *Histoire de Fénelon* (3 vol., Paris, Giguet et Michaud, 1809) et, quelques années plus tard, une *Histoire de Bossuet* (4 vol., Versailles, Lebel, 1814), en racontant les fameux démêlés survenus entre les deux grands évêques, donne raison à Fénelon dans l'*Histoire de Fénelon*, puis à Bossuet dans l'*Histoire de Bossuet*, de façon à les contenter tous les deux. (Cf. SAINTE-BEUVE, *Portraits littéraires*, t. II, p. 254 ; et ci-dessus, p. 71.)

Entre autres exemples de ces contradictions ou palinodies, on cite les deux biographies du Père capucin Joseph, *l'Éminence grise*, par l'abbé René RICHARD (1654-1727). L'une, l'*Histoire du Père Joseph*, parue en 1702, est « un panégyrique continuel » du personnage ; l'autre, intitulée *Le Véritable Père Joseph*, publiée deux ans plus tard, en 1704, est la contrepartie du premier ouvrage, et rassemble tous les reproches, fondés ou non, adressés audit capucin. (Cf. Ludovic LALANNE, *Dictionnaire historique de la France* ; — et *Correspondance de la duchesse d'Orléans*, t. II, p. 3, note ; édit. Gustave Brunet.)

FRAYSSINOUS (1765-1841), l'évêque d'Hermopolis, dont les principaux sermons ou conférences ont été recueillis sous le titre de *Défense du christianisme*, poussait très loin les scrupules oratoires : « Je crois devoir faire remarquer à la gloire de ce sexe plus compatissant et qui se dévoue avec tant de

courage au soulagement de l'humanité souffrante, que la première personne citée dans les annales chrétiennes comme fondatrice d'un asile public pour les pauvres, et, *si je puis l'appeler par son nom même*, d'un hôpital, c'est Fabiola.... » (*Défense du christianisme*, t. II, p. 53; Le Mans, Dehallais, 1859.)

Comme tant d'autres écrivains de son temps, l'évêque d'Hermopolis cultivait d'ailleurs volontiers la périphrase. Ainsi, pour désigner les ramoneurs, les petits savoyards : « Ces noires tribus d'enfants, dit-il (*Ibid.*, p. 422), qui arrivent de leurs montagnes, et viennent remplir dans cette capitale un grossier, mais utile ministère. » Ce qui rappelle les vers de Voltaire, dans *Le Pauvre Diable*, reproduits par tous les traités de rhétorique comme exemple de périphrase :

> ...Ces honnêtes enfants,
> Qui de Savoie arrivent tous les ans,
> Et dont la main légèrement essuie
> Ces longs canaux engorgés par la suie.

Dans son *Histoire de la République de Venise*, le comte DARU (1767-1829) rapporte que l'agrandissement de la place Saint-Marc exigeait la démolition d'une vieille église, mais que le gouvernement n'osait pas ordonner cette démolition sans la permission du pape. L'ambassadeur de Venise à Rome fut chargé de solliciter cette permission, et il reçut de la Chambre apostolique cette curieuse réponse : « La Sainte Église ne permet jamais de faire le mal ; mais quand il est fait, elle le pardonne ». En conséquence de cette décision, on démolit l'église de Saint-Géminien, et le pape imposa aux Vénitiens une pénitence, qui était tous les ans l'occasion d'une cérémonie publique. Le doge, accompagné de son conseil et des ambassadeurs étrangers, venait sur la place Saint-Marc. Le curé de la paroisse la plus proche, c'est-à-dire de l'ancienne paroisse de Saint-Géminien, s'avançait, de son côté, à la tête de son clergé, jusque sur le terrain que l'ancienne église occupait autrefois. Là il adressait ces paroles au doge : « Je demande à Votre Sérénité quand il lui plaira de faire bâtir mon église sur son premier emplacement, » et le doge répondait : « L'année prochaine ». Cette promesse a été renouvelée *pendant six cents ans*. (Cf. Edmond GUÉRARD, *Dictionnaire encyclopédique d'anecdotes*, t. II, p. 406.)

***

Dans une étude sur un livre de LACORDAIRE (1802-1861), la vie de *Sainte Marie-Madeleine* (Poussielgue, 1860), Barbey

d'Aurevilly observe que ce pieux écrivain, qui fut membre de l'Académie française, est souvent faux, guindé, prétentieux, « et, par-dessus tout, incorrect[1] ». Comme preuve de ce style baroque, il cite ces phrases extraites dudit ouvrage : « L'amitié n'a pas pour *portique* un *contrat* qui lie des intérêts.... Élever à des *vertus inconnues* l'humble *airain* d'une tranquille *mémoire*.... Des vaisseaux poussés sur la mer, *moins par les vents que par les trésors qu'ils portent*.... [On fit mettre dans un reliquaire d'or] le *chef* qui représentait par excellence *le cœur* de la sainte !... » Etc. (Cf. BARBEY D'AUREVILLY, *Philosophes et écrivains religieux*, 1re série, p. 261-263.)

De l'abbé GAUME (1802-1869) (*Catéchisme de persévérance* ; dans Gustave FLAUBERT, cité par Guy DE MAUPASSANT, *Étude sur Gustave Flaubert*, en tête des *Lettres de Gustave Flaubert à George Sand*, p. XXXV) : « Je remarque sur les poissons que c'est une merveille qu'ils puissent naître et vivre dans l'eau de mer, qui est salée, et que leur race ne soit pas anéantie depuis longtemps. »

De Mgr MERMILLOD (1824-1892), évêque de Lausanne et Genève (dans Gustave FLAUBERT, *ibid.*, p. XXXII) : « Mesdames, dans la marche de la société chrétienne, sur le railway du monde, la femme, c'est la goutte d'eau dont l'influence magnétique, vivifiée et purifiée par le feu de l'Esprit-Saint,

1. En nous occupant des romanciers, nous avons cité (*Récréations*, p. 202) plusieurs phrases bizarres et ampoulées de Barbey d'Aurevilly, qui se montre si dur et méprisant envers son coreligionnaire Lacordaire. Mais il a commis, lui, bien d'autres « incorrections » et amphigouriques singularités. En voici de nouvelles preuves : « Ce récit *émeuvait*... l'âme » (*Ce qui ne meurt pas*, p. 87; Lemerre, 1884. Et Barbey emploie toujours cet imparfait *émeuvait*, au lieu d'*émouvait* : cf. *ibid.*, p. 158, 174, 408.) *Fixer quelqu'un*, pour le regarder, fixer les yeux sur lui. (Cf. *ibid.*, p. 180, 265.) « Quelles *mystérieuses* effluves... », pour mystérieux (*Ibid.*, p. 276). Etc. Et ce pathos : « Il n'y avait là pour sa chaste haleine que des bouches ineffleurées, des fronts purs et l'ignorance des sourires du ciel ; jamais la trace tiède encore d'une lèvre disparue, la lassitude d'une caresse ou les langueurs muettes d'un souvenir, mais quelquefois, dans ces seins de fleurs à demi fermés, une goutte de la rosée du soir, conservée comme un témoignage de l'immatériel amour de la Nuit dans ce célibat du soleil.... » (*Ibid.*, p. 66.) « ... Cette présomption, enfant modeste de la douleur et qui n'avait pas de tête de Sicambre à courber, plia aisément sous cette Pitié éternelle, colombe diaprée des couleurs du ciel d'où elle descend, mais qui a aussi un bec d'acier et des griffes d'aigle, car elle ne fait son nid dans les cœurs qu'à la condition de les déchirer ! » (*Ibid.*, p. 96.) « Elle avait tout englouti dans son sein. Abîme noir comme un cratère que la profondeur qu'il y avait déjà dans cette frêle poitrine de rossignol, qu'une piqûre d'épine d'églantine eût traversée de part en part. » (*Ibid.*, p. 162.) Etc.

communique aussi le mouvement au convoi social sous son impulsion bienfaisante ; il court sur la voie du progrès, et s'avance vers les doctrines éternelles. Mais si, au lieu de fournir la goutte d'eau de la bénédiction divine, la femme apporte la pierre du déraillement, il se produit d'affreuses catastrophes. »

D'un mandement de l'évêque de Metz (décembre 1846, dans Gustave FLAUBERT, *ouvrage cité*, p. XXXIII) : « Les inondations de la Loire sont dues aux excès de la presse et à l'inobservation du dimanche. »

De Sa Sainteté le pape PIE IX : « L'enseignement philosophique fait boire à la jeunesse du fiel de dragon dans le calice de Babylone. » (Écrit en 1847.) (ID., *ibid.*)

***

Dans un énorme et magnifique volume de la princesse de Lesignano, *Les Constitutions de tous les pays civilisés*, imprimé en Belgique, chez l'imprimeur de l'Académie (Bruxelles, Hayez, 1882 [fin 1881] ; in-folio, 37 gravures), se trouve reproduit le *Syllabus* du 8 décembre 1864; mais l'auteur a oublié — étrange et bien malencontreuse omission — de faire précéder les articles de cette encyclique de la fameuse formule : *Anathème à ceux qui croient que....*

A moins que ce ne soit l'imprimeur qui ait joué le tour à la princesse de sauter cette ligne capitale ?

Tant il y a que les propositions les plus contraires à l'esprit de l'Église, les plus scandaleuses et abominables, sont données comme parfaitement admises et tout à fait orthodoxes. Ainsi la princesse pose nettement en principe que :

« Il n'existe aucun être divin, suprême, parfait dans sa sagesse....

« La foi chrétienne est contraire à la raison humaine....

« Les prophéties et les miracles exposés et racontés dans les saintes Écritures sont des fables de poètes....

« La violation des serments les plus sacrés, les actions les plus criminelles, les plus honteuses, non seulement ne sont pas blâmables, mais, au contraire, sont tout à fait licites.... »

Etc., etc.

On s'est bien diverti jadis de cette inadvertance de l'auteur, ou de cette cruelle farce de l'imprimeur. (Cf. la *Revue bleue*, 10 décembre 1881, p. 764.)

C'est à la *Revue bleue* encore (5 février 1887, p. 191) que j'emprunte l'anecdote suivante : Un censeur bavarois commit un jour une singulière bévue. Un libraire de Munich avait fait venir de Paris un exemplaire de *La Cuisinière bourgeoise*. Pour se renseigner sur le contenu de cet ouvrage, ledit censeur parcourut la table des matières, et, rencontrant ce titre : *Recette pour apprêter les carpes au gras*, il en conclut immédiatement que c'était là un livre impie, tendant à faciliter la suppression du carême, un livre néfaste et dangereux qu'il ne fallait à aucun prix laisser pénétrer dans le royaume, et il le confisqua.

Peut-être pourrait-on ranger à la suite des ecclésiastiques ce soldat qui, étant de service dans une église, s'amusait avec un jeu de cartes, au grand scandale de ses camarades. Dénoncé par son sergent, et appelé devant le lieutenant, à l'issue de la cérémonie, il se justifia en ces termes :

« Ce jeu de cartes, mon lieutenant, me sert de livre de prières, et je le porte toujours avec moi.

« En tirant un as, je me rappelle qu'il n'y a qu'un seul Dieu, créateur de toutes choses.

« Le deux me fait ressouvenir des deux larrons crucifiés avec Notre-Seigneur.

« Le trois me représente les trois personnes en Dieu : Le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

« Le quatre m'annonce les quatre évangélistes : saint Mathieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean.

« Le cinq, les cinq plaies du divin crucifié, notre Sauveur.

« Quand je considère un six, je me souviens que Dieu a créé le ciel et la terre en six jours.

« Si c'est un sept que je retourne, je pense encore au Tout-Puissant, qui, la création terminée, s'est reposé le septième jour, et je me rappelle aussi qu'il y a sept sacrements.

« Si mes yeux se fixent sur un huit, les huit justes échappés au déluge me reviennent à l'esprit.

« Le neuf me fait songer aux neuf vierges qui vinrent adorer Jésus-Christ.

« Le dix, aux dix commandements de Dieu.

« Chaque valet est pour moi un des indignes suppôts de Caïphe et de Pilate, qui osèrent cracher au visage de notre Rédempteur.

« La reine, c'est la reine de Saba, accourue de l'Orient pour admirer la sagesse de Salomon.

« Le roi me remet en mémoire les rois mages se prosternant

dans l'étable aux pieds du Céleste Enfant, preuve de tout le respect et du culte qu'on lui doit.

« Si je compte le nombre des points dans un jeu de cartes, je trouve qu'il y en a 365, autant qu'il y a de jours dans l'année.

« Si je considère le nombre de cartes, j'en trouve 52, autant que de semaines.

« Enfin les douze figures me représentent les douze apôtres.

« Ainsi, vous le voyez, mon lieutenant, mon jeu de cartes me sert tout à la fois de livre de prières et d'almanach. »

(Cf. *L'Indépendance de l'Est*, 18 octobre 1888. Voir aussi le *Larousse mensuel*, décembre 1919, p. 966-967, où « ce vieux conte du dix-huitième siècle » se trouve reproduit avec quelques variantes.)

IV

Prédicateurs. — OLIVIER MAILLARD. — MICHEL MENOT. — L'ARÉTIN, « la colonne de l'Église, le guide des prédicateurs ». — Les femmes à l'église ; leur toilette. — Courageuses hardiesses des anciens prédicateurs ; leurs trivialités aussi, licences et sans-gêne. — « Au diable, madame la duchesse ! »

Le dominicain BARLETTA. Comment on va au paradis. — CORNEILLE MUSSO. La mythologie et l'Évangile. — Les prédicateurs en Italie et en Espagne. — Comédies jouées en chaire.

Encore saint Augustin. — Les dominicains ALAIN DE LA ROCHE et GUI DE TURBITY ; le prêtre supérieur à Dieu et à la vierge Marie. — Étranges textes de sermons. — Les trois points d'un sermon. — Le jésuite THÉOPHILE RAYNAUD. — « Il y a promesse de mariage.... »

JEAN RAULIN. Apologue et logogriphe. — Le nom de Jésus en latin. — Le cardinal DU PERRON. « Monsieur saint Jérôme. » Un complaisant orateur : le *pour* ou le *contre*, au choix de Sa Majesté. — Un ingénieux stratagème.

Le Père PHILIPPE BOSQUIER. Trivialités et indécences. — Le Père ANDRÉ VALLADIER. Les cinq merveilleuses propriétés du lion. Très singulières et indiscrètes dédicaces. — Le prédicateur PIERRE BESSÉ. L'art de dorer la pilule. Pas de confession pour les condamnés à mort. — « Il y a ce qu'il y a. »

Les bévues et cocasseries perpétrées par les orateurs religieux foisonnent dans tous les dictionnaires d'anecdotes ; le bon et érudit Gabriel Peignot leur a même consacré un volume entier, *Predicatoriana* [1], un de ses plus savoureux recueils de curiosités historiques et littéraires.

On connaît, de réputation tout au moins, les hardiesses de toute sorte, les trivialités, crudités et grossièretés, dont les prédicateurs d'autrefois, avant et même après Bossuet, ont émaillé, sinon rempli leurs sermons, notamment les intempérances de langage des cordeliers OLIVIER MAILLARD (1440-1502) et MICHEL MENOT (1440-1518), de JEAN RAULIN (1443-1514), à qui Rabelais et La Fontaine ont fait divers emprunts, de GUILLAUME

1. *Predicatoriana ou Révélations singulières et amusantes sur les prédicateurs*, par G. P. (Gabriel Peignot) Philomneste (Dijon, Lagier, 1841 ; in-8). — Voir aussi l'ouvrage anonyme *Sermons facétieux ou ridicules et anecdotes curieuses sur les prédicateurs* (Delarue, s. d. ; in-8).

PÉPIN (....-1533), de JEAN CLÉRÉ (....-....), confesseur de Louis XII, du Père PHILIPPE BOSQUIER (1561-1636), et de tant d'autres.

Le fangeux et abominable L'ARÉTIN (1492-1557) était couramment « cité dans les chaires. On l'appelait la colonne de l'Église, le *guide des prédicateurs*, le cinquième évangéliste. On soutenait que ses livres étaient plus utiles à la société que les plus beaux sermons, ceux-ci ne parlant qu'aux simples, et ses écrits portant la vérité dans le cabinet des monarques. » (P. L. JACOB, *Vie d'Arétin*, en tête des *Œuvres choisies de P. Arétin*, p. XXXVI ; Gosselin, 1845.)

Henri Estienne, dans son *Apologie d'Hérodote* (chap. V et suiv. ; édit. Ristelhuber), s'est amusé à colliger quantité des drôleries débitées par frère Maillard et frère Menot, dit *Langue d'or*, qui, tous les deux, ont traité des mœurs dissolues de leur temps, de l'inconduite des femmes, leur mise immodeste, leur décolletage, etc. [1], et cela dans les termes les plus salés, — trop salés ou « trop sales » pour que nous puissions citer ici des extraits de leurs sermons.

Il fut longtemps de mode, d'ailleurs, parmi les grandes dames de la noblesse et les bourgeoises huppées, d'assister aux offices de l'église en toilette de gala, c'est-à-dire « le sein découvert [2] », et un curé de la paroisse de Saint-Étienne-du-Mont, le Père Gardeaux, s'avisa un jour d'apostropher ses auditrices avec une bien ingénue franchise, et en implorant en quelque sorte leur pitié : « Eh mais ! mesdames, couvrez-vous donc du moins en notre présence ; car, afin que vous le sachiez, et en dépit de notre saint ministère, nous sommes de chair et d'os, tout comme les autres hommes. » (Cf. SAINT-FOIX, *Essais sur Paris*, dans *Predicatoriana*, p. 149.)

Les sermons d'Olivier Maillard et de Michel Menot nous

1. Cf. aussi Antony MÉRAY, *La Vie au temps des libres prêcheurs* ; Claudin, 1878, 2 vol.

2. On trouve trace de cette coutume dans un des titres d'ouvrages du facétieux catalogue de la librairie (bibliothèque) de Saint-Victor, que Rabelais s'est amusé à imaginer (livre II, chap. VII, p. 117 ; Charpentier, 1861) : *Decretum universitatis Parisiensis super gorgiasitate muliercularum ad placitum.* Olivier Maillard apostropha un jour très vivement des dames décolletées qui se trouvaient dans son auditoire : « Femmes maudites de Dieu, qui venez dans le saint lieu pour étaler vos... » (*Encyclopédiana*, p. 425 ; Garnier, s. d.) Je me borne de même à signaler le très curieux mais très scabreux sermon de saint Vincent Ferrier (1?55?-1419) sur la naissance de saint Jean-Baptiste et les rapports du vieux Zacharie avec sa femme Élisabeth. On trouvera le texte latin de ce sermon dans *Predicatoriana*, p. 17 et suiv., et la traduction dans LAROUSSE, *Grand Dictionnaire*, art. Prédicateur.

sont parvenus en latin, et le savant Le Duchat pense qu'ils ont été traduits en cette langue lors de leur publication, et afin de pouvoir être lus à l'étranger aussi bien qu'en France ; mais d'autres, comme l'abbé d'Artigny, estiment qu'ils ont été prononcés à peu près tels qu'ils sont imprimés, c'est-à-dire dans un latin entrelardé de français. (Cf. *Predicatoriana*, p. 44, note 1.) Quoi qu'il en soit, ces sermons sont en maints endroits d'un sans-gêne et d'une licence dont nos mœurs ne s'accommodent plus. Ce n'en était pas moins, selon la remarque d'un sagace critique, Gustave Merlet (*Origines de la littérature française*, Prose, p. 194), le langage qui convenait le mieux « à un auditoire ignorant et simple, et il y eut une audace de tribun chez ces moines, qui, appartenant aux rangs inférieurs de la milice ecclésiastique, s'attaquaient de préférence aux puissants, et prenaient sous leur patronage la misère des classes souffrantes.... Si le premier mérite d'un orateur est de se faire écouter, ne blâmons pas la verve plaisante ou satirique par laquelle ces aïeux du Père Bridaine attiraient autour d'eux des foules immenses. »

C'est Olivier Maillard qui, menacé par Louis XI, en châtiment des virulents brocards et des trop légitimes objurgations qu'il lui décochait sans cesse, d'être cousu dans un sac et jeté à la Seine, répliqua, faisant allusion aux relais de poste que ce prince venait d'établir : « Allez dire au roi que j'arriverai plus vite en paradis par eau, qu'il n'y arrivera, lui, avec ses chevaux de poste. » (Cf. Edmond GUÉRARD, *Dictionnaire encyclopédique d'anecdotes*, t. II, p. 233.)

Et Michel Menot : « Aujourd'hui, messieurs de la justice portent de longues robes, et leurs femmes s'en vont vêtues comme des princesses. Si leurs vêtements étaient mis sur des pressoirs, le sang des pauvres en découlerait. » (Cf. Gustave MERLET, *ouvrage cité*, p. 249.)

Un autre ancien prédicateur, voulant donner une leçon aux dames de la Cour, feignit d'être à la porte du paradis où il vit plusieurs personnes qui se présentaient pour entrer. Une duchesse frappe à la porte : « Qui est là? demande saint Pierre. — C'est madame la duchesse une telle, répond la duchesse. — Quoi! s'écrie saint Pierre, madame la duchesse qui va au bal, madame la duchesse qui va à l'Opéra, madame la duchesse qui a des galants, madame la duchesse qui met du fard! Au diable, au diable, madame la duchesse ! » Et il lui ferma la porte au nez. (*Predicatoriana*, p. 283.)

***

Gabriel BARLETTA ou BARLETTE (....-1482?), religieux dominicain italien, a, malgré ses trivialités et ses jeux de mots, joui d'une grande célébrité comme prédicateur, au point qu'on disait : *Nescit prædicare qui nescit barlettare.*

C'est Barlette qui s'écriait un jour, dans un sermon : « Vous demandez, mes frères, comment on va au paradis? Les cloches du monastère vous l'enseignent : *dando, dando, dando* ». Et en prononçant le mot *dando* (en donnant), il imitait le son des cloches. (*Predicatoriana*, p. 36 et IX, note 1.)

Un prédicateur italien du seizième siècle, CORNEILLE MUSSO (1511-1574), estime et proclame que « Notre-Seigneur a été Hercule en mourant, Apollon ou Esculape en ressuscitant, et qu'en montant au ciel il est un vrai Bellérophon, un nouveau Persée, qui tua Méduse, laquelle changeait les hommes en pierres ». (Cf. Philarète CHASLES, *Études sur le seizième siècle*, p. 141; — et *Predicatoriana*, p. 151-152.)

Il en était de même en Espagne : sur les lèvres de certains prédicateurs, la mythologie et l'Évangile se confondent : « Marie, disait l'un d'eux, fut conçue de la blanche écume de la grâce divine dans la mer de la nature humaine.... Le divin Adonis Christ s'amouracha de la belle Vénus Marie.... » « En Danaé, proclamait un autre, je contemple une âme retirée qui a fait vœu de clôture pour sa vie ; et en Jupiter transformé en pluie d'or, je considère le Christ, qui descend comme pluie du ciel. » (*Predicatoriana*, p. 260.)

Il n'était pas rare, en Italie, aux quinzième et seizième siècles, et même plus tard, de voir se jouer en chaire de singulières comédies, comme celle que nous conte M. Lefebvre Saint-Ogan, dans son volume *De Dante à l'Arétin* (p. 35 ; Quantin, 1889) : « Un moine monte en chaire ; un compère, mêlé à l'assistance, le traite de menteur et se met à l'injurier; mais soudain il s'interrompt. Les mots ne peuvent plus sortir de sa bouche. Il bave ; sa figure se convulse ; ses bras et ses jambes s'agitent. Il tombe par terre en proie au démon qui vient de s'emparer de lui. Alors le bon Père implore la divine miséricorde pour le malheureux qui l'insultait tout à l'heure. Il s'approche de lui, l'exorcise et le convertit. » Et le tour est joué.

Et cette autre pasquinade que nous révèle Mme de Staël dans *Corinne* (X, 2, p. 202 ; Didot, 1859) : « ... Il y a aussi un moyen

de faire effet dont les prédicateurs ordinaires se servent assez souvent, c'est le bonnet carré qu'ils portent sur la tête; ils l'ôtent et le remettent avec une rapidité inconcevable. L'un d'eux s'en prenait à Voltaire, et surtout à Rousseau, de l'irréligion du siècle. Il jetait son bonnet au milieu de la chaire (qui est une longue tribune), le chargeait de représenter Jean-Jacques ; et, en cette qualité, il le haranguait et lui disait : « Eh bien, philosophe genevois, qu'avez-vous à objecter à mes arguments? » Il se taisait alors quelques moments, comme pour attendre la réponse ; et le bonnet ne répondant rien, il le remettait sur sa tête, et terminait l'entretien par ces mots : « A présent que vous êtes convaincu, n'en parlons plus. »

***

Les arguments employés par les prédicateurs étaient fréquemment des plus étranges, des plus déconcertants.

N'avait-on pas vu saint Augustin, pour concilier les deux généalogies différentes données à saint Joseph, l'une par saint Mathieu et l'autre par saint Luc, dire, dans un de ses sermons (Sermon 51 : cf. ci-dessus, p. 110) : « Qu'un fils peut avoir deux pères, puisqu'un père peut avoir deux enfants? »

Le dominicain ALAIN DE LA ROCHE (1428-1475) affirme, dans son livre *De dignitate et excellentia sacerdotum*, que « le pouvoir du prêtre dépasse celui de Dieu, car le prêtre, à la messe, fait Dieu tous les jours, tandis que Dieu a mis huit jours à créer le monde ». (Hector L'ESTRAZ [Gustave RIVET] dans le journal *L'Homme libre*, 12 avril 1877.)

Un autre dominicain, GUI DE TURBITY (XVIe siècle), prêchant à Genève la doctrine catholique, faisait, non plus de Dieu, mais de la sainte Vierge seulement, l'inférieure du prêtre : « Un prêtre qui consacre est plus digne que la vierge Marie, car elle n'a fait Jésus-Christ qu'une fois, mais le prêtre le fait et le crée tous les jours. » (ID., *ibid.*)

Cette thèse, la supériorité d'un simple prêtre sur la vierge Marie aussi bien que sur Jésus-Christ ou sur Dieu, nous la retrouvons chez le Père Fichet, jésuite, et chez Bourdaloue, autre membre de la compagnie de Jésus : Dieu se soumet au prêtre, dans le sacrifice de la messe, descend du ciel dans l'hostie à son commandement, etc. (Cf. MICHELET, *Le Prêtre, la Femme et la Famille*, p. 251 ; Chamerot, 1861.)

Voulant prouver à ses auditeurs que l'univers entier, devenu notre possession, ne satisferait pas notre cœur, un prédicateur du quinzième siècle disait : « En effet, mes frères, qu'est-ce que l'univers, *orbis*? c'est un rond ! Qu'est-ce que le cœur humain? c'est un triangle ! Inscrivez un rond dans un triangle : vous voyez bien qu'il ne le remplira jamais ! » (Émile DESCHANEL, *Petit Carême de Massillon*, p. 63, note 2; Dezobry, s. d.)

Un curé de campagne, prêchant le jour de la fête du saint, patron du village, avait pris pour texte de son sermon le petit mot latin *hoc* (cela), emprunté, disait-il, à un verset du prophète Isaïe, et il l'expliquait et le commentait en ces termes : « Dans cet admirable pronom *hoc*, mes frères, H nous représentera *humilitatem*, l'humilité de mon saint ; O représentera *obedientiam*, l'obéissance de mon saint; C représentera *castitatem*, la chasteté de mon saint. Tels seront les trois points du panégyrique de notre saint patron. *Ave Maria.* » (Cf. ID., *ouvrage cité*, p. 97, note 1; — et *Predicatoriana*, p. 9.)

Le savant jésuite THÉOPHILE RAYNAUD (1583-1663) fit mieux encore : ayant à prêcher « sur les sept antiennes solennelles que l'Église chante avant la fête de Noël, et qui commencent toutes par un O, il ne prit que cette seule lettre pour le sujet de ses sermons, et, dans la stérilité de ce sujet, il trouve une infinité de belles choses.... » (*Journal des Savants*, 14 mars 1667, dans les *Curiosités littéraires*, p. 431.)

Le même original prédicateur fit un jour un sermon sur les nez, et passa en revue le nez de la sainte Vierge, le nez de Jésus-Christ, etc. (*Curiosités littéraires*, ibid.)

Un autre prédicateur débutait ainsi le jour de la fête de l'Annonciation : « Il y a promesse de mariage entre très haut, très puissant seigneur le Saint-Esprit d'une part ; — et très haute et très puissante dame Marie Lévi d'autre part. S'il y a quelqu'un qui sache quelque empêchement à ce mariage, il peut parler. » Tout l'auditoire gardant le silence, le prédicateur continua : « Puisque personne ne s'avance, j'y mets opposition de la part du monde, de la part du démon et de la part de la chair. » C'étaient les trois points de son discours. (*Amusements d'un philosophe solitaire*, t. III, p. 188; Bouillon, Société typographique, 1776.)

***

JEAN RAULIN (1443-1514), prédicateur célèbre en son temps, contait, dans un de ses sermons, l'apologue suivant : « Un

moine suppliant Dieu de lui faire connaître la voie du salut, vit tout à coup un diable transformé en ange de lumière, qui lui dit : « Dieu a exaucé votre prière, il m'envoie vous dire « que si vous voulez vous sauver, il faut me donner trois choses « pour les lui offrir de votre part ; ces trois choses sont : une « lune nouvelle, un disque de soleil, et la première partie d'une « rose. Si vous unissez ces trois choses et les offrez à Dieu par « mon ministère, vous serez sauvé. » L'ermite était très affligé, ne sachant ce que cela voulait dire. Mais un véritable ange de lumière lui apparut, et lui dit le mot du logogriphe. « La nou- « velle lune, dit-il, est un croissant, c'est-à-dire, un C, dont « il a la forme ; le disque du soleil est un O ; la première partie « d'une rose est un R ; joignez ces trois lettres, et vous ferez le mot « COR, c'est-à-dire votre CŒUR ; c'est ce que Dieu vous demande ; « donnez-le lui... et vous serez sauvé. » (Cf *Predicatoriana*, p. 103.)

Ces jeux de mots étaient très fréquents autrefois dans les sermons. Érasme (*Éloge de la folie*, p. 110, trad. et édit. de la Bibliothèque nationale, 1870) nous parle d'un prédicateur qui avait pris pour sujet « les mystères du nom de Jésus.... Il commença par démontrer, avec une subtilité charmante, comme quoi, dans les lettres même de ce nom, on trouvait tout ce qu'il y avait à dire du Sauveur. En effet, Jésus a trois cas en latin, image *évidente* de la Trinité ; le premier se termine en *s* (*Jésus*), le second en *m* (*Jesum*), le troisième en *u* (*Jesu*) ; mystère ineffable, car chacune de ces lettres indique que Jésus est le sommet (*summum*), le milieu (*medium*) et l'ultime (*ultimum*) des choses ».

Le cardinal DU PERRON (1556-1618), entendant un jour un prédicateur qui ne parlait des Pères de l'Église qu'en faisant précéder leurs noms du mot *Monsieur* : Monsieur saint Jérôme, Monsieur saint Augustin, etc., fit cette remarque : « Il faut vraiment que ce prêcheur n'ait jamais eu grande familiarité avec les Pères pour les appeler encore *Monsieur.* » (Cf. TALLEMANT DES RÉAUX, *Les Historiettes*, t. I, p. 73.)

C'est le même cardinal — ou plutôt futur cardinal, car Du Perron, fils d'un ministre calviniste et qui avait abjuré la religion de son père, ne portait pas encore le chapeau rouge à cette époque, — qui, ayant fait un discours devant Henri III pour prouver qu'il y avait un Dieu, offrit au roi de lui en faire un second séance tenante pour lui démontrer tout le contraire, ce qui déplut fort à Sa Majesté et fit tomber en disgrâce ce trop complaisant orateur (ID., *ibid.*, p. 71.)

Tallemant des Réaux raconte encore l'ingénieux stratagème dont s'avisa un cordelier qui avait appris un sermon par cœur et n'en connaissait pas d'autre. Étant allé prêcher dans un village, et le lendemain étant encore fête, ce cordelier fut si instamment prié de rester, qu'il ne put se dérober. Mais il fallait prêcher, et comment faire ? Il monte tout de même en chaire, et débute ainsi : « Messieurs, il y a de bien méchantes gens dans cette paroisse. On a dit qu'il y avait des hérésies dans le sermon que je vous fis hier, c'est absolument faux ; et, pour vous le montrer, je m'en vais vous redire mon sermon d'un bout à l'autre. » Et il le répéta tout au long. (TALLEMANT DES RÉAUX, *ouvrage cité*, t. VI, p. 225.)

***

A propos du Père PHILIPPE BOSQUIER (1561-1636), mentionné au début de ce chapitre, un érudit annotateur, Gustave Brunet, fait cette remarque (*Correspondance de Madame, Duchesse d'Orléans, Princesse Palatine*, t. II, p. 384 ; Charpentier, 1869) : « Au commencement du dix-septième siècle (et, à plus forte raison, antérieurement), les expressions les plus ordurières, les images les plus triviales, et parfois les plus indécentes, se produisaient dans la chaire ; elles n'échappaient point à la chaleur de l'improvisation ; elles étaient recueillies et imprimées dans des volumes qui paraissaient avec approbation et privilège des hauts fonctionnaires ecclésiastiques.... Que l'on ouvre les *Sermons* du Père Philippe Bosquier *sur la parabole du prodigue apostolique*, réimprimés au moins trois fois, et toujours, avec de nouveaux développements, à Arras, à Douai, et à Paris, les mots tels que... (les mots les plus grossiers) y reviennent sans cesse. » Etc. Pour les exemples et les preuves de cette assertion, je renvoie au passage indiqué ci-dessus de la *Correspondance* de la Princesse Palatine, et à *Predicatoriana*, p. 165 et suiv.

Le Père ANDRÉ VALLADIER (1565-1638), « l'un des meilleurs orateurs de son temps », prétend, dans l'un de ses sermons, que les qualités du lion doivent être appropriées aux prélats et aux magistrats, et il s'exprime en ces termes :

« Le lion a cinq merveilleuses propriétés :

« 1° Il dort les yeux ouverts ; il démène sa queue en dormant, ayant comme honte qu'on pense qu'il dorme, comme s'il savait ce mot d'un grand capitaine chez Homère : « Il n'est pas séant « qu'un homme de commandement dorme toute la nuit ». Et

si bien que plusieurs graves auteurs ont cuidé (pensé) et écrit que le lion ne dormait jamais. Ainsi l'écrit Manéton (Manéthon) à Hérodote. Aristote dit que cela n'est pas possible, mais qu'il *fait semblant de ne point dormir.*

« 2° Sa voix est si épouvantable que les autres bêtes l'oyant hurler en tombent mortes à terre, ou bien, disent saint Basile et saint Ambroise, en tombent pâmées, de sorte qu'on les peut prendre, si farouches qu'elles soient.

« 3° Albert le Grand dit une chose remarquable, que le cheval venant à passer sur les traces où a passé le lion, il s'arrête tout court, et il n'y a pas moyen de le faire passer plus avant.

« 4° Le lion a cela d'admirable qu'il est grand justicier. Élian (Elien le Sophiste? IIIe siècle après J.-C.) écrit qu'un même maître avait nourri un lion, un ours et un chien, et que le lion vivait avec eux en fort bonne intelligence ; mais l'ours ayant attaqué et déchiré le chien, le lion sur-le-champ en fit justice et mit l'ours en pièces.

« 5° Enfin le lion est si généreux (courageux), qu'il n'y a chose au monde qui le puisse épouvanter ; même quand on le tue à coups d'épée, il n'en fait aucun semblant, ayant comme honte de se plaindre, et que l'on pense qu'il craigne la mort. »

L'orateur fait ensuite une longue application de chacune de ces qualités aux prélats et aux magistrats, comme devant leur servir de modèles. (Cf. *Predicatoriana*, p. 128-134.)

Le Père Valladier se montre encore plus bizarre dans certaines dédicaces de ses ouvrages, notamment dans celle qu'il adresse à la reine Marie de Médicis, en tête de ses sermons de l'Avent. Croirait-on qu'il ose décrire le corps, les parties les plus intimes de la reine, « de la dame parfaite? » « ... Tantôt haut louant l'artifice de cette poitrine, jumelle ouvrière, artiste de la liqueur nourricière des vivants; puis admirant avec un chaste mais éloquent silence la divine fécondité du sein du jardin maternel.... » (*Ibid.*, p. 135.)

***

Pierre Bessé ou de Besse (1568-1639), prédicateur du roi Louis XIII, s'avisa un jour de rédiger un « modèle de consolation » destiné aux ecclésiastiques chargés d'assister les criminels au moment du supplice. Voici cette pièce, qui, comme on va en juger, ne manque pas de saveur :

« Monsieur mon frère ou mon ami, — faut-il dire au patient, — tous les anges vous cueillent des roses et des lys pour vous

couronner : c'est pour vous que le Ciel est maintenant en fête et en attente de vous embrasser. Voudriez-vous cependant vous amuser à trembler de frayeur et reculer votre bonheur? Il faut mourir allégrement et faire comme le cygne, je veux dire, mourir en chantant. Courage ! Ouvrez les yeux, voyez comme tous les saints vous tendent les bras ! Tous courent au-devant de vous, tous vous souhaitent et vous désirent ; le paradis est en triomphe pour recevoir votre âme : faites donc que ces saintes et belles compagnies s'aperçoivent que vous ne les allez point voir à regret. Reprenez vos esprits : quelle heureuse journée pour vous ! Un grand capitaine, exhortant ses soldats en un jour de bataille, leur disait ainsi : « Compagnons ! Combattez vaillamment, car ce soir vous souperez tous en l'autre « monde et y ferez bonne chère ». Mon ami, je vous fais la même exhortation, et vous dis encore mieux : Combattez cette sotte frayeur qui vous amuse, passez-lui sur le ventre, prenez congé joyeusement du monde : vous souperez ce soir avec les anges. » (*Predicatoriana*, p. 159.)

Voilà ce qu'on peut appeler « dorer la pilule ».

Rappelons à ce sujet qu'il a été longtemps de règle en France, et sans doute ailleurs, « d'envoyer au supplice les condamnés à mort sans leur permettre d'être absous par la confession ». On voulait châtier l'âme aussi bien que le corps. Charles V essaya d'abolir cette coutume, mais les membres de son conseil s'y opposèrent, et « l'honneur de cette abolition appartient à Charles VI, qui, par sa déclaration du 21 février 1397, permit enfin aux condamnés d'être, avant leur supplice, consolés ou absous par un confesseur ». (DULAURE, *Histoire de Paris*, Tableau moral depuis le règne de Jean..., t. II, p. 182 ; édit. Belin, 1864.)

Lorsque la reine Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, devint enceinte, après une stérilité de vingt ans, le curé de Saint-Germain l'Auxerrois, qui était un bon homme, annonça cette grande nouvelle dans un de ses prônes, et en ces termes : « Si la Reine nous donne une princesse, nous n'en serons, mes frères, guère plus avancés, à cause de la loi salique ; aussi prions Dieu qu'il y ait un prince dans ses entrailles. Au reste, il y a ce qu'il y a. »

Il y avait un prince, heureusement, et c'est ce prince qui devint Louis XIV. (*Predicatoriana*, p. 179.)

V

Prédicateurs (*suite*). — Le petit Père ANDRÉ, un des plus facétieux prédicateurs ; ses drolatiques comparaisons et remarques surprenantes. — Le curé de Pierrebuffière.

L'évêque JEAN-PIERRE CAMUS. « Il n'est châsse que de vieux saints. » Moines et cruches. Le nom de Marcellus. Le Christ entre deux larrons. Le vœu de pauvreté. « Elle ne vous mordra pas ! » Camus et sa barbe sa mémoire, etc.

L'archevêque LÉVI DE VENTADOUR, cousin de la sainte Vierge. « Chez ma cousine, cocher ! » — Les descendants de Ponce-Pilate.

Un moyen de s'aguerrir. — Le chanoine JEAN DE SANTEUL. « Inutile de vous prêcher davantage. » Les quatre choses de ce monde dont il faut se défier.

BOURDALOUE. Un chemin étroit et une conscience large. Portraits de contemporains dans ses sermons. Il apprenait ses sermons par cœur, et prêchait les yeux fermés. Son violon. Ses précautions oratoires. — MASCARON. Mélange du sacré et du profane. La stérilité d'Anne d'Autriche. — L'abbé TALLEMANT. Définition de l'océan.

MASSILLON. Ses sermons remplis de vers alexandrins. Comme Bourdaloue, Massillon apprenait ses sermons par cœur. Son meilleur sermon. L'art oratoire : discours écrits ou improvisés ; barreau, tribune politique, éloquence sacrée. Terreur panique : le sermon *sur le petit nombre des élus*. La *Mi-Carême* pour le *Petit Carême*.

Le Père CHATENIER. « L'abbé Jésus. » La conversion de Madeleine. — Apologie de Judas, qui, en trahissant le Sauveur, nous a sauvés. Les *Caïnites*. Éloge de Néron, de l'ivrognerie, des ânes, de l'enfer, de l'injustice, du vol, de la torture, etc. Le nom de Dieu. — Samson et sa mâchoire d'âne.

Encore les trois points d'un sermon. — Arguments déconcertants. — Pour égayer Louis XIV. — Le Père CHAUSSEMER.

Parmi les plus facétieux prédicateurs d'autrefois, figure le Père André, de l'ordre des Augustins réformés, le fameux petit Père André (ANDRÉ BOULLANGER : 1578-1667), de qui Tallemant des Réaux a dit (*Les Historiettes*, t. III, p. 402 et suiv. ; Techener, 1862) qu' « il a toujours prêché en bateleur, non qu'il eut dessein de faire rire, mais il était bouffon naturellement, et avait même quelque chose de Tabarin dans la mine ».

Un jour qu'il prêchait un sermon à l'occasion de sainte Madeleine, il se mit à dépeindre les galants de l'illustre pécheresse. « Enfin, conclut-il, ils ressemblaient tout à fait à ces deux grands veaux que j'aperçois là devant ma chaire. » Et tout le

monde de se lever bien vite pour voir les « deux grands veaux », qui, naturellement, se recroquevillaient, eux, et auraient voulu être à cent pieds sous terre. (Cf. TALLEMANT DES RÉAUX, *ouvrage cité*, t. III, p. 404.)

Savez-vous à qui le petit Père André comparait les quatre grands docteurs de l'Église latine, saint Augustin, saint Ambroise, saint Jérôme et saint Grégoire? Aux quatre rois du jeu de cartes. « Saint Augustin, disait-il, est le *roi de cœur*, par sa grande charité ; saint Ambroise, le *roi de trèfle*, par les fleurs de son éloquence ; saint Jérôme, le *roi de pique*, par son style piquant et mordant ; et saint Grégoire, le *roi de carreau*, par son peu d'élévation. » (Cf. *Predicatoriana*, p. 210.)

Prêchant, un jour de Pâques, sur les devoirs des époux, le petit Père André se demanda si le devoir conjugal, exigé à pareil jour, pouvait être refusé : « A cela, dit-il, il faut répondre par une comparaison : si le jour de Pâques un débiteur vous apporte de l'argent, il est le bienvenu et c'est bonne aubaine ; mais les gens ne sont pas toujours en humeur de payer ; je suis donc d'avis qu'on le reçoive : faites l'application, Mesdames. » Saint François de Sales, consulté à ce sujet, émettait la même opinion dans une fort curieuse lettre. (*Ibid.*, p. 217-218.)

Une autre fois, comme il prêchait devant Louis XIII sur la vérité et sur la manière dont il la fallait dire aux princes, le petit Père André feignit de s'endormir. On le laissa quelque temps sans le déranger ; à la fin, on le tira par sa robe, et il sembla s'éveiller, revenir à lui, après un profond sommeil. « Sire, dit-il, je viens de faire un songe qui convient au sermon que je prêche devant Votre Majesté. J'ai vu la Vérité sous la forme d'une belle dame, sans aucun voile. Craignant la tentation, je lui ai enjoint de se retirer ; elle m'a répondu qu'elle s'appelait la Vérité. « Retirez-vous, lui ai-je ordonné avec plus de force encore ; on « ne représente pas la Vérité toute nue aux rois. » (Cf. Edmond GUÉRARD, *Dictionnaire encyclopédique d'anecdotes*, t. II, p. 236.)

Dans un sermon sur *la Transfiguration* (*Predicatoriana*, p. 216), le petit Père André fait cette remarque, absolument inattendue : «... Cela se fit sur une montagne ; je ne sais ce que les montagnes ont fait à Dieu, mais on les rencontre partout ; quand il parle à Moïse, c'est sur une montagne ; quand il donne sa loi, c'est encore sur une montagne ; le sacrifice d'Abraham, aussi sur une montagne ; le sacrifice de Notre-Seigneur, encore sur une montagne ; enfin, mes frères, rien ne se fait de miracu-

leux que sur des montagnes ; aussi la Transfiguration n'était pas une affaire de vallée. »

Un émule du petit Père André, le curé de Pierrebuffière, dans le Limousin, prêchait en patois à ses ouailles, et il leur disait (je traduis) : « Quand viendra le jour du jugement, Dieu me demandera que je lui rende compte de vous autres, et m'appellera : « Chapelain de Pierrebuffière, en quel état sont « tes ouailles? » Et moi, pas un mot. Il m'appellera encore et me dira : « Chapelain de Pierrebuffière, en quel état sont « tes ouailles? » Et moi, pas un mot. Et encore me dira-t-il : « Chapelain de Pierrebuffière, en quel état sont tes ouailles? » jusqu'à trois fois. Enfin je lui répondrai : « Seigneur, bêtes tu « me les as baillées, et bêtes je te les rends. » (*Predicatoriana*, p. 164 ; — et Henri ESTIENNE, *Apologie pour Hérodote*, chap. 36, t. II, p. 250 ; édit. Ristelhuber.)

*
* *

JEAN-PIERRE CAMUS (ou quelquefois LE CAMUS) DE PONTCARRÉ (1582-1653), évêque de Belley, l'ennemi acharné des moines mendiants, l'auteur des singuliers ouvrages, *Le Rabat-Joie du triomphe monacal*, *L'Antimoine bien préparé*, et de quantité d'autres élucubrations, qui définissait si bien la politique : *Ars non tam regendi quam fallendi homines*, n'aimait pas les saints nouvellement canonisés : « Je donnerais, disait-il, cent de nos saints nouveaux pour un ancien : il n'est chasse que de vieux chiens, il n'est châsse que de vieux saints. » (TALLEMANT DES RÉAUX, *Les Historiettes*, t. III, p. 254.)

Les moines, avec leurs courbettes, Mgr de Belley les comparait à des cruches qui se baissent pour mieux se remplir. « Jésus-Christ, disait-il, avec cinq pains et cinq poissons, ne nourrit que trois mille personnes, et une seule fois en sa vie ; saint François, avec quelques aunes de bure, nourrit tous les jours, par un miracle perpétuel, quarante mille fainéants. » (Daniel HUET, évêque d'Avranches, *Mémoires*, trad. Charles Nisard, p. 12, note ; Hachette, 1853.)

Il se plaisait fort aux allusions. Prononçant un jour le panégyrique de saint Marcel, son texte fut le nom latin de ce saint, *Marcellus*, qu'il coupa en trois pour les trois parties de son discours. Il dit qu'il trouvait trois choses cachées dans le nom de ce grand saint : 1° que *Mar* voulait dire qu'il avait été une *mer* de charité et d'amour envers son prochain ; 2° que *cel* montrait

qu'il avait eu au souverain degré le *sel* de la sagesse des enfants de Dieu ; 3° que *lus* prouvait assez qu'il avait porté la *lumière* de l'Évangile à tout un grand peuple. (Daniel HUET, *ouvrage cité*, p. 12, note.)

Malgré ces bizarreries, qui étaient dans le goût du temps, Jean-Pierre Camus, bon et charitable, du plus admirable désintéressement et d'une imperturbable hardiesse, avait la langue on ne peut mieux pendue.

Prêchant un vendredi saint dans un hôpital, aux Incurables, il fit mine d'apostropher un crucifix : « Ah ! mon Seigneur, s'écria-t-il, je vous vois là entre deux larrons. » Et, disant cela, il regardait non pas le Christ, mais Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, assis, parmi ses auditeurs, entre un surintendant des finances et un partisan. Sur quoi, le prince, qui comprit l'allusion, s'inclina sans que les deux larrons se doutassent qu'il s'agissait d'eux.

Prié de recommander à son auditoire une pauvre demoiselle qui ne pouvait, faute de dot, être admise dans un couvent et prononcer ses vœux, il le fit en ces termes : « Messieurs et Mesdames, je recommande à vos aumônes une jeune personne, ici présente, qui, parce qu'elle est pauvre, n'a pu être reçue à faire vœu de pauvreté. »

Un jour qu'il prêchait dans l'église de Saint-Benoît de Paris, près de la Sorbonne, arrive, tout au début du sermon, une dame masquée et superbement attifée qui, pour se rendre à sa place, dérange et fait lever une partie de l'auditoire. Comme on en murmurait assez haut : « De grâce, dit-il, laissez-la passer ; elle ne vous mordra pas, elle est trop bien bridée. »

Quand Camus prêchait, il avait toujours soin de partager sa longue barbe en autant de pointes qu'il y avait de divisions dans son sermon. Il aurait prêché trois heures, qu'on ne se serait jamais ennuyé de l'entendre, au dire de l'érudit Amelot de la Houssaye. Il avait la mémoire si sûre, que, quelque bruit qu'on fît tandis qu'il était en chaire, il ne perdait jamais le fil de son discours ni rien de sa douceur ordinaire. (Cf. NICERON, *Mémoires*, t. 36, p. 103 et suiv. ; — TALLEMANT DES RÉAUX, *Les Historiettes*, t. III, p. 248-254 ; — *Predicatoriana*, p. 181-197.)

***

Un archevêque de Bourges, ANNE DE LÉVI DE VENTADOUR (1605-1662), était, à cause de son nom de Lévi, considéré comme issu de la tribu juive de Lévi (c'était remonter loin,

mais rappelons-nous que la maison de Croy prétendait que ses titres de noblesse avaient été sauvés dans l'arche de Noé), et, partant, se disait ou était appelé cousin de la sainte Vierge. Si bien qu'un religieux cordelier prêchant à Bourges, vers 1655, sur la Trinité, en présence de monseigneur de Lévi, termina ainsi son exorde : « Il me serait impossible, Monseigneur, de réussir en un si haut dessein, si je n'avais recours à l'intercession de Madame votre cousine, en lui disant *Ave, Maria.* » (Cf. *Predicatoriana*, p. 181.)

Ajoutons qu'un duc de Lévi ne sortait jamais de son hôtel en carrosse pour se rendre à l'église Notre-Dame, sans crier au cocher : « Chez ma cousine, cocher ! » (*Ibid.*)

Il paraît qu' « il y avait au château des Lévis (ou Lévi) un tableau représentant la vierge Marie ; celle-ci dit à un personnage debout devant elle, tête nue : « Mon cousin, couvrez-vous », et le cousin répond : « Ma cousine, c'est pour ma commodité ». (Cf. *La Revue* [ancienne *Revue des Revues*], 15 octobre 1912, p. 506, note 1.)

Si les seigneurs de Lévis se prétendaient issu de la tribu de Lévi, les seigneurs de Pons, eux, affirmaient descendre de Ponce-Pilate ; aussi un Lévis disait-il un jour à un Pons, en lui montrant un crucifix, — le Christ, originaire de la tribu de Lévi, mis en croix par ordre ou plutôt avec l'assentiment de Ponce-Pilate : « Voyez, monsieur, dans quelle situation un de vos parents a mis le mien. » (Cf. Lorédan LARCHEY, *L'Esprit de tout le monde*, 1re série, p. 276.)

***

Afin de s'aguerrir et se rendre digne d'un illustre auditoire, un cordelier prédicateur avait imaginé un singulier procédé. Peu après la cérémonie où ce moine était monté en chaire, le cardinal de Richelieu l'interrogea : « Vous avez parlé avec bien de l'assurance.... Ma robe rouge ne vous a donc pas fait peur? — Ah ! monseigneur, je m'étais préparé, répondit le cordelier. Quand j'ai su que j'aurais l'honneur de prêcher devant Votre Éminence, j'ai appris mon sermon devant un carré de choux, au milieu duquel il y en avait un *tout rouge*, et cela m'a accoutumé à parler devant vous. » (*Musée des Familles*, 1er décembre 1894, p. 352.)

JEAN DE SANTEUL (1630-1697), chanoine de Saint-Victor, et « le plus célèbre des poètes latins modernes » (LAROUSSE), qui eut

une fin si tragique, « voulut un jour monter en chaire pour remplacer un curé de village, mais il ne tarda pas à s'embrouiller et dit, pour se tirer d'affaire : « J'aurais bien d'autres choses à « vous dire, mais il est inutile de vous prêcher davantage : vous « n'en deviendriez pas meilleurs. »

C'est à Santeul que l'on doit le conseil d'avoir à se défier de quatre choses en ce monde: « du visage d'une femme, du derrière d'une mule, du côté d'une charrette, et d'un moine de tous les côtés ». (Charles ROZAN, *Petites Ignorances historiques et littéraires*, p. 280.)

***

« Souvenez-vous, s'écriait le célèbre BOURDALOUE (1632-1704), dans son sermon de la fausse conscience, souvenez-vous que le chemin du ciel est étroit, et qu'un chemin étroit ne peut avoir de proportion avec une conscience large. » (*Predicatoriana*, p. 256.)

Un autre prédicateur, antérieur à Bourdaloue, déclare, lui, que « le ciel n'a pas de porte cochère, et que l'on n'y entre pas en carrosse ».

Une des causes du succès de Bourdaloue, c'est, paraît-il, qu'il animait et égayait ses sermons de portraits de contemporains. (Cf. SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. II, p. 168, note.)

Bourdaloue apprenait ses sermons par cœur, et, pour ne pas être troublé pendant qu'il prêchait, il tenait obstinément les yeux fermés. (Cf. la note 1 des *Dialogues sur l'éloquence* de Fénelon, p. 187 ; édit. Despois ; — et MAURY, *Essai sur l'éloquence de la chaire*, chap. 77, p. 420 ; Didot, 1877.)

Chose vraiment étrange, il avait, paraît-il, « l'habitude de jouer un air de violon, à titre de préparation, avant de monter en chaire ». C'est Guyot-Daubès, qui, dans son *Art d'aider la mémoire* (p. 127), signale ce fait, comme preuve de l'aide que la musique peut fournir à la mémoire.

Remarquons enfin que Bourdaloue use et abuse des précautions oratoires : « Si je puis ainsi parler.... (Cf. BOURDALOUE, *Choix de sermons* ; Didot, s. d., in-18 ; p. 5, 6, 18, 34, 40, 47, 51, etc.) ; — « Je m'explique » (p..., 198, 204, 262, 283, 428, etc.) ; — « Appliquez-vous à ceci », « Prenez bien garde », « Le dirai-je? » « Comprenez ceci », etc.

L'évêque marseillais MASCARON (1634-1703) étudiait aussi bien la sainte Écriture que les romans de son temps, et se plaisait à les citer en chaire. « L'occupation de mon automne,

— conte-t-il dans une lettre à Mlle de Scudéry, la romancière, alors en pleine vogue, à qui nous devons la carte du *Pays de Tendre*, — est la lecture de *Cyrus*, de *Clélie* et d'*Ibrahim*.... Je vous avoue que, dans les sermons que je prépare pour la Cour, vous serez très souvent à côté de saint Augustin et de saint Bernard. » (Cf. D. NISARD, *Histoire de la littérature française*, t. II, p. 282.) C'était là, convenons-en, un voisinage passablement disparate.

Mais cela ne choquait pas à cette époque, où, d'une façon générale, « le sacré et le profane ne se quittaient point, comme le remarque La Bruyère (*Les Caractères*, De la chaire, p. 405, édit. Hémardinquer) ; ils s'étaient glissés ensemble jusque dans la chaire : saint Cyrille, Horace, saint Cyprien, Lucrèce, parlaient alternativement ; les poètes étaient de l'avis de saint Augustin et de tous les Pères ; on parlait latin et longtemps devant des femmes et des marguilliers ; on a parlé grec : il fallait savoir prodigieusement, pour prêcher si mal ».

Nous signalerons aussi, dès maintenant et en passant, la curieuse oraison funèbre d'Anne d'Autriche par Mascaron. La reine avait été longtemps stérile, et l'orateur se demande si l'on doit la placer *au rang des anges* ou ailleurs. « Le ciel, dit-il, n'a pas voulu que cette question fût indécise : sa stérilité a fait voir que nous devions la regarder comme un ange dont nous admirons la beauté et aimons la protection, quelque stérile qu'elle puisse être. » Mais la reine étant devenue féconde, quelle place mérite-t-elle ? Sera-ce « la première place parmi ces dames illustres et ces héroïnes qui se sont signalées par la production de leurs enfants ? » Etc. (Cf. LAHARPE, *Lycée ou Cours de littérature*, t. II, p. 529-530 ; Verdière, 1817.)

Ayant à définir l'Océan, l'abbé TALLEMANT « le jeune » (1642-1712), qui fut membre de l'Académie française, disait que ce n'était pas une grande mer entourée de terre, mais « qu'au contraire, c'était la terre qui environnait la mer. On lui répliqua qu'il fallait dire pareillement que ce n'étaient pas les fossés qui entouraient la ville, mais que c'était la ville qui entourait les fossés. Il persista en son opinion, en disant qu'il n'y avait point de mer qui n'eût son rivage... » (FURETIÈRE, *Factums*, t. I, p. 168 ; édit. Asselineau.)

***

Les sermons de MASSILLON (1663-1742) sont, selon la re-

marque d'Émile Deschanel (*Petit Carême*, Notice, p. XIV, 7, 19, 181... ; Dezobry, s. d.) remplis de vers alexandrins : « Environné de gloire et d'immortalité.... Mettre à ses passions le sceau de la grandeur.... » Etc.

Massillon n'emploie presque jamais l'adjectif *seul* sans le faire précéder de *tout* : « Ce n'est pas aux savants *tout seuls*... (p. 183) ; la religion *toute seule*... (p. 190) ; vos passions *toutes seules*... (p. 190) ». Etc.

Image bizarre : « On a honte des louanges qu'on leur a données (à certains princes)... on en voit presque *rougir* les monuments publics où elles sont encore écrites.... » (*Ibid.*, p. 109, Sermon pour le jour de l'Incarnation, 3e partie.)

Comme Bourdaloue, Massillon apprenait ses sermons par cœur, mais on ne dit pas qu'il prêchât les yeux fermés. Il prétendait que son meilleur sermon était celui qu'il savait le mieux[1]; aussi souhaitait-il qu'on introduisît en France l'usage établi en Angleterre de lire les sermons au lieu de les réciter de mémoire. (Cf. MAURY, *Essai sur l'éloquence de la chaire*, chap. 77, p. 421 ; — Émile DESCHANEL, *ouvrage cité*, p. XII.)

Des sermons, de l'éloquence de la chaire, si nous passons à celle du barreau et à l'art oratoire en général, nous rappellerons qu'autrefois, c'est-à-dire antérieurement au dix-neuvième siècle, les avocats n'improvisaient pas. « Dans les barreaux de province, aussi bien que dans celui de Paris, l'usage voulait que les avocats écrivissent leurs plaidoyers. » C'est le docteur Véron qui, dans ses *Mémoires d'un bourgeois de Paris* (t. I, p. 298 ; Librairie nouvelle, 1856), nous fournit ce détail.

A la tribune politique : « L'art d'improviser était, paraît-il, étranger à Robespierre », qui lisait d'ordinaire ses discours. (Cf. Charles d'HÉRICAULT, *La France révolutionnaire*, p. 566.)

« Le 7 mai, Robespierre, au nom du Comité de Salut public, lut à la Convention un discours... », écrit un autre historien, Hippolyte Castille (*Histoire de la Révolution française*, t. III, p. 397), — historien de haute valeur, disons-le en passant, qui s'est fait connaître comme chroniqueur politique, sous le pseudonyme d'Alceste, et méritait certainement plus de renom qu'il n'en a obtenu.

« Ce discours... qui fut imprimé, après la mort de Robespierre, sur des lambeaux écrits de sa main... », lit-on dans Louis Blanc (*Histoire de la Révolution française*, livre XII, chap. 6; t. XI, p. 190 ; Lacroix, 1869.)

1. La même réponse a été attribuée à Bourdaloue. (Cf. la note 4 des *Dialogues sur l'éloquence* de Fénelon, p. 192, édit. Despois.)

« Mirabeau, peu d'instants avant de mourir, remit à Talleyrand un discours (donc discours *écrit*) relatif au droit de tester.... » (Hippolyte CASTILLE, *ouvrage cité*, t. I, p. 233.)

Vergniaud, au contraire de Robespierre, improvisait facilement : « J'oserai lui répondre (à Robespierre) sans méditation, disait-il un jour dans une séance de la Convention ; je n'ai pas comme lui besoin d'art : il suffit de mon âme. » « Vergniaud pouvait ainsi parler, en effet, continue Hippolyte Castille (*Ibid*, t. II, p. 290), car l'éloquence découlait naturellement de sa bouche comme l'eau s'épanche d'une source. »

Plus récemment, on a vu le duc de Morny, président de la Chambre des députés sous le second Empire, s'efforcer d'interdire à la tribune les discours non improvisés, les discours écrits, ce qui était d'autant plus étrange qu'il n'en prononçait pas d'autres, lui, et écrivait et lisait toutes ses harangues. « Quelques députés élevèrent des plaintes contre une modification opérée par ordre du président du Corps législatif dans le compte rendu analytique et sténographique de ses séances. Aucune distinction n'avait existé jusqu'alors entre les orateurs qui lisent leurs discours et les autres. « La parole est à M. X... qui *lit* le discours sui- « vant. » « Cette formule, désormais officielle, blessa d'innocents amours-propres, sans rendre plus rapides les débats du Corps législatif. M. de Morny, qui pourtant n'improvisait jamais, était un grand ennemi de l'éloquence écrite, quoiqu'elle ait de tout temps joué un fort grand rôle dans l'histoire parlementaire. » (Taxile DELORD, *Histoire du Second Empire*, t. III, p. 130-131.)

Rappelons enfin, toujours à propos de l'art oratoire, cette amusante boutade d'un prédicateur dans *Le Bachelier de Salamanque* de Lesage (t. II, p. 72 ; édit. de la Bibliothèque nationale) : demeuré court au milieu de son exorde, et ne pouvant recouvrer le fil de son discours, ce prédicateur, avant de faire le plongeon et de disparaître, trouva moyen de lancer à l'auditoire ce cri du cœur : « Ah ! mes frères, je vous plains ! Quel beau sermon vous perdez ! »

C'est pour éviter ce « genre de désagréments que Massillon voulait établir l'usage de lire les sermons, au lieu de les réciter. Lui aussi était resté court, un jour qu'il prêchait devant Louis XIV, et le roi avait même très gracieusement pris la chose : « Remettez-vous, mon père, lui avait-il dit ; il est bien juste de nous laisser goûter les belles et utiles choses que vous nous dites ». (D'ALEMBERT, *Éloge de Massillon*, en tête des *Sermons de Massillon*, p. 19, note 1 ; Didot, 1873.)

« Le sermon *Sur le petit nombre des élus*, le chef-d'œuvre de

Massillon, découragerait même les saints, a déclaré Désiré Nisard (*Histoire de la littérature française*, t. IV, p. 295. Cf. aussi DIDEROT, *Revue mondiale*, 1er avril 1920, p. 262). Il n'y a pas de paix possible pour qui l'a lu avec foi. » Le très minime nombre des élus est effrayant. La première fois que Massillon prêcha ce sermon (dans l'église Saint-Eustache), les assistants furent, raconte-t-on, saisis d'une frayeur épouvantable, d'une véritable panique. « Les grands effets de l'éloquence de Massillon sont connus, écrit Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. IX, p. 15-16) : le plus célèbre est celui qui signala son sermon du *petit nombre des élus*, au moment où, après avoir longuement préparé et travaillé son auditoire, il l'interrogea tout d'un coup et le mit en demeure de répondre, en disant : « Si Jésus-Christ paraissait dans ce « temple, au milieu de cette assemblée, la plus auguste de l'uni- « vers, pour nous juger, pour faire le terrible discernement, etc. » Cette assemblée, *la plus auguste de l'univers*, était celle de la chapelle de Versailles ; mais ce ne fut point là que Massillon prêcha d'abord ce sermon : ce fut à Paris, dans l'église Saint-Eustache, où se produisit l'effet imprévu, irrésistible. On dit que le même mouvement se renouvela dans la chapelle de Versailles (d'après une tradition), et l'on raconte que Massillon lui-même, par son geste, par son attitude abîmée, par son silence de quelques instants, s'associa à la terreur de son auditoire.... » (Voir aussi VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, art. Éloquence ; *Œuvres complètes*, t. I, p. 333 ; édit. du journal *Le Siècle*.)

Ne quittons pas Massillon sans rappeler ce prétendu savant allemand qui, consacrant un article au *Petit Carême* et en célébrant les beautés, comme s'il l'avait lu, relu et savouré, ne l'appelait jamais que *la Mi-Carême*, l'admirable *Mi-Carême*, titre qu'il imprimait bravement, « en très gros caractères », nous conte Ferdinand Brunetière (*Histoire et Littérature*, t. II, p. 246).

*
* *

Le Père CHATENIER, dominicain, qui prêchait à Paris vers 1715, appelait volontiers Jésus-Christ « l'abbé Jésus », et voici comment il racontait la conversion de Madeleine : « C'était, disait-il, une grande dame de qualité, très libertine ; elle allait un jour à sa maison de campagne, accompagnée du marquis de Béthanie et du comte d'Emmaüs [1]. En chemin faisant,

1. « Le marquis de Béthanie », « le comte d'Emmaüs », absolument comme nous avons vu (p. 11) le traducteur Thomas Guyot dire « Monsieur Zoïle », « Mademoiselle Lycoris », et faire de *Trebatius* « Monsieur de Trébace » et de

ils aperçurent un nombre prodigieux d'hommes et de femmes assemblés dans une prairie. La grâce commençait à opérer ; Madeleine fit arrêter son carrosse, et envoya un page pour savoir ce qui se passait dans cet endroit. Le page revint et lui apprit que c'était l'abbé Jésus qui prêchait. Elle descendit de carrosse avec ses deux chevaliers, s'avança vers le lieu de l'auditoire, écouta l'abbé Jésus avec attention, et fut si pénétrée de sa doctrine que, de ce moment, elle renonça aux vanités mondaines. » Ce sermon valut au bon Père Chatenier le surnom de « l'abbé Jésus ». (Cf. *Predicatoriana*, p. 281-282.)

Croirait-on qu'un révérend Père capucin s'avisa de faire l'apologie de Judas dans un de ses sermons? C'est le cardinal Mazarin lui-même qui raconte la chose, et voici son propre récit : « Il n'y a si mauvaise cause qu'on ne puisse défendre, si peu que l'on soit éloquent. Je me souviens, par exemple, d'avoir entendu un prédicateur faire l'apologie de Judas, en représentant qu'il était intendant des finances et maître d'hôtel de Jésus-Christ, et que, manquant de fonds pour la subsistance des apôtres, il pensa qu'en livrant son maître aux Juifs, c'était le vrai moyen de rétablir ses finances, et avec d'autant plus de raison, qu'il se croyait très sûr que son maître aurait le pouvoir de se tirer de leurs mains, puisqu'il s'était déjà tiré de plus méchants pas que celui-là. » (La Place, *Pièces intéressantes*, t. II, p. 298 ; dans Gabriel Peignot, *Predicatoriana*, p. 301-302.) Ainsi, selon ce brave Père capucin, Judas n'aurait été qu'un serviteur trop dévoué et trop zélé, trop méritant, et nullement l'abominable traître qu'on nous représente toujours. Remarquons d'ailleurs, en nous plaçant à un autre point de vue, que si Judas n'avait pas trahi le Sauveur, nous n'aurions pas été sauvés[1].

Pomponius « Monsieur de Pomponne ». Genre de traduction ou de *trahison* que Montaigne, avec son grand bon sens, condamnait et repoussait, « sachant bon gré à Jacques Amyot », disait-il (*Essais*, I, 46 ; t. II, p. 6 ; édit. Louandre), d'avoir laissé, dans son Plutarque, « les noms latins tout entiers, sans les bigarrer et changer pour leur donner une cadence française ».

1. L'apologie de Judas Iscariote n'est pas la seule étrange que nous rencontrions et qui nous déconcerte. Nous trouvons mentionnés dans les *Curiosités littéraires* (p. 96 et suiv.) un *Éloge de Néron*, par Jérôme Cardan (1501-1576) ; — puis un *Éloge de l'ivrogneric*, par le philosophe Hegendorf (. . . .-1540) ; — un *Éloge de l'Ane* (Laus Asini) et un *Éloge du Pou* (Laus Pediculi) (Leyde, 1629), par le célèbre Daniel Heinsius (1580-1655) ; — un autre éloge des ânes, *Asinata* (1785), par le jésuite Clément Bondi (1742-1821) ; — et enfin et même un *Éloge de l'Enfer* (sans nom d'auteur ; 1759, 2 vol.), « panégyrique assez spirituel ». Ajou-

Et que dites-vous de cet exorde d'un curé franc-comtois prêchant contre les blasphémateurs et profanateurs du saint nom de Dieu, — exorde prononcé avec onction et d'une voix dolente : « Nom de Dieu ! sacré nom de Dieu ! Comme on vous outrage ! Vous qu'on ne devrait prononcer qu'en se découvrant et se signant ! O sacré nom de Dieu !... » (Cf. *Predicatoriana*, p. 306.)

Et cette description de Samson combattant les Philistins : « Armé d'une mâchoire d'âne, il s'élance contre eux, et *les passe tous au fil de l'épée.* » (Cf. LAROUSSE, art. Prédicateur.) Ce qui peut se rapprocher de ce beau cri du cœur échappé à l'un des personnages du romancier Gustave Droz (*Entre nous*, p. 275), et déjà cité par nous (*Récréations*, p. 229) : « Si j'avais eu un couteau, je lui aurais *brûlé la cervelle !* »

*
* *

Un capucin prêchant sur la décollation de saint Jean, imagina de rappeler dans leur ordre deux autres décollations relatées par l'Écriture, celle de Goliath et celle d'Holopherne. « Tête de Goliath, s'écria-t-il, c'est tête de diable. Tête d'Holopherne, c'est tête d'homme. Tête de saint Jean, c'est tête de Dieu. La première fut mise au bout d'une pique ; la seconde, dans un sac ; et la troisième, sur un plat.... *Pique, sac, plat !* Voilà, mes frères, les trois points de mon discours. » (Lorédan LARCHEY, *L'Esprit de tout le monde*, 2e série, p. 248.)

« Au temps du duc de Lorraine Charles IV (1643-1690), un capucin, à moins que ce n'ait été un cordelier ou un tiercelin,

tons, à propos de Judas Iscariote et de sa brusque fin, sa pendaison, qu'Origène fait une singulière hypothèse. Il affirme que l'apôtre voulut devancer la mort de son maître, espérant trouver celui-ci dans l'autre monde, et obtenir de lui son pardon.

Les *caïnistes* ou *caïnites* (LITTRÉ), hérétiques du commencement du second siècle, qui tenaient pour saints ceux que l'Église condamne, comme Caïn, Coré, etc., rendaient à Judas une espèce de culte, prétendant que, sans lui, le monde eût été privé des avantages qu'il doit à la mort de Jésus-Christ. (Cf. *Curiosités littéraires*, p. 221.) Ajoutons encore que « GLAUCUS (...? - ...?) a célébré *l'injustice* ; — FAVONIUS (...? - ...?) *Thersite* et *la fièvre quarte* ; — SYNÉSIUS (365-415) *la calvitie* » ; etc. (ÉRASME, *Éloge de la folie*, préface, p. 11 ; édit. de la Bibliothèque nationale.) — DASSOUCY (1604-1679?), dans ses *Aventures burlesques* (p. 26 et suiv. ; Delahays, 1858), a fait l'apologie du *vol.* — « J'ai sous les yeux, dit Michelet, dans *La Sorcière* (p. 361 ; Bruxelles, 1863), un véhément éloge de *la torture*, écrit en 1780 par un savant parlementaire, devenu membre du Grand Conseil (Muyart de Vouglans), dédié au Roi (Louis XVI), et couronné d'un flatteuse approbation de Sa Sainteté Pie VI. »

prêchait devant la Cour. Il proclamait que la Lorraine était un des premiers pays du monde et qu'elle n'était point si petite que les apparences le pouvaient faire croire. C'est, en effet, un pays de collines et de montagnes. Au moyen de leurs replis, celles-ci forment une grande surface. Pour le démontrer, aux sourires de la Cour, le bon prédicateur prit son vaste mouchoir, le tint d'abord suspendu par le milieu, figurant ou à peu près une montagne : « Voyez, dit-il, comme cela semble peu de « chose ! » Puis, le déployant : « Mais voyez maintenant quelle « étendue on obtient ! » L'histoire ne dit pas si Charles IV fut convaincu. » (*Le Pays lorrain*, revue mensuelle, Nancy, 20 février 1913, p. 122.)

Le célèbre Robert Nanteuil faisait un jour, au pastel, le portrait de Louis XIV, et, cherchant à donner à ce prince un visage animé par la gaieté, il lui contait des choses plaisantes. Voici l'une de ces historiettes : « Sire, en venant au Louvre, j'ai passé par les Augustins, où l'on prêchait la Passion. Le prédicateur en était à l'endroit où il est dit que les serviteurs du pontife et plusieurs autres Juifs se chauffaient à cause du grand froid. Or, voici la réflexion singulière que le bon Père communiquait à ses auditeurs : « Vous voyez, mes frères, que votre évangéliste ne se « contente pas de rapporter la chose comme historien, *et cale-* « *faciebant se*, « et ils se chauffaient » ; mais il en rend la raison « comme philosophe : *quia frigus erat*, « parce qu'il faisait froid ». (Cf. Edmond GUÉRARD, *Dictionnaire encyclopédique d'anecdotes*, t. II, p. 234.)

Le Père CHAUSSEMER (....-....), jacobin, prêchant devant Louis XIV, après le fameux passage du Rhin, et comme le roi venait de laver les pieds des pauvres pendant la semaine sainte, le complimenta en ce majestueux langage : « Ces ondes orgueilleuses que vous avez passées avec autant de rapidité qu'elles sont rapides elles-mêmes, sécheront un jour ; et ces gouttes d'eau que vos mains royales viennent de répandre sur les pieds des pauvres subsisteront éternellement devant le tribunal de Dieu. » (*Predicatoriana*, p. 255.)

VI

Prédicateurs (*fin*). — Du rôle des têtes de mort dans les sermons. Épouvantables frayeurs. — Le Père HONORÉ. « Il écorche les oreilles, mais il déchire les cœurs ». — Encore « l'abbé Jésus ». « Au feu ! Au feu ! » — Amusants quiproquos. — La trompette du jugement dernier. — Terreurs paniques.

La chansonnette en chaire : prêtres farceurs. — L'archevêque JOSEPH CLÉMENT. « Poisson d'avril ! » — PIERRE CUPÉ. Madeleine a péché : tant pis !... ou tant mieux ! — Ane ou ânesse? Le plus grand mystère qu'il y eut dans l'Évangile. — Saint Martin autrement dit saint Queux.

L'abbé POULLE, terrible phraseur.

L'abbé DE BEAUVAIS. Des pierres dans le parc de Versailles. Un prédicateur prophète.

Une confession publique : un infâme calomniateur.

« Ne pleurez pas ! » — Les femmes n'entreront pas au paradis. — « Rire de moi, c'est rire de vous ! » — Curés volés par leurs paroissiens. — Une procession de la Fête-Dieu. — Regret ou vœu d'un pauvre estropié. — Encore les trois points d'un sermon. — *Lustucru.* — Un curé qui ne parle que par proverbes.

Henri Estienne (*Apologie pour Hérodote*, t. II, p. 251 ; édit. Ristelhuber) raconte qu'un moine étant venu prêcher à Blois, le jour de la Toussaint, comme le sermon avait lieu à la tombée de la nuit et dans une église mal éclairée et sombre, s'était fait accompagner d'un novice qui se tenait derrière lui, dans la chaire, et, de temps à autre, élevait en l'air une tête de mort attachée au bout d'un bâton, « laquelle teste avait une chandelle esclairante dedans. Ce qu'il faisait afin qu'on eust plus grande peur des morts, comme de fait cela donna telle frayeur à quelques femmes qu'on dit qu'elles en avortèrent. »

Les têtes de mort jouaient d'ailleurs assez fréquemment un rôle dans les sermons d'autrefois [1]. Prêchant un jour contre la vanité du monde, le Père HONORÉ (....-....), célèbre capucin, né à Cannes, prit une tête de mort entre ses mains : « Parle ! lui dit-il dans son langage provençal. Ne serais-tu pas la tête d'un magistrat? Qui ne dit rien consent ! » Il met aussitôt à cette tête

1. Nous verrons plus loin (p. 192), à propos du Père Bridaine, les squelettes apparaître dans la chaire.

un bonnet de juge : « Eh bien, poursuit-il, n'as-tu pas vendu la justice au poids de l'or ? N'as-tu pas ronflé plusieurs fois à l'audience? Ne t'es-tu pas entendu avec l'avocat et le procureur pour violer la justice, cette belle vierge, malgré ses cris?... » Il jette alors la tête avec une espèce d'emportement, et prend une autre tête, qu'il apostrophe en ces termes : « Et toi, ne serais-tu pas la tête d'une de ces belles dames qui ne s'occupent que du soin de prendre des cœurs à la pipée? Oui, n'est-ce pas? » Il tire alors de sa poche une fontange et la lui met, puis : « Eh bien, tête éventée, où sont ces beaux yeux, qui jouaient si bien de la prunelle? Cette belle bouche qui formait des ris si gracieux? » Etc., etc.

Ce prédicateur, plein d'enthousiasme, parcourait ainsi toutes les conditions, affublant ses têtes de mort tantôt d'un chapeau, tantôt d'un bonnet, d'une cornette, d'un capuchon, etc., suivant le rôle qu'il leur faisait jouer, ayant eu soin au préalable, bien entendu, de se munir de tout l'attirail qui lui était nécessaire. Et il paraît que ce capucin, avec ses macabres jeux de scène et ses turlupinades, et malgré sa voix aigre, glapissante et désagréable, produisait de très puissants et édifiants effets sur son auditoire, à tel point que Bourdaloue, interrogé par Louis XIV sur ce capucin, lui répondait : « Il écorche les oreilles, mais il déchire les cœurs ». (Cf. *Predicatoriana*, p. 198-199.)

Le Père CHATENIER, ce dominicain pour qui Notre-Seigneur était « l'abbé Jésus », tança un jour très vigoureusement, du haut de la chaire, les jeunes gens qui venaient à ses sermons pour rire, leur reprocha avec colère et indignation leur inconduite et leur indécence, et finit par leur dire : « Après votre mort, où croyez-vous donc que vous irez, jeunes étourdis? Au bal, à l'opéra, dans ces assemblées où il y a de belles femmes? Non, non ! Ah ! mais non ! Au feu ! Au feu ! Au feu ! » Et il prononça ces derniers mots d'une voix si forte, si effrayante, que tout l'auditoire s'imagina que le feu venait d'éclater dans l'église, et que tout le monde se précipita en tumulte vers les portes. (Cf. *Predicatoriana*, p. 280.)

Ce qui nous rappelle le singulier quiproquo qui se produisit à la naissance de Mme Victoire, fille de Louis XV. Pendant que la famille royale, attendant l'événement, était réunie dans l'appartement de la reine, un huissier reçut l'ordre d'envoyer un garçon de la chambre chercher du vin d'Espagne. Il ouvrit la porte, en criant : « Un garçon ! un garçon ! » On se méprit à

la signification de ce mot qui, répété de bouche en bouche, fit croire que Marie Leszczynska venait de donner le jour à un prince. « Aussitôt, conte Victor Fournel (*Les Rues du vieux Paris*, p. 29), la nouvelle se répand du château à la ville ; les acclamations s'élèvent de toutes parts ; on allume des feux dans la Place d'Armes, devant les hôtels, dans un grand nombre de rues ; on tire des boîtes et des fusées. Mais tout à coup on apprend que ce prétendu prince n'est qu'une princesse, les feux s'éteignent et les cris de joie se taisent en même temps[1]. »

Dans un sermon sur le jugement dernier, un prédicateur du pays de Navarre, parlant des trompettes effrayantes qui réveilleront les morts à la fin du monde, s'écria : « Oui, vous les entendrez, pécheurs! Oui, elles résonneront à vos oreilles, et quand vous y penserez le moins, peut-être demain, dans un instant peut-être ! » Et, en ce moment même, les voûtes de l'église retentissent du son terrible d'une douzaine de trompettes, qu'il avait fait placer secrètement dans la nef. Voilà tout l'auditoire, plus encore que tout à l'heure, après les cris « Au feu! », en proie à une frayeur mortelle ; chacun croit voir les gouffres de l'enfer s'entr'ouvrir... « Ah ! mon Dieu ! Ah! Seigneur ! Grâce ! Grâce ! » Et tous encore de s'enfuir vers les portes (Cf. *Predicatoriana*, p. 249), — comme précédemment (p. 164), lorsque Massillon prêchait *Sur le petit nombre des élus*, et annonçait à ses ouailles que la plupart d'entre elles, la presque totalité, étaient vouées aux flammes infernales.

A propos de ces surprises effroyables, de ces paniques terreurs, il ne messied pas de rappeler ici l'étrange aventure qui se produisit aux obsèques de Mlle de Montpensier, la Grande Mademoiselle, celle qui, durant la Fronde, fit tirer le canon de la Bastille sur les troupes royales ; — aventure dont Saint-Simon nous a conté le détail au début presque de ses *Mémoires* (année 1693 ; t. I. p. 27 ; Hachette, 1871). Le corps de la duchesse de Montpensier avait été mis en bière et ses entrailles renfermées dans une urne placée à l'église, sur une crédence, durant la funèbre cérémonie. Tout à coup, voilà cette urne qui éclate « avec un bruit épouvantable et une puanteur subite et intolérable. A l'instant voilà les dames, les unes pâmées d'effroi, les autres en fuite. Les hérauts d'armes, les feuillants qui psalmodiaient, s'étouffaient aux portes avec la foule qui gagnait au pied. La confusion fut extrême. La plupart gagnèrent le jardin et les cours. C'étaient

(1) On prétend aussi que c'est Louis XV lui-même qui se serait amusé à faire annoncer la naissance d'un garçon : cf. Victor Fournel, *ibid.*

les entrailles mal embaumées qui, par leur fermentation, avaient causé ce fracas. Tout fut parfumé et rétabli, et cette frayeur servit de risée. »

***

Il y avait des prédicateurs qui chantaient la chansonnette au milieu de leurs sermons : témoin Maillard chantant à Toulouse des couplets sur l'air de la *Bergeronnette savoisienne*; d'autres qui, à l'occasion, imitaient, en pleine chaire, des cris d'animaux ; par exemple, les cris du bœuf, du mouton et de l'âne réunis devant la crèche.

Certain prédicateur disait que le coq fut le premier qui annonça la naissance du Rédempteur en chantant, à plusieurs reprises : *Christus natus est.* Et il se mit à contrefaire le coq. « Le bœuf, poursuivit-il, impatient de savoir où cette nativité avait eu lieu, se mit à beugler : *Ubi? Ubi?* » Ce que le prédicateur reproduisit encore de son mieux. A quoi la brebis répondit : *In Bééthléeem... Bééthléeem* !... » Et il se prit à bêler. Enfin l'âne les invita à se rendre tous près de cette crèche : « *Eâmus* ! *Eâmus* ! *Eâââmus* !... Et il paraît que c'est le braiment du baudet que l'orateur réussissait le mieux et où il se surpassait. (*Amusements d'un philosophe solitaire,* t. III, p. 189; Bouillon, Société typographique, 1776.)

D'autres prédicateurs, comme nous l'avons vu (p. 148), se démenaient en chaire, et y jouaient des comédies, qui n'étaient pas toujours sans danger pour les fidèles. Ainsi un religieux, un récollet, en voulant, à l'occasion de la fête de saint Michel, représenter, dans son prône, le combat de cet archange contre le démon, se mit à califourchon sur la chaire, et se donna des mouvements si désordonnés et si violents, qu'une de ses galoches s'échappa de son pied, fut projetée sur l'assistance, et alla casser la mâchoire à une pauvre femme. (*Amusements d'un philosophe solitaire*, t. II, p. 125-126.)

Enfin, et cela longtemps après Maillard et Menot, des prédicateurs s'amusaient, en chaire, à faire des farces à l'auditoire.

L'électeur et archevêque de Cologne, JOSEPH CLÉMENT (1671-1723), un original et singulier personnage, bien connu pour tel à la cour de Louis XIV, se trouvant à Valenciennes, au printemps de 1711, annonça qu'il officierait et prêcherait le 1er avril. Il avait invité toute la ville à venir entendre son sermon, et l'église était comble. Monseigneur paraît en chaire,

regarde longuement et de tous les côtés l'assistance, puis soudain se met à crier à tue-tête : « Poisson d'avril ! Poisson d'avril ! ». Et aussitôt sa musique, force trompettes et timbales, de lui répondre et de retentir joyeusement. Pendant ce temps, Monseigneur « faisait le plongeon » et descendait de chaire en riant aux éclats. (Cf. SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. V, p. 383 ; Hachette, 1865.)

« La chaire, selon le mot de Massillon (*Discours de réception à l'Académie française*, Œuvres, p. 652 ; Didot, 1873, in-18), semblait disputer, ou de bouffonnerie avec le théâtre, ou de sécheresse avec l'école ; et le prédicateur croyait avoir rempli le ministère le plus sérieux de la religion, quand il avait déshonoré la majesté de la parole sainte en y mêlant, ou des termes barbares qu'on n'entendait pas, ou des plaisanteries qu'on n'aurait pas dû entendre. »

Un prédicateur du nom de PIERRE CUPÉ (....-....), prêchant devant son évêque, annonça ainsi son sujet : « Madeleine a péché : tant pis ! Madeleine s'est repentie : tant mieux ! » L'évêque, qui connaissait déjà sans doute par expérience l'esprit falot et les idées saugrenues de l'orateur, lui donna l'ordre de descendre de chaire immédiatement, et lui interdit pour un an la prédication. Dès qu'il fut libre d'en reprendre l'exercice, Cupé reparut avec le même sermon qu'il annonça sous cette forme drolatique, en prenant le contre-pied du texte précédent : « Madeleine a péché : tant mieux ! Madeleine a fait pénitence : tant pis ! Je développerai, puisque ainsi le veut Monseigneur, ces deux points édifiants. » (Cf. Edmond GUÉRARD, *Dictionnaire encyclopédique d'anecdotes*, t. II, p. 237.)

A l'église Saint-Pierre-aux-Bœufs, conte Tallemant des Réaux (*Les Historiettes*, t. VI, p. 237), les marguilliers et le curé étant en dispute avaient nommé deux prédicateurs pour le carême, et il fut décidé que l'un prêcherait le matin, et l'autre l'après-midi. Le jour de Pâques fleuries, le premier, qui n'était rien moins que l'archidiacre de Bayeux, dit qu'il laissait à son successeur, au prédicateur de l'après-midi, le soin de décider si c'était sur un âne ou bien sur une ânesse que Notre-Seigneur était monté en faisant son entrée à Jérusalem ; que ce prédicateur, célèbre cordelier, était un savantissime personnage, qui leur expliquerait aisément *le plus grand mystère* qu'il y eût dans l'Évangile du jour. L'après-midi venu, le cordelier monte en chaire, et s'empresse de riposter : « Puisque M. l'archidiacre m'a laissé le soin de vous expliquer si c'est un âne ou une

ânesse, je vous prie, Messieurs, de lui dire que c'est un âne[1] ».

Un moine prêchant un jour dans l'église de Cinqueux, près de Pont-Sainte-Maxence, et croyant que le saint patron du village se nommait saint Queux, dit, dans son sermon : « Il faut, mes chers frères, que vous imitiez, en toutes choses, votre bon patron Monsieur saint Queux. » Un marguillier, qui se trouvait tout près de la chaire, lui souffla : « Mais non ! C'est saint Martin, notre patron ! » Et le moine de reprendre aussitôt, et sans se démâter : « Votre bon patron saint Martin, en grec saint Queux, comme nous disons. » (Cf. TALLEMANT DES RÉAUX, *ouvrage cité*, t. VI, p. 238.)

***

L'abbé POULLE (1703-1781) avait, dans ses sermons, la manie de développer à l'infini ses apostrophes et ses appositions. Exemples :

« Quel débordement de corruption ! quelle agitation dans les esprits ! quelles opinions ! quels systèmes ! quelles mœurs ! quel avilissement ! quels scandales ! quelles passions ! quelles idoles ! quel luxe ! quelles ruines ! quels forfaits !... »

Laharpe fait cette remarque, à ce propos : « Quand on procède de cette manière, il semble qu'il n'y ait pas de raison pour finir. » (*Lycée ou Cours de littérature*, t. IV, p. 51 ; Verdière, 1818.)

« La naissance n'a point de lustre qu'elles (les passions) ne ternissent ; l'éducation n'a point d'empreinte qu'elles n'effacent ; le cœur n'a point de semences de vice qu'elles ne développent ; l'état propre n'a point de décence qu'elles ne blessent ; la pudeur n'a point de barrières qu'elles ne franchissent ; la société n'a point de nœuds qu'elles ne rompent ; l'amitié n'a point de lois qu'elles ne violent ; la religion n'a point de sacrements qu'elles ne profanent ; la conscience n'a point de cri qu'elles n'étouffent ; la raison n'a point de lumières qu'elles n'obscurcissent ; la probité n'a point de sentiments qu'elles n'éteignent ; la nature n'a point de droits, » etc., etc. (*Ibid.*)

« Comment voulez-vous, objecte encore et très sensément Laharpe, qu'à la fin de la phrase, on se souvienne du commencement ?... On n'est qu'étourdi et las. »

On rencontre, en outre, chez ce terrible phraseur d'abbé

1. La même riposte se trouve attribuée au petit Père André dans *Predicatoriana*, p. 210.

Poulle des sentences très bizarres, celle-ci notamment : « Dans le monde on est heureux, moins par son propre bonheur que *par le malheur des autres* ». (Dans LAHARPE, *ouvrage cité*, t. IV, p. 54.)

***

Prêchant le Carême de 1773, à Versailles, l'abbé de BEAUVAIS (1731-1790) tonna fortement, dans son dernier sermon, contre les vieillards vicieux « qui conservent encore, au milieu des glaces de l'âge, les feux impurs de la concupiscence ». Louis XV, qui assistait à ce sermon avec toute sa cour, dit, en sortant, au maréchal de Richelieu, alors presque octogénaire : « Monsieur le maréchal, le prédicateur a jeté bien des pierres dans votre jardin. — Oui, Sire, repartit le maréchal ; il y en a tant jeté, qu'il en est rejailli quelques-unes chez vous, dans le parc de Versailles. » (*Predicatoriana*, p. 258.)

Dans un autre sermon, prononcé le jeudi saint de 1774, encore devant Louis XV, l'abbé de Beauvais, qui venait d'être nommé évêque de Senez (Haute-Provence, Basses-Alpes), osa adresser au roi ces paroles : « Sire, mon devoir de ministre d'un Dieu de vérité m'ordonne de vous dire que vos peuples sont malheureux, que vous en êtes la cause, et qu'on vous le laisse ignorer. » Par un hasard étrange, le prédicateur avait pris pour texte de ce sermon ces paroles de Jésus : « Dans quarante jours, Ninive sera détruite, » et Louis XV mourut précisément quarante jours plus tard, si bien que Mgr de Beauvais parut avoir prédit la mort du roi, et cette apparence de prophétie produisit sur le peuple un grand effet. (Cf. LAROUSSE, art. Beauvais.)

***

Une bien singulière et comique aventure arriva dans une église de Turin en 1780. C'était en carême, époque où les jours sont courts. Un prédicateur fort à la mode, qui prêchait un peu longuement, s'étendit si bien sur son sujet, dans un de ses sermons, que la nuit était venue avant qu'il eût terminé. Ce sujet, c'était le repentir de nos fautes, la contrition. Le sermon à peine fini, un des auditeurs se lève et demande humblement la permission de dire quelques mots, quelques mots de contrition justement. On fait silence, et cet homme de déclarer alors, avec le ton de la plus touchante piété, que les paroles qu'il vient d'entendre ont produit une telle impression sur lui, misérable pécheur, qu'il a résolu de changer entièrement

sa vie, et que, pour donner une preuve de son profond repentir, il va s'accuser publiquement de tous ses crimes. Il avoua donc hautement qu'étant avocat de profession, il avait abusé de la confiance de ses clients pour les tromper en vendant leurs intérêts à leurs parties adverses ; que, maintes fois, il avait plaidé contre sa conscience, et soutenu effrontément des causes qu'il savait mauvaises.

« Et ce n'est pas tout ! J'ai été mauvais fils, j'ai été mauvais mari, j'ai été mauvais père ! »

Et, après avoir fait la longue énumération de toutes ses fautes, il conclut que, pour mieux attester la sincérité de ses regrets, et pour se punir aussi, se châtier publiquement, il va se nommer : « Je suis l'avocat un tel, demeurant à tel endroit ! » s'écrie-t-il.

Mais à peine a-t-il articulé ces derniers mots, qu'une voix s'élève dans l'assistance : « Quel est donc cet infâme calomniateur? En voilà un misérable ! Ne l'écoutez pas ! C'est moi qui suis l'avocat un tel, et je ne suis nullement coupable des sottises et de toutes les infamies que ce coquin vient de débiter. Qu'on l'arrête ! Qu'on l'arrête ! »

Tout le monde riait aux éclats, mais le mauvais plaisant avait furtivement gagné la porte et pris la fuite sans être vu, grâce à l'obscurité. Jamais on ne put découvrir qui il était. (Cf. *Predicatoriana*, p. 305-306.)

***

« Un curé, voyant ses paroissiens fondre en larmes à son sermon de la Passion, s'avisa, pour les consoler, de leur dire : « Ne pleurez pas, mes amis ; peut-être que ce que je vous dis n'est pas vrai. » (Note, signée L. M., des *Nouvelles Récréations* [nouv. I, p. 7] de Bonaventure des Périers ; volume intitulé *Le Cymbalum mundi*, édit. P. L. Jacob ; Delahays, 1858.)

Un pasteur écossais soutenait que les femmes n'entreront pas, et, dès à présent même, n'avaient pas accès dans le paradis. Invité à s'expliquer sur cette hérésie, il se retrancha derrière un texte où il est dit : « Il y eut du silence dans le ciel pendant l'espace d'une demi-heure. » (*Revue bleue*, 16 août 1879, p. 162.)

On sait que des prédicateurs spéciaux, appartenant d'ordinaire à des ordres religieux, sont fréquemment envoyés, à l'occasion de certaines solennités : Avent, Carême, etc., dans les principales paroisses, afin de faire entendre aux fidèles une élo-

quence, sinon plus relevée, du moins différente de celle de leur propre pasteur. L'un de ces prédicateurs étrangers, « extraordinaires », envoyé dans une très modeste église de la banlieue de... obtint dès son premier sermon, un tel succès de fou rire, qu'il ne put s'empêcher d'interpeller son auditoire : « Vous riez parce que je prêche mal, mais sachez bien que rire de moi, c'est rire de vous. Oui, c'est vous moquer de vous-mêmes. Car je vous assure que si j'avais eu plus de talent, plus de réelle éloquence, ce n'est pas ici qu'on m'aurait enjoint d'aller prêcher ! Non, je vous prie de le croire ! » (*Le Radical*, 7 mars 1881.)

Un curé de campagne, furieux d'avoir été volé par quelques-uns de ses paroissiens, s'en prenait à tout le troupeau, et s'écriait, du haut de la chaire : « Vraiment, je ne sais à quoi pensait Notre Sauveur de donner son sang et d'aller mourir pour des canailles comme vous ! » (Cf. VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, Enfer ; t. I, p. 341, édit. du journal *Le Siècle*.)

Un autre, volé également par quelque paysan de son village : — on lui avait dérobé toutes ses poules, — et qui soupçonnait un de ses voisins, nommé Joly, d'être l'auteur du larcin, déclarait en commençant son prône : « Vous n'ignorez pas, mes très chers frères, le grave dommage dont je viens d'être victime, cette rafle criminelle.... Il y en a qui prétendent que c'est *joli* (ici une pause).... Eh bien, non, mes frères, non ! C'est vilain, très vilain ! » (Renseignement verbal.)

Naïveté d'un autre curé de campagne :

« Mes chers paroissiens, c'est dimanche prochain la Fête-Dieu. S'il pleut le matin, nous ferons la procession le soir ; et, s'il pleut le soir, nous la ferons le matin. » (*Le Figaro*, 26 juin 1878.)

« Admirez, mes très chers frères, admirez l'extraordinaire habileté et la toute-puissance du bon Dieu, qui n'a mis que six jours pour créer le monde, six jours seulement ! » s'exclamait, dans un prône dominical, un curé de village. A ce moment, il aperçut, à quelques pas de la chaire, un de ses fidèles, un pauvre paysan, bossu, tortu, boiteux, tout cagneux, qui s'agitait et secouait les épaules en grommelant.

« Qu'as-tu donc à te démener de la sorte, Philogène? lui dit-il. Est-ce que tu n'admires pas la toute-puissance de Dieu? Tu serais bien le seul de ton avis, alors?

— Ah ! monsieur le curé, soupira Philogène, le bon Dieu

aurait bien dû mettre six semaines à son œuvre, au lieu de six jours, et la faire un peu mieux !

— Tais-toi, donc, raisonneur ! Impie !

— Non, monsieur le curé, non! Un pauvre malheureux, un pauvre *stropiat*, voilà tout ! » (*Le National*, novembre 1890 ; — et renseignement verbal.)

Un autre curé de village commença son prône, un dimanche, de la manière suivante : « Mes frères, j'ai à vous entretenir aujourd'hui de trois choses : la première, vous l'entendez et je ne l'entends pas ; la seconde, je l'entends et vous ne l'entendez pas ; la troisième, ni vous ni moi ne l'entendons pas beaucoup. La première, que vous entendez, c'est de fréquenter les cabarets, et c'est ce que je n'entends point. La seconde, que j'entends, c'est que vous me payiez la dîme, et c'est ce que vous n'entendez point. Enfin, la troisième, que, vous et moi, n'entendons pas beaucoup, c'est l'évangile du jour; mais, si je ne m'en tire pas bien ce dimanche-ci, l'autre dimanche ira mieux. » (*Predicatoriana*, p. 164-165.)

Un autre encore s'avisa de parier que l'exorde de son prochain sermon serait consacré au père *Lustucru*, et, monté en chaire, il débuta de la sorte : « *L'eusses-tu cru*, pécheur impénitent, *l'eusses-tu cru*, pécheur endurci et incorrigible, *l'eusses-tu cru* que Notre Divin Maître se lasserait un jour de sa clémence? Oui, dis-nous, *l'eusses-tu cru* que le précieux sang de Notre Sauveur », etc. (Renseignement verbal.)

Dans un roman de H. de Balzac, *Le Vicaire des Ardennes* (p. 20 et *passim*; C. Lévy, s. d.; *Œuvres de jeunesse*), on trouve un curé de campagne qui, tout comme Sancho Panza, ne parle que par proverbes, surtout dans ses prônes : « Mes enfants, à bon entendeur, salut ! Il suffit d'un mot pour éclairer la conscience ; or, nu l'on s'en vient, nu l'on s'en retourne.... On ne court pas deux lièvres à la fois, on ne fait pas son salut et sa fortune ; un riche passe plutôt par un trou d'aiguille qu'il n'entre dans le ciel ; les honneurs changent les mœurs, et un mors doré ne rend pas le cheval meilleur.... Gardez donc une poire pour la soif, en vous conduisant bien ; ne soyez pas moitié figue, moitié raisin ; et, sans chercher midi à quatorze heures, allez droit votre chemin. » Etc.

VII

Oraisons funèbres. — Trop de fleurs. — Mort subite d'un archevêque : panégyrique impossible. — Une oraison funèbre en Suède : une cuisinière modèle. — Les oraisons funèbres, « déclamations, tissus de lieux communs, d'inexactitudes et d'erreurs voulues ».

FLÉCHIER. Ses métaphores, énumérations, répétitions et antithèses. Formules oratoires. « Dieu, le silence éternel. » Flatteries hyperboliques. Anecdotes galantes et strophes légères. Portrait de Fléchier par lui-même : bonne opinion qu'il avait de lui. Accusé de plagiat. Son discours de réception à l'Académie : il éclipse Racine.

BOSSUET. Erreurs, illusions ou mensonges. Les prières plus efficaces que les gros bataillons. Le système de Josué : la trompette de Jéricho ; — et le système de Jean des Entommeures : un solide gourdin. « Dieu, toujours du côté de ceux qui frappent le plus fort. » Sermons scabreux. Jugements portés sur Bossuet.

Oraisons funèbres, causes de divertissement. — L'abbé DE BOISMONT : « Louis XV, le meilleur des hommes. » Encore la conversion de Madeleine.

Le Père BRIDAINE. Sa puissante voix. Langage auquel la chaire n'était plus accoutumée. Les squelettes dans la chaire. Apparition du diable. Nombreux cas d'aliénation mentale. « Chacun chez vous. » — L'abbé MAURY : sa locution favorite.

Mgr PIE, évêque de Poitiers. Oraison funèbre du zouave Gicquel : un mort qui ressuscite. Fausseté de ce genre de discours (Sainte-Beuve).

Peu de souverains ont eu le courage d'imiter l'empereur Constantin qui imposa silence à un prédicateur qui le louait outre mesure, et, à l'exemple de Virgile dans son apothéose d'Auguste, lui annonçait qu' « après sa mort, il serait associé au fils de Dieu pour gouverner l'univers ». (Cf. MAURY, *Essai sur l'éloquence de la chaire*, chap. 34, p. 155 ; Didot, 1877.) C'était aller un peu loin, en effet, et vraiment trop balancer l'encensoir.

De même, lors des funérailles de l'archevêque de Paris, François de Harlay (1625-1695), qui avait mené l'existence la plus dissolue, et était mort subitement, sans sacrements, et au sortir d'un galant rendez-vous, certain prélat, à qui l'on avait proposé de se charger de l'oraison funèbre, refusa, alléguant que deux choses l'en empêchaient : « la *vie* et la *mort* du per-

sonnage ». (Cf. SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. V, p. 284 ; Hachette 1878 [1].)

Dans son *Voyage en Laponie*, Regnard conte l'anecdote suivante (REGNARD, *Théâtre et autres œuvres*, p. 599 ; Didot, 1866 ; in-18) : « ... C'est la mode en ce pays (Suède) de faire une oraison funèbre aux laquais et aux servantes, pourvu qu'ils aient un écu pour payer l'orateur. Je me suis trouvé à Stockholm à l'enterrement d'une servante où la curiosité m'avait conduit. Celui qui faisait son oraison funèbre, après avoir cité le lieu de sa naissance et ses parents, s'étendit sur les perfections de la défunte, et exagéra beaucoup qu'elle savait parfaitement bien faire la cuisine, distribuant les parties de son discours en autant de ragoûts qu'elle savait faire, et forma cette partie de son oraison en disant qu'elle n'avait qu'un seul défaut, qui était de faire toujours trop salé ce qu'elle apprêtait, et qu'elle montrait par là l'amour qu'elle avait pour la prudence, dont le sel est le symbole, et son peu d'attache aux biens de ce monde, qu'elle jetait à profusion. Vous voyez par là, conclut Regnard, qu'il y a peu de gens qui ne puissent donner matière de faire à leur mort une oraison funèbre, et un beau champ à un orateur d'exercer son éloquence. »

D'ordinaire, en effet, ou plutôt régulièrement et forcément, les oraisons funèbres n'ont été ou ne sont que des tissus d'inexactitudes et de mensonges, d'erreurs « voulues », si vous préférez.

1. Sainte-Beuve (*Port-Royal*, t. V, p. 283-284, et t. III, p. 308-309) donne, d'après les écrits du temps, de curieux détails sur la vie et la mort de ce peu édifiant prélat. « M. de Harlai (ou Harlay) avait une maîtresse connue pour telle de tout le monde, Mlle de Varenne. Il lui fit donner une pension de six mille livres de rente par le Clergé, et, en 1695, qui est l'année qu'il mourut, dans l'Assemblée du Clergé où il présida, M. l'abbé de Bussy-Rabutin (fils du fameux Bussy et depuis évêque de Luçon) lisant à l'Assemblée, suivant la coutume, les registres du Clergé, commença, après avoir lu plusieurs articles, à en passer un légèrement et en marmottant entre ses dents. M. de Harlai, qui était fier, le reprit sur-le-champ, lui dit de lire mieux. Alors cet abbé lut haut et distinctement l'article en question. L'archevêque alors dut être bien honteux ; aussi y a-t-il des gens qui croient que ce fut ce grand affront qui le fit mourir.... Il mourut tout d'un coup dans l'avenue de Conflans, sans secours, comme un chien... Il sortait d'un tête-à-tête avec la duchesse de Lesdiguières.... On disait hautement dans le monde que M. l'archevêque voulait finir glorieusement ses jours, qu'il avait honte de n'avoir eu part qu'aux bonnes grâces des grisettes, des soubrettes, et tout au plus de quelques bourgeoises du premier ordre ; mais qu'il avait tant fait qu'une duchesse lui avait ouvert sa porte.... » C'est de l'archevêque François de Harlay que Fénelon disait, dans une lettre à Louis XIV (*Œuvres choisies*, t. IV, p. 287 ; Hachette, 1862) : « Vous avez un archevêque corrompu, scandaleux, incorrigible, faux, malin, artificieux, ennemi de toute vertu, et qui fait gémir tous les gens de bien ».

« Une oraison funèbre n'est qu'une déclamation... une suite de lieux communs cent et cent fois répétés », dit Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, chap. XXV, et *Dictionnaire philosophique*, art. Amplification ; — voir aussi *Correspondance*, lettre au duc de la Vallière, 1761, t. VIII, p. 155 ; édit. du journal *Le Siècle*).

C'est à peu près aussi ce que Fléchier lui-même reconnaît, ce dont il nous avertit, dans la préface de ses *Panégyriques et autres Sermons* (p. XXI, édit. Claude Rigaud, 1711) : « Pour ôter *le dégoût* d'une louange continue, et pour donner, si je l'ose dire, quelque sel à des discours *qui sont d'ordinaire insipides*, j'y ai mêlé de temps en temps quelques traits de censure.... »

Montesquieu, dans ses *Lettres persanes* (lettre 143 ; t. II, p. 132 et 166 ; édit. Jannet-Picard, 1873), classe les oraisons funèbres parmi les éléments d'un « *Vomitif* : Prenez six harangues, une douzaine d'oraisons funèbres indifféremment, prenant garde pourtant de ne point se servir de celles de M. de N... » (Fléchier, évêque de Nîmes). Montesquieu, dit ici l'annotateur André Lefèvre, « est bien aimable d'excepter les oraisons funèbres de Fléchier », et, en effet, rien ne justifie cette exception et amabilité.

*
* *

Fléchier (1632-1710), puisqu'il vient d'être question de lui, estime, dans son oraison funèbre de la duchesse de Montausier, fille de la célèbre marquise de Rambouillet, que « ce nom (de Rambouillet) renferme je ne sais quel mélange de la grandeur romaine et de la civilité française » (Fléchier, *Choix d'oraisons funèbres et fragments des œuvres diverses*, avec des notes... par A. Didier, p. 13 ; Dezobry, 1852).

Un peu plus loin, dans la même oraison funèbre (p. 18), il nous parle de « faire mourir ceux qui vivent », comme si l'on pouvait faire mourir ceux qui ne vivent pas, et ce qu'on peut rapprocher de la fameuse phrase de Scribe, précédemment citée (*Récréations*, p. 148) : « D'avoir pu le tuer *vivant* » (un lièvre).

Dans l'oraison funèbre de Mme d'Aiguillon (Fléchier, *Choix d'oraisons funèbres...*, p. 67), un vaisseau chargé de missionnaires, à destination de la Chine, équipé par la pieuse dame, ayant fait naufrage, l'orateur nous déclare que « les eaux de la mer n'éteignirent pas l'ardeur de sa charité », c'est-à-dire que Mme d'Aiguillon continua de venir en aide à la religion, et n'hésita pas à armer un second vaisseau.

« Le premier tribunal où il monta fut celui de sa conscience »,

nous dit-il encore, par une hardie et singulière métaphore, en célébrant le président de Lamoignon (*Ouvrage cité*, p. 160).

Des flatteries trop exagérées, même pour l'époque, s'échappent aisément des lèvres de Fléchier :

« Pour récompenser tant de vertus par quelque honneur extraordinaire, il fallait trouver *un grand roi qui crût ignorer quelque chose*, et qui fût capable de l'avouer », nous dit-il dans l'oraison funèbre de Turenne (*Ibid.*, p. 116), et ce qu'il y a de plus étrange, on pourrait même dire de plus divertissant, c'est qu'aussitôt après avoir prononcé cette phrase hyperbolique, il ajoute : « Loin d'ici ces flatteuses maximes, que les rois naissent habiles », etc.

Dans cette même oraison funèbre de Turenne (*Ibid.*, p. 131), il fait l'apologie de la criminelle guerre, guerre d'amour-propre autant que d'ambition, déclarée par Louis XIV à la Hollande. Il la qualifie de « guerre non seulement heureuse, *mais sainte*.... Telle était la disposition de son âme, messieurs, lorsque la providence de Dieu permit que le roi, *justement* irrité, allât porter la guerre au milieu des États d'une république injuste et ingrate, » etc., etc.

Ailleurs, dans l'oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche (*Ibid.*, p. 210), s'adressant au jeune Dauphin, il lui dit : « ... Vous pratiquiez les règles du commandement *sans avoir presque besoin de les apprendre* » ; et, dans l'oraison funèbre de Mme la Dauphine (Marie-Anne de Bavière) (*Ibid.*, p. 256), il nous fournit ce curieux détail sur cette très dévote princesse, que « *trois jours* lui suffisaient à peine pour régler ses confessions ordinaires », préparer son examen de conscience. Trois jours!

Sans cesse, Fléchier abuse des énumérations ou répétitions et des antithèses, à tel point qu'on a dit que « énumérations et antithèses, voilà tout Fléchier ». Exemples :

« ... Ils ne trouvent point d'obstacles qu'ils ne surmontent ; point de difficultés qu'ils ne vainquent ; point de péril qui les épouvante ; point de travail qui les rebute ; point d'entreprise qui les étonne ; point de conquête qui leur paraisse difficile. » (*Ibid.*, p. 114.)

« ... Qui fit jamais de si grandes choses? qui les dit avec plus de retenue? Remportait-il quelque avantage : à l'entendre.... Rendait-il compte d'une bataille ; il n'oubliait rien.... Racontait-il quelques-unes de ces actions.... Revenait-il de ces glorieuses campagnes.... » Etc. (*Ibid.*, p. 120).

« ... Sincère dans ses discours, simple dans ses actions, fidèle dans ses amitiés, exact dans ses devoirs, réglé dans ses

désirs, grand même dans les moindres choses. » (*Ouvrage cité*, p. 121.)

« Quelle fut la constance de M. Le Tellier.... Quelle application à découvrir.... Quelle retenue pour cacher.... Quelle pénétration quand il fallut percer.... Quelle présence d'esprit lorsqu'il fallut s'accommoder.... Quelle adresse à s'attirer.... » (*Ibid.*, p. 226.)

Fréquemment, Fléchier nous déclare — comme si nous l'ignorions ! — que « les jugements de Dieu sont impénétrables » (Cf. *ibid.*, p. 66, 93, 219, etc.), et il se complaît dans ces précautions et formules oratoires : « Je ne vous dirai pas que.... Je ne viens pas vous dire que.... N'attendez pas de moi que.... Que vous dirai-je.... Loin d'ici ! .... » (Cf. *ibid.*, p. 283, 284, 297, 301, etc.)

La célèbre sentence du théosophe Jacob Bœhme (1575-1624) : « Dieu est le silence éternel » (Cf. George SAND, *La Comtesse de Rudolstadt*, chap. 19 ; t. I, p. 286 ; M. Lévy, 1867), a été attribuée à Fléchier par Diderot (*Revue mondiale*, 1er avril 1920, p. 258). Elle se trouve, en effet, dans l'oraison funèbre de Mme d'Aiguillon (*Ibid.*, p. 70), et il s'agit de la mort de cette dame : « Ce fut alors que, dans les exercices de la plus vive foi, de la plus ferme espérance, de la plus ardente charité, de la plus humble pénitence, entre des paroles touchantes et *un silence éternel*, elle remit son âme entre les mains de celui qui l'avait créée. »

Les Grands-Jours d'Auvergne, ouvrage de la jeunesse de Fléchier, nous offriraient aussi bien des exemples de ce style précieux et antithétique qui lui était cher ; on y trouverait, en outre, plus d'un passage, plus d'une anecdote, qui étonnent sous la plume d'un abbé, futur évêque.

Voici d'abord un jeu de mots rappelant un vers célèbre de Racine (Cf. *Récréations*, p. 29) : « Il est certain que, pendant qu'il (un mari) *faisait brûler* ce chaume, sa femme *brûlait d'amour* avec son galant. » (Cité par SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. XV, p. 404.)

Puis cette croustilleuse historiette, relative à un curé appelé par une mourante pour lui administrer les derniers sacrements, et à qui les beaux yeux de la servante font tourner la tête : « Il ne se soucia plus du salut de sa maîtresse, dans le dessein qu'il eut contre l'honneur de la servante.... Au lieu d'écouter la confession de l'une, il faisait sa déclaration à l'autre ; et, bien loin d'exhorter la malade à bien mourir, il sollicitait celle qui se portait bien à mal vivre ; et, la prenant par la main et par le menton : « Quelle peine, disait-il, pour moi.... » « Et il met dans la bouche du coupable un discours tout en contrastes et en concetti. » (SAINTE-BEUVE, *ibid.*, p. 410-411.)

On pourrait encore citer de Fléchier jeune des strophes fort galantes, portant pour titre *Nouvelle de l'autre monde*, et que le pieux évêque a sans doute regrettées plus tard :

. . . . . .
Là, malgré la rigueur du sort,
Les amants se content fleurettes,
Et font revivre après leur mort
Leurs amours et leurs amourettes.

Arrivé dans ce bas séjour,
Comme j'ai le cœur assez tendre,
Je résolus d'abord d'apprendre
Comment on y traitait l'amour.

. . . . . .
Les uns se faisaient des caresses,
Les autres étaient aux abois
Aux pieds de leurs fières maîtresses,
Et mouraient encore une fois.

Etc., etc.

(Cf. SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. XV, p. 416 et suiv.)

A en juger par le portrait, d'ailleurs très agréablement tourné, qu'il a tracé de lui et adressé à Mlle Deshoulières, Fléchier n'avait pas mauvaise opinion de ses mérites :

« ... Il a un caractère d'esprit net, aisé, capable de tout ce qu'il entreprend. Il a fait des vers fort heureusement ; il a réussi dans la prose ; les savants ont été contents de son latin ; la Cour a loué sa politesse. Il a écrit avec succès ; il a parlé en public, même avec applaudissement.... Sa conversation n'est ni brillante ni ennuyeuse ; il s'abaisse, il s'élève quand il le faut. Il parle peu, mais on s'aperçoit qu'il pense beaucoup.... Il a de la droiture dans le sens, de l'ordre dans le discours ou dans les choses, de l'arrangement dans les paroles, et une heureuse facilité, qui est le fruit d'une longue étude. On ne peut rien ajouter à ce qu'il écrit sans y mettre du superflu, et l'on n'en peut rien ôter sans y retrancher quelque chose de nécessaire.... » (*Choix d'oraisons funèbres...*, Notice biographique, p. XVII-XVIII ; édit. Didier; Dezobry, 1852.)

Plus d'une fois Fléchier a été accusé de plagiat. « L'oraison funèbre de M. de Turenne, qui fit à M. Fléchier la plus grande réputation, est copiée, presque mot pour mot, d'une ancienne oraison funèbre, prononcée par M. Le Camus, évêque de Belley, pour un Amédée, duc de Savoie ; il n'y a, dans celle de Fléchier, que les noms, les dates et les mots qui avaient vieilli, de

changé, » lit-on textuellement dans les *Amusements d'un philosophe solitaire* (t. II, p. 12 ; sans nom d'auteur ; Bouillon, 1776). Je n'ai pu découvrir cette oraison funèbre d'Amédée de Savoie prononcée par l'évêque de Belley Camus ; mais un autre évêque, Jean de Lingendes (1595-1665), évêque de Sarlat, puis de Mâcon, a été mis à contribution par Fléchier dans cette même oraison funèbre de Turenne, ainsi que l'a signalé Voltaire au cours de l'article « Esprit », section première, de son *Dictionnaire philosophique* (*Œuvres complètes*, t. I, p. 358, note *a*), et, comme il s'agit encore là d'un duc de Savoie, je serais porté à croire que l'oraison funèbre attribuée tout à l'heure à Camus, évêque de Belley, n'est autre que celle de Lingendes, évêque de Mâcon. Quoi qu'il en soit, voici, à l'appui de cette accusation de plagiat, qu'il ne faut pas exagérer, un passage de l'exorde de ces deux oraisons funèbres (Cf. *Choix d'oraisons funèbres* de Fléchier, édit. Didier, p. 92, note 2, et *passim*).

LINGENDES : — « Puissances adversaires et ennemies de la France, vous vivez, et l'esprit de la charité et du christianisme, qui m'interdit de faire aucuns souhaits pour votre mort, m'en donne ou me permet d'en concevoir beaucoup pour la correction de vos crimes et de vos injustices. Mais vous vivez, et cependant, » etc.

FLÉCHIER : — « Puissances ennemies de la France, vous vivez, et l'esprit de la charité chrétienne m'interdit de faire aucun souhait pour votre mort. Puissiez-vous seulement reconnaître la justice de nos armes, » etc.

L'entrée de Fléchier à l'Académie fut un événement, un triomphe. Son discours de réception fut le premier qui n'eut pas lieu à huis clos. On recevait Racine le même jour, le 12 janvier 1673. Fléchier parla le premier ; il succédait à Godeau, l'évêque de Grasse, et il eut un tel succès, tant d'applaudissements, « que Racine en perdit courage. On connaît sa vive sensibilité et la délicatesse de son amour-propre ; il pâlit, il rougit, il s'agitait péniblement sur son siège. Quand il fallut parler après Fléchier, le poète, qui lisait si bien ses vers, et qui enseignait la déclamation et l'action tragique à Mlle Champmeslé, lut son discours à voix basse, précipitamment ; il avoua si complètement sa défaite, qu'il n'osa pas faire imprimer son *Remerciement.* » (*Choix d'oraisons funèbres*, Notice sur Fléchier, p. XIII ; — voir aussi BRUNETIÈRE, *Histoire et Littérature*, t. III, p. 64.)

***

Nous avons amplement parlé déjà de BOSSUET (1627-1704) ;

nous nous en tiendrons ici à ses oraisons funèbres, qui, si belles, si sublimes qu'elles soient, ne démontrent que trop l'exactitude de la définition de Voltaire : « Une oraison funèbre n'est qu'une déclamation » (Cf. ci-dessus, p. 181) ; et nous dirons quelques mots de ses sermons et de son *Discours sur l'histoire universelle.*

D'Anne de Gonzague, par exemple, et de sa sœur Bénédicte, abbesse du couvent d'Avenay, près d'Ay, dont les mœurs à toutes deux étaient si relâchées [1], Bossuet fait des modèles de perfection. « La princesse Anne n'aspirait plus qu'au bonheur d'être une humble religieuse d'une sœur dont elle admirait la vertu. » (*Oraison funèbre d'Anne de Gonzague*, p. 165-166 ; édit. Didier ; Dezobry, s. d.)

La reine Henriette de France meurt subitement, sans sacrements : « Elle était si bien préparée, s'écrie Bossuet, que la mort n'a pu la surprendre, encore qu'elle soit venue sous l'apparence du sommeil.... » Tout se justifie et se sanctionne avec ce système. « La vérité, remarque Sainte-Beuve (*Port-Royal*, t. IV, p. 537, note 1), justement à propos de cette oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre (ou plutôt de France), est presque toujours, chez Bossuet, couverte d'une draperie ou d'un voile. » Or, pour ceux qui placent la vérité au-dessus de tout, qui ont pour devise le *vrai*, le *vrai* seul....

De Michel Le Tellier, ce ministre inique, rapace et indigne, qui n'eut jamais d'autre but que d'emplir ses poches et celles des siens, Bossuet fait le parangon des hommes d'État, une majestueuse figure de chef de justice. C'est se moquer de la vérité encore une fois, et se moquer du monde.

A Turenne, qui avait osé dire que « Dieu est toujours pour les gros bataillons », Bossuet riposte que Dieu est toujours pour ceux qui le prient le mieux, et qu'on n'a que faire de gros bataillons : « ... Les Machabées... combattaient par leurs prières plus que par leurs armes... assurés, par l'exemple de Moïse, que *les mains élevées à Dieu enfoncent plus de bataillons que celles qui frappent.* » (*Oraison funèbre de Marie-Thérèse*, p. 133 ; — et Joseph DE MAISTRE, *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 36 ; Lyon, Pélagaud, 1870) [2].

1. Sur le relâchement de ces mœurs, voir le cardinal DE RETZ, *Mémoires*, t. II, p. 186-187, édit. des Grands Écrivains ; — TALLEMANT DES RÉAUX, *Les Historiettes*, t. III, p. 26 et suiv. ; — Mme DE MOTTEVILLE, *Mémoires*, passim ; — etc. — Voir aussi la *Revue encyclopédique Larousse*, 1899, p. 353, col. 2 ; et 1900, p. 460, col. 2.

2. Dans son oraison funèbre de Turenne, Fléchier (*Ouvrage cité*, p. 134 et suiv.) proclame également « qu'un guerrier *est invincible* quand il combat avec foi ». Il faut reconnaître que, dans certains cas, la théorie ou recette de Fléchier et de

Voilà une recette dont nos ministres de la Guerre devraient bien faire leur profit.

Certains sermons de Bossuet, notamment celui « sur la compassion de la sainte Vierge » (*Œuvres choisies de Bossuet*, t. V, p. 409 et suiv., Hachette, 1865), nous fourniraient plus d'un passage étrange : « ... Qui l'aurait jamais pu croire, que je dusse demeurer vierge, et avoir un Fils si aimable? Quelle main vous a formé dans mes entrailles? comment y êtes-vous entré, comment en êtes-vous sorti, sans laisser de façon ni d'autre aucun vestige de votre passage?... A-t-il pas fallu qu'elle (Marie) fût couverte de la vertu du Très-Haut? est-ce pas le Saint-Esprit qui l'a remplie d'un germe céleste parmi les délices de ces chastes

Bossuet, c'est-à-dire « combattre par les prières plus que par les armes, et même sans les armes », passe pour avoir admirablement réussi. Il suffit, par exemple, là Josué, atteste la Bible (*Josué*, VI), de faire sonner de la trompette et porter l'arche d'alliance autour des murs de Jéricho pour voir ces murs s'effondrer subitement avec fracas. Le roi Childebert, fils de Clovis, parcourant et pillant l'Espagne, en 542, vint assiéger la ville de Saragosse. Les habitants ne prirent point les armes pour se défendre ; ils récitèrent des prières, jeûnèrent, se couvrirent de cilices, et firent en psalmodiant des processions autour des remparts, portant avec confiance la tunique du bienheureux saint Vincent. Et l'historien et évêque Grégoire de Tours nous apprend (Cf. DULAURE, *Histoire de Paris*, Paris sous la 1re race ; t. I, p. 111, édit. Belin, 1864) que, frappé d'étonnement et de terreur, Childebert ne tarde pas à lever le siège et s'en va porter ailleurs le fléau de ses armes. De même encore (Cf. DULAURE, *ibid.*, p. 278) le roi Robert le Pieux, fils de Hugues Capet, n'obtenant de succès militaires qu'en chantant au lutrin cette formule de prière : *Agnus Dei, dona nobis pacem!* Il lui suffit même un jour de chanter « courageusement » son *Agnus Dei* pour voir s'écrouler soudain le château qu'il assiégeait. Mais l'exemple le plus remarquable peut-être de cette croyance aux moyens surnaturels pour le triomphe des armées est celui que proposa au roi Louis XIII, en 1622, un nommé Fontenay, « moyen extraordinaire, qu'il disait très facile et très sûr, pour prendre les villes (protestantes) de Montauban et de La Rochelle. Ce moyen.. consistait à faire enrôler tous les soldats de l'armée royale dans la *Confrérie du Rosaire*, et à obliger chaque soldat et officier de porter sur lui un chapelet bénit par un religieux jacobin, et d'en réciter journellement les prières. » Mais les chapelets des officiers ne seront pas aussi simples que ceux des soldats. « Il serait à propos, continue le sieur Fontenay, que « Votre Majesté fît donner à chaque soldat *un chapelet de deux sous*, enfilé de fil « ciré ou de corde de boyau, et aux chefs et qualifiés, Votre Majesté en donnerait, « de sa propre main, qui seraient de *plus haut prix.* » (DULAURE, *ouvrage cité*, t. III, p. 65.)

Comme contre-partie, c'est-à-dire « combattre uniquement avec les armes, sans recourir aux prières ni aux moyens surnaturels », nous avons le système de frère Jean des Entommeures de Rabelais (*Gargantua*, I, 27). A l'aspect du clos de leur abbaye envahi et ravagé par les troupes de Picrochole, les moines décrètent de faire une belle procession, renforcée de beaux prêches et litanies *contra hostium insidias*, etc. ; mais frère Jean des Entommeures se saisit, lui, « du baston de la croix », un long et solide gourdin, et s'en va taper dru sur les envahisseurs.

Et voici ce que nous conte Tallemant des Réaux dans ses *Historiettes*, t. II,

embrassements, et qui, se coulant sur son corps, » etc., etc. Mais je m'arrête sur cette pente scabreuse.

Et le fameux *Discours sur l'histoire universelle* : « Montrez hardiment, écrivait Renan à Alphonse Peyrat, dans une lettre datée du 8 avril 1856 (citée par M. Adolphe BRISSON, *Portraits intimes*, p. 100-102), montrez hardiment ce qu'il a fallu de naïveté et de confiance dans les rhéteurs pour accepter comme des chefs-d'œuvre un ouvrage aussi puéril que l'*Histoire universelle*, qui, de nos jours, mériterait à peine de figurer parmi les ouvrages destinés à un pensionnat de religieuses ; la *Politique tirée de l'Écriture*, ignoble parodie de la Bible au profit de Louis XIV ; l'*Histoire des variations*, fondée tout entière sur un sophisme évident ; les écrits philosophiques, vrais cahiers de collège, sans aucune valeur ; les écrits sur l'Écriture sainte, pleins d'une exégèse arriérée, à une époque où une critique meilleure se faisait jour avec Richard Simon. » Etc.

« Bossuet.... Qu'est-ce que son *Histoire universelle*? Une puérilité. Écrire ce grand mot : l'*Histoire de l'Univers*, et faire tourner cet univers avec ces quatre mille ans d'existence[1], avec tous les événements qui les ont remplis... faire tourner tout cela

p. 376, Famille des Arnauts : « Une fois qu'un moine, faisant la prière, disait à ses soldats (aux soldats d'Arnaut du Fort, mort en 1624) qu'il ne leur servait de rien d'être vaillants, que Dieu seul donnait les victoires, il le renvoya bien vite en lui disant : « Vous gâtez mes gens, il leur faut dire que Dieu est toujours du côté de « ceux qui frappent le plus fort. » Le marquis de La Force dit à un moine qui disait : « Recommandez-vous bien à Notre-Dame », qu'il fallait dire : « A Notre-Dame de frappe-fort ».

Autre anecdote encore, relative à l'efficacité des prières de l'Église : « Henri IV ayant réclamé à un évêque un secours d'hommes qu'il était tenu de lui fournir, cet évêque lui répondit qu'il n'avait à son service que des prières. « Mon cousin, lui écrivit Henri IV, les prières sont bien plus efficaces lorsqu'elles « sont accompagnées de jeûne ; je vous le facilite, ce jeûne, en suspendant votre « traitement et en faisant saisir vos revenus. » (Alphonse KARR, dans *Le Figaro*, 4 février 1874.)

1. « ... Dieu qui crée le ciel et la terre par sa parole, et qui fait l'homme à son image... 4 004 ans avant J.-C. » (BOSSUET, *Discours sur l'histoire universelle*, Première partie, Première époque, p. 6 ; édit. De Lachapelle, Dezobry, s. d.) Au lieu de ces 4 004 ans, les savants d'aujourd'hui attribuent « à la période historique du monde une durée d'*au moins 230 000 ans.* » (Cf. Edmond PERRIER, *Les Origines de l'humanité*, dans le journal *Le Temps*, 1er janvier 1921.) On voit que nous sommes loin de compte avec l'Aigle de Meaux. — Dans ce même *Discours* (p. 394), Bossuet prétend que « le bon sens, qui est le maître de la vie humaine, y règne partout » (dans les lois romaines). Là encore les avis diffèrent. « Bien loin que le bon sens... soit la chose du monde la plus répandue parmi les hommes, écrit un admirateur de Bossuet, Ferdinand Brunetière (*Histoire et Littérature*, t. III, p. 191), c'en est la plus rare, au contraire, et il y a presque plus d'hommes de génie... qu'il n'y a d'esprits droits et sensés. »

autour d'une misérable tribu perdue dans un coin du monde.... Savez-vous ce qu'il fait, votre Bossuet? Il rapetisse Dieu ! Il rapetisse le monde ! Il rapetisse les hommes ! » (Daniel MANIN, cité par Ernest LEGOUVÉ, *La Lecture en action*, p. 330 et suiv.).

« Bossuet n'a fait que chanter toute sa vie, d'une voix pontificale et sonore, la grand'messe du lieu commun », a, de son côté, conclu Paul Stapfer (*Des Réputations littéraires*, t. I, p. 112).

Victor Hugo, lui, ne voit, dans les *Oraisons funèbres* de Bossuet, que des « boniments célèbres » (*L'Homme qui rit*, 2e partie, livre I, chap. IV ; t. II, p. 23 ; édit. Hetzel, in-18) ; et Proudhon, non moins équitable, traite tout crument l'Aigle de Meaux de « grand blagueur » (*Correspondance*, t. V, p. 52, lettre à Darimon, 4 octobre 1852).

On sait combien Bossuet s'est montré dur envers Molière, « cet infâme histrion » (Cf. ci-dessus, p. 121), et qu'à ses yeux toute comédie, tout ce qui est théâtre, « était condamnable » (Cf. LA BRUYÈRE, *Les Caractères*, p. 375, note 5, édit. Hémardinquer). Toutes les idées modernes, toutes nos aspirations sont en désaccord avec celles de ce creux et pompeux rhéteur, de qui Littré a si bien dit que, « parmi les grands esprits, il n'en est peut-être pas un chez qui l'incapacité d'entrevoir l'avenir ait été aussi profonde ». (Cité par Jules LEVALLOIS, *Journal*, XIV, p. 13 (inédit); et cf. Ernest LAVISSE, cité dans *Le Temps*, 9 août 1909, article « En marge ». Voir aussi une très bonne étude sur Bossuet par Émile DESCHANEL, dans *Le Romantisme des classiques*, 3e série, p. 105-353.)

***

On a vu une oraison funèbre être un jour une cause de divertissement et de jubilation ; c'est celle qui fut prononcée à la mort du Grand Dauphin, petit-fils de Louis XIV (1712), et dont Bachaumont nous conte, dans ses *Mémoires* (7 mars 1766, p. 167 ; Delahays, 1859), qu' « elle était si plaisante que Mme de Maintenon ne trouva point de meilleur moyen, pour mettre un terme à la douleur de Louis XIV, que de lui faire lire cet ouvrage, dont il ne put s'empêcher de rire ».

Une autre oraison funèbre, calquée sur celle-ci, eut à peu près le même succès, celle de Mgr le Dauphin (1766), prononcée, au couvent des Capucins de Paris, par le Père capucin Fidèle, de Pau. (BACHAUMONT, *ibid.*)

L'abbé DE BOISMONT (1715-1786), qui prononça l'oraison funèbre de Louis XV, dont la vie intime mérite une si vive

réprobation, attesta que ce monarque, « en se livrant à son cœur, fut le meilleur des hommes ». (GRIMM, *Correspondance*, août 1774, t. III, p. 169 ; Buisson, 1812.)

Cet abbé de Boismont, prédicateur ordinaire du roi, membre de l'Académie française, homme des plus aimables et très accommodant, était un curieux personnage. Il se plaisait à jouer la comédie, et la jouait fort bien, particulièrement les rôles de Crispins. Ayant appris un jour, au moment de monter en chaire, que plusieurs dames de haut parage étaient venues pour l'entendre, il choisit, pour sujet de son sermon, la *Conversion de Madeleine*, et fit des égarements de la sainte et de sa vie désordonnée une très vivante et très brillante peinture. Quant à sa conversion, il n'en souffla mot ; au moment d'en parler, il s'arrêta net, et ne poussa pas plus loin son sermon, comme si la mémoire lui eût manqué, ou plutôt comme si une aussi charmante pécheresse n'avait pu se repentir et s'amender, et comme s'il n'admettait pas cette conversion. (Cf. LAROUSSE, art. Boismont ; — et Mlle DE LESPINASSE, *Lettres*, t. I, p. 221, édit. Jannet-Picard, 1876, annotée par Gustave Isambert.)

*
* *

Comme contre-partie des dithyrambiques harangues de Bossuet, et de tant de mensonges convenus, nous rappellerons ici, bien qu'il ne s'agisse pas d'une oraison funèbre, le fameux sermon prêché en 1751, dans l'église Saint-Sulpice, par le Père BRIDAINE, l'infatigable missionnaire (1701-1767). Sans doute ce fier et courageux sermon n'a pas été prononcé tel qu'il nous est parvenu, tel que l'abbé Maury nous l'a transmis (*Essai sur l'éloquence de la chaire*, chap. XX, p. 57 et suiv.) ; mais le fond du moins subsiste, à défaut de la forme [1]. « La voix de Bridaine était si puissante, assure l'abbé Maury, qu'elle se faisait aisément entendre à dix mille personnes en plein air. » Elle faisait retentir les voûtes « des plus vastes temples, écrit de son côté Laharpe (*Lycée ou Cours de littérature*, t. IV, p. 73 ; Verdière, 1808) ; il joignait à cet avantage si précieux une imagination vive et ardente, féconde en figures bizarres et populaires, une componction vraie, et une disposition à se pénétrer lui-même de ce qu'il disait, au point qu'il ne sortait jamais de la chaire ou de l'auditoire qu'il ne fût trempé de sueur. M. l'abbé Maury se rappelle le début d'un sermon qu'il enten-

1. Voir, à ce sujet, l'article *Brydayne* (Bridaine) dans la *Grande Encyclopédie*, article signé A. Boghaert-Vaché.

dit prêcher à Bridaine dans l'église Saint-Sulpice, en 1751. La plus haute compagnie de la capitale s'y était rassemblée par curiosité, pour entendre le missionnaire. Un auditoire si nouveau pour lui ne le troubla point, et lui inspira, au contraire, un exorde très heureux, qui, peut-être, n'était pas aussi bien tourné que M. l'abbé Maury[1] le rapporte, mais dont l'idée seule était vraiment éloquente, et devait produire un grand effet. »

Voici cet exorde :

« A la vue d'un auditoire si nouveau pour moi, il semble, mes frères, que je ne devrais ouvrir la bouche que pour vous demander grâce en faveur d'un pauvre missionnaire, dépourvu de tous les talents que vous exigez quand on vient vous parler de votre salut. J'éprouve cependant aujourd'hui un sentiment bien différent, et, si je me sens humilié, gardez-vous de croire que je m'abaisse aux misérables inquiétudes de la vanité : comme si j'étais accoutumé à me prêcher moi-même ! A Dieu ne plaise qu'un ministre du Ciel pense jamais avoir besoin d'excuse auprès de vous ! car, qui que vous soyez, vous n'êtes tous comme moi, au jugement de Dieu, que des pécheurs. C'est donc uniquement devant votre Dieu et le mien que je me sens pressé dans ce moment de frapper ma poitrine. Jusqu'à présent j'ai publié les justices du Très-Haut dans des temples couverts de chaume. J'ai prêché les rigueurs de la pénitence à des infortunés dont la plupart manquaient de pain ! J'ai annoncé aux bons habitants des campagnes les vérités les plus effrayantes de ma religion ! Qu'ai-je fait, malheureux ! J'ai contristé les pauvres, les meilleurs amis de mon Dieu ! j'ai porté l'épouvante et la douleur dans ces âmes simples et fidèles que j'aurais dû plaindre et consoler ! C'est ici, où mes regards ne tombent que sur des grands, sur des riches, sur des oppresseurs de l'humanité souffrante ou sur des pécheurs audacieux et endurcis, ah ! c'est ici seulement, au milieu de tant de scandales, qu'il fallait faire retentir la parole sainte dans toute la force de son tonnerre, et placer avec moi, dans cette chaire, d'un côté la mort, qui vous menace, et, de l'autre, mon grand Dieu, qui doit tous vous juger. Je tiens déjà dans ce moment

1. Notons, en passant, que l'incidente *en quelque sorte* est très fréquemment employée par l'abbé Maury et semble être sa locution favorite : « Ce second portrait... peut *en quelque sorte* servir.... » (*Essai sur l'éloquence de la chaire*, p. 151 ; Didot, 1877, in-18.) « ... pour faire *en quelque sorte* malgré lui.... » (*Ibid.*, p. 156.) « ... le jour de la fête *en quelque sorte* patronale.... » (*Ibid.*, p. 157.) Voir aussi pages 109, 131, 137, 163, etc.

votre sentence à la main. Tremblez donc devant moi, hommes superbes et dédaigneux qui m'écoutez... », etc.

Voilà un langage auquel la chaire n'était plus depuis longtemps accoutumée[1].

Et ce n'était pas là seulement, — à propos de cette « mort qui vous menace », — une figure de rhétorique, une pure hyperbole, mais une réalité absolue, visible et tangible. Le Père Bridaine ne se contentait pas, comme le capucin Honoré dont nous avons précédemment parlé (p. 169), d'exhiber des têtes de mort devant son auditoire, il faisait placer « un squelette dans la chaire, à côté de lui ». (Note des *Dialogues sur l'éloquence* de Fénelon, p. 186, note 2, édit. Despois.) Il faisait même apparaître et surgir le diable en pleine église. « Lorsqu'il parlait dans les villages, il faisait placer des toiles devant les fenêtres de l'église afin d'intercepter le jour ; sa voix était terrible et sonnante ; *il dressait* devant ses auditeurs *un diable vert*, ou frappait leurs esprits par d'autres procédés de même nature : l'ancien comédien de campagne perçait sous la soutane. Le résultat, paraît-il, était qu'à la suite des sermons du Père Bridaine, de nombreux cas d'aliénation mentale se déclaraient. A Montpellier, en 1740, avant la mission qui donna lieu au brevet, l'hôpital ne renfermait presque plus de fous. Après, il fut rempli subitement ; même la police dut faire construire de nouvelles loges. » (Léon HENNET, *Le Régiment de la Calotte* [Association amicale du dix-huitième siècle], p. 186 ; Jouaust, 1886[2].)

Une fois, étant à la tête d'une procession, après avoir prêché un magnifique sermon sur la brièveté de la vie, le Père Bridaine finit par dire à la multitude qui le suivait : « Mes frères, je vais vous ramener chacun chez vous. » Et il les conduisit au cimetière. (Cf. Eugène MULLER, *Curiosités historiques et littéraires*, p. 179.)

***

Une des plus singulières oraisons funèbres qu'on ait jamais

1. Massillon faisait le plus grand cas du talent du Père Bridaine : « Il eût *effacé tous les orateurs*, disait-il, si une heureuse culture eût perfectionné ses dons naturels : il ressemble à une mine d'or, où le précieux métal est confondu avec le sable. » (Ludovic LALANNE, *Dictionnaire historique de la France*, art. Bridaine.)

2. Est-ce en raison de cette recrudescence d'aliénés que l'auteur de ce dernier livre, M. Léon Hennet, se montre si peu enthousiaste de l'éloquence du Père Bridaine? Voici ce qu'il écrit à ce sujet (*Ibid.*, p. 186, note 3) : « A Montpellier, on trouva ses sermons vides de sens, remplis de paroles basses et mal arrangées, et ses retraites scandaleuses par des détails sur la matière de l'impureté, qui ont révolté les oreilles les plus profanes. »

entendues fut prononcée, en 1860, par l'évêque de Poitiers, Mgr PIE (1815-1880), célébrant les vertus du zouave pontifical Gicquel, qui était encore de ce monde, et expiait sur la paille humide des cachots ses multiples escroqueries.

Avant de « voler au secours du Saint-Siège », Gicquel était venu demander à monseigneur sa bénédiction.

« Je n'oublierai jamais l'impression de bonheur qui brillait sur son visage lorsqu'il se releva.... Hélas ! continuait l'orateur sacré, tu ne rencontreras plus, au pays natal, ni père, ni mère, ni sœur, pour pleurer ta mort ; mais Poitiers, ta ville adoptive, te donne en ce moment des larmes ; ma parole en fait couler dans bien des yeux, mais ce n'est pas assez ; nous voulons qu'aux flancs de cette colline de Tibur où tu es couché, non pas sur le frais gazon et dans la molle attitude du poète : *udum Tibur, supinum Tibur*, mais dans ton linceul de sang, dans ton suaire de martyr, nous voulons qu'un modeste monument recouvre ta tombe. On y lira ces mots : « A Louis Gicquel, mort « pour la défense des États de l'Église, ses frères d'armes partis « comme lui de Poitiers ».

Cet éloquent discours émut profondément l'auditoire, et les fidèles étaient encore sous le coup de cette émotion, quand on apprit que Louis Gicquel, le prétendu mort de Castelfidardo, loin de goûter l'éternel repos à Tibur, dans son linceul de sang et suaire de martyr, venait d'être condamné, par le tribunal correctionnel de Laval, à quinze mois de prison pour escroqueries. (Cf. Taxile DELORD, *Histoire du second empire*, t. III, p. 207 et 221 ; Germer Baillière, 1873.)

Cette nouvelle fit, comme on le pense aisément, grande sensation dans le monde religieux aussi bien que dans le monde littéraire d'alors, et, à propos des éloges hyperboliques et si peu mérités décernés à ce triste personnage, Sainte-Beuve (*Nouveaux Lundis*, t. I, p. 408, note 1) émettait les réflexions suivantes : « L'oraison funèbre du zouave Gicquel... est désormais inséparable d'un Traité sur cette matière, et elle jette un jour rétrospectif sur la fausseté du genre. Il est bien peu d'oraisons funèbres, en effet, sans en excepter même quelques-unes des plus belles, où il ne soit entré un peu du procédé Gicquel. »

V. — FEMMES ÉCRIVAINS.

I

Mme de Sévigné. Libertés de langage des femmes d'autrefois. Rabelais et les femmes. Mme de Sévigné se plaît aux anecdotes malicieuses ; elle aime la gaieté et le bon sens : « On n'a que sa pauvre vie en ce monde. » Elle aime les femmes bien portantes, « grasses, c'est-à-dire belles ». Jugement sur Mme de Sévigné. Son orthographe et celle des grandes dames de son temps. Sa chance d'être née au dix-septième siècle.

Le titre de « Femmes de lettres », applicable à George Sand et à Louise Colet, voire à Mmes de Staël et de Girardin, ne saurait convenir à Mme de Sévigné, à Mme de Maintenon ou à la Princesse Palatine. Pour qualifier les femmes « qui ont écrit », écrit par devoir, par goût, par plaisir, passe-temps ou métier, et de quelque façon que ce soit, — correspondances, mémoires, romans, poésies, pensées, essais philosophiques ou historiques, etc., — le substantif *écrivain* n'ayant pas de féminin, je ne trouve d'autre terme générique que celui que je viens d'inscrire en tête de ce chapitre : « Femmes écrivains ».

Ce qui frappe tout d'abord chez les femmes, grandes dames ou bourgeoises, qui ont tenu la plume dans les siècles antérieurs au nôtre, depuis, par exemple, la reine de Navarre jusqu'à Mme Roland inclusivement, c'est leur extrême liberté de langage, tout à fait en désaccord avec nos mœurs d'aujourd'hui, avec la politesse et la délicatesse des dames d'à présent. Paul-Louis Courier, qui connaissait si bien notre vieille langue et nos vieux auteurs, le remarque, au cours du plaidoyer fictif, joint à son « Procès de 1821 » (*Œuvres*, Didot, 1865, in-18, p. 157) : les mêmes traits, les mêmes mots qui, chez la marquise de Sévigné, chez Mlle de Montpensier ou chez la princesse de Conti, semblent délicieux et divins et sont célébrés, loués et admirés, sont, dans les écrits de notre temps, dit-il, « des attentats contre la décence publique »[1].

1. On est même allé jusqu'à dire, à propos particulièrement de nos vieux conteurs, que l'ancienne littérature française (et autre) n'a pas connu la décence, que « la pudeur de la pensée et la retenue du langage sont des vertus *absolument modernes* ». (Montaiglon, cité dans l'Introduction des *Facéties* de Pogge, p. xlviii ; Garnier, s. d. — Voir aussi Gustave Flaubert, *Correspondance*, Lettre à Guy de Maupassant, 19 février 1880, t. IV, p. 374.)

Ces attentats sont très fréquents chez MME DE SÉVIGNÉ (1626-1696). Elle prend plaisir à toutes les gauloiseries, même les plus osées, et s'en délecte : « Ne craignons jamais de nous permettre les turlupinades qui viennent au bout de nos plumes », mande-t-elle elle-même à sa fille (Lettre du 18 août 1680, t. VII, p. 28, édit. des Grands Écrivains), et elle cite en cet endroit les deux derniers vers d'un sixain composé par Mme de Grignan pour Mlle d'Alérac :

Cher abbé, je n'ai qu'une fleur,
Et je la veux garder, etc.

dont toutes les mamans de notre siècle interdiraient la lecture à leurs petites oies blanches.

Elle parle très librement — et cela se comprend, je m'empresse de l'ajouter, puisque ce sont là des lettres de famille traitant d'affaires intimes — de tout ce qui touche *la santé* de sa fille, ses indispositions normales, ses grossesses, et surtout, et avant tout, les moyens d'éviter les situations *intéressantes*.

« Je vous prie, ma bonne, ne vous fiez point aux deux lits : c'est un sujet de tentation ; faites coucher quelqu'un dans votre chambre. » (Lettre du 23 décembre 1671 ; t. II, p. 442.)

« Le commencement de votre dernière (lettre) est étrange. Vous me donnez à deviner ce que vous avez fait la nuit. J'ai tremblé depuis les pieds jusqu'à la tête. Je croyais que tout fût perdu. » (Lettre du 27 janvier 1672 ; t. II, p. 480.)

« Je suis ravie, ma bonne, que vous ne soyez point grosse ; j'en aime M. de Grignan de tout mon cœur. Mandez-moi si on doit ce bonheur à sa tempérance ou à sa véritable tendresse pour vous.... » (Lettre du 27 avril 1672 ; t. III, p. 41-42.)

A son gendre, M. de Grignan, Mme de Sévigné écrit (Lettre du 4 mars 1676; t. IV, p. 373) : « Je viens à vous, monsieur le comte ; vous dites que ma fille ne saurait accoucher trop souvent, tant elle s'en acquitte bien. Hé, Seigneur Dieu ! fait-elle autre chose? Mais je vous avertis que si, par tendresse et par pitié, vous ne donnez quelque repos à cette jolie machine, vous la détruirez infailliblement.... »

Et le cousin Bussy qui s'en mêle et tombe à la rescousse : « Je vous disais, quand vous me mandâtes le dessein que vous aviez de donner votre fille à M. de Grignan, que vous ne pouviez mieux faire, et que je ne trouvais rien à dire en lui, sinon qu'il usait trop de femmes ; en effet, n'est-ce pas une honte et un honnête assassinat de faire, en neuf ans, six enfants à une

pauvre enfant elle-même? » Etc. (Lettre de Bussy-Rabutin à Mme de Sévigné, 13 décembre 1677 ; t. V, p. 389.)

La sémillante marquise ne se contente pas de lire Rabelais avec son fils, « des chapitres de Rabelais à mourir de rire » (Lettre du 5 juillet 1671 ; t. II, p. 267)[1]; elle parle, et très librement toujours, des maîtresses de ce fils, — qu'elle ne nomme pas, timidement et pudiquement, des *amies*, selon un euphémisme à la mode aujourd'hui : « Mon fils sera plus heureux que M. de Grignan, qui se trouve abandonné parce qu'il n'avait à Aix que trois maîtresses... Mon fils est bien persuadé de cette vérité ; je suis assurée qu'il lui en reste plus de six, et je parierais bien qu'il n'en perdra jamais aucune, » etc. (Lettre du 19 juillet 1677; t. V, p. 223.)

Mme de Sévigné ne fait même pas mystère à sa fille des plus fâcheuses aventures ou mésaventures galantes de son fils, le fringant marquis. La santé de l'imprudent s'étant mal trouvée des faveurs d'une trop accueillante pécheresse, elle écrit : « ... Songez que la personne aimée, c'est-à-dire haïe, n'en est pas plus émue ni plus embarrassée que si l'on se plaignait d'*un rhume de cerveau*. Cela me paraît punissable, et je ne sais comment M. de la Reynie (le préfet de police de l'époque), qui entend si bien la police, n'a point donné ordre à ces sortes de trahison. » (Lettre du 4 septembre 1680; t. VII, p. 55-56.) Mais, au lieu de citations et d'extraits, et pour ne pas froisser les sentiments des lecteurs ou des lectrices, je me bornerai à indiquer ici simplement les sources : voir la lettre du 4 septembre 1680 (t. VII, p. 57) ; celle du 8 septembre 1680 (t. VII, p. 61) ; celle du 9 octobre 1680 (t. VII, p. 102-103) ; celle du 28 septembre 1688 (t. VIII, p. 192) ; celle du 2 octobre 1689 (t. IX, p. 238) ; etc.

A propos de Lauzun et de ce que contenaient ses « cassettes », Mme de Sévigné donne à sa fille de scabreux détails dans sa lettre du 23 décembre 1671 (t. II, p. 440) : « On a trouvé... des nudités... des.... »

Du reste, chacun le sait, les mots plaisants, les anecdotes malicieuses et piquantes s'échappent sans relâche de cette plume merveilleuse.

Ici, ce sont deux grandes dames qui se houspillent et s'accusent

1. Lire Rabelais avec son fils ! « Rabelais a ce que les femmes, même les moins prudes, ne pardonnent pas : il est sale, il se vautre gratuitement dans l'ordure Aussi aucune femme, pas même Ninon, ne peut se plaire à le lire ou à en parler. » Telle est l'opinion de notre grand juge littéraire Sainte-Beuve (*Nouveaux Lundis*, t. IX, p. 393) ; telle aussi celle de George Sand, comme nous le constaterons plus loin.

l'une l'autre de payer leurs amants. (Lettre du 2 novembre 1673, t. III, p. 261.)

Ailleurs, un jeune paysan breton, cité en justice pour « avoir fait un enfant à une fille », répond à ses juges : « Messieurs, je pense bien que *je n'y ai pas nui*, mais ce n'est pas à moi l'enfant ». (Lettre du 9 octobre 1675 ; t. IV, p. 169.)

« ...Ce mot de *passion éternelle* faisait peur à une certaine beauté du temps passé, conte Mme de Sévigné dans sa lettre du 24 juin 1676 (t. IV, p. 501) ; son pauvre amant lui protestait, croyant dire des merveilles, qu'il l'aimerait toute sa vie : elle l'assura que c'était pour cela seul qu'elle ne l'acceptait pas, et que rien ne lui faisait tant d'horreur que la pensée d'être aimée longtemps d'une même personne. Vous voyez comme les avis sont différents. » Le cas ici n'est pas vulgaire, en effet; car d'habitude, dans les vrais serments d'amour, c'est pour toute la vie et même au delà, c'est pour toujours et toute l'éternité qu'on jure de rester fidèle au culte de la même idole, serment qu'on a l'espoir et la ferme intention de tenir. Cette « beauté du temps passé », une fière originale, n'entendait pas que ce fût si long et n'en demandait pas tant.

« Eh quoi ! toujours aimer ! s'écriait une autre grande dame, que le changement n'effrayait pas cependant, mais qui se plaçait à un autre point de vue, — une contemporaine de la marquise de Sévigné, Mme de La Sablière, la protectrice de La Fontaine. Recommencer sans cesse? Les bêtes, du moins, n'ont qu'une saison. — C'est que ce sont des bêtes, » lui répondait-on. (Cf. SAINTE-BEUVE, *Portraits de femmes*, p. 372.)

L'archevêque d'Arles, atteint de la pierre, vient s'installer à Paris, chez Mme de Sévigné, qui annonce à sa fille (Lettre du 1er juin 1689 ; t. IX, p. 64) : « ... Il a fait encore deux pierres. Je lui écris des bagatelles, je lui mande que ce n'est point pour *accoucher* que je lui prête mon appartement, qu'il devrait bien se contenter des deux *enfants* douloureux qu'il fit l'année passée, et dont je fus témoin et marraine ; et ce qu'il veut faire de cette cruelle fécondité », etc.

« Comme votre fils aura dix-huit ans, il faudrait tout d'un train songer à le marier, *en avoir des petits*, et puis le renvoyer. » (Lettre du 17 juillet 1689 ; t. IX, p. 121.)

« Il ne faut point s'attacher à des pensées tristes et inutiles. » Lettre du 3 avril 1681 ; t. VII, p. 142.) « ... On n'a que sa pauvre vie en ce monde : pourquoi s'ôter ces petits plaisirs-là? » (Lettre du 7 octobre 1677 ; t. V, p. 346.)

Et elle aime non seulement la gaieté, l'entrain ; elle aime,

comme son maître Louis XIV d'ailleurs, les femmes bien portantes, grasses, appétissantes : « Je suis ravie que vous vous portiez bien, et que vous soyez *grasse, c'est-à-dire belle.* » (Lettre du 14 mars 1676 ; t. IV, p. 382.) « Je voudrais que vous fussiez grasse et forte... » (Lettre du 2 octobre 1680 ; t. VII, p. 96.)

Elle aime aussi le bon sens, la raison : « Il faut toujours douter de ce qu'on ne sait point par soi-même. » (Lettre du 25 février 1686 ; t. VII, p. 486.) « Il faut tâcher de prendre les choses comme Dieu les donne. » (Lettre du 22 septembre 1680 ; t. VII, p. 83.) Etc.

Elle est tout à fait dans la vraie tradition française et gauloise.

On ne saurait apprécier avec plus de justesse et de vérité, plus de pénétrante émotion, et plus brillamment, la « merveilleuse » Correspondance de Mme de Sévigné que ne l'a fait Vincent-Félix VALLERY-RADOT (1814-1876) dans les lignes suivantes (Aurélien DE COURSON et VALLERY-RADOT, *Chefs-d'œuvre des classiques français du dix-septième siècle*, p. 202 ; Plon, 1869) :

« ... De la causerie la plus familière, Mme de Sévigné s'élève sans effort à l'éloquence la plus pathétique. Elle amuse, elle instruit, elle intéresse, elle émeut ; elle vient de nous faire sourire, voilà qu'elle nous fait pleurer. Tout ce qui se passe en elle, ou devant elle, elle le fait passer en nous ou devant nous. Peint-elle un objet, on le voit. Raconte-t-elle une action, on y assiste. Fait-elle parler un personnage, c'est lui-même que l'on entend : on aperçoit le geste, on distingue l'accent. Tout est vrai, tout est réel, tout est vivant dans cette merveilleuse correspondance ; et tout est vivant pour jamais. C'est plus que du talent, c'est de l'enchantement. L'immortalité est un don que sa plume communique à tout ce qu'elle touche. Sa fille, son fils, son gendre, son oncle, ses amis, sont vraiment nos contemporains. Nous les voyons, nous les aimons ; nos enfants les verront et les aimeront comme nous ; nos arrière-neveux aussi. Les générations passent tour à tour sur la terre : une seule, ou du moins un groupe privilégié échappe à la destinée générale ; c'est le groupe des amis de Mme de Sévigné. Quelle baguette de fée que cette plume étincelante ! »

L'édition des *Lettres de Mme de Sévigné* publiée par Monmerqué dans la collection des Grands Écrivains de la France, donne, particulièrement dans le tome XIII, pages LXX et suivantes, et dans l'*Album*, Fac-simile d'autographes, des spécimens de l'orthographe de Mme de Sévigné. « De son temps,

est-il dit à cette page LXX, bon nombre de grandes dames, parlant fort bien la langue, l'écrivaient *comme ne l'écrivent plus nos cuisinières.* » Et, à l'appui de cette assertion, l'éditeur cite une lettre de Mme de Montespan quasiment incompréhensible par suite de ses fantaisies orthographiques.

« Je suis sy convinquue de vostre amitie et je vous ay veu prandre tant de part a se qui me regarde que je croy que vous serest bien ese de continuer a an nestre instruit (*à en être instruit*) a mon retour le roy me dist quil lauet anvoiie (*qu'il avait envoyé*)... elle deit quel viendret (*elle dit qu'elle viendrait*) le trouver elle sy vint annefet (*en effet*) hier et luy dist les meme chose qui luy auet mandee (*qu'il lui avait mandées*). » Etc.

Comme nous l'avons observé déjà, l'orthographe n'a acquis de l'importance, une extrême importance, il est vrai, pour toutes les personnes qui se piquent de bonne éducation, qu'à partir de la première moitié du dix-neuvième siècle, dans le courant de la Restauration. On peut consulter à ce sujet les lettres particulières, insérées en grande quantité par Jules et Edmond de Goncourt dans leurs études sur le dix-huitième siècle ; la plupart de ces lettres sont, comme ils nous en avertissent (*La Maison d'un artiste*, t. I, p. 271, note 1) pleines « de fautes d'orthographe ». A la suite de Mme de Montespan, dont nous venons de voir un échantillon orthographique, Mme de Maintenon, la Princesse Palatine, Mme de Graffigny, Mme du Deffand, Mme du Châtelet, toutes ces grandes dames dont il sera question tout à l'heure, écrivaient quantité de mots tout autrement que nous, « ne savaient pas l'orthographe ».

Pour Mme de Sévigné, voici quelques spécimens de sa façon d'écrire. (Cf. l'*Album* de l'édition des Grands Écrivains (Lettre autographe datée « à paris ce *mecredy* au soir »), et le tome XIII, pages LXXII et suiv.) : *souhaitter*... demeurer *dacort* (d'accord)... *come* j'ai pu... *augmantation*... avec *labcence* (l'absence)... *indiférent*... elle *menmenait* (m'emmenait)... que *jonore* (j'honore)... par *raport*... je croy *quil* vous *lest* aussi (l'est)... *soufrir*... aux *febles* comme moi (faibles)... *comancé* (commencé)... *tranquilité*... *avantures*... je ne *comprens pas come* je *pouray macoutumer* (pourrais m'accoutumer), *suportable*... son *rume* (rhume), etc.

Ne quittons pas Mme de Sévigné sans rappeler cette très véridique constatation faite par Paul Stapfer (*Des Réputations littéraires*, t. I, p. 319) : « Mme de Sévigné eut un singulier bonheur de naître au dix-septième siècle. C'est une fort heureuse aventure qui lui fit trouver d'emblée le genre original où brille

son beau génie et où elle est restée la première. Transportez-la dans notre dix-neuvième siècle : la vapeur et l'électricité d'une part, d'autre part l'extension énorme de la presse périodique, enlèveraient à sa correspondance presque toute sa raison d'être : frappant exemple du tort mortel que la science et l'industrie peuvent faire à la littérature, et cas de répéter : ceci tuera cela. »

II

Mlle de Scudéry. Sa laideur. Compliments qu'elle s'adresse. — Isabelle de Montmorency-Bouteville, duchesse de Châtillon, puis de Mecklembourg. Sa beauté. Indiscret tableau qu'elle fait de ses charmes. — Mme de Lafayette. Le sentiment de la nature chez nos écrivains. Locutions favorites.

Mme de Maintenon. Rien de plus habile que de se rendre heureux. Scrupules de langage et pudibondes préoccupations. Molière et *L'École des Femmes*, etc. Scrupules de Mme Necker et d'une Anglaise. Le mariage, un état qui fait le malheur des trois quarts du genre humain. Rester vieille fille, le pire des dangers ou des malheurs. — Jacqueline Pascal : une enfant très précoce.

Mme Deshoulières. — Mme de Lambert. Le « joli petit Choisy » et ses *Mémoires*. — La Princesse Palatine, la plus mal embouchée de toutes les princesses. Son cynisme qualifié de noble franchise.

Mme de Graffigny : une malchanceuse. — Mme du Deffand. « Qu'opinez-vous? » Un chien qui risque d'être malade. Une infâme plaisanterie.

Mme du Chatelet. Son sans-gêne et absence complète de pruderie. Singulière tentative de suicide. Sanglant portrait de *la divine Émilie*. Une vilaine faute typographique.

Mme de Coigny. Macabre compagnon de voyage. — Mme de Genlis, « le mensonge incarné ». Brigandage littéraire.

Mme Roland. Un portrait indiscret. « Plus sincère que pudique. » Malmenée par Mme de Girardin.

Rétrogradons de quelques années, jusqu'à Mlle de Scudéry (1607-1701). Elle était très laide, nous apprend Tallemant des Réaux (*Les Historiettes*, t. V, p. 390) : « C'est une grande personne maigre et noire, et qui a le visage fort long ». Néanmoins, et cela n'a absolument rien de surprenant, c'est dans les conditions humaines et normales, quand il lui arrive de se dépeindre dans ses romans, par exemple dans *Artamène ou le Grand Cyrus* (t. X, sous le nom de Sapho : cf. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IV, p. 124 et suiv.), c'est toujours avec une extrême complaisance et sous les plus séduisantes couleurs : « Encore que vous m'entendiez parler de Sapho comme de la plus merveilleuse et de la plus charmante personne de toute la Grèce, il ne faut pourtant pas vous imaginer que sa beauté soit une de ces grandes beautés en qui l'envie même ne saurait trouver aucun défaut.... Pour le teint, elle ne l'a pas de la dernière blancheur; il a toutefois un si bel éclat qu'on peut dire qu'elle l'a beau;

mais ce que Sapho a de souverainement agréable, c'est qu'elle a les yeux si beaux, si vifs, si amoureux et si pleins d'esprit, qu'on ne peut ni en soutenir l'éclat ni en détacher ses regards. »

« Les charmes de son esprit, continue-t-elle, surpassent de beaucoup ceux de sa beauté » ; aussi a-t-elle coutume, dans la plupart des dialogues de ses romans, à chaque jolie chose qu'elle met dans la bouche de ses personnages, de faire dire à celui qui réplique : « Tout ce que vous dites est bien dit.... Tout cela est « merveilleusement trouvé ». Ou, selon un mot qu'elle affectionne : « Cela est fort bien *démêlé* ». Ce compliment indirect qu'elle s'adresse revient sans cesse, et elle est inépuisable en formules pour s'approuver. » (Cf. SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. IV, p. 124.)

ISABELLE DE MONTMORENCY-BOUTEVILLE, duchesse de CHATILLON puis de MECKLEMBOURG (1627-1695), que Mme de Sévigné, dans une de ses lettres (12 octobre 1678), compare à Armide, a tracé d'elle-même un singulier portrait, où, elle non plus, ne se ménage pas les compliments, et où, en outre, elle se déshabille *coram populo*, ce que nous verrons faire plus tard à Mme Roland.

« Je puis dire que j'ai la taille des plus belles, des mieux faites que l'on puisse voir.... Ma démarche est tout à fait agréable, et en toutes mes actions j'ai un air infiniment spirituel.... J'ai le nez assez bien fait, et, pour la bouche, je puis dire que je l'ai non seulement belle et bien colorée, mais infiniment agréable par mille petites façons naturelles qu'on ne peut voir en nulle autre bouche.... J'ai les dents fort belles et bien rangées. J'ai un fort joli petit menton.... Ma gorge est plus belle que laide. Pour les bras et les mains, je ne m'en pique pas ; mais, pour la peau, je l'ai fort douce et fort déliée. On ne peut avoir la jambe ni la cuisse mieux faite que je l'ai, ni le pied mieux tourné.... » Etc. (Cf. Paul FROMAGEOT, *Isabelle de Montmorency, duchesse de Châtillon et de Mecklembourg*, dans le *Larousse mensuel*, décembre 1914, p. 302 ; — le *Bulletin de la société historique du sixième arrondissement de Paris*, juillet-décembre 1909, p. 250 et suiv. ; — et *Le Temps*, 18 juillet 1910, article intitulé « En marge ».)

Mme DE LA FAYETTE (1634-1693), l'auteur de *La Princesse de Clèves*, de *La Princesse de Montpensier* et de *Zaïde*, l'intime amie de La Rochefoucauld, a été citée par Stendhal dans une intéressante circonstance. « La première trace d'attention aux choses de la nature que j'aie trouvée dans les livres qu'on lit,

écrit-il (dans SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. IX, p. 325[1]), c'est cette rangée de saules sous laquelle se réfugie le duc de Nemours, réduit au désespoir par la belle défense de la princesse de Clèves. » (Cf. *La Princesse de Clèves*, 4e partie, p. 222 ; Garnier, 1859.)

C'est Mme de La Fayette qui a prononcé cette sentence littéraire, souvent répétée : « Une période retranchée d'un ouvrage vaut un louis d'or, et un mot vingt sous. » (Cf. SAINTE-BEUVE, *Portraits de femmes*, p. 250.)

Les adjectifs *extraordinaire* et *extrême*, ainsi que leurs adverbes, sont les termes affectionnés de Mme de La Fayette : cf. *La Princesse de Montpensier* (dans le volume *La Princesse de Clèves*; Garnier, 1859), p. 275, 276, 284, 286, 305, 306, etc. ; — et p. 288, 290, 305, 306, 309, 311, etc.

***

Pas plus que Mme de Sévigné, Mme DE MAINTENON (1635-1719) ne se pique de pruderie, surtout dans sa correspondance avec son frère Charles d'Aubigné, dont la femme, remarque-t-elle, « a un air d'emplâtre que je voudrais bien lui ôter ». (Cf. A. GEFFROY, *Mme de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, Choix de ses lettres et entretiens, t. I, p. LXXV et 109.) « Si vous croyez pouvoir être heureux avec votre femme, lui mande-t-elle encore, songez à vous ménager et à ne vous en pas lasser... Je vous conseillerais de ne pas coucher toujours ensemble ;

1. Ailleurs, encore dans Sainte-Beuve (*Chateaubriand et son groupe littéraire*, t. I, p. 132-133), nous lisons : « Le sentiment de la nature, et le pittoresque vrai qu'il produit, ne remontent pas très haut dans notre littérature. On peut dire que les premiers grands exemples ne sont pas d'avant le milieu du dix-huitième siècle et datent seulement de Rousseau. Avant lui il n'y avait que des aperçus et des vestiges. M. de Stendhal (Beyle) citait toujours, dans *La Princesse de Clèves*, une certaine *allée de saules* où M. de Nemours va promener sa rêverie : c'était, selon lui, le premier indice du pittoresque chez nous. » Sans beaucoup chercher, on trouverait de ces indices dans maint autre livre du même temps, ou même antérieur, dans La Fontaine, par exemple, dans Mme de Sévigné, dans Ronsard, et même chez cet habitué de tripots et de mauvais lieux, notre grand et puissant satirique Mathurin Regnier (1573-1613). Il se plaisait beaucoup à Royaumont (Ile-de-France, non loin de Beaumont-sur-Oise), dont son ami Philippe Hurault de Cheverny, évêque de Chartres, était abbé, où lui-même Regnier a voulu être inhumé, et il n'oublie pas de nous peindre les joies qu'il éprouve dans la campagne et les bois des alentours de cette abbaye :

> Mais aux jours les plus beaux de la saison nouvelle...
> Je me lève, et m'en vais dans le plus creux séjour
> Que Royaumont recèle en ses forêts secrètes....

(REGNIER, *Satire XV*, p. 200-202 ; édit. Poitevin ; Delahays, 1860.)

vous avez deux chambres bien commodes pour cela à Cognac. Laissez dire le monde ; rien n'est habile (*sic*) que de se rendre heureux, de quelque manière qu'on s'y prenne. » (Cf. A. GEFFROY, *ouvrage cité*, t. I, p. 93.)

Et voyez ce qu'elle écrit, à propos d'une élève de Saint-Cyr, à Mme de Fontaines, maîtresse générale des classes (Cf. ID., *ibid.*, t. II, p. 328) :

« On m'a dit qu'une des petites fut scandalisée au parloir de ce que son père avait parlé de sa culotte ; c'est un mot en usage ; quelles finesses y entendent-elles? Est-ce l'arrangement des lettres qui fait un mot immodeste? Auront-elles de la peine à entendre les mots de *curé*, de *cupidité*, de *curieux*, etc.? Cela est pitoyable [1]. D'autres ne disent qu'à l'oreille qu'une femme est grosse : veulent-elles être plus modestes que Notre-Seigneur, qui parle de grossesse, d'enfantement, etc.? Une petite demoiselle s'arrêta avec moi quand je voulus lui faire dire combien il y a de sacrements, ne voulant pas nommer le mariage ; elle se mit à rire, et me dit qu'on ne le nommait pas dans le couvent dont elle sortait.

« Quoi ! un sacrement institué par Jésus-Christ, qu'il a honoré

1. Nous retrouvons les mêmes pudibondes préoccupations chez plusieurs personnages de Molière : « ... Celle-ci pousse l'affaire plus avant qu'aucune ; et l'habileté de son scrupule découvre des saletés où jamais personne n'en avait vu. On tient qu'il va, ce scrupule, jusques à défigurer notre langue, et qu'il n'y a point presque de mots dont la sévérité de cette dame ne veuille retrancher ou la tête ou la queue, pour les syllabes déshonnêtes qu'elle y trouve. » (*La Critique de l'École des Femmes*, scène 6 ou 5).

Et dans *Les Femmes savantes* (III, 2) :

PHILAMINTE.

Mais le plus beau projet de notre académie,
Une entreprise noble, et dont je suis ravie,
Un dessein plein de gloire, et qui sera vanté
Chez tous les beaux esprits de la postérité,
C'est le retranchement de ces syllabes sales,
Qui, dans les plus beaux mots, produisent des scandales,
Ces jouets éternels des sots de tous les temps,
Ces fades lieux communs de nos méchants plaisants,
Ces sources d'un amas d'équivoques infâmes,
Dont on vient faire insulte à la pudeur des femmes.

Nous verrons plus loin la huguenote Mme Necker ne pas vouloir dire une *cuisse* de perdrix, mais une *jambe* ; un *croupion* de volaille, mais une *mitre* ; etc.

Dans un roman d'Élie Berthet, *Le Dernier Irlandais* (p. 170 et passim Librairie nouvelle, 1860), figure une Anglaise qui ne peut se résoudre à appeler les porcs ou cochons par leur nom c'est trop *shocking* ; elle les a baptisés « les animaux sans nom ».

de sa présence, dont ses apôtres détaillent les obligations, et qu'il faut apprendre à nos filles, ne pourra pas être nommé ! Voilà ce qui tourne en ridicule l'éducation des couvents ! Il y a bien plus d'immodestie à toutes ces façons-là qu'il n'y en a à parler de ce qui est innocent, et dont tous les livres de piété sont remplis. Quand elles auront passé par le mariage, elles verront qu'il n'y a pas de quoi rire. Il faut les accoutumer à leur en parler très sérieusement et même tristement, car je crois que c'est l'état où l'on éprouve le plus de tribulations, même dans les meilleurs [1]. »

Mais tous les couvents d'alors et toutes les fillettes de cette époque ne témoignaient pas, tant s'en faut, des mêmes pudibondes terreurs, et l'on cite, à ce sujet, l'exemple, véritablement surprenant, de JACQUELINE PASCAL (1625-1661), sœur de l'auteur des *Provinciales*, plus tard religieuse à Port-Royal, qui, en 1638, à l'âge de douze ans, lorsque la grossesse d'Anne d'Autriche fut déclarée, adressa à la reine un sonnet sur cet événement.

La reine Anne ayant remercié et félicité la jeune Muse, celle-ci, qui, notez-le bien, comptait seulement douze printemps révolus, se sentit tellement stimulée par ces éloges, qu'elle réenfourcha aussitôt Pégase, et il en résulta une « Épigramme sur le mouvement que la Reine a senti de son Enfant » :

Cet invincible Enfant d'un invincible Père
Déjà nous fait tout espérer,
Et, quoiqu'il soit encore au ventre de sa Mère,
Il se fait craindre et désirer.
Il sera plus vaillant que le Dieu de la guerre,
Puisqu'avant que son œil ait vu le firmament,
S'il remue un peu seulement,
C'est à nos ennemis un tremblement de terre !
(Dans SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. II, p. 466.)

Voilà, n'est-ce pas? qui tranche un peu avec l'Agnès de Molière. La petite sœur de Pascal, dont la précocité tenait sans doute de famille, était autrement renseignée.

1. « Le mariage... est un état qui fait le malheur des trois quarts du genre humain », dit encore ailleurs (Cf. A. GEOFFROY, *ouvrage cité*, t. I, p. 43) la veuve de Scarron et épouse du roi Soleil. D'autre part — autre son de cloche — un personnage de Regnard (*Les Ménechmes*, V, 1), la soubrette Finette, assure que :

... Rester vieille fille est un mal plus affreux
Que tout ce que l'hymen a de plus dangereux.

***

Outre la longue correspondance entre ses chiens et ses chats, on trouve de bien étranges choses dans les œuvres de MME DESHOULIÈRES (1638-1694). Ainsi son épître ou idylle à *Un Ruisseau* :

Vous vous abandonnez *sans remords, sans terreur,*
A votre *pente* naturelle.
Point de loi parmi vous ne la rend criminelle...
Mille et mille poissons dans votre sein nourris
Ne vous attirent point de chagrins, de mépris...
Avec tant de bonheur d'où vient votre *murmure?*

Et aux fleurs :

Jonquilles, tubéreuses,
Vous vivez peu de jours, mais vous vivez heureuses...
Vous ne ressentez pas la mortelle tristesse
Qui dévore les tendres cœurs.

Etc., etc.

(Cf. LAHARPE, *Lycée ou Cours de littérature*,, t. II, p. 484 et suiv. ; Verdière, 1817.)

Se douterait-on que les *Mémoires* ultra-galants de l'abbé de Choisy, qui se déguisait si volontiers en femme, ont été écrits « pour le divertissement » de la MARQUISE DE LAMBERT (1647-1733), l'auteur des *Avis d'une mère à son fils, Avis à ma fille*, et autres édifiants ouvrages? Voici ce que dit sur ce point un des derniers éditeurs de l'abbé de Choisy, Mathurin de Lescure (*Mémoires de l'abbé de Choisy*, t. I, p. X-XI ; Jouaust, 1888) :

« Ce que ces habitudes... firent du joli petit Choisy, on n'aurait pas de peine à le deviner, quand même il n'aurait pas pris le soin de nous l'apprendre lui-même. Il l'a fait, en effet, et avec une liberté de détails qui n'a d'égale que la licence du sujet, dans ces révélations autobiographiques, dans ces confessions sans repentir, écrites par lui pour le divertissement de Mme de Lambert (les honnêtes femmes de ce temps-là n'étaient point bégueules), léguées par lui au marquis d'Argenson, et qui figurent dans ses papiers conservés à la bibliothèque de l'Arsenal. »

Confessions ou *Mémoires* qui n'ont d'ailleurs pas empêché l'abbé de Choisy d'écrire cette *Histoire de l'Église* en onze volumes précédemment mentionnée par nous (p. 123), et à propos de laquelle il disait, avec sa désinvolture coutumière : « Mon *Histoire* est faite, je vais me mettre à l'apprendre ».

La liberté de langage de la DUCHESSE D'ORLÉANS, PRINCESSE PALATINE (1652-1722), va jusqu'au cynisme, dépasse même toute imagination, si bien que tous ceux qui se sont occupés d'elle, Arvède Barine, par exemple, dans sa très consciencieuse étude, *Madame, Mère du Régent* (Hachette, 1911), ont été obligés de se restreindre et couper court à leurs citations. « La duchesse d'Orléans était rabelaisienne à ses heures, avec ferveur et avec délices, écrit Arvède Barine (*Ouvrage cité*, p. 218), et, lorsqu'elle s'y mettait, il n'y avait pas d'obscénité trop grosse, ou de saleté trop sale, pour cette grande princesse. » Et, le plus souvent, ses correspondantes, sa tante Sophie, par exemple, « Sa Distinction » l'électrice de Hanovre, si peu « distinguée » dans la circonstance, avaient les mêmes goûts et usaient des mêmes basses privautés. C'était l'usage, encore une fois : « les personnes les plus distinguées de cette époque employaient sans scrupule des mots que la pruderie moderne repousse avec effroi, » comme nous dit un des traducteurs de la *Correspondance de Madame, Duchesse d'Orléans*, Gustave Brunet (t. I, p. XV; Charpentier, 1869, 2 vol. in-18).

Il existe, de ces deux grandes dames, la tante et la nièce, deux lettres, absolument folles, sur ce que nous appelons le mot de Cambronne, sur « le plaisir de ch... », qu'on trouvera, avec bien d'autres indécences et ordures, dans ladite *Correspondance* (t. II, p. 384-389). Le traducteur et annotateur est, bien entendu, contraint très fréquemment d'abréger et d'édulcorer son texte, ce qu'il s'est décidé cependant à ne pas faire pour les deux princières missives en question, afin d'offrir au moins un spécimen et témoignage exact et complet de ce style ultra-poissard. Je me borne à renvoyer le lecteur à ces échantillons donnés par Gustave Brunet.

On comprend fort bien, après la lecture de ces deux volumes, que Massillon, chargé de prononcer l'oraison funèbre de la Princesse Palatine, l'ait surtout félicitée de sa *franchise*, sa « noble franchise... Les souplesses et les artifices de la dissimulation, qui font toute la science et tout le mérite des cours, lui parurent toujours le sort des âmes vulgaires », dit-il encore, — et le bon évêque ne pouvait mieux dire à propos de cette étrange femme, si étrangement embouchée. « C'est se mépriser soi-même, que de n'oser paraître ce qu'on est. L'art de se contrefaire et de se cacher n'est souvent que l'aveu tacite de nos vices; et elle crut qu'on n'était grand qu'autant qu'on était vrai. » (MASSILLON, *Sermons*, etc., p. 589; Didot, 1873, in-18). Personne, dans ce cas, homme ou femme, n'a atteint la taille de la Palatine.

*
* *

Mme de Graffigny (1695-1758) ne se gêne nullement non plus pour employer, dans sa *Correspondance* (Charpentier, 1879; édit. Eugène Asse), les expressions les plus crues, et narrer les anecdotes les plus graveleuses : voir notamment pages 33, 60, 62, 135, etc. Là encore je ne puis rien citer.

Tout comme Mme du Deffand, dont nous allons parler, et qui, avec son jeune ami Walpole, déclarait que la vie, au delà de vingt-cinq ans, ne vaut plus la peine d'être vécue[1], Mme de Graffigny avait en elle un fonds de tristesse que ses infortunes conjugales et autres n'avaient fait qu'accroître, et elle se disait persuadée que *le malheur la suivrait jusque dans le paradis.* (Cf. Victor Fournel, *De J.-B. Rousseau à André Chénier*, p. 199.)

La *Correspondance* de Mme du Deffand (1697-1780), quoique très libre aussi, puisqu'elle y mentionne des ouvrages comme *Thérèse philosophe*, en recommandant toutefois à d'Alembert de n'en pas souffler mot (Lettre du 22 mars 1753 ; t. I, p. 170 ; Plon, 1865), nous offre quelques drôleries et singularités dignes d'être relatées sans encombre. Celle-ci, par exemple :

« Un jeune homme ayant acheté une charge de conseiller au Parlement, y prit sa place un jour qu'on y devait juger une cause. L'usage, à ce qu'on dit, est que le dernier reçu opine le premier. Quand on en vint à prendre les voix, le jeune homme ne disait mot. Le premier président lui dit : « Eh bien, mon-« sieur, qu'opinez-vous? — Moi, monsieur, je ne *qu'opine* point; « c'est à ces messieurs à *qu'opiner*; quand ils auront *qu'opiné*, « je *qu'opinerai* après eux. » (Lettre du 9 juillet 1774 ; t. II, p. 417.)

Et cette autre, empruntée à une lettre d'Horace Walpole, le jeune ami de la vieille marquise :

« Mme du Deffand... se mit à nous raconter l'histoire d'une dame dont le chien avait enlevé un morceau de la jambe à un monsieur, et qui, dans un excès de tendresse et d'alarmes, s'écriait : « Est-ce que cela ne pourrait pas rendre mon chien « malade? » (Lettre du 8 septembre 1775 ; t. II, p. 505.)

Et cette aventure, survenue à la marquise du Deffand, qui

1. « Ah ! ma petite, passé vingt-cinq ans, que vaut tout le reste? » (Horace Walpole, cité dans la *Correspondance de la marquise du Deffand*, t. I, p. 438, note 1 ; édit. M. de Lescure ; Plon, 1865.)

était aveugle, comme on sait, cet abominable quiproquo conté par Mme de Genlis dans ses *Souvenirs de Félicie* (Citée en note, dans la *Correspondance* de Mme du Deffand, t. III, p. 228 ; C. Lévy, 1877). Il s'agit de la première visite que fit à la marquise l'historien Gibbon, devenu, avec les années, nous apprend Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. VIII, p. 439) « grotesquement gras et replet... possédant un corps volumineux et rond porté sur deux jambes fluettes, un petit visage comme perdu entre un front haut et un menton à double étage, un petit nez presque effacé par la proéminence des joues.... »

« M. de Lauzun, écrit Mme de Genlis, a mené Gibbon chez Mme du Deffand ; cette dame, qui est aveugle, a l'habitude de tâter les visages des personnages célèbres qu'on lui présente, afin, dit-elle, de se former une idée de leurs traits. Elle n'a pas manqué de montrer à M. Gibbon cette espèce de curiosité flatteuse, et M. Gibbon s'est empressé de la satisfaire en lui tendant aussitôt son visage avec toute la bonhomie possible. Voilà Mme du Deffand promenant ses mains sur ce large visage, cherchant vainement quelques traits, et ne rencontrant que ces deux joues si surprenantes.... Durant cet examen, on voyait se peindre successivement sur la physionomie de Mme du Deffand l'étonnement, l'incertitude, et enfin tout à coup la plus violente indignation. Alors, retirant brusquement ses mains : « Voilà, s'écria-t-elle, une infâme plaisanterie ! »

***

Mme du Chatelet (1706-1749), l'amie de Voltaire, la belle et docte Émilie, ne se piquait pas non plus de pruderie, dans sa conduite surtout, témoin ce que raconte son valet de chambre Longchamp, au sujet d'un changement de chemise, puis d'un bain que la noble dame, qui n'avait pas coutume de considérer ses domestiques comme des hommes, était en train de prendre. (Voir *Mémoires sur Voltaire*, dans Eugène Asse, *Lettres de Mme de Graffigny*, p. 228, note 1.)

On trouve dans les *Mémoires* de Maurepas (t. IV, p. 173 ; dans Eugène Asse, *Notice* en tête des *Lettres de la marquise du Châtelet*, p. vi) cette dramatique anecdote : « Le caractère propre de Mme du Châtelet était d'être extrême en tout. Un seul trait va vous la peindre. Elle avait vécu assez longtemps avec M. le marquis de Guébriant, qui forma une autre inclina-

tion. La dame, au désespoir de se voir négligée, fit prier son infidèle de passer chez elle. Après un entretien assez aisé de part et d'autre, Mme du Châtelet pria M. de Guébriant de lui donner un bouillon qui était sur la table, et, après l'avoir pris, elle le congédia en lui remettant une lettre. Dès que le marquis eut descendu l'escalier, il lut le papier qu'on lui avait remis ; Mme du Châtelet lui disait qu'elle mourait empoisonnée de sa main. Par une présence d'esprit assez rare, il alla chercher, dans le lieu le plus proche, du contrepoison qu'il fit prendre à sa maîtresse. L'effet de ce remède fut si efficace qu'il n'est resté que le souvenir d'une action si extraordinaire. »

Mme du Deffand a, un jour, tracé de la marquise du Châtelet, qui avait été son intime amie, le plus outrageant portrait qu'on puisse imaginer. « Je ne crois pas, dit Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. II, p. 269), qu'il existe en français de page plus sanglante, plus amèrement et plus cruellement satirique que ce portrait de Mme du Châtelet, de *la divine Émilie....* » C'est dans la *Correspondance* de Grimm (mars 1777 ; t. III, p. 398 ; Buisson, 1812) qu'il faut le lire ; car il a été mutilé et adouci ailleurs, et il est difficile de le reproduire en entier, « de peur de brûler le papier ». Voici le début de ce factum :

« Représentez-vous une femme grande et sèche, sans... sans hanches, la poitrine étroite, deux petits... arrivant de fort loin, de gros bras, de grosses jambes, des pieds énormes, une très petite tête, le visage aigu, le nez pointu, deux petits yeux vert-de-mer, le teint noir, rouge, échauffé, la bouche plate, les dents clairsemées et extrêmement gâtées. Voilà la figure de la belle Émilie, figure dont elle est si contente, qu'elle n'épargne rien pour la faire valoir : frisure, pompons, pierreries, verreries, tout est à profusion ; mais comme elle veut être belle en dépit de la nature, et qu'elle veut être magnifique en dépit de la fortune, elle est souvent obligée de se passer de bas, de chemises, de mouchoirs et autres bagatelles.

« Née sans talents, sans mémoire, sans goût, sans imagination, elle s'est fait (*sic*) géomètre, pour paraître au-dessus des autres femmes, ne doutant point que la singularité ne donne la supériorité.... »

On voit la haine suinter dans chacune de ces lignes, chacun de ces mots.

A propos de Mme du Châtelet, nous rencontrons, dans la *Correspondance* de Voltaire (*Œuvres complètes*, t. VII, p. 759 ; édit. du journal *Le Siècle*) cette curieuse anecdote : « Je vous remercie, monsieur, de tout mon cœur, — écrit Voltaire à

Formey (lettre datée de Potsdam, le 21 mars 1752), — de votre *Bibliothèque impartiale*, et surtout d'avoir donné l'*Éloge de Mme du Châtelet*, femme digne des respects et des regrets de tous ceux qui pensent. Il y a une étrange faute, page 144 : *Elle se livrait au plus grand nombre*, au lieu de : *au plus grand monde*. Vous sentez l'effet de cette méprise. Je vous demande en grâce de réparer cette faute dans votre autre journal, et de vouloir bien la corriger à la main dans votre *Bibliothèque*, qui cesserait d'être *impartiale* si une pareille méprise favorisait les mauvaises plaisanteries de ceux qui respectent peu les sciences et les dames. »

A l'âge de dix-huit ans, la COMTESSE DE COIGNY (XVIIIe siècle) se montrait si passionnée pour l'étude de l'anatomie, qu'elle ne voyageait pas sans emporter avec elle, dans le coffre de sa voiture, un cadavre à disséquer, — « comme on emporte un livre à lire ».

C'est, il est vrai, Mme de Genlis qui rapporte, dans ses *Mémoires* (cités par Edmond et Jules de GONCOURT, *La Femme au dix-huitième siècle*, p. 428 ; Charpentier, 1890), cette très bizarre et macabre particularité, et l'on sait que la caractéristique de MME DE GENLIS (1746-1830) était le mensonge, la dissimulation. Elle était véritablement, on l'a maintes fois constaté et proclamé, « le mensonge incarné ». Ce qui ne l'empêchait pas d'écrire à une de ses amies : « Ne doutez jamais, même dans les plus petites choses, de ma sincérité. » (Cf. Honoré BONHOMME, *Mme la comtesse de Genlis*, Appendice, *Lettres*, p. 95 ; Jouaust, 1885.)

D'autres fois, tant cette singulière femme était versatile et déconcertante, elle se vantait de sa duplicité et s'en faisait gloire. Cette gloire ne tournait pas toujours à sa louange et devenait parfois une honte. « Nul écrivain peut-être n'a poussé plus loin le brigandage littéraire que Mme de Genlis. Elle eut, à ce sujet, en 1830, un procès déplorable avec le libraire Roret, éditeur de la collection des *Manuels*. Elle s'était engagée, moyennant quatre cents francs, à composer pour lui un *Manuel encyclopédique de l'enfance*. On allait imprimer le manuscrit, qui avait été payé, lorsqu'on s'aperçut qu'il était la copie exacte d'un livre du même genre, publié, en 1820, par M. Masselin. Il fallut un jugement pour que le libraire obtînt la restitution de son argent. » (*Curiosités littéraires*, p. 142.)

***

Le séduisant mais très indiscret portrait que Mme Roland (1754-1793) a tracé d'elle-même dans ses *Mémoires* est célèbre : « ... A quatorze ans comme aujourd'hui, j'avais environ cinq pieds ; ma taille avait acquis toute sa croissance ; la jambe bien faite, le pied bien posé ; les hanches très relevées, la poitrine large et superbement meublée, les épaules effacées, l'attitude ferme et gracieuse, la marche rapide et légère : voilà pour le premier coup d'œil. » (Mme Roland, *Mémoires*, t. III, p. 109-110, édit. de la Bibliothèque nationale, 1870.) On voit que, pour être disciple de Zénon, on n'en reste pas moins fille d'Ève, convaincue et fière de la puissance de ses attraits.

Et que de détails scabreux, dignes en tous points de cette élève de Jean-Jacques, et rappelant certains passages des *Confessions* ! Voyez, par exemple, la scène entre la jeune Manon Phlipon et l'apprenti de son père : « Un soir que j'allais dans l'atelier chercher quelque chose, et que le jeune homme paraissait travailler seul à la lampe, je m'approche pour recevoir ce que je demandais : il prend ma main, comme en jouant... », etc. (*Ibid.*, t. III, p. 36 et suiv.) Et plus loin (t. III, p. 105 et suiv.) : « J'avais été quelquefois tirée du plus profond sommeil d'une manière surprenante... » etc. Et ses impressions, ses sensations de « stoïcienne », durant sa « première nuit de mariage ». (*Ibid.*, t. III, p. 114.)

Ce sont ces indiscrétions et ces crudités qui ont fait dire à Louis Blanc que Mme Roland prend plaisir à nous peindre « ses sensations de jeune fille nubile avec un abandon quelquefois plus sincère que pudique » (*Histoire de la Révolution française*, t. VI, p. 134 ; Lacroix, 1869). Mais est-ce en raison de ces libertés de langage que Mme de Girardin a si terriblement malmené notre héroïne dans ses *Lettres parisiennes* ? « Mme Roland... est précisément le type de femmes qui nous est le plus particulièrement odieux.... Ces femmes qui mériteraient d'être *reliées* plutôt qu'habillées, agissent, non pas d'après leur nature, mais d'après leurs lectures.... (Malgré les belles phrases de Lamartine), Mme Roland paraît encore telle qu'elle est à nos yeux, peut-être prévenus, un mauvais bas bleu éclaboussé de sang.... Cette mort elle-même était un châtiment ; l'Égérie des Girondins avait ouvert l'abîme, elle y tombait, c'était justice. Nous l'avouons, dût-on nous accuser de cruauté, nous ne pouvons nous intéresser au sort d'un incendiaire qui se brûle. » (Le Vi-

comte DE LAUNAY, *Lettres parisiennes*, t. III, p. 276 et suiv ; Librairie nouvelle, 1856.)

Il est juste de reconnaître, au contraire, que nos historiens, même les plus éminents, qui se sont occupés de Mme Roland, ont parlé d'elle dans les termes les plus élogieux, et ont témoigné à cette femme « qui montra le courage d'une femme romaine » (l'expression est de Mignet, *Histoire de la Révolution française*, chap. 8, t. II, p. 25) ; — « Les uns voyaient en elle la Julie de Rousseau, mais sans faiblesse et sans chute ; pour les autres, c'était un homme de Plutarque » (Edgar QUINET, *La Révolution*, livre IX, 2 ; t. I, p. 258), — toute leur sympathie et leur admiration : voyez Michelet, Louis Blanc, Sainte-Beuve, etc. (Cf. l'Appendice des *Mémoires de Mme Roland*, t. IV, p. 169 et suiv., édit. de la Bibliothèque nationale.) La diatribe de Mme de Girardin n'a donc pas eu d'écho.

III

Mme Necker. Ses délicatesses de langage et exhibitions pectorales. — Sa fille Mme de Stael. Un étrange regret. Abus des pâmoisons. Locutions favorites. Abus des imparfaits du subjonctif. Le prince de Talleyrand. Curieux portraits de lui. Sa femme aussi bête que belle. « Je suis d'Inde ». La Seine et la Saône. Tour de force des moribonds chez les romanciers. Verbiage et pathos. Le besoin de la conversation. Une femme qu'on ne dérange jamais.

Mme Cottin. Une existence mouvementée. La passion du tragique. Style prétentieux et rococo.

Mme de Duras. Un livre à relire tous les ans. Vogue éphémère des romans.

Mme de Rémusat. — Mme d'Abrantès. — Mme de Girardin. — Les femmes et la publicité. Changement de mode.

On lit, dans les prétendus *Souvenirs de la marquise de Créquy* (t. V, p. 105 ; Delloye, 1840), que Mme Necker (1739-1794), « voulant toujours raffiner sur les délicatesses du langage,... disait un *ensevelissement* au lieu d'un *enterrement*, une *jambe* de perdrix pour une *cuisse*, le *porte-feuille* d'un *artichaut*, une *mitre* de volaille au lieu d'un *croupion* de dinde, etc. Il est bon d'observer, ajoute l'auteur (Causen de Courchamps), que c'était en étalant toute sa gorge au vent qu'elle affichait une si belle pruderie sur les bienséances. »

Mme Necker, à ce propos, lisons-nous encore dans ces mêmes *Souvenirs* (p. 104), avait des idées particulières sur le décolletage. Selon elle, « rien n'était si distingué que de se découvrir excessivement la poitrine ; c'était à ses yeux le comble du bel air et la marque assurée d'une grande élévation dans les habitudes aristocratiques. Voilà du moins ce que disaient les personnes qui cherchaient à l'en excuser ; mais comme c'était une mode qui n'était plus suivie par les femmes de qualité, tout donne à penser que ces exhibitions pectorales de Mme Necker avaient encore un autre motif. »

Son illustre fille, Mme de Stael (1766-1817), manifesta un jour le très singulier regret de n'avoir pu *épouser son père* : « ... Ce temps où je me le représentais si jeune, si aimable, si seul ! ce temps où nos destinées auraient pu s'unir pour toujours,

si le sort nous avait créés contemporains. » (Dans SAINTE-BEUVE, *Portraits de femmes*, p. 88.)

Si Mme Cottin, dont nous nous occuperons tout à l'heure, abuse des tombeaux, des cippes et emblèmes funéraires, Mme de Staël, elle, recourt sans cesse ou plutôt fait sans cesse recourir ses héros et surtout ses héroïnes aux défaillances, syncopes et évanouissements. On ne compte pas moins d'*une trentaine* de ces pâmoisons dans son roman de *Delphine* (Didot, 1856 ; in-18), roman épistolaire :

« Thérèse reconnaît son mari... et *tombe sans connaissance* sur le plancher. » (Page 109.)

« Je me retirai par un dernier effort, et j'allai *tomber sans connaissance* derrière la colonne. » (Page 122.)

« Je crus le voir manquer de force et *tomber*. » (Page 166.)

« Un soir que vous étiez près de *vous trouver mal*. » (Page 171.)

« *Il tomba sans connaissance* devant vous. » (Page 244.)

« En *perdant connaissance*, je pus encore articuler ces mots. » (Page 354.)

« Je *tombais* comme *sans vie* aux pieds de Léonce. » (Page 384.)

« Ces mots prononcés, je *perdis* entièrement *connaissance*. » (Page 448.)

« Mon émotion fut telle que je fus prête à *perdre connaissance*. » (Page 467.)

« Elle *tomba sans connaissance* sur le plancher. » (Page 519.)

« Elle *tomba* par terre *sans mouvement*. » (Page 555.)

« Il pencha la tête sur mon épaule et *perdit* entièrement *connaissance*. » (Page 556.)

« ... Son émotion surpassant enfin ses forces, il *tomba comme mort* sur le pavé de l'église. » (Page 577.)

En voilà assez, n'est-ce pas? pour que vous me teniez quitte du reste.

Les mêmes mots reparaissent à satiété sous la plume de Mme de Staël : *vie, âme, vertu, cœur* :

VIE : *Delphine* (Didot, 1856, in-18) : pages... 252 (3 fois), 258 (3 fois), 262, 263, 264 (2 fois), 265 (2 fois), 266, 267, 269, 270, 271 (3 fois), 272 (2 fois), 273 (2 fois), 274 (2 fois), 278 (2 fois), etc.;

AME : *Ibid.* : pages ... 255 (4 fois), 256, 257, 262 (3 fois), 263, 264 (3 fois), 265, 267, 271, 272 (2 fois), 273, etc. ;

VERTU : *Ibid.* : pages... 91, 101, 126, 134, 145, 147, 148, 150, 159, 160, 175, 178, 187, 189, 192, 213, 218, 232, 235, 248, 251 (2 fois), 255 (2 fois), 256, 257, etc. ;

CŒUR : *Ibid.* : pages... 189, 190 (8 fois), 191, 193, 206 (2 fois),

207 (3 fois), 208, 240 (2 fois), 250 (2 fois), 251 (2 fois), 252, 255 (2 fois), etc.

Et le qualificatif *sensible*, si fréquent au dix-huitième siècle, et particulièrement chez les disciples de Jean-Jacques, comme nous l'avons déjà noté (Cf. *Récréations*, p. 65 et 171) : « Ce qu'elle est avant tout, c'est bonne et *sensible.* » (*Delphine*, p. 107.) « Moi qui ne suis pas née très *sensible.* » (*Ibid.*, p. 164.) « Elle est fière, *sensible*, délicate. » (*Ibid.*, même page.) « *Sensible* Delphine ! c'est dans la retraite... » (*Ibid.*, p. 551.) Etc.

La conjonction *mais* foisonne aussi sous la plume de Mme de Staël : au début de *Corinne* notamment, on la rencontre sans cesse. (Cf. *Corinne*, édit. Didot, 1859, in-18 : deux *mais* dans la page 1 ; six *mais*, page 2 ; quatre, page 3 ; trois, page 7 ; cinq, page 8 ; etc.). La remarque en a d'ailleurs été faite par Sainte-Beuve (*Portraits de femmes*, p. 156) : « J'ai vu notés au crayon, dans un exemplaire de *Corinne*, une quantité prodigieuse de *mais*... »

Pour désigner les journaux, Mme de Staël emploie sans relâche la locution *les papiers publics* : « ... Les *papiers publics* en ont parlé. » (*Corinne*, p. 358.) « Corinne sut par les *papiers publics.* (*Ibid.*, p. 392.) « Elle vit (lut) dans un *papier public.* » (*Ibid.*, p. 417.) « Les *papiers publics* avaient appris le reste au comte.... » (*Ibid.*, p. 419.) Etc.

Et les imparfaits du subjonctif : « Il était juste que vous *abusassiez* de mon *amitié.* » (*Delphine*, p. 203.) « Elle serait bien aise que nous *allassions* nous en informer. » (*Ibid.*, p. 295.) « Elle voulait que je l'*accompagnasse.* » (*Ibid.*, p. 307.) « Vous avez exigé que j'*accompagnasse* Mathilde. » (*Ibid.*, p. 316.) « Faudrait-il que je vous *entraînasse....* » (*Ibid.*, p. 343.) « Sans que nous nous en *mêlassions....* » (*Ibid.*, p. 365.) « Dans quelque lieu que vous *allassiez....* » (*Ibid.*, p. 410.) Etc.

Dans ce roman de *Delphine*, où l'auteur a peint le prince de Talleyrand[1] sous les traits de Mme de Vernon (Cf. SAINTE-

1. On trouve aussi un très intéressant et très sévère portrait de Talleyrand dans les *Lettres d'un voyageur* de George Sand (VIII; Le Prince, p. 235-256 ; M. Lévy, 1863), dont voici un extrait : « ...Cette lèvre convexe et serrée comme celle d'un chat, unie à une lèvre large et tombante comme celle d'un satyre, mélange de dissimulation et de lasciveté ; ces linéaments mous et arrondis, indices de la souplesse du caractère ; ce pli dédaigneux sur un front prononcé, ce nez arrogant avec ce regard de reptile, tant de contrastes sur une physionomie humaine révèlent un homme né pour les grands vices et pour les petites actions. Jamais ce cœur n'a senti la chaleur d'une généreuse émotion, jamais une idée de loyauté n'a traversé cette tête laborieuse ; cet homme est une exception dans la nature, une monstruosité si rare, que le genre humain, tout en le méprisant, l'a contemplé avec une imbécile admiration. »

Profitons encore de cette mention du nom du célèbre diplomate pour glisser en

BEUVE, *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 123), on voit cette dame de Vernon mourante, déjà tombée en agonie et près d'expirer, écrire *pendant toute une journée*, « quoiqu'on lui eût interdit cette occupation ». (*Delphine*, p. 222.)

Ce tour de force n'est d'ailleurs pas rare chez les romanciers ; nous l'avons constaté, notamment à propos d'une nouvelle de Léon Cladel, où un moribond, un malheureux qui vient d'être écrasé et va rendre l'âme, trouve le moyen de tenir, comme on dit, le crachoir pendant *plus de vingt-cinq pages*. (Cf. *Récréations*, p. 231.)

On trouve, toujours dans *Delphine*, des phrases de ce genre :

« ... (J'ai) la certitude de ne pas survivre un jour à Léonce : *le ciel même ne l'exigerait pas de moi.* » (Page 377.)

« Dès qu'elle est heureuse, elle a besoin *d'y* associer ses amis. » (Page 390.) Ce qui veut dire : de les associer à son bonheur.

Des romans comme *Corinne* et *Delphine*, si en renom, si applaudis et vantés autrefois, et qui se réimpriment et se vendent encore à présent, ne trouveraient plus aujourd'hui, à l'état de « nouveautés », un seul éditeur, et en présence de tout ce verbiage et ce pathos, et aussi de toutes ces simagrées et hâbleries, on comprend le bref et formel jugement du critique Jules Levallois (*Senancour*, p. 174), si indulgent d'ordinaire cependant [1] : « *Delphine* et *Corinne* ne sont plus lisibles. Le rococo les tue ».

Mme de Staël avait, avant tout, besoin de conversation,

bas de page deux *calinotades* de la princesse, sa femme, dont l'ignorance et la bêtise égalaient la beauté.

Mme de Talleyrand était originaire des Indes, et comme on lui demandait un jour où elle était née : « Je suis d'Inde », répondit-elle. (*Les Annales politiques et littéraires*, 9 mai 1920, p. 401.)

Une autre fois, se trouvant à Lyon, et comme elle traversait un pont, quelqu'un dit devant elle : « Voilà la Saône ! » Et la princesse de s'écrier : « Comme la prononciation varie suivant les provinces ! A Paris, nous disons la Seine. » (Henry MARTIN, *Discours prononcé à l'Assemblée générale de la Société de l'histoire de Paris*, le 20 mai 1913, L'Arsenal lieu d'asile au dix-huitième siècle, p. 3 ; Paris, s. n. d'édit., 1913.)

1. Dans la préface de ses *Mémoires d'un critique* (p. 12 ; Librairie illustrée, s. d.), Jules Levallois, le critique de *L'Opinion nationale*, si apprécié jadis (vers 1860), et qui a eu son temps de renom et d'influence, a résumé son programme et sa profession de foi : « On m'a blâmé de m'être montré trop habituellement bienveillant, plus prompt à la louange qu'à la censure, plus enclin à l'indulgence qu'à la sévérité.... La critique m'est toujours apparue et m'apparaît encore comme le mise en lumière du talent ; elle me semble faite pour *susciter*, non pour *entraver*. » Éveiller, *susciter*, encourager, et non pas *entraver* ou éteindre, voilà bien, en effet, le rôle et le devoir de la critique, et c'est là, en deux simples mots, un parfait résumé, un excellent formulaire.

remarque Sainte-Beuve, qui l'a longuement étudiée et la connaissait bien. « Elle vivait surtout par la conversation et dans la conversation : c'était son élément, c'était là que sa pensée s'excitait et se mettait en veine d'invention; c'est par où elle s'instruisait et se renouvelait sans cesse plutôt que par la méditation prolongée. La conversation était son inspiratrice et sa muse.... Un jour, vers 1816, M. Molé, entrant chez elle, la trouvait occupée à écrire : « Je vous dérange, lui dit-il, vous êtes au « travail. — Oh ! non pas, dit-elle ; vous n'êtes pas un ennuyeux, « et loin de là ; mais sachez bien que même un ennuyeux qui « entre, quand je suis seule, est toujours le bienvenu et me fait « toujours plaisir, et cela, quand je serais au moment le plus « intéressant de mon travail[1]. » — Elle disait encore (ce qui est caractéristique et prouve pour sa vive curiosité sociale plus que pour son amour de la belle nature), elle disait à un homme d'esprit qu'elle s'étonnait de voir aimer et admirer la campagne : « Si ce n'était le respect humain, je n'ouvrirais pas ma « fenêtre pour voir la baie de Naples pour la première fois, « tandis que je ferais cinq cents lieues pour aller causer avec un « homme d'esprit que je ne connais pas. » (SAINTE-BEUVE, *Chateaubriand et son groupe littéraire*, t. I, p. 70.)

***

Peu de femmes ont eu une existence plus mouvementée et plus tragique que MME COTTIN (1773-1807), l'auteur de *Claire d'Albe*, de *Malvina*, et autres romans, dont « rien jadis n'égala le succès » (SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. XI, p. 488). On ne s'en douterait guère aujourd'hui : qui s'avise encore de lire Mme Cottin?

Mariée à dix-sept ans à un très riche banquier, qui ne tarde pas à se ruiner et à la laisser veuve, elle est aimée d'un de ses jeunes parents, qui se tue pour elle d'un coup de pistolet. Un sexagénaire, M. de Vaines, amoureux d'elle également, se tue de même : « de désespoir de ne pouvoir plus être heureux, il prit le poison de Cabanis », nous dit Sainte-Beuve (*Ibid.*). Michaud, l'historien des Croisades, fut aussi un des servants de Mme Cottin ; et plus tard aussi Azaïs, l'auteur des *Com-*

1. George Sand jouissait à peu près du même privilège : on ne la dérangeait pas quand elle était à sa table de travail : « ... C'est égal qu'on la dérange. Supposez que vous ayez un robinet ouvert chez vous, on entre, vous le fermez. C'est comme cela chez Mme Sand. — Oui, reprend Mme Sand, ça m'est égal d'être dérangée par des personnes sympathiques, » etc. (GONCOURT, *Journal*, 1862, t. II, p. 26.)

pensations. Ces multiples hommages n'empêchèrent pas ladite romancière de recourir à son tour au suicide : elle se tua, à Palaiseau, « d'un coup de pistolet, dans un jardin, comme un homme ». (SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. XI, p. 488.)

Mme Cottin a du reste la passion du tragique ; il lui faut des meurtres, du sang, des cadavres.

Dans son roman de *Claire d'Albe* (p. 174 ; Liseux, 1885), entre autres événements et curiosités, nous assistons à une scène vraiment phénoménale au point de vue physiologique : nous voyons un jeune homme si affligé, que soudain ses artères se brisent, et il se trouve inondé de sang : « Tout à coup je me suis aperçue qu'il pâlissait, sa tête a fléchi, et, en un instant, il a été couvert de sang ; des artères, comprimées par la violence de la douleur, s'étaient brisées dans sa poitrine ».

Les cérémonies funèbres et les tombeaux occupent, avons-nous dit (p. 218), une grande place dans les récits de Mme Cottin : « C'est là, ô mon Élise, qu'est le tombeau du meilleur des pères ; sous l'ombre des cyprès et des peupliers repose son urne sacrée... » (*Claire d'Albe*, p. 11.) C'est même ce tombeau que les deux amants, Claire et Frédéric, transforment, à la fin du livre, en « autel du plaisir », pour parler leur langue, qui est tout ce qu'il y a de plus vieillot, de plus rococo, comme nous disait tout à l'heure Jules Levallois à propos de Mme de Staël.

« Un amour chaste comme le mien ne peut offenser personne ; c'est un *enfant du ciel* à qui Dieu permet d'*habiter la terre*. » (*Ibid.*, p. 111.)

« Claire, je t'idolâtre avec frénésie, ton image *me dévore*, ton approche me brûle, trop de feux me consument ; il faut mourir ou les satisfaire. » (*Ibid.*, p. 140.)

Et non seulement le style de Mme Cottin est prétentieux et ampoulé, il est parfois incorrect : « Je suis *opportun* à moi-même, je voudrais me fuir et je ne puis me quitter », écrit-elle (*Ibid.*, p. 194), voulant dire qu'elle est *importune* à elle-même.

*
* *

Prodigieux aussi fut jadis le succès de MME DE DURAS (1778-1829), l'auteur d'*Édouard* et d'*Ourika*, et « sœur au fond, sœur germaine de l'auteur de *Delphine* » (SAINTE-BEUVE, *Portraits de femmes*, p. 67), à tel point que nous rencontrons cette phrase, affirmation absolument stupéfiante pour nous, dans l'étude que le plus autorisé et le premier de nos historiens littéraires a consacrée à cette noble dame et à ses écrits : « S'il est quelques

livres que les cœurs oisifs et cultivés aiment tous les ans à relire une fois, et qu'ils veulent sentir refleurir dans leur mémoire comme le lilas ou l'aubépine en sa saison, *Édouard* est un de ces livres. » (SAINTE-BEUVE, *Portraits de femmes*, p. 73.)

Hélas ! qui diantre aujourd'hui songe à lire ou même simplement a lu *Édouard*?

Quant au petit roman d'*Ourika*, on en fit des pièces pour tous les théâtres ; on donna son nom aux robes, aux bonnets, aux chapeaux ; ce fut un véritable engouement, une véritable rage, nous apprend la comtesse de Bassanville dans un de ses *Salons* (Salon de Mme la princesse de Vaudemont, dans *La Semaine des familles*, 3 décembre 1859, p. 150). On vit des châles Ourika, des bonnets Ourika, des chapeaux Ourika, couleur Ourika ; tout devait être à l'Ourika. Heureux temps où les œuvres d'art ou d'esprit faisaient encore événement !

« Quel est donc le sujet de ce livre d'*Ourika* dont on parle tant? demandait avec curiosité, à M. de Jouy, une jeune dame fraîchement débarquée de province, et, à cette époque, sans télégraphes ni chemins de fer, la province était bien plus loin de Paris qu'elle ne l'est actuellement. — Oh! mon Dieu! le sujet en est fort simple, répondit aigrement l'Ermite de la Chaussée-d'Antin : c'est une noire qui, de chagrin de ne pas être blanche, veut se faire sœur grise. »

« Et, ajoute la comtesse de Bassanville, M. de Jouy, malgré ou plutôt par le petit sentiment d'envie dont il ne pouvait se défendre en entendant louer autre chose que ses œuvres, avait bien résumé toute l'intrigue du livre, puisque c'était, en effet, l'histoire d'une pauvre négresse qui, ayant reçu une brillante éducation et ayant été comblée de biens et d'affection par sa maîtresse, ose un moment aspirer à devenir sa belle-fille ; puis, tombant du haut de ce rêve, entre en religion pour demander à Dieu la résignation et l'oubli. »

C'est à propos de ces changements de modes littéraires, de ces engouements et de ces déchéances et dégringolades, — à propos même de la *Corinne* de Mme de Staël, — que Doudan, ce si fin et excellent juge, écrivait (*Lettres*, t. IV, p. 12, 4 avril 1866) : « Le temps fait sur les romans ce que le soleil fait sur les plus belles étoffes. On ne peut pas conserver les couleurs de l'arc-en-ciel. Cela fait son effet à un jour donné, et seulement ce jour-là. Quand tout a changé, mœurs, habitudes, tour d'esprit, tour d'imagination, formes de langage, le vent a emporté la pluie, le soleil a changé de place, il n'y a plus d'arc-en-ciel que dans le souvenir des contemporains. Les romans se ressentent plus de

ces révolutions de goût que les autres parties de la littérature, par cela même que leur grand agrément consiste à mêler l'idéal à la vie de tous les jours. Quand le costume a vieilli, que les yeux, accoutumés à de nouvelles modes, le trouvent aisément ridicule, le pauvre idéal est un peu embarrassé de sa personne, et il prend l'air gauche, comme l'homme le plus distingué de manières serait gauche s'il était tout seul habillé à la mode de Louis XIV dans un salon d'aujourd'hui. »

*
* *

Les *Mémoires* de Mme de Rémusat (1780-1821), tout intéressants qu'ils sont, ne se recommandent pas par la pureté et l'élégance de leur style, tant s'en faut. Il est vrai que l'auteur n'y met aucune prétention et écrit au courant de la plume : va comme je te pousse ! De là des phrases de ce genre :

« Ah ! sans doute, il est si pénible de *rougir vis-à-vis de soi-même* de l'état qu'on a embrassé, il est si doux d'aimer les devoirs qu'on s'est imposés, il est si naturel de *vouloir s'embellir et son avenir et celui de sa patrie*, que ce n'est qu'avec peine et après un long débat qu'on accueille la vérité *qui doit vous flétrir la vie.* »

C'est à propos de l'exécution du duc d'Enghien que Mme de Rémusat accouche de ce charabia. (Cf. Charles Monselet, *De A à Z, Portraits contemporains*, p. 278.)

Ce n'est pas non plus par les qualités du style que brillent les *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès (1784-1838), qui ont obtenu jadis si grand succès et se lisent encore aujourd'hui. Eux aussi sont parfois écrits avec la plus choquante négligence : « ... Je suis bien heureux de t'aimer, et de *l'être ainsi de toi.... Son regard* était enivrant et captivant par le feu de ses éclairs comme par la longueur de ses yeux, quand ils s'arrêtaient sur l'objet qu'elle aimait.... Elle avait, au fond du cœur, un pressentiment qui arrêtait *son* battement.... Don Luis était fort impressionnable et fort *susceptible des souvenirs* même les plus éloignés... », etc. (Dans le journal *Le Voleur*, 10 février 1836, p. 116.)

Mme de Girardin (1804-1855) nous fait voir, dans ses sémillantes *Lettres parisiennes*, signées « Le vicomte de Launay », comme ces changements d'idées et de goûts, ces différences d' « optique sociale » dont vient de nous parler Doudan, sont parfois rapides, considérables et déconcertants même.

Chacun sait combien actuellement toutes les grandes dames,

et les petites aussi, toutes, soit à propos d'une réception, d'un dîner, d'un bal, etc., aiment à voir leurs noms imprimés dans les journaux. Eh bien, jamais, il y a trois quarts de siècle, le vicomte de Launay, et la plupart de ses confrères, chroniqueurs de cette époque si peu éloignée de nous, ne se seraient permis de mentionner en toutes lettres le nom d'une femme vivante, autre qu'une actrice ou artiste : ç'aurait été lui manquer de respect[1]. Mme de Girardin écrira, par exemple :

« La belle madame B..., l'aimable princesse G.... Le salon de madame la duchesse de Mail..., de madame de Chast..., etc. Le profil athénien de mademoiselle Julia Grisi ou de madame la comtesse de Beau..., la duchesse d'Ist..., la princesse Gal.... La princesse de L.... » (*Lettres parisiennes*, Librairie nouvelle, 1856; t. III, p. 75, 107, 148, 215, etc., etc.)

Souvent même les hommes vivants, des hommes notables, des illustrations, n'étaient désignés qu'au moyen de leurs initiales, et cela toujours par déférence et scrupule. « Notre cher et illustre baron Th... », écrit Tenant de Latour, dans les *Mémoires d'un bibliophile* (p. 319). Et le baron Th... (Thénard) étant venu à décéder pendant l'impression du volume, l'auteur, érudit administrateur et bibliothécaire, ajoute cette note qui confirme absolument notre remarque : « La mort, hélas ! si imprévue, malgré son grand âge, de l'excellent baron Thénard ne m'a que trop tôt et trop malheureusement permis de le nommer sans la demi-précaution que j'avais prise de son vivant ».

Mais l'exemple le plus probant de cette excessive réserve à l'égard des personnages vivants, et surtout des vivantes, se trouve dans le *Voyage en France* de l'Anglais Dibdin [2], voyage effectué dans les premières années de la Restauration.

Dibdin, savant archéologue, grand amateur de beaux livres et de manuscrits, fut reçu à Paris par un de ses confrères, un autre érudit, bibliographe de très haute valeur, on peut même dire un des plus experts et des plus éminents bibliographes français, l'imprimeur Georges-Adrien Crapelet (1789-1842),

1. Autrefois même, fréquemment, les femmes écrivains ne signaient pas leurs ivres, ou les signaient de noms masculins. Les romans de Mme de La Fayette portaient le nom de Segrais ; ceux de Mlle de Scudéry, le nom de son frère, etc. (Cf. Émile Deschanel, *Physiologie des écrivains*, p. 54 ; Hachette. 1864.)

2. Th. Frognall Dibdin, *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France*, traduit de l'anglais avec des notes par Théodore Licquet, conservateur de la Bibliothèque publique de Rouen. — Les tomes III et IV ont été traduits et annotés par G.-A. Crapelet, imprimeur (Paris, Crapelet, 1825; 4 vol. in-8).

fils du fondateur de l'établissement typographique devenu aujourd'hui l'Imprimerie Générale Lahure.

Ayant été très courtoisement accueilli et traité par Crapelet, Dibdin crut devoir, dans sa relation de voyage, rendre compte de la soirée et complimenter et congratuler ses hôtes : « M. Crapelet est un homme de manières agréables.... Il est probable qu'il deviendra un des plus riches imprimeurs de Paris.... Mme Crapelet, qui a maintenant (autant que je puis croire) à peu près vingt-cinq à vingt-six ans, et que l'on peut ranger dans la classe des plus jolies femmes de Paris, fit les honneurs de la fête de la plus agréable manière », etc. (Cf. *Voyage bibliographique, archéologique*, t. IV, p. 100 et suiv.)

Ces détails, si élogieux et flatteurs qu'ils fussent, courroucèrent et indignèrent Crapelet, qui les fait suivre de cette note (*Ibid.*, p. 106) : « Comment M. Dibdin a-t-il pu oublier le respect que l'on doit aux lecteurs, jusqu'à leur faire le récit de dîners qu'il a reçus chez des particuliers, comme s'il rendait compte de dîners d'auberge? Comment n'a-t-il pas senti tout ce qu'il y avait d'inconvenant et de désobligeant à mettre en scène les personnes avec lesquelles il s'est trouvé, et même les maîtresses de maison? »

Avouez que nous sommes aujourd'hui moins susceptibles, et que c'est absolument le contraire qui se produirait. Si un voyageur de l'importance de Dibdin était actuellement reçu dans un intérieur correspondant à celui de Crapelet, et s'il omettait, dans le compte rendu de son voyage, de parler de cette réception et de prôner spécialement les mérites, la grâce, la souveraine beauté et l'irrésistible et incomparable charme de la maîtresse du logis, voyez-vous le dépit et la grimace de cette dame ?

« Il n'a sûrement pas été content de nous et de l'accueil que nous lui avons fait ! »

Telle serait l'immanquable conclusion qu'on tirerait de son silence.

IV

George Sand. *Histoire de ma vie*... « avant ma naissance ». Le prénom de *George* synonyme de « Berrichon ». Balzac et George Sand. Le « sandisme ». Expurger Rabelais. Michelet jugé par George Sand. Incongruités involontaires. L'odeur des Anglais. La femme, « une lyre délicate ». L'amour, son importance et omnipotence. Conseils pratiques : voir *loin* et *clair* ; voir *en beau*. Truc oratoire : moyen d'esquiver une description. Facilité de travail de George Sand. « Mon enfant ! » Un compositeur qui n'oublie rien.

Louise Colet. Improvisation constante. Les bras de la Vénus de Milo. — Flora Tristan. Le silence vendu au poids de l'or. — Camille Bias. Anachronisme. — Adèle Esquiros. La fusion du diamant. — Claude Vignon. — Paria Korigan. — Henri Gréville.

Une chose qui frappe tout lecteur de la très intéressante et attachante *Histoire de ma vie* de George Sand (1804-1876) [1], c'est que c'est bien moins sa vie qu'elle nous raconte, dans ces dix volumes (M. Lévy, 1856), que celle de sa grand'mère, de son père et de sa mère. Elle s'étend notamment tout au long, durant plusieurs tomes, sur les aventures galantes de Maurice Dupin, son père, — et la matière, convenons-en, était en effet des plus copieuses ; mais, sur elle-même et ses propres fredaines, elle affecte la plus extrême discrétion. Elle-même le sent bien et tente, en divers endroits, de s'excuser : « Si je continue l'histoire de mon père, on me dira peut-être que je tarde bien à tenir la promesse que j'ai faite de raconter ma propre histoire.... » (Chap. 16; t. II, p. 240; M. Lévy, 1856.) Oui, elle tarde trop à tenir cette promesse, et même ne la tient pas loyalement. C'est ce qui a fait dire que l'auteur aurait dû intituler son ouvrage : *Histoire de ma vie... avant ma naissance* : ce serait là le titre exact. (Cf. Larousse, art. Sand.)

A peine Mme Sand parle-t-elle de l'infortuné Casimir Dudevant, ex-sous-lieutenant d'infanterie, qui, pour leur mal-

1. Sur l'*Histoire de ma vie* de George Sand, voir l'appréciation portée par Edmond Scherer dans *La Revue* (ancienne *Revue des Revues*), 1er février 1906, p. 325 : « ... C'est un pur chef-d'œuvre, du plus vif intérêt, rempli de choses charmantes et touchantes.... C'est bien supérieur à tous ses romans... », etc.

heur à tous les deux, devint son mari[1]. Quant à ses adorateurs, à ses « amis » ou compagnons, Aurélien de Sèze, Jules Sandeau, Michel (de Bourges), Pierre Leroux, Chopin, Musset, Pagello, etc., elle se montre à leur égard d'une réserve excessive, — déplorable, au simple point de vue littéraire et biographique. Ce serait à croire que ces personnages (à part peut-être Chopin : cf. t. X, p. 187 et suiv.) ont été à peine entrevus par elle et n'ont laissé que d'imperceptibles traces dans son cœur et sa mémoire.

En revanche, sur sa mère, jadis maîtresse d'un général qui l'avait emmenée en Italie (Cf. t. III, *passim*), et sur le jovial et ardent officier, infatigable coureur de tendrons, qui est devenu son père, elle ne tarit pas, ce qui ne laisse pas de produire à la longue un effet plutôt pénible. On voudrait que l'auteur ménageât un peu plus sa famille, et se ménageât elle-même un peu moins, beaucoup moins.

Je cueille çà et là quelques drolatiques anecdotes dans ces dix volumes.

C'est d'abord Maurice de Saxe, le futur maréchal et héros de Fontenoy, arrière-grand-père de George Sand, qui, après avoir, dès l'enfance, « témoigné d'une grande aversion pour le mariage », épousa, à peine âgé de dix-sept ans, la comtesse Loben, « sur cette considération que cette jeune personne s'appelait *Victoire* », prénom de bon augure. (Cf. t. I, p. 231.)

Nous voyons plus loin (t. V, p. 138) un professeur de calligraphie, M. Lubin, qu'un farceur d'abbé ne manquait jamais de qualifier de professeur de *belles-lettres* : « Salut à Monsieur le professeur de belles-lettres ! » Titre que M. Lubin, soit qu'il comprît ou non le calembour, acceptait fort gravement.

Et cette réponse de George Sand fillette, pensionnaire au couvent des Anglaises, comme la Mère Alippe, chargée du cours d'instruction religieuse, lui demandait un jour « où vont les âmes des enfants morts sans baptême », et qu'une petite condisciple lui soufflait à mi-voix : « Dans *les limbes* » : — « Dans *l'Olympe* ! » cria-t-elle, à l'ahurissement et la stupeur de Mère Alippe. (Cf. t. VI, p. 131.) Ce qui nous rappelle la réponse faite par un écolier à son professeur, qui lui demandait comment

1. Croirait-on que, plus tard, sous le Second Empire, le baron Casimir Dudevant s'avisa de demander la croix de la Légion d'honneur, parce que, « Monsieur le Ministre, je suis, comme on sait, le mari de Mme la baronne Dudevant, qui, sous le nom de George Sand, a honoré les lettres françaises »? C'est Jules Claretie qui nous conte la chose. (Cf. *Le Journal*, 9 août 1899 ; — et *Le Temps*, 17 novembre 1911.)

était mort Socrate : « Par la ciguë, » lui souffle un camarade. « Par *lassitude*, » proclame l'autre de sa plus belle voix.

Pour expliquer le choix de son prénom « George », George Sand déclare (*Histoire de ma vie*, t. VIII, p. 252) que ce prénom était pour elle « synonyme de Berrichon » ; mais elle ne nous fournit pas les motifs de cette singulière synonymie. Voici le paragraphe entier relatif au pseudonyme de Mme Aurore Dudevant : « Le nom que je devais mettre sur des couvertures imprimées ne me préoccupa guère. En tout état de choses, j'avais résolu de garder l'anonyme. Un premier ouvrage fut ébauché par moi, refait en entier ensuite par Jules Sandeau, à qui Delatouche (Henri de Latouche) fit le nom de Jules Sand. Cet ouvrage amena un autre éditeur qui demanda un autre roman sous le même pseudonyme. J'avais écrit *Indiana* à Nohant, je voulus le donner sous le pseudonyme demandé ; mais Jules Sandeau, par modestie, ne voulut pas accepter la paternité d'un livre auquel il était complètement étranger. Cela ne faisait pas le compte de l'éditeur. Le nom est tout pour la vente, et le petit pseudonyme s'étant bien écoulé, on tenait essentiellement à le conserver. Delatouche, consulté, trancha la question par un compromis : *Sand* resterait intact, et je prendrais un autre prénom qui ne servirait qu'à moi. Je pris vite et sans chercher celui de George, *qui me paraissait synonyme de Berrichon*. Jules et George, inconnus au public, passeraient pour frères ou cousins. »

Encore, dans l'*Histoire de ma vie* (t. IX, p. 90), nous trouvons le récit d'une scène survenue entre Balzac et George Sand, au sujet des *Contes drolatiques*, qui montre une fois de plus combien le goût et l'esprit des femmes d'à présent diffère de ceux des femmes de jadis, — des femmes du dix-septième et du dix-huitième siècle, dont nous parlions tout à l'heure.

« A propos des *Contes drolatiques*..., j'eus une assez vive discussion avec Balzac, et comme il voulait m'en lire, malgré moi, des fragments, je lui jetai presque son livre au nez. Je me souviens que, comme je le traitais de gros indécent, il me traita de prude, et sortit en me criant sur l'escalier : « Vous n'êtes « qu'une bête ! » Mais nous n'en fûmes que meilleurs amis, tant Balzac était véritablement naïf et bon. »

Et voici les humoristiques et amusantes considérations suggérées à Balzac par le talent et le renom de George Sand : « Si ce mot ne devait pas, pour beaucoup de gens, comporter une espèce de blâme, on pourrait dire que George Sand a créé le *sandisme*, tant il est vrai que, moralement parlant, le bien

est presque toujours doublé d'un mal. Cette lèpre sentimentale a gâté beaucoup de femmes, qui, sans leurs prétentions au génie, eussent été charmantes. Le sandisme a cependant cela de bon que la femme qui en est attaquée faisant porter ses prétendues supériorités sur des sentiments méconnus, elle est en quelque sorte le *bas-bleu* du cœur : il en résulte alors moins d'ennui, l'amour neutralisant un peu la littérature. Or l'illustration de George Sand a eu pour principal effet de faire reconnaître que la France possède un nombre exorbitant de femmes supérieures, assez généreuses pour laisser jusqu'à présent le champ libre à la petite-fille du maréchal de Saxe[1]. » (BALZAC, *La Muse du département*, dans *Les Parisiens en province*, p. 65-66; Librairie nouvelle, 1857.)

Durant l'hiver de 1847, à Nohant, George Sand s'occupait, avec son fils Maurice et son ami Victor Borie, d'expurger Rabelais, « l'expurger de toutes ses obscénités, de toutes ses saletés... Je crois, écrit-elle à Charles Poncy (Lettre du 14 décembre 1847 : *Correspondance*, t. II, p. 375 ; C. Lévy, 1882)[2], je crois que les *immondices* du texte *pur* vous le feraient tomber des mains. Ces immondices sont la plaisanterie de son temps, et le nôtre, Dieu merci, ne peut plus supporter de telles ordures. »

George Sand, en effet, quelles qu'aient été sa légèreté de conduite et son indépendance d'allures, s'est toujours montrée très circonspecte et sévère quant au langage. Balzac n'est pas le seul contemporain qu'elle ait houspillé pour ses gauloiseries ; Michelet reçut d'elle aussi plus d'un coup de férule, « Michelet, incapable de toucher à la femme sans lui relever... », etc. (Lettre du 20 janvier 1861 ; *ibid.*, t. IV, p. 228 ; voir aussi ci-dessus, p. 56.)

Et cependant il est arrivé à George Sand de commettre, mais par ignorance encore plus que par inadvertance, d'énormes incongruités dans ses livres, — dans son roman de *Lélia*, par exemple, qu'elle a dû même remanier et corriger pour cela : « Dans *Lélia*, on alla jusqu'à interpréter dans un sens vicieux et obscène des passages écrits avec la plus grande candeur, et je

1. L'arrière-petite-fille, et non la petite-fille. La grand'mère de George Sand, Marie-Aurore de Saxe, veuve en premières noces du comte de Horn, en secondes noces de Dupin de Francueil, était la fille du maréchal de Saxe et de Mlle Verrières de l'Opéra. Marie-Aurore avait été « reconnue » quinze ans après sa naissance. (Cf. George SAND, *Histoire de ma vie*, t. I, chap. 2.)

2. Bien mieux : un certain abbé Dénaut, que cite l'abbé de Voisenon dans ses *Anecdotes littéraires*, p. 95 (Librairie des Bibliophiles, 1880), s'est occupé, lui, de faire un *Rabelais à l'usage des Religieuses* : j'ignore s'il y a réussi, mais je crois préférable de m'en tenir à l'opinion de Sainte-Beuve exprimée plus haut (p. 197, note).

me souviens que, pour comprendre ce que l'on m'accusait d'avoir voulu dire, je fus forcée de me faire expliquer des choses que je ne savais pas ». (*Histoire de ma vie*, t. IX, p. 80.)

La bonne dame de Nohant ne s'est pas fait tout *expliquer*, et il reste, dans son œuvre, plus d'une trace de ce genre d'ignorances. On en trouvera la preuve dans ce chef-d'œuvre de style, les admirables *Lettres d'un voyageur* (M. Lévy, 1863, p. 290), l'arrivée de l'auteur dans une auberge de Chamonix : « Du fond d'une capote... », malencontreux mais très étrange lapsus ou quiproquo, qui ne peut manquer d'être interprété, lui aussi, « dans un sens vicieux ».

Dans le même ouvrage, ces *Lettres d'un voyageur*, « le plus jeune, le plus gai, le plus inattendu, le plus varié, le plus brillant des livres de George Sand, le plus révélateur, et celui qui lui survivra entre tous » (Charles MONSELET, *Petits Mémoires littéraires*, p. 114 ; Charpentier, 1885), on rencontre cette remarque, relative à l'odeur spéciale, *sui generis*, que dégagent les Anglais, remarque plus d'une fois signalée : « Les insulaires d'Albion apportent avec eux un fluide particulier que j'appellerai le fluide britannique, et au milieu duquel ils voyagent, aussi peu accessibles à l'atmosphère des régions qu'ils traversent que la souris au centre de la machine pneumatique », etc. (*Lettres d'un voyageur*, p. 291.) Et ce mot « fluide » n'est pas ici une simple métaphore, un terme employé au figuré, mais bien au sens propre, littéralement et physiquement. (Cf. *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, tables.)

Voici, de George Sand (*Lélia*, t. I, p. 230 ; M. Lévy, 1857), une curieuse définition de la femme, bien d'accord avec le caractère propre et les idées de l'illustre romancière : « Une femme n'est pas un instrument grossier que le premier venu peut faire vibrer : c'est une lyre délicate qu'un souffle divin doit animer avant de lui demander l'hymne de l'amour ».

Et cette ardente, exclusive et formelle profession de foi qui termine une lettre adressée à Sainte-Beuve (*Portraits contemporains*, t. I, p. 516 ; C. Lévy, 1881) : « Après tout, voyez-vous, il n'y a que cela de bon sur terre (l'amour). Le reste ne vaut pas la peine qu'on se donne pour manger et dormir tous les jours. »

Aimer ! ce mot-là seul contient toute la vie.

C'était aussi l'opinion de Théophile Gautier. (*Poésies*, Élégie, p. 277 ; Charpentier, 1858.)

Et maintes et maintes fois, la passionnée châtelaine de Nohant est revenue sur cette absolue souveraineté et omnipo-

tence de l'amour, a, par sa bouche ou par celle de ses personnages, chanté cette même gamme : « Je sais que l'amour seul est quelque chose, je sais qu'il n'y a rien autre sur la terre. » (*Jacques*, p. 59 ; M. Lévy, 1857.) « Il n'est qu'un bonheur au monde, c'est l'amour; tout le reste n'est rien. » (*Ibid.*, p. 127.) « Je n'ai jamais étudié qu'une chose au monde, c'est l'amour. » (*Ibid.*, p. 299.) « Il n'y a pourtant qu'une chose dans la vie, c'est l'amour. » (*Ibid.*, p. 339.) Etc.

Cependant, si romanesque que soient ses théories et si accidentée qu'ait été son existence, l'auteur d'*Indiana* et de *Lélia* ne manque pas, tant s'en faut, de sens pratique, de bon sens. Voici les très sages conseils que George Sand, sur le tard, il est vrai, à près de soixante-dix ans, donne à un jeune homme : « ... Apprends donc tout ce que tu pourras.... Tout ce qu'on ne sait pas est utile à savoir et nous ouvre d'autant l'horizon. Rappelle-toi bien que voir *loin* et *clair*, c'est tout le but de la vie.... Enfin, mon pauvre petit, il faut toujours voir *en beau* ; car, si l'on voit en laid, c'est qu'on est laid soi-même, ou qu'on se sent porté à le devenir. » (Lettre du 12 janvier 1873 ; *Correspondance*, t. VI, p. 276 ; C. Lévy, 1884.)

Un truc oratoire employé par George Sand pour esquiver certaines difficultés du récit, se dispenser de combiner une intrigue, consiste à dire qu'*il est inutile de raconter cela*. « Son intention était de se rendre à Philadelphie ; mais un hasard *inutile à raconter* lui ayant fait savoir que.... » etc. (*Mauprat*, p. 209 ; M. Lévy, 1858.)

Alexandre Dumas père, lui, en pareille circonstance, usait d'une « ficelle » analogue : Donner au lecteur une idée suffisante de la chose *serait impossible*, donc taisons-nous. « Dire ce que Cornélius déploya de soins, d'habileté et de ruse pour dérober à la surveillance de Gryphus la joie de ses travaux, *nous n'y parviendrions pas*. » (*La Tulipe noire*, chap. 16, Maître et Écolière, dans *Le Voleur*, 3 juillet 1884, p. 418.)

Ou bien encore on allègue, pour éviter de parler d'une chose, qu'elle *est connue de tout le monde, trop connue pour qu'il soit nécessaire*, etc., bien que, au contraire, elle soit le plus souvent et le plus généralement ignorée. « La description de ces chambres étant connue de tout le monde, il est inutile d'en parler en détail.... » (Edmond DE GONCOURT, *La Maison d'un artiste*, t. I, p. 230.)

Voici encore, dans le même ordre d'idées, une curieuse rubrique de style : je la rencontre dans un volume d'Eugène Noel (1816-1899), l'érudit et humoristique bibliothécaire de Rouen. Le héros du livre, ne voulant pas s'appesantir sur la mort d'un

de ses frères, écrit ceci : « Je n'insisterai pas, lecteur, sur cet événement : vous avez eu vos peines, *il est inutile d'y en ajouter d'autres.* » (*Mémoires d'un imbécile*, Première partie, IX, p. 30 ; Germer Baillière, 1875.)

Admirable écrivain, George Sand avait une facilité de travail prodigieuse, qui déconcertait, choquait et scandalisait les Goncourt. « ... Vous savez ce qui lui est arrivé? Quelque chose de monstrueux ! Un jour elle finit un roman à une heure du matin, et elle en recommence un autre dans la nuit. La copie est une fonction chez Mme Sand. » (*Journal des Goncourt*, année 1863, t. II, p. 146.)

Mais cette rapidité d'exécution a — inévitablement — engendré plus d'une étourderie.

Volontiers les héros et héroïnes de George Sand se traitent de *fous* ou de *folles* les uns les autres, — quelquefois à chaque page, — et il faut convenir qu'ils méritent souvent cette épithète.

« Vous êtes fou aujourd'hui. » (*André*, p. 153 ; M. Lévy, 1857.)

« Êtes-vous fou aujourd'hui? » (*Ibid.*, p. 155.)

« Ah ça, es-tu fou? » (*Ibid.*, p. 156.) Etc.

« Elle est folle. » (*Horace*, p. 126 ; M. Lévy, 1857.)

« Vous êtes folle. » (*Ibid.*, même page.)

« J'étais fou. » (*Ibid.*, p. 241.)

« J'oubliais que je parle à un fou. » (*Ibid.*, p. 257.) Etc.

Dans *Horace* encore (p. 294) nous rencontrons cette singulière comparaison : « Il la voyait (une femme), à travers les analyses sèches et rebutantes du marquis, comme un cadavre informe, *sortant d'un alambic.* »

Dans une préface écrite par elle pour le recueil de poésies de l'ouvrier maçon Charles Poncy, *Le Chantier* (Perrotin, 1844), George Sand prend Hérode pour Ponce-Pilate : « Et, comme *Hérode*, ils ne savent plus que *se laver les mains* de toutes les iniquités sociales ».

Si George Sand noircissait une si grande quantité de papier, faisait tant de « copie », c'est qu'elle avait de grands besoins d'argent, moins pour elle, certes, que pour les siens. « Je travaille comme un nègre pour de l'argent ; il en faut pour les autres. Mais ce devoir-là est bien lourd ! Quand donc, mon Dieu, aurai-je un an à moi, pour faire un livre qui ne me rapporte rien? » (Lettre du 30 novembre 1855 ; *Correspondance*, t. IV, p. 32.)

« Je n'ai pas monté aussi haut que toi dans mon ambition, avoue-t-elle à Gustave Flaubert (Lettre du 8 décembre 1872, *ibid.*, t. VI, p. 267). Tu veux écrire pour les temps. Moi, je

crois que, dans cinquante ans, je serai parfaitement oubliée et peut-être durement méconnue. C'est la loi des choses qui ne sont pas de premier ordre, et je ne me suis jamais crue de premier ordre. »

Maintes fois, et en bien éloquents termes, George Sand est revenue sur cette question de l'argent et du travail littéraire, et nous a livré d'émouvantes confidences.

« Lancé dans une destinée fatale, n'ayant ni cupidité ni besoins extravagants, mais en butte à des revers imprévus, chargé d'existences chères et précieuses dont j'étais l'unique soutien, je n'ai pas été artiste, quoique j'aie eu toutes les fatigues, toute l'ardeur, tout le zèle et toutes les souffrances attachées à cette profession sainte ; la vraie gloire n'a pas couronné mes peines, parce que rarement j'ai pu attendre l'inspiration.... Je n'ai jamais eu le temps de regarder ma profession comme quelque chose de mieux qu'un métier. Pourtant je n'étais pas né pauvre ; je ne suis pas naturellement sybarite, et j'aurais pu vivre et travailler en paix. Ceux à qui j'ai dévoué ma vie, consacré mes veilles, sacrifié ma jeunesse, et peut-être tout mon avenir, m'en sauront-ils jamais gré? — Non, sans doute, et peu importe ! » (*Lettres d'un voyageur*, p. 188-191.)

Une locution qui revient continuellement sous la plume de George Sand, dans sa très belle correspondance, c'est, quel que soit le destinataire, pourvu qu'il ne soit pas son aîné — et encore ! — « mon enfant, mon cher enfant ». (Cf. t. II, p. 96, 154, 198, 245, 247... ; t. III, p. 158, 203, 213, 228, 368..., etc.) Elle joue sans cesse à la bonne mère, ce qui agace plusieurs de ses correspondants, le docteur Henri Favre, entre autres, qui lui réplique un jour : « Je ne suis pas en quête de maternité », et lui attire les railleries de son envieuse et insatiable ennemie Louise Colet. (Cf. *La Revue* [ancienne *Revue des Revues*], 15 juillet 1908, p. 133 ; — et la *Revue bleue*, 7 mars 1903, p. 313.)

Une anecdote pour finir. George Sand ayant fait un opéra de son roman *François le Champi*, confia le livret à un compositeur allemand dont elle s'était enthousiasmée. Celui-ci, peu familiarisé avec la langue française, et sachant que les moindres coups de plume de George Sand devaient être respectés, mit en musique le manuscrit tout entier. A la fin du premier acte, un chœur de villageois saluait le départ du seigneur, et paysans et paysannes entonnaient à tue-tête, sur un air de danse :

Il sort par la porte du fond,
Il sort par la porte du fond !

Le malheureux compositeur avait pris une indication de jeu de scène pour un vers du livret. (Cf. le journal *Le Radical*, 4 janvier 1882, et mon ouvrage *Le Livre*, t. V, p. 401.)

***

LOUISE COLET (1808-1876), qui fut loin, bien loin, de posséder les admirables qualités de style de George Sand, et s'est proclamée sa rivale dans le cœur d'Alfred de Musset, a l'habitude et la forfanterie, chaque fois qu'elle vient à parler de poèmes perpétrés par elle ou par ses héroïnes, de nous prévenir que ces vers, quel qu'en soit le nombre, ont toujours été écrits « au courant de la plume », pondus « d'un seul jet » ; toujours ils s'échappent « tout à coup et sans le moindre effort » de son cœur et de son cerveau. (Cf. *Lui*, p. 386, 394, etc. ; Librairie nouvelle, 1860.)

Nous avons vu une héroïne du romancier Ducray-Duminil jouir du même privilège, *improviser* tous les couplets qu'elle chante. (Cf. *Récréations*, p. 176.) Toutes ces rimes, d'ordinaire, ne valent pas plus qu'elles n'ont coûté, avons-nous déjà dit.

Louise Colet, qui avait une plastique remarquable, ne ménageait pas les éloges à ses formes sculpturales. « C'est dans les manches de ma robe qu'on a retrouvé les bras de la Vénus de Milo, » disait-elle plaisamment. (Cf. *La Revue* [ancienne *Revue des Revues*], 2 mars 1918, p. 551.)

L'infortunée FLORA TRISTAN (1803-1844), qui fut plutôt une femme politique qu'une femme de lettres, écrit, dans un de ses livres : « Un misérable vend le secret de Maréquita comme il avait vendu son silence, au poids de l'or. »

Vendre le silence *au poids de l'or*?

« On dit souvent qu'un secret est lourd à porter, observe très sensément à ce propos M. Jules-L. Puech (*Revue socialiste*, 15 février 1914, p. 146), et l'on sent parfois le poids du silence, mais le vendre au poids de l'or est une figure un peu risquée. »

Mme CAMILLE BIAS (1824-....), l'auteur de nombreux feuilletons populaires, nous déclare, dans l'un d'eux, *Le Roi de Corse* (Cf. *Le Petit Journal*, 8 avril 1874 ; — et *Le Voleur*, 17 avril 1874, p. 254), que « ces deux nobles *cœurs* se serrèrent la main et ne se parlèrent plus » ; — sans compter le revolver dont elle gratifie un personnage de ce même roman, « roman historique », et qui fait usage de cette arme en 1736, c'est-à-

dire un siècle environ avant l'invention du revolver. (Cf. *Le Petit Journal*, 14 mars 1874; — et *Le Voleur*, 27 mars 1874, p. 205.)

Une autre romancière, ADÈLE ESQUIROS (....-1886), a, elle, sans difficulté aucune, trouvé la fusion du diamant : « Mme de Saint-Mégrin (après un incendie) pleurait ses dentelles brûlées et ses diamants *fondus*. » (*Un Vieux Bas-Bleu*, chap. VI, p. 9; Librairie centrale des Publications illustrées, 1856.)

CLAUDE VIGNON (Mme Constant, puis Rouvier : 1833-1888) nous offre cette perle dans son roman *Une Parisienne* (cité dans le *Grand Almanach illustré du Petit Journal*, 1884, p. 56) : « Parfois, quand il s'agissait de prendre le bras d'un beau capitaine de trente ans pour aller au spectacle ou au bois, *elle y mettait un œil de poudre.* »

L'auteur de *Just Lherminier*, Mme Émile Lévy, qui signe PARIA KORIGAN (1835-....), nous montre une jeune fille « dédaignant les deux beaux couples anglais de braques *de son père, un épagneul de pure race* ». (Dans le journal *Le National*, 20 juillet 1884.)

« Il écoutait, les yeux dilatés pour mieux la voir, les lèvres entr'ouvertes *pour mieux l'entendre*, » écrit HENRI GRÉVILLE (Mme Alice Durand, née Fleury : 1842-1902), dans son roman *Sonia* (p. 74 ; Plon, 1877).

Dans *Suzanne Normis*, *Le Roman d'un père* (chap. 36 ; Plon, 1877), la même romancière nous décrit une cible dont *le blanc* est tracé avec du noir, avec *du cirage* : « ... Quand l'un de nous mettait dans le blanc que nous avions fait avec du cirage... ». La phrase, toute claire qu'elle est, ne laisse pas d'être drôlette.

APPENDICE.

Coquilles typographiques.

Différentes sortes de *coquilles*. — *Bourdon*. — *Doublon*. — Coquilles par omission de lettres, — par addition de lettres, — par interversion de lettres, — par substitution de lettres. Coquilles provenant de lettres brisées. Combinaisons entre elles de ces diverses sortes de coquilles.
Bévues dues à la prononciation; « copie » dictée au compositeur. Confusions de mots, quiproquos, balourdises, cocasseries, etc.
Termes de médecine et de pharmacie fréquemment tronqués et estropiés.
Coquilles célèbres dans l'histoire littéraire, — dans la Bible, etc.
L'écriture et les typographes.
Danger des abréviations.
Inconvénients des chiffres romains.
La ponctuation.
« Un livre sans faute est une chimère. »
Ode à la coquille.

Les fautes et singularités qu'on rencontre dans les ouvrages imprimés proviennent, soit de l'écrivain qui a fourni le manuscrit, la *copie*, soit du compositeur typographe. Ces dernières fautes ont reçu différents noms, selon leur genre : *coquille* (omission ou addition d'une ou de plusieurs lettres, interversion ou substitution de lettres), *bourdon* (omission d'un mot, d'un membre de phrase ou d'une phrase entière), *doublon* (répétition d'un mot, d'un membre de phrase ou d'une phrase entière).

Il va de soi que ces incorrections, les coquilles principalement, se glissent d'ordinaire surtout dans les journaux, et cela en raison de la rapidité de travail qu'ils nécessitent. On raconte, à ce propos, — c'est M. Marcel France, dans la *Correspondance politique et littéraire* (15e année, sans pagination) — que « le journal du monde où la chasse à la coquille et au bourdon est pratiquée avec le soin le plus méticuleux est le *Ching-Pao*, qui se publie à Pékin et qui est la plus vieille gazette connue. La raison de ce zèle scrupuleux est bien simple : le correcteur pris en défaut est empalé, tout uniment, et le compositeur fouetté de cent coups de verges. C'est un exemple des plus salutaires, » — mais dont je ne garantis pas l'authenticité.

L'étymologie du mot *coquille* appliqué à des erreurs typographiques est inconnue ; les explications qu'on a essayé de donner de ce terme dans ce sens spécial sont tout à fait insuffisantes. Ainsi Eugène Boutmy, dans son *Dictionnaire de l'argot des typographes* (p. 113 ; Marpon et Flammarion, 1883, in-18), rapproche le mot *coquille* du mot *noix*, — *nuces* en latin ; de *nuces* il fait le synonyme de *nugæ*, bagatelles, étourderies, d'où fautes commises par étourderie, et rattache alors cette dernière locution à *coquille*. Mais lui-même convient que sa glose est absolument tirée par les cheveux, et ne nous donne, en somme, sa trouvaille, que pour ce qu'elle vaut, c'est-à-dire pas grand'chose.

Le mot *bourdon* se comprend un peu mieux, — et encore ! Il peut venir de *bourde* (maladresse, mensonge, etc.) ou bien du signe par lequel les correcteurs indiquent sur les épreuves ce genre de correction à effectuer, et qui offre quelque analogie avec un bâton de pèlerin ou « bourdon ».

Quant au *doublon*, il n'y a aucun doute : il vient de *double* : mot répété, mot en *double*.

***

Les omissions, additions, interversions ou substitutions de lettres, les *coquilles*, peuvent évidemment donner lieu à quantité de quiproquos et de drôleries. Elles engendrent même parfois des inconvenances et des indécences, —« Il plongea sa main dans l'*urine* (urne) », « Notre encre sort des *urines* (usines) de M. X... » — que, à part ce double spécimen, nous éviterons le plus possible de faire figurer dans nos exemples des diverses catégories de coquilles.

1° Omission de lettres.

« Cette *bobonne* (bonbonne) a fait explosion. »

« Le conseil des ministres s'est réuni pour *délirer* (délibérer) sur cette question. »

« Il voulut grimper sur le *cocher* » (le clocher).

« Il fut accueilli comme l'enfant *prodige* » (prodigue).

« La jeune fille fut mordue par le doge » (dogue). Bévue à rapprocher de celle-ci : « Quel chien voudriez-vous? Un lévrier, un caniche, un danois? — Je voudrais un *dogue* de Venise. »

« Des *chats* (chants) harmonieux. » « Suivant Alphonse Karr, le libraire Renduel a fait annoncer dans *La Presse* : *Les* Chats (Chants) *du crépuscule*, par Victor Hugo. » (Edmond Guérard, *Dictionnaire encyclopédique d'anecdotes*, t. I, p. 455.)

2° Addition de lettres.

« On demande une jeune institutrice française pour l'*étrangler* » (étranger).

« Mon ami a *éventré* (éventé) la mèche. »

« La princesse s'avança, triste comme un *tombereau* » (tombeau).

« Le peintre Jean *Grigoux* » (Gigoux).

« L'académicien *Pantin* » (Patin). (Cf. ci-dessus, p. 72, à propos de Sainte-Beuve).

« J'ai mangé de la tête de veau à la *torture* » (tortue).

« Après avoir *braillé* (brillé) trente ans dans le barreau de Lyon, l'avocat X... s'est éteint.... »

« Grande fête de nuit au Pré Catelan. Illuminations à dix heures ; *embrassement* (embrasement) général dans les bosquets. »

« De la tisane de *bourgerons* (bourgeons) de sapin. »

« Il saisit la *crampe* (rampe) de l'escalier. »

« Il n'y a pas de plaisir sans *peigne* » (peine).

« Tous ses bibelots sont rangés sur une belle *étrangère* » (étagère).

« Port-Arthur, *via* Fusan, 15 décembre 1904.... Dans le port, on ne voit, à la surface de l'eau, que les *tourterelles* (tourelles), les mâts et les cheminées des vaisseaux coulés. » (*Le Temps*, 16 décembre 1904, dans *Le Journal*, 14 mai 1912.)

3° Interversion de lettres.

« Les mots sont les *singes* (signes) des idées. »

« Cette mère tenait ses deux enfants dans son *groin* » (giron).

« Elle les pressait sur son *sien* » (sein).

« Tous ces soldats sont rangés en *linge* » (ligne).

« Nous avons fait une *patrie* (partie) de cartes. »

« L'arrestation de tous les *organistes* (orangistes) anglais fut décidée. »

4° Substitution de lettres.

« Par *dérision* (décision) en date du..., M. X... a été nommé.... »

« Le Préfet est *risible* (visible) tous les jours, de deux à quatre heures. »

« Le célèbre professeur Y... est décédé subitement, pendant qu'il était en train de *manger* (ranger) sa bibliothèque. »

« Pommade contre la chute des *chevaux* » (cheveux).

« M. le comte de... vient d'être *dévoré* (décoré) par le bey de Tunis. »

« La Compagnie des mines de... s'est enrichie de trois nouveaux *filous* » (filons).

« Le gérant demande à l'assemblée de *voler* (voter) pour lui. »

« Les dividendes sont toujours payés au *piège* (siège) de la Société. »

« Nous répondons de nos *voleurs* » (valeurs).

« Cette année, la Société a redoublé de zèle pour *empocher* (empêcher) les bénéfices illicites. »

« M. X... assistait à la fête et portait ses décorations en *sauteur* » (sautoir).

« Ce régiment compte un grand nombre d'*enragés* (engagés) volontaires. »

« Il y a bien des *obus* (abus) dans l'ordre social. »

« Compartiment des dames *soules* » (seules).

« Le malheureux a rendu son dernier *souper* (soupir) entre mes bras. »

« Il est trop *timbré* (timoré) pour aller vous voir. »

« Le canon tonnait avec *farce* (force) sur les *légumes* (lagunes) de l'Adriatique. »

« La blonde fiancée était ravissante avec sa toilette blanche : c'était une véritable tête de *Gueuze* » (Greuze).

« Les habitants ne pouvaient éteindre le feu ; plus heureux, les pompiers y ont *roussi* (réussi) dix minutes après leur arrivée. »

« M. Z..., homme d'une *rapacité* (capacité) bien connue. »

« On ne trouva chez lui qu'une *nièce* (pièce) du pape, qu'il n'avait pu réussir à faire passer. »

« Le roi de Siam et sa suite sont logés dans le même *bocal* » (local).

« L'année sera bonne pour le cidre : les *pompiers* (pommiers) sont partout couverts de boutons magnifiques. »

« Dans cet incendie, un pompier a eu l'épaule droite *fricassée* » (fracassée).

« Il était le *bouc*-en-train (boute-en-train) de toutes nos réunions. »

« L'hiver est fini : on voit les *bourgeois* (bourgeons) s'entr'ouvrir. »

« Les émanations d'un *poëte* (poêle) ont causé la mort de la pauvre jeune fille. »

« Il était couché sur les *mortifications* » (fortifications).

« Le supplice de *Cancale* » (Tantale).

« Des *rustres* (lustres) de cristal. »

« La Bastille est prise ; la Révolution est *frite* » (faite).

« Mon oncle va mieux ; il commence à se *laver* » (lever).

« Le malade s'est alors *épanoui* » (évanoui).

« L'homme des *casernes* (cavernes) avait pour armes des branches d'arbre et des haches de silex. »

« Le Vésuve jette en ce moment beaucoup de *raves* » (laves).

« L'amour du *sucre* (lucre) rétrécit l'âme. »

« Les plus grosses *bêtes* (têtes) de la ville se rassemblent chaque soir au cercle pour jouer et causer. »

« Cet assassin a tenté d'assommer sa victime avec un instrument *confondant* » (contondant).

« Vous avez failli mettre le feu aux *poutres* » (poudres).

« Il réunissait chaque été ses amis dans son *chapeau* » (château).

« Sa Majesté la *ruine* (reine) d'Angleterre. »

« Le *Jupon* (Japon) vient de se soulever. »

« Comme saint Louis, il *vendait* (rendait) la justice sous un chêne. »

« Dieu lui apparut en *singe* » (songe). — Irrévérencieuse bouffonnerie, qui, au dix-huitième siècle, a plus d'une fois provoqué cette riposte : « N'est-il pas loisible à Dieu d'apparaître dans la forme qui lui plaît ? » (Cf. PIRON, *Œuvres posthumes*, Lettres à Mlle de Bar, p. 36-37 ; édit. Honoré Bonhomme.)

« La vertu doit avoir des bornes », écrit un jour Alphonse Karr ; « ... doit avoir des *cornes* », compose le typographe. (Eugène BOUTMY, *Dictionnaire de l'argot des typographes*, p. 127, 128.)

« M. X... continue à orner son nom de la particule, malgré la loi sur les *pitres* (titres). » (Edmond GUÉRARD, *Dictionnaire encyclopédique d'anecdotes*, t. I, p. 457.)

A la Chambre. Un orateur commence : « Messieurs les *dépités* » (députés).... Un autre s'écrie : « Ah ça, *voyous* ! » (voyons). (ID., *ibid.*, p. 458.)

« Chambre des députés. Discussion du budget de l'agriculture, chapitre 19. Encouragements à l'industrie chevaline.... « L'arrêté de M. Hervé-Mangon est en voie d'exécution ; on a même commencé la visite des *femmes* (fermes) qui doivent concourir pour la prime d'honneur. » (*Journal officiel*, 1er février 1887, cité dans *Le Journal*, 14 mai 1912.)

« Le tribunal, trouvant la faute légère, ne condamne le pauvre diable qu'à huit jours d'*empoisonnement* » (emprisonnement). (*La Gazette des tribunaux*, citée dans *L'Indépendance de l'Est*, 26 novembre 1897.)

« Dans un Dictionnaire géographique, à l'article Anticosti, île située à l'embouchure du Saint-Laurent, on lit : « On y a établi

deux phares et deux petits *abcès* (abris) pour les naufragés.... » (Eugène BOUTMY, *ouvrage cité*, p. 139.)

« Dans une gazette du dix-huitième siècle : « Le roi Louis XV est depuis huit jours au château de Fontainebleau ; hier, il s'est *pendu* (perdu) dans la forêt. » (ID., *ibid.*, p. 128.)

Au lieu de se porter sur de simples lettres, sur des « caractères », considérés isolément, ces erreurs : omissions, additions, interversions, etc. peuvent évidemment tomber sur des mots entiers, voire des lignes entières. Nous avons cité un exemple d'une omission de toute une ligne dans notre volume *Récréations* (p. 239), à propos d'un roman d'Alexis Bouvier, où cette ligne ayant « sauté », étant « tombée », un personnage nous apparaît « le pantalon relevé... jusqu'aux coudes.... »

De même, un journal de Bruxelles, *Le Médecin*, du 30 novembre 1912, saute une ligne dans un article du Dr Foveau de Courmelles, une relation de voyage dans le Velay, et, au lieu de nous montrer « des porcs paissant librement dans les prés », il nous les décrit, ces porcs, à la place des moissonneuses, qui figuraient dans la ligne omise, « coupant les moissons avec des faucilles à main ».

Certaines coquilles peuvent aussi provenir de lettres brisées.

Dans la tragédie-ballet de *Psyché*, due à la collaboration de Corneille et de Molière, on lit ce vers (IV, 4) :

Êtes-vous pour jamais disparu de mes yeux ?

Ce dernier mot *yeux* fut, dans l'édition de 1674, transformé en *veux* par la chute de la queue de l'*y*. Ce *veux* est devenu *vœux* dans le texte de 1682 ; mais l'erreur ne tarda pas à être reconnue et rectifiée. (Cf. MOLIÈRE, édit. des Grands Écrivains, t. VIII, p. 339, note 2.)

Autre erreur, due encore à la cassure de la lettre *y*. Le poète Jean Moréas, d'origine grecque, comme on sait, rencontra un jour, dans un volume de vers de Victor Hugo, le mot « ennuvé », trouva ce terme très expressif, très pittoresque, superbe, et, le soir même, il arriva chez Verlaine, en s'extasiant sur sa trouvaille : « Il est merveilleux, cet Hugo ! » Verlaine lui démontra qu'il y avait là tout simplement une coquille : la lettre *v* de ce mot se terminait par une queue qui n'était pas sortie au tirage et aurait fait un *y* : il fallait lire « ennuyé ». (Renseignement verbal fourni par F.-A. Cazals, l'ami de Verlaine.)

Ces diverses catégories de coquilles peuvent évidemment se combiner entre elles :

« J'ai fait repeindre ma *cousine* » (cuisine).

« Pardonnez-moi, mon Dieu, de vous avoir *enfoncé* » (offensé).

« Le grand *animal* (amiral) espagnol commandait la flotte. »

« Une jeune dame, retour d'Orient, prétendait que là-bas les hommes ont tous des *bamboches* (babouches) aux pieds et fument dans des *marguilliers* » (narguilés).

« Quand on prend du *galant* (galon), on n'en saurait trop prendre. »

« La cuisinière a mis trois *cous de girafe* (clous de girofle) dans le pot-au-feu. »

« Son *poitrail* (portail) ressemble à celui de Notre-Dame. »

« Ce militaire a été arrêté et reconduit à son corps d'*étable en étable* » (d'étape en étape).

« C'est une musicienne *consumée* » (consommée).

« Les *brigands* (brigades) de Canrobert et de Mac-Mahon. »

« Cette dame est très *casernière* » (casanière).

« Posséder de petites rentes *voyagères* » (viagères).

« Ce couvent et ce temple ont été *désinfectés* » (désaffectés).

« La cérémonie du feu Saint-Clair est ordinairement terminée par une retraite aux flambeaux, que suivent des *dames* (danses) publiques. » (*La Dépêche de Rouen*, 18 juillet 1906, dans *Le Journal*, 14 mai 1912.)

***

On voit encore une fois, par ces multiples exemples, combien les coquilles peuvent donner lieu à d'étranges confusions, à des bévues et bouffonneries inopinées.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des jeux de mots et *à peu près* provenant d'ordinaire, non de la composition typographique même, non de coquilles, mais simplement de la prononciation. Cependant, comme ces erreurs se confondent souvent les unes avec les autres, et comme d'ailleurs on a parfois dicté la *copie* au compositeur, celui-ci a fort bien pu commettre ce genre de délits [1].

1. « Il a existé autrefois dans l'imprimerie... un usage qui peut paraître aujourd'hui assez singulier, c'était de lire les copies manuscrites aux compositeurs, qui travaillaient ainsi sous la dictée, au lieu d'avoir leur copie (devant eux).... On s'est servi quelquefois de ce moyen (de la dictée) à l'imprimerie royale pour des impressions très pressées, dont la copie, très difficile à lire, aurait retardé la composition. » (G.-A. Crapelet, *Études pratiques et littéraires sur la typographie*, p. 157 ; Crapelet, 1837, in-8.)

« J'apprends à l'instant que désormais le Crédit mobilier aura *300 sœurs* (trois censeurs). » (Edmond GUÉRARD, *ouvrage cité*, t. I, p. 456.)

« On dirait la *tulipe* (tunique) de Nessus. » (*Le Radical*, 25 mars 1884.)

« C'est lui qui a attaché le *gros lot* » (grelot).

« Une corbeille de *robes de dindons* » (rhododendrons).

« Il est beau comme un *asthme* » (astre).

« Rire à gorge d'*employé* » (déployée).

« Il demeure dans un *coup de gorge* » (coupe-gorge).

« J'ai loué et donné le *dernier adieu* (denier à Dieu) à la concierge. »

« Des trahisons, des coups de *Jeanne d'Arc* » (de Jarnac).

« Je ne le connais ni *des lèvres ni des dents* » (ni d'Ève ni d'Adam).

« Il ronfle comme un *ogre* (orgue) d'église. »

« Je vais me plonger dans les bras de *l'orfèvre* » (de Morphée).

« *La pépie* (l'appétit) vient en mangeant. »

« Battre *son frère* (le fer) pendant qu'il est *chauve* » (chaud).

« Elle était superbe, de beaux yeux noirs, une vraie tête d'*obéisque* » (odalisque).

« Tant va l'*autruche* (la cruche) à l'eau.... »

« Il a plusieurs *portes à son parc* » (cordes à son arc).

« On parle toujours des *canifs* (khalifs) de Bagdad. »

« Un festin de *Sardine à poil* » (Sardanapale).

« C'est le tonneau d'*Adélaïde* » (des Danaïdes).

« A Bombay, il nous fallait coucher toutes les nuits avec un *mousquetaire* » (moustiquaire).

« C'est une vraie forêt de *bandits* » (Bondy).

« L'affaire est renvoyée aux *quarante Grecs* » (calendes grecques).

« La reine Marie *en toilette* » (Antoinette).

« J'assisterai au *linge* » (lunch).

« Cette dame a de gentils *crins* (grains) de beauté sur la joue. »

« Ce livre sort des presses de l'*infirmerie* (imprimerie) Z.... »

Parlant de sa fille Célestine, Mme Chapuzot, concierge, disait à une amie : « Célestine, ma chère, elle est heureuse comme une princesse.... Elle vit sous des *nombrils* (lambris) dorés. » (*L'Opinion*, 4 septembre 1884.)

« Il ne faut pas laisser le gigot attendre sur la table ; autrement la sauce *s'afflige* (se fige), disait une cuisinière, qui ajoutait que ses maîtres recevaient *la lie* (l'élite) de la société. »

« Les *saucisses* (solstices) d'hiver et d'été. »

« La *procession* (précession) des équinoxes. »

« Il faut lui mettre *les pieds* (l'épée) dans les reins. »

« Je vais appeler un *saint Jean de ville* » (sergent de ville).

« Elle m'a dit que je pouvais bien aller l'attendre sous *l'orgue* » (l'orme).

« La besogne est *à cul de mulet* » (accumulée).

« Paris n'a pas été bâti dans un *four* (jour). » (H. DE BALZAC, *Un Début dans la vie*, p. 214 ; dans le volume intitulé *Le Contrat de mariage* ; Librairie nouvelle, 1856.)

« Le temps est un grand *maigre* » (maître). (ID., *ibid.*, même page.)

« *Chaque échaudé* (chat échaudé) craint l'eau froide. » (ID., *ibid.*, p. 233.)

« Abondance de *chiens* (biens) ne nuit pas. » (ID., *ibid.*, p. 235.)

« Ça vous va comme un *notaire* (cautère) sur une jambe de bois. » (ID., *ibid.*, même page.)

« Pas d'argent, pas de *suif* » (Suisse). (ID., *ibid.*, p. 236.)

« Ils n'attachent pas leurs chiens avec des *Cent-Suisses* » (saucisses). (ID., *ibid.*, p. 239.)

« Plus on est *debout* (de fous), plus on rit. » (ID., *ibid.*, p. 243.)

« Les cordonniers sont toujours les plus mal *chauffés* » (chaussés). (ID., *ibid.*, p. 245.)

« Les extrêmes se *bouchent* » (touchent). (ID., *ibid.*, p. 249.)

« Tout ce qui reluit n'est pas *fort* » (or). (ID., *ibid.*, p. 251.)

« L'ennui naquit un jour de *l'Université* » (uniformité). (ID., *ibid.*, même page.)

« On a vu des rois *épousseter* (épouser) des bergères. » (ID., *ibid.*, p. 252.)

« Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu *hais* » (es). (ID., *ibid.*, p. 254.)

« Chacun *pêche* (prêche) pour son *serin* » (saint). (ID., *ibid.*, p. 256.)

« Il faut savoir se *traire* (taire) à propos. » (ID., *ibid.*, même page.)

« Qui veut noyer son chien l'accuse de la *nage* » (rage). (ID. *ibid.*, p. 258.)

« Il ne faut jamais jeter le manche après la *poignée* » (cognée). (ID., *ibid.*, p. 260.)

« Il est connu comme le *houblon* » (loup blanc). (ID., *ibid.*, p. 269.)

« Le voilà comme *un âne en plaine* » (une âme en peine). (ID., *ibid.*, p. 272.)

« On a bien raison de dire qu'on ne *trousse* (trouve) jamais ce qu'on cherche. » (H. DE BALZAC, *Un début dans la vie*, p. 273.)

« Ventre affamé n'a pas d'*orteils* » (oreilles). (ID., *ibid.*, p. 281.)

« Il arrive comme *Mars en calèche* » (mars en carême). (ID., *Les Petits Bourgeois*, t. II, p. 234 ; C. Lévy, 1877.)

« Une femme devrait être la *chenille* (cheville) ouvrière de sa maison, et y porter en toute chose des yeux de *sphinx* » (lynx). (ID., *Ursule Mirouet*, p. 358 ; Librairie Nouvelle, 1857.)

« Je me nomme Moinot. Mon nom s'écrit absolument comme un moineau : M-o-i, moi, n-o-t, not, Moinot. » (ID., *Histoire des Treize*, La Fille aux yeux d'or, p. 358 ; Librairie nouvelle, 1856.)

« Nous avons le vent en *pompe* » (poupe). (ID., *César Birotteau*, p. 8 ; Librairie nouvelle, 1856.)

« Je suis comme le *lièvre* (lierre), je meurs où je m'attache. » (ID., *La Vieille Fille*, p. 119 ; dans le volume intitulé *Les Rivalités* ; Librairie nouvelle, 1857.)

« Ce qui est *digéré* (différé) n'est pas perdu. » (GALOPPE D'ONQUAIRE, *Le Diable boiteux en province*, p. 132 ; Librairie nouvelle, 1857.)

« Les bienfaits s'écrivent sur le sable, et les injures se gravent sur les *reins* » (l'airain). (ID., *ibid.*, p. 269.)

« Elle a débuté dans *Le Cidre* (*Le Cid*) de Corneille ; elle a fait Chimène. » (Paul DE KOCK, *Nouvelles*, Les Bords du Canal, p. 14 ; Rouff, s. d.) (Cf. *Récréations*, p. 166.)

« C'est la *colique* (chronique) de l'endroit. » (ID., *Paul et son chien*, p. 36 ; Rouff, s. d.)

« ... Dire une *épître à l'âme* pour un épithalame. » (George SAND, *Histoire de ma vie*, t. III, p. 225 ; M. Lévy, 1856.)

« Vous êtes fin comme l'*encre* » (ambre). (Eugène LABICHE, *La Chasse aux corbeaux*, III, 6.)

« Elle parlait du quart d'heure de *rabais* (Rabelais), des roses *crémières* (trémières), de l'œil de *larynx* (lynx), du *zèbre* (cèdre) du Liban. » (J.-K. HUYSMANS, *Les Sœurs Vatard*, p. 213.)

« Sirop de calabre, dix sols la bouteille, verre compris. — Sirop de *cadavre*, *vers* compris, disait l'infernal Costecalde. » (Alphonse DAUDET, *Tartarin sur les Alpes*, p. 53 ; Marpon et Flammarion, s. d.)

« Voyager *en coquelicot* » (incognito). (Paul BOURGET, *Mensonges*, p. 13 ; Lemerre, 1887.)

« Nous nous *cautérisons* (cotiserons) pour acheter dix billets de loterie. » (Abel HERMANT, *La Surintendante*, p. 270 ; Charpentier, 1889.)

« Voici nos conditions *signées, quoi, non.* — Vous dites? —

Signées, quoi, non. Ça veut dire : Sans quoi non : c'est clair ! — Ah ! *sine quâ non* ! » (Mme Paria KORIGAN, *Le Tréfonds*, p. 201 ; Savine, 1888.)

« Schœlcher n'avait pour tout vêtement que sa soutane ; ce qui fit dire à notre domestique : « Oh ! ce pauvre M. Schœlcher, il a bien froid avec sa *sultane.* » (Ernest LEGOUVÉ, *Soixante ans de souvenirs*, t. III, p. 161 ; Hetzel, s. d. ; in-18.)

***

Les termes de médecine et de pharmacie ont surtout donné lieu à des confusions de mots, insanités et bêtises.

« Elle est malade d'*hypocrisie* (hydropisie).... Elle a des douleurs dans les *mufles* (muscles) des jambes. » (MOLIÈRE, *Le Médecin malgré lui*, III, 1.)

« La clavicule, que l'abbé Béliardi appelle *canicule.* » (Mme DU DEFFAND, *Correspondance*, t. II, p. 286 ; C. Lévy, 1877.)

« M. François Coppée vient d'éprouver une rechute, à la suite de la *brochure* (bronchite) qu'il avait contractée le mois dernier. » (*Le Petit Rouennais*, 1er décembre 1890, cité dans *Le Journal*, 14 mai 1912.)

« Cette pommade détruit instantanément les *pédicures* » (pellicules). (Cité dans le journal *Le Voleur*, 27 juillet 1893, p. 411.)

« C'est comme si la grande vergue d'un trois-mâts me tombait sur l'*homme aux plaques* » (l'omoplate). (Élie BERTHET, *La Roche tremblante*, p. 49 ; Librairie nouvelle, 1857.)

« Une *distinction* (extinction) de voix. »

« Elle est tombée en *liturgie* » (léthargie).

« La danse *du syndic* » (de Saint-Guy).

« Il a un *entracte* (anthrax) dans le dos. »

« Une fièvre *moqueuse* » (muqueuse).

« Une fièvre *affectueuse* » (infectieuse).

« Il a un *paradis* (panaris) au bout du pouce. » Certain autre, comme nous avons vu, à propos de Maranzac (ci-dessus, p. 23), y avait un *canari.*

« La sueur perçait à travers l'*épidémie* » (épiderme). (Le journal *Le Réveil*, 25 décembre 1882 ; dans Eugène BOUTMY, *ouvrage cité*, p. 139.)

« Elle a des *tubes d'Hercule* (tubercules) dans les poumons. » (*Le Voleur*, 1er novembre 1872, p. 703.)

« Deux sous de *saleté pareille* » (salsepareille). (*Ibid.*, 22 août 1895, p. 531.)

« Il est mort *encaustiqué par la cire de Cambronne* » (intoxiqué

par l'oxyde de carbone). (*La Chronique médicale*, 1er décembre 1910, p. 797.)

« Il a *un ver écossais* » (une varicocèle). (*Ibid.*, même page.)

« Au conseil de révision : « Ajourné, varicocèle ! » Et le gendarme répète : « Ajourné, haricot sec ! » (*Ibid.*, 1er mars 1911, p. 157.)

« Je me purge avec de l'huile *d'Henri cinq* (de ricin). — Moi, je préfère *l'Austerlitz* » (l'eau de Sedlitz). — « Un autre s'en tient à l'huile de *raisin* » (ricin).

Et ceux qui nous parlent « de *surface de magnésie* (sulfate de magnésie), — de *mitraille d'argent* (nitrate d'argent), — de cataplasme *humiliant* (émollient), — de l'*eau d'ânon* (laudanum), — de l'inflammation du *père Antoine* (péritoine), — de la *tranchée-artère* (trachée-artère), — des *Pyrénées*, pour le périnée. Et le baume de *Paul de Kock* (d'opodeldoch), — *l'os qui pue* (l'occiput), — la potion *à pioncer* (opiacée), — les *cuistres* (kystes) de l'ovaire, — les *hippolytes* (polypes) du nez, — les feuilles *du propriétaire* (de pariétaire), — la *colle à femme* (colophane), — le *délire d'homme très mince* (delirium tremens), — la *renoncule* (rotule) du genou, » — etc., etc. (Cf. *La Liberté*, 5 mai 1876.)

Et cette singulière, cette abominable coquille qui se trouve dans l'*Histoire du second empire* par Taxile Delord (t. V, p. 612 ; Germer Baillière, 1869), où un terme médical intervient bien malencontreusement : « Ils (les députés) n'ont ni *injections* ni ordres à recevoir. » A coup sûr, il s'agit d'*injonctions*.

***

Encore quelques exemples de confusions de mots provenant de mauvaise prononciation, d'inadvertance ou d'ignorance.

« Une marchande à la toilette s'obstinait à appeler un crêpe de Chine *crêpe d'échine* : « Puisque cela se porte sur le dos ! » (*Le Voleur*, 6 novembre 1868, p. 717.)

Une brasserie de Strasbourg avait adopté cette enseigne : *A l'éléphant droit* (c'est-à-dire A l'élève en droit). (Cf. *La Chronique médicale*, 1er janvier 1910, p. 27.)

« Je me réveille *en cerceau* » (en sursaut).

« Discussion sur le divorce, présidée par Napoléon Ier : « Comment donc, demande l'empereur, pourra-t-on contraindre une femme qui a abandonné le domicile conjugal à le réintégrer? —

On la *sommera* d'abord... commença le savant jurisconsulte Merlin. — Voyons ! Ne plaisantons pas ici ! interrompit l'empereur. — Je ne plaisante en aucune manière, sire ! — Quand on l'aura *assommée*, cette femme, on sera bien avancé ! — Je ne parle pas d'*assommer*, sire, mais de sommer, simplement. Je voudrais d'abord qu'on sommât cette femme de réintégrer.... » (Fernand BOURGEAT, le journal *Le Droit des Femmes*, 8 janvier 1870.)

« Un traité de physique, dont nous ignorons le titre, contient la cocasserie suivante : « On peut augmenter progressivement la force d'un aimant en accrochant à l'armature un bassin dans lequel on met tous les jours un poids : c'est ce qu'on appelle *mourir en aimant.* » L'auteur avait écrit : *nourrir un aimant.* » (Eugène BOUTMY, *ouvrage cité*, p. 136.)

Un journaliste, dans un de ses articles relatif à un accident survenu rue des Trois Bornes, à Paris, avait cité l'adage latin : *Numero deus impare gaudet* ; mais cette phrase était si mal écrite que l'ouvrier lut et composa : « Numéro deux, impasse Gaudet, » se creusant d'ailleurs la cervelle pour comprendre la nécessité de l'italique [1], et pour découvrir une impasse de ce nom dans ladite rue. (Cf. *Bulletin officiel de l'Union syndicale des maîtres imprimeurs*, janvier 1913, p. 22.)

Tot capita, tot sensus : « Autant de capitaux, autant de sangsues, » traduisait jadis « un communiste », au dire d'Armand de Pontmartin. (*Les Jeudis de Mme Charbonneau*, XVII, dans la *Semaine des familles*, 16 juin 1860, p. 598.)

« Ne désespérez pas du salut de la Patrie, écrit Mably, au début de ses *Entretiens de Phocion* ; ... Si nous la consultions (la philosophie), nous ressemblerions bientôt à nos pères ; nous verrions bientôt renaître des Miltiade, des Aristide, des Thémistocle, » etc. « Nous verrions bientôt renaître des *militaires*, » imprime dans son édition (p. 5) la petite Bibliothèque nationale.

On appelait jadis *cagnard* le dessous des ponts, et particulièrement les sous-sols de l'Hôtel-Dieu de Paris, du côté de la Seine. (Cf. Hippolyte GAUTIER, *L'An 1789*, p. 91, 92 ; Delagrave, s. d.) *Cagnard* signifiait aussi chenil (de *cagne*, chien), etc. *Jeter aux cagnards* ou *au cagnard*, c'était jeter sous les ponts, à la

1. Au milieu d'un texte français, une locution latine, un texte en langue étrangère, se compose d'ordinaire en italique, c'est-à-dire en caractères penchés, comme ci-dessus : *Numero deus impare....*

voirie, aux chiens, etc. Diderot ayant écrit dans *Le Neveu de Rameau* (p. 41 et 239, édit. Jannet-Picard) : « Si un enfant apportait en naissant, sur son front, la caractéristique de ce dangereux présent de la nature (le génie), il faudrait ou l'étouffer, ou le jeter aux cagnards », certains éditeurs (édit. Brière, et édit. de la petite Bibliothèque nationale, p. 34) ont imprimé « ou le jeter *aux canards* ».

Jacob Vernet publia à La Haye, en 1752, un opuscule intitulé *Lettres sur la coutume moderne d'employer le* vous *au lieu du* tu. Cet ouvrage a été cité par Senebier dans l'*Histoire littéraire de Genève*, et par Ersch dans *La France littéraire*, sous le titre de *Lettres sur la coutume d'employer les* vins *au lieu du* thé ! (Edmond GUÉRARD, *ouvrage cité*, t. I, p. 454.)

« Il faut, en tout cas, laisser notre armée en dehors et au-dessus de nos discussions *intestinales* » (intestines). (*Le Lyon républicain*, 25 juin 1892, cité dans le *Mémorial de la Librairie française*, 23 mai 1912, p. 236.)

« Dans une très luxueuse publication faite par un archiviste notable, *Le Catalogue des sceaux de la Bibliothèque nationale*, on lit : « Les inspecteurs des *caves et foires...* », pour des eaux et forêts.... » (*Bulletin de la Société des Lettres de Bar-le-Duc*, août-septembre 1910, p. CV.)

Dans une petite ville de province, le régisseur du théâtre avait fait mettre sur l'affiche : *L'Amour filial* ou *la Jambe de bois*. L'imprimeur se trompe, et remplace ce titre par celui-ci : *La Jambe filiale* ou *l'Amour de bois*. » (Eugène BOUTMY, *ouvrage cité*, p. 136.)

« Pêche au cachalot », écrit l'auteur ; *Pêche au chocolat*, compose le typo. (Eugène BOUTMY, *ouvrage cité*, p. 137.)

***

Revenons aux coquilles proprement dites.

Certaines sont demeurées célèbres ; d'autres ont joué un rôle plus ou moins important dans l'histoire littéraire ou l'histoire politique.

Tout le monde connaît, par exemple, ce vers de Malherbe, dans les *Stances* à Du Perrier sur la mort de sa fille Rosette :

> Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
> L'espace d'un matin.

Malherbe avait, dit-on, primitivement écrit :

Et Rosette a vécu ce que vivent les roses,

A l'imprimerie, on déchiffra mal le manuscrit ; au lieu de *Rosette*, le compositeur crut voir *Roselle* :

Et *Roselle* a vécu....

En lisant l'épreuve à haute voix, Malherbe fut frappé de ce changement, le trouva plus harmonieux et plus poétique, et modifia ainsi son vers, « qui y gagna fort » :

Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses.

(Cf. Ludovic LALANNE, *Curiosités bibliographiques*, p. 278 ; Delahays, 1857 ; in-16.)

Je dois ajouter cependant que cette version si répandue a été plusieurs fois contestée, et que Malherbe, qui avait, assure-t-on aussi, conçu d'abord sa strophe sous cette forme :

Mais elle était du monde où les plus belles choses
Font le moins de séjour,
Et ne pouvait, rosette, être mieux que les roses,
Qui ne vivent qu'un jour,

aurait effectué de lui-même son heureuse correction. (Cf. la *Revue bleue*, 16 février 1884, p. 224.)

Voici encore, à ce même sujet, une rectification plus explicite fournie par Eugène Manuel, dans une note de son édition des *Œuvres lyriques* (choisies) de J.-B. Rousseau, Ronsard, Malherbe, etc. (Dezobry, 1852), p. 320 et 321 : « Une anecdote... attribuerait à l'imprimeur de Malherbe ce qu'il y a de plus délicat et de plus gracieux dans le troisième vers de cette stance (Et, rose, elle a vécu...) ; mais nous avons dit que la fille de Du Perrier se nommait Marguerite, *et non pas Rosette*. C'est à quelque obscur détracteur de Malherbe ou à un mystificateur... qu'il faut laisser toute la responsabilité... de ce jeu de mots. »

La Bible, qui est le livre réimprimé le plus grand nombre de fois dans toutes les langues, selon la remarque de Ludovic Lalanne, à qui j'emprunte ces détails et les suivants (*Curiosités bibliographiques*, p. 278 et suiv.)[1], est aussi le livre qui a donné le plus souvent lieu à de singulières fautes d'impression.

1. Dans un intervalle de quatre-vingts ans, de 1715 à 1795, on a imprimé en Allemagne plus de seize cent mille Bibles, et plus de huit cent soixante mille Nouveaux Testaments. (Cf. Ludovic LALANNE, *ouvrage cité*, p. 278, note 1.)

En 1590, à Rome, le pape Sixte-Quint fit publier une édition de la Vulgate, dont il avait surveillé soigneusement la composition et corrigé lui-même chaque épreuve. A la fin de l'ouvrage, se trouvait insérée une bulle par laquelle le souverain Pontife excommuniait quiconque s'aviserait d'effectuer le moindre changement à ce texte. Or, on s'aperçut bientôt que ladite Bible était remplie de fautes, en sorte que cette terrible bulle amusa le public. Le pape se vit obligé de supprimer son édition de la Bible, aussi les rares exemplaires qui ont échappé à cette destruction se cotent à haut prix dans les ventes.

En 1634, une Bible imprimée à Londres contenait ce verset du Psaume XIII : « L'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu... » (*There is no God*), ainsi transformé : « L'insensé a dit dans son cœur : Il y a un Dieu... » (*There is a God*) : *a* a remplacé *no*. Le roi donna l'ordre de supprimer cette édition.

Une autre Bible anglaise portait (Ruth, IV, 13) : « Booz prit donc Ruth et l'épousa... et le Seigneur lui donna la *corruption.* » Au lieu de *conception.*

Une autre Bible, imprimée à Cambridge, au dix-septième siècle, fourmille de fautes, celle-ci, entre autres (Corinthiens, I, VI, 9) : « Ne savez-vous pas que les méchants *hériteront* du royaume de Dieu? » Au lieu de *n'hériteront pas* : la négation *not* est omise.

Dans une édition de la Bible imprimée à Halle en 1710, on lit cet étrange commandement, dû encore à l'omission de la négation : « Tu *commettras* l'adultère. » L'édition fut confisquée, et les quelques exemplaires qu'on en trouve se vendent fort cher.

En 1717, on imprima en Angleterre, à l'imprimerie Clarendon, une Bible qui est connue sous le nom de *Bible vinaigre,* parce que le titre du vingtième chapitre de l'Évangile de saint Luc, où est mentionnée la parabole de la vigne (*vineyard*) porte *vinegar* (vinaigre).

« On raconte, dit encore Ludovic Lalanne (*Ouvrage cité,* p. 280), que la femme d'un imprimeur allemand, s'étant introduite la nuit dans l'atelier de son mari, qui imprimait une Bible, altéra d'une manière assez plaisante la sentence de soumission conjugale prononcée contre Ève dans le verset 16 du chapitre III de la Genèse. Elle enleva les deux premières let-

tres du mot *herr* (maître) et y substitua les lettres *na*, ce qui changeait le commandement : « L'homme sera ton *maître* (herr) », en celui-ci : « L'homme sera ton *fou* (narr) ». On prétend que cette plaisanterie coûta la vie à la pauvre femme, et que des exemplaires de cette Bible se sont vendus un prix exorbitant. »

***

Le savant ÉRASME (1467-1536) fut plus d'une fois victime de l'étourderie, voire de quelque sournoise vengeance des imprimeurs ou de leurs ouvriers. Ainsi, dans le traité intitulé *Vidua Christiana* (Bâle, Froben, 1529), — « la Veuve chrétienne », — dédié à Marie, sœur de Charles-Quint et sérénissime reine de Hongrie, « une faute inimaginable, résultant d'un hasard auquel il semble que le diable ait présidé, ou d'une malice non moins diabolique de la part des compositeurs ou correcteurs, a rendu cette édition célèbre dans les fastes de la typographie. » (Ambroise-Firmin DIDOT, *Essai sur la typographie*, colonne 675[1] ; Didot, 1851 ; in-8 ; extrait de l'*Encyclopédie moderne*.) En parlant de cette auguste souveraine, Érasme avait écrit : *Mente illa usam eam semper fuisse quæ talem feminam deceret* : « Elle fit toujours usage de cet esprit, — ou elle conserva toujours ce même esprit, — comme il convenait à une telle femme. » Au lieu de *mente illa*, ladite édition portait *mentula*, — que je m'abstiens de traduire, — et il y eut, dit-on, mille exemplaires distribués avant qu'on s'aperçût de cette monstrueuse erreur, que l'on s'efforça, mais trop tard, de réparer en réimprimant le feuillet. Érasme attribue cette faute à un ouvrier ivrogne à qui il n'avait pas donné de gratification, et il ajoute qu'il aurait volontiers payé trois cents écus d'or pour racheter une telle infamie[2]. G.-A. Crapelet, qui cite ce fait dans ses *Études sur la typographie* (p. 162), remarque que l'erreur ci-dessus a très bien pu se commettre sans que la méchanceté y ait part ; ensuite que la faute n'ayant pas été relevée par le correcteur de l'imprimerie, elle n'aurait pas, du moins, dû échapper à Érasme, lui qui avait lu tant d'épreuves et qui était si intéressé à la correction de son épître dédicatoire.

1. On trouve dans cet ouvrage, à cet endroit et aux pages précédentes, de nombreux et curieux exemples de coquilles latines extraites d'anciens livres.

2. La chose est contée un peu différemment dans les *Pensées, Remarques et Observations* de Voltaire, ouvrage posthume, p. 130-131 ; Paris, Barba, an X, 1802.

Une autre fois, l'addition d'une simple lettre, de la lettre *a*, attira à Érasme d'autres graves ennuis. Dans une paraphrase des paroles de saint Pierre au chapitre XVI de l'Évangile de saint Matthieu, — ouvrage imprimé en 1524, encore chez Froben, et très répandu en France, où cette hérésie fit grand bruit, — le petit mot latin *more* fut transformé en *amore*, ce qui modifiait absolument le sens de la phrase, et valut à Érasme une censure de la Faculté de théologie de Paris. Pour prouver sa bonne foi, il dut montrer à ses juges une ancienne édition du même ouvrage, où cette erreur n'avait pas été commise. (Ambroise-Firmin DIDOT, *ouvrage cité*, colonne 675.)

Si une voyelle ajoutée causa tant de désagréments au savant auteur de l'*Éloge de la folie*, une voyelle supprimée en occasionna de non moindres à un autre érudit, à l'orientaliste et docteur en Sorbonne Valérien Flavigny (mort en 1674), dont presque toute la vie se passa en discussions philologiques sur le texte hébreu de la Bible. Dans le texte latin du verset 3 du chapitre VII de saint Matthieu : « Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, vous qui ne voyez pas une poutre dans votre œil? » *Quid vides festucam in oculo fratris*, etc., le mot *oculo* s'étant trouvé en fin de ligne fut ainsi divisé *o-culo*, et, « par une malice bien noire ou un accident bien malheureux », dit Ambroise-Firmin Didot (*Ouvrage cité*, colonne 676), la lettre *o* disparut, « tomba » lors du tirage. L'infortuné docteur en Sorbonne dut jurer ses grands dieux qu'il n'était pour rien dans cette odieuse coquille, qu'il ne pouvait s'expliquer « que par une fièvre chaude dont un typographe aurait été atteint ».

Une addition de trois mots, qui n'était peut-être, comme on l'a remarqué, qu'une simple coquille, amena la condamnation et la mort de l'imprimeur et érudit Étienne Dolet (1509-1546). Dans sa traduction de l'*Axiochus*, dialogue de Platon, Socrate, parlant de ce qui arrive après la mort, dit : « Tu ne seras plus ». Le traducteur, ou peut-être encore une fois le compositeur, amplifia ainsi cette sentence : « Tu ne seras plus rien du tout ». Ce *rien du tout* fut considéré par la Sorbonne comme une profession d'hérésie et d'épicuréisme. Dolet fut torturé, étranglé, puis brûlé en place Maubert comme athée et relaps. (Cf. Ludovic LALANNE, *Dictionnaire historique de la France*, art. Dolet ; et Eugène BOUTMY, *ouvrage cité*, p. 114 ; etc., etc.)

Le théologien Dom GERVAISE (1660-1751) rapporte, dans sa *Vie de l'abbé Suger* (t. I, p. 31) que l'acte de partage fait par les religieux de Saint-Denis spécifiait, entre autres choses, que *onze cents bœufs* leur seraient fournis chaque année. Vérification faite sur le titre original, il se trouva qu'on devait lire *onze cents œufs*. Et cependant, il y avait autre chose ici que la simple addition de la lettre *b*, car la charte originale était rédigée en latin, et la transformation du mot *ova* (œufs) en *boves* (bœufs) est moins facile que celle de *œufs* en *bœufs*. L'erreur n'en existait pas moins. (Cf. Eugène BOUTMY, *ouvrage cité*, p. 119.)

***

Dans une de ses lettres, Voltaire conte la mésaventure dont fut victime un avocat qui s'était écrié : « Le roi n'a pas été *insensible* à la justice de cette cause. » On imprima *sensible*, et cette omission de deux lettres valut à l'homme de loi plusieurs mois de séjour à la Bastille. (Cf. Edmond GUÉRARD, *Dictionnaire encyclopédique d'anecdotes*, t. I, p. 455.)

Dans une autre lettre, datée de Potsdam, 21 mars 1752, et adressée à Formey, Voltaire mentionne une autre singulière et bien fâcheuse coquille commise par ce correspondant, ou plutôt par son imprimeur, dans un *Éloge de Mme du Châtelet*, et déjà citée par nous (Cf. ci-dessus, p. 212-213). On lisait dans cet *Éloge* : « Elle se livrait au plus grand *nombre* », pour : au plus grand *monde*. « Vous sentez, ajoute Voltaire, l'effet de cette méprise. Je vous demande en grâce de réparer cette faute.... Elle favoriserait les mauvaises plaisanteries de ceux qui respectent peu les sciences et les dames. »

Lorsque Voltaire publia ses *Éléments de la philosophie de Newton*, l'abbé Desfontaines en fit une analyse où il prétendit que, parmi les fautes d'impression qui se trouvaient dans cet ouvrage, il y en avait une essentielle à corriger. Au lieu de lire sur le titre : « *Éléments de la philosophie de Newton, mis à la* portée *de tout le monde*, » il fallait lire : mis à la *porte* de tout le monde. » (COUSIN D'AVALLON, *Voltairiana*, p. 116 ; Pillet, an IX.)

Le poète Écouchard Lebrun, Lebrun-Pindare (1729-1807), qui a si superbement paraphrasé l'*Exegi monumentum* d'Horace, sentant la mort approcher, fit venir auprès de lui Ginguené et un autre de ses amis, et leur recommanda ses œuvres,

dont une édition complète était alors sous presse. Il avait à cœur que « le monument » élevé par lui ne subît aucune altération et arrivât intact à la postérité. Ginguené et son compagnon se mirent à la besogne, et, pour plus de sûreté, s'adjoignirent un des correcteurs les plus renommés de Paris. On fit tirer trois épreuves de chaque feuille, chacun des trois co-associés lisait sa feuille à part, et l'on se réunissait pour arrêter les corrections. Toutes les précautions étaient donc bien prises pour que les ultimes volontés de Lebrun fussent scrupuleusement exécutées, ses vers très exactement et intégralement imprimés. Or, au moment de la mise en vente, on s'aperçut qu'une des odes, *Le Banquet dans l'Olympe*, au lieu de :

L'Olympe resplendit des éclairs de la foudre
Et des regards de Jupiter,

donnait cette leçon toute nouvelle et absolument imprévue :

L'Olympe resplendit des éclairs de la foudre
Et des *renards* de Jupiter.

(Cf. POITEVIN, *La Grammaire, les Écrivains et les Typographes modernes*, p. 7-8 ; Didot, 1863.)

L'abbé Sieyès (1748-1836) fit imprimer, pendant la Terreur, chez Charles Crapelet (1762-1809), — un de nos meilleurs imprimeurs, qui est resté, avec son fils, Georges-Adrien Crapelet (1789-1842), une des gloires de la typographie française, — un discours justificatif de sa conduite politique. Comme il relisait ses épreuves, il rencontra soudain cette phrase : « J'ai *abjuré* la République.... »

« *Abjuré* pour *adjuré* ! Mais vous voulez donc me faire guillotiner ! s'écria-t-il, tout ému. Comment peut-on commettre de pareilles incorrections? » (Cf. G.-A. CRAPELET, *ouvrage cité*, p. 187.)

Dans une édition du *Catéchisme* de l'abbé Fleury, imprimée à Clamecy, en 1826, catéchisme destiné à être appris par cœur par la jeunesse, on lit (p. 7) que : « ... De là (de la concupiscence) viennent tous les péchés qui mènent à la *vie* éternelle. » Au lieu de la *mort*, ce qui est tout le contraire, et devait bien dérouter l'esprit des enfants. (Cf. ID., *ibid.*, p. 182.)

Une faute typographique, un *bourdon*, fut cause, en partie, assure-t-on, de la campagne de Russie, en 1812. Un article

du *Moniteur*, destiné à faire ressortir les avantages de l'alliance de la Russie avec la France, contenait cette déclaration relative au tzar Alexandre et à Napoléon : « Ces deux souverains, dont l'union ne peut être qu'invincible.... » A l'impression, les trois dernières lettres du mot *union*, mal fixées, glissèrent, et il resta cette phrase, si mal sonnante aux oreilles du tzar : « Ces deux souverains, dont *l'un* ne peut être qu'invincible.... » (Cf. G.-A. CRAPELET, *ouvrage cité*, p. 188; — et Edmond GUÉRARD, *ouvrage cité*, p. 454.)

M. de Caulaincourt, nommé duc de Vicence par l'empereur, et qui avait plus ou moins participé, — on le disait du moins, — à l'exécution du duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes, fut un jour, sur les épreuves d'un numéro de la *Gazette de France*, qualifié de duc *de Vincennes*. On n'eut que le temps de faire disparaître cette coquille, qui aurait certainement coûté cher au coupable, car l'erreur était trop bien appliquée et trop de circonstance pour qu'on pût la croire involontaire. D'autres prétendent qu'il s'agit du *Moniteur*, et qu'on supprima toute l'édition de ce numéro, plutôt que de le laisser ainsi paraître. (Cf. le comte RÉAL, *Indiscrétions*, dans Edmond GUÉRARD, *ouvrage cité*, p. 456; — et Hippolyte CASTILLE, *Les Journaux et les Journalistes sous l'Empire et sous la Restauration*, p. 15.)

Cambacérès, ouvrant un matin le *Moniteur*, s'aperçut qu'il y était désigné sous le titre de grand *Chandelier* de l'Empereur, — ce qui « porta un tel coup au *Chancelier* de Napoléon Ier, qu'il en vit... trente-six *chandelles* », conclut Eugène Boutmy. (*Ouvrage cité*, p. 123.)

« Les Français eurent beaucoup à souffrir des fièvres des marais Pontins », lit-on dans l'*Histoire de Napoléon* par Norvins. Or, cette phrase avait d'abord été ainsi déchiffrée par le compositeur : « Les Français eurent beaucoup à souffrir des *fèves* de marais de *Pantin*. » (Cf. Edmond GUÉRARD, *ouvrage cité*, t. I, p. 457.)

Le poète satirique Joseph Despaze, originaire de Bordeaux, (1776-1814), crut devoir un jour critiquer vivement, dans une de ses pièces de vers, le peintre Dabos. Mais l'imprimeur se trompa, il mit partout un *u* au lieu d'un *a*, et un autre artiste, qui s'appelait Dubos, vint demander raison de ces attaques à Joseph Despaze. Celui-ci accepta le duel, et reçut dans la cuisse une balle qui le retint six mois dans son lit. Ce ne

fut qu'après le combat qu'il expliqua à son adversaire l'erreur dont il était victime.

« C'est à *Dabos*, et non à vous, *Dubos*, que je voulais m'en prendre !

— Pourquoi n'avoir pas parlé plus tôt? D'un mot vous évitiez ce duel !

— Je ne voulais pas être soupçonné de lâcheté », répondit Despaze. (Cf. Edmond GUÉRARD, *ouvrage cité*, t. I, p. 455.)

Le célèbre géographe Malte-Brun (1775-1826), décrivant une haute montagne, plaçait son altitude à 36 000 pieds au-dessus du niveau de la mer. A l'imprimerie, on composa : 360 000 pieds. Malte-Brun effaça un zéro ; mais le correcteur ne comprit pas et ajouta, au contraire, un autre zéro, ce qui faisait : 3 600 000 pieds. Irrité, exaspéré, Malte-Brun, qui n'avait pas d'ailleurs le caractère commode, écrivit en marge de l'épreuve :

« Je vous dis 36 000 pieds, 36 millions de bêtes ! »

Et, cette phrase, l'auteur, dans sa colère, ne prit pas le soin de l'entourer d'un cercle ou d'un rectangle, comme on doit toujours le faire pour tout ce qui s'adresse exclusivement à l'imprimeur ou à son ouvrier, et ne doit pas être composé. Aussi le livre parut-il avec ce mirifique paragraphe : « Le plateau supérieur, où l'on compte 36 000 espèces de bêtes, est à 36 millions de pieds au-dessus du niveau de la mer. » (Cf. le journal *Le Voleur*, 3 juin 1881, p. 352.)

Autre bourde, due encore à une phrase de l'auteur non entourée d'un cercle, genre d'erreur qui n'est du reste pas très rare en typographie :

Le romancier russe Ivan Tourguénef, « mécontent d'une expression, demande un changement (à l'imprimeur) ; il indique à la marge que l'on fasse attention. Il s'agit d'un mot familier, vulgaire, d'une injure qu'un des personnages du roman de *Fumée* adresse à son ancien camarade : « Harpagon, limace ! » Puis vient un mot russe qui, conte Mérimée, me semble correspondre à *perruque*, qualification que, dans ma jeunesse, nous donnions volontiers à nos aînés. A ce mot, traduit je ne sais comment, l'auteur avait ajouté N. B., pour qu'on eût égard à son observation. Sur quoi on a imprimé : *Harpagon, limace, Nota bene !* » (MÉRIMÉE, *Étude littéraire sur Ivan Tourguénef*, en tête du roman *Fumée*, par Tourguénef, p. XIII ; Hetzel, s. d.)

Dans une relation de voyage où il était question de l'archipel de Cook, le compositeur lut : archipel de 600 kilos. Il

avait pris le C pour un 6, les deux *o* pour des zéros, et la lettre *k* pour l'abréviation de kilogrammes. (Cf. Eugène BOUTMY, *ouvrage cité*, p. 135.)

De même, au lieu de 606, un compositeur lit : *bob* : « Le docteur C... (de Nicé) est, en ce moment, à Francfort, où il étudie le *Bob* (pour le *606*, nom d'un remède spécial). (Renseignement verbal.)

***

Sous le règne de Louis-Philippe, le ministre Guizot fut maintes fois victime de l'étourderie — et peut-être bien aussi de la malice — des « typos » des journaux, et plusieurs des coquilles qu'on leur attribue à son sujet sont demeurées légendaires. (Cf. Edmond GUÉRARD, *ouvrage cité*, t. I, p. 457 et suiv.; Eugène BOUTMY, *ouvrage cité*, p. 123 ; etc.) :

« Veuillez, messieurs, m'accorder un peu d'attention : je suis à bout de mes *farces* (forces) », lui fait dire le *Journal des Débats* (d'autres disent le *Moniteur*), dans le compte rendu d'une séance parlementaire.

Le journal de Caen, *Le Haro*, parlant d'un banquet offert en 1842 à M. Guizot par les électeurs de Lisieux, imprime : « Une foule immense emplissait l'amphithéâtre. L'illustre homme d'État prend place au milieu des *gredins*, et est aussitôt accueilli par les plus *vils* applaudissements. » *Gredins* pour *gradins*, *vils* pour *vifs*.... C'est vif !

« Le *sinistre* Guizot vient d'arriver dans nos murs », dit une autre feuille de province, à propos du même *ministre*.

« Vu l'absence de M. Guizot, le Conseil des *monstres* (ministres) ne se réunira pas cette semaine », annonce un autre journal.

Un autre : « M. le ministre s'est *pendu* hier chez le roi, à Neuilly. » Rassurez-vous, il n'a fait qu'y aller ; il s'y est simplement *rendu*. (A rapprocher d'une coquille mentionnée ci-dessus (p. 242) : *pendu* pour *perdu*.)

Un autre encore : « Le ministre, homme d'une *rapacité* (capacité) bien connue.... »

Au lendemain de la mort d'un autre ministre de Louis-Philippe, du financier Jacques Laffitte, on put lire dans le *Journal des Débats* : « La France vient de perdre un homme de *rien* », pour un homme de *bien*. (Cf. Edmond GUÉRARD, *ouvrage cité*, t. I, p. 457.)

Dans une autre oraison funèbre, celle du général Lamoricière, l'évêque Dupanloup vint à parler de l'*étai* des consciences : la *Gazette du Midi* imprime l'*étui* des consciences. (Cf. Edmond GUÉRARD, *ouvrage cité*, t. I, p. 457.)

Dans le *Journal de Constantinople* : « L'*asthme* de M. de Lesseps va bien », pour *isthme*. (Cf. ID., *ibid.*)

« Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que M. le préfet va beaucoup mieux ; l'appétit est revenu, et, avec beaucoup de *foins* (soins), notre digne administrateur aura bien vite repris ses forces », lisait-on dans un journal de l'Ain, en 1846 ou 1847.

Le célèbre polémiste Émile de Girardin — d'autres disent un notable médecin aliéniste — ayant un jour inscrit, au bas de l'épreuve d'un de ses articles, qui était émaillé de citations, cette note, uniquement destinée au *corrigeur* : « Il faut *guillemeter* tous les *alinéas* », et n'ayant pas pris soin, comme nous l'avons recommandé plus haut, d'entourer cette note d'un trait de plume, l'article parut avec cette stupéfiante et sanguinaire injonction : « Il faut *guillotiner* tous les *aliénés*. » (Cf. le journal *Le Voleur*, 3 juin 1881, p. 352 ; et Edmond GUÉRARD, *ouvrage cité*, t. I, p. 457.)

Quant à Mme de Girardin, son émouvante comédie *La Joie fait* PEUR, fut un soir affichée sous cet horrible titre : *La Joie fait* PUER.

Nous avons vu (p. 238) *les* Chats *du crépuscule*, de Victor Hugo (pour *Chants*). On cite encore : les *Jambes*, d'Auguste Barbier (pour *Iambes*) ; les *Chenilles* (chevilles), d'Adam Billaut, le poète menuisier de Nevers. (Cf. Edmond GUÉRARD, *ouvrage cité*, t. I, p. 455; et Eugène BOUTMY, *ouvrage cité*, p. 125.)

Dans une édition des *Poésies* de Gilbert, le premier vers d'une des strophes de l'ode bien connue, où le poète fait ses adieux à la terre :

> Au *banquet* de la vie infortuné convive,

s'est trouvé ainsi odieusement travesti :

> Au *baquet* de la vie....

(Cf. Edmond GUÉRARD, *ouvrage cité*, t. I, p. 458.)

Un autre poète, ou plutôt une poétesse (mentionnée par

POITEVIN, *ouvrage cité*, p. 4) terminait une élégie sur la mort de sa fille par ce vers, où la pauvre mère exhalait sa plus ardente, son unique espérance :

Au revoir un jour dans les *cieux* !

Lequel vers subit cette inqualifiable métamorphose :

Au revoir un jour dans les *lieux* !

Maxime du Camp, ayant cité, dans son livre sur *Paris*, ce vers pittoresque de Victor Hugo, à propos des cabarets borgnes dont les vitres fêlées

Ont sur le cristallin une taie en papier ;

cet alexandrin fut ainsi grotesquement travesti par le compositeur :

Ont sur le cristallin une taie d'*oreiller*.

(Cf. le journal *Le Voleur*, 3 juin 1881, p. 352.)

Une superbe édition du livre d'*Heures* de Denis Affre, qui devint plus tard archevêque de Paris et fut mortellement blessé près d'une barricade en juin 1848, portait, dans la partie du texte relative à l'ordinaire de la messe, au lieu de ces mots : « Ici le prêtre ôte sa *calotte* », ceux-ci : « Ici le prêtre ôte sa *culotte*. » L'édition fut tirée avec cette faute, et il fallut faire un carton et enlever la page *shocking*. (Edmond GUÉRARD, *ouvrage cité*, t. I, p. 458.)

MÉDICATIONS *chrétiennes*, lisait-on sur le titre d'un ouvrage de piété, consacré sans doute au pèlerinage de Lourdes et à son eau miraculeuse, — au lieu de MÉDITATIONS *chrétiennes*. (Eugène BOUTMY, *ouvrage cité*, p. 131.)

Victor FOURNEL (1829-1894), qui, sous le pseudonyme d'Edmond Guérard, a recueilli un grand nombre des anecdotes que nous reproduisons ici, conte l'aventure ou mésaventure suivante, qui lui échut. Dans un article sur la condition sociale des écrivains du temps passé, il avait écrit cette phrase :

« Ménage était domestique du cardinal de Retz, comme *Chapelain* du duc de Longueville, comme Sarrazin de la princesse de Conti. » Le compositeur mit : « comme *chapelain* » avec un petit *c*, et le correcteur, venant après lui, crut éclair-

cir le texte et préciser le sens en substituant de sa propre autorité, au mot *comme*, les mots *en qualité de*. D'où résulta cette phrase cocasse : « Ménage était domestique du cardinal de Retz, *en qualité de chapelain* du duc de Longueville.... » (Cf. Edmond GUÉRARD, *ouvrage cité*, t. I, p. 455.)

Rappelons que certaines erreurs de ce genre ont été commises volontairement. Scarron, par exemple, avait dédié quelques-uns de ses vers à une petite chienne appelée *Guillemette* et qui appartenait à sa sœur : *A Guillemette, chienne de ma sœur*. S'étant brouillé avec cette sœur pendant l'impression du volume, il fit mettre malicieusement dans l'errata : « Au lieu de *chienne de ma sœur*, lire : *ma chienne de sœur*. » (Cf. Ludovic LALANNE, *Curiosités bibliographiques*, p. 280.)

De même, à une époque où le mot latin *fatum, fata* (destin, hasard), était proscrit par l'autorité ecclésiastique, un auteur s'avisa de faire imprimer *fasta*, et de faire mettre dans l'errata : « *fasta*, lisez *fata*. » (ID., *ibid.*)

Pendant la dernière maladie du prince Jérôme Bonaparte (1784-1860), le *Moniteur* annonça un jour que : « La nuit a été meilleure, et le *vieux* persiste », pour le *mieux*. (Cf. Edmond GUÉRARD, *ouvrage cité*, t. I, p. 457 ; et Eugène BOUTMY, *ouvrage cité*, p. 123.)

La reine Victoria d'Angleterre fut encore plus maltraitée par le *Times* que le prince Jérôme ne l'avait été par le *Moniteur*. On lut un jour, ou plutôt une nuit, dans un article du grand journal anglais, une phrase commençant par ces mots : *The queen whose...* « La reine dont.... » Mais le pronom *whose* se trouvait remplacé par un mot qui n'en diffère que par une seule lettre (une *r* au lieu d'une *s*), et qui était, pour la reine vénérée, la plus sanglante insulte. On s'aperçut de la faute, de la monstrueuse coquille, pendant le tirage du journal, à deux heures et demie du matin. Immédiatement, les machines furent arrêtées, on corrigea, on recommença le tirage, et le journal parut sans encombre, à l'heure accoutumée. (Renseignement verbal.)

Encore une coquille du *Times*. La veille de l'entrée à Londres d'une nouvelle princesse de Galles, on lisait, dans les colonnes de ce journal, cette annonce, que je traduis : « Deux *veuves* à louer. » *Widows* (veuves), pour *windows* (fenêtres). (*Bulletin officiel de l'Union syndicale des maîtres imprimeurs*, janvier 1913, p. 22.)

***

Certain critique dramatique, parlant avec admiration d'Émile Augier, avait écrit : « Son latin vaut mieux que *mon* français. » Le compositeur mit : « Son latin vaut mieux que *son* français » ; ce qui, au lieu d'un éloge, était une censure méchante et imméritée. (Cf. Eugène BOUTMY, *ouvrage cité*, p. 130.)

A propos d'Émile Augier, sa première pièce, *La Ciguë*, éprouva, paraît-il, la mésaventure suivante. Le débutant espérait faire jouer cette œuvre à la Comédie-Française, et avait remis son manuscrit à l'administrateur, M. Buloz, qui, ayant jeté un coup d'œil sur le titre, lut, au lieu de *La Ciguë*, *La Gigue*. *La Gigue* au Théâtre-Français! M. Buloz haussa les épaules, et renvoya, séance tenante, le manuscrit à l'auteur. « M. Buloz ne comprit son erreur et ne la regretta que quelques mois plus tard, quand il assista, à l'Odéon, au grand succès de *La Ciguë*. » (Cf. *Le Journal*, 25 août 1913.)

Dans *L'Année littéraire* (de Vapereau?) de 1861, il était fait mention, en divers endroits, du chroniqueur Albéric Second, qui fut célèbre à la fois par son esprit et par sa ressemblance avec le maréchal Lebœuf. Onze fois le compositeur changea Albéric SECOND en Albéric II. (Eugène BOUTMY, *ouvrage cité*, p. 138.)

Lorsque Mme Nelly Lieutier, poétesse et romancière, décédée en 1900, publia son premier recueil de vers, *Chemin faisant*, une gazette de modes, rédigée par des dames, termina ainsi un compte rendu de ce livre, où l'auteur était cependant très favorablement apprécié : « L'Olympe de la poésie compte une *buse* de plus. » Jamais, malgré les compliments qui lui étaient décernés et le ton général de l'article, jamais Mme Lieutier ne voulut admettre que la rédactrice avait écrit *muse* et non *buse* ; elle resta invinciblement persuadée qu'il y avait là autre chose qu'une coquille, que c'était bel et bien une méchanceté, une perfidie d'une rivale jalouse de son talent. (Cf mon volume *Le Dîner des gens de lettres*, p. 334.)

Au cours d'un roman publié en 1903 par un des journaux parisiens les plus répandus, roman intitulé *La Fiancée de Lorraine*, l'auteur, M. Jules Mary, décrit la statue du maréchal Fabert érigée sur une place de Metz, et cite l'inscription gra-

vée sur le socle de cette statue. Cette inscription se compose des paroles prononcées par Fabert à propos d'une ville assiégée qu'il était chargé de défendre : « Si, pour sauver la ville durant ce siège, il fallait mettre à la brèche ma femme et mes enfants, je n'hésiterais pas.... » Au lieu de : *mettre à la brèche*, c'est *mettre à la broche*, que contenaient et proclamaient les premières épreuves de ce roman. L'auteur, heureusement, découvrit à temps cette drolatique coquille et put la corriger. (Renseignement verbal.)

Plus récemment, en décembre 1910, une coquille coûta la vie à un malheureux ouvrier ébéniste. Se sentant indisposé, au lieu d'envoyer quérir le docteur, il recourut à un livre qu'il possédait, *La Médecine des peuples*, par le Docteur D..., et y copia, ou, plus exactement, y fit copier par sa femme une ordonnance pour une potion qui devait contenir quinze *gouttes* d'ammoniaque. Les premières éditions de cet ouvrage indiquaient bien quinze *gouttes*, mais une édition postérieure, celle que l'ébéniste et sa femme avaient entre les mains, portait quinze *grammes*. « A raison de cette faute d'impression qui avait déterminé la mort, presque instantanée, du malade, l'action publique déféra devant la dixième chambre correctionnelle, sous l'inculpation d'homicide involontaire, le docteur D..., en sa qualité d'auteur du traité, inexcusable de n'avoir pas vérifié ses formules, et le pharmacien... », et tous deux furent solidairement condamnés à de sérieux dommages-intérêts envers la veuve et les enfants de l'ébéniste. (*Le Journal*, 14 avril 1911.)

***

Une écriture bien lisible et soignée n'est pas toujours, comme on serait tenté de le croire, une garantie du bon travail de l'imprimeur : *au contraire*, assurent certains bibliographes. Un manuscrit artistement calligraphié, ou seulement d'une parfaite lisibilité, exige moins d'attention de la part du compositeur, qui, souvent alors, compose « à vue de nez ». Cette opinion est confirmée par l'auteur d'un petit *Manuel du libraire, du bibliothécaire et de l'homme de lettres*, P. Chaillot jeune (Paris, Emler, 1828, in-18 ; p. 142), qui, à la fois libraire, imprimeur et éditeur, et tout à fait « nourri dans le sérail », adresse, après Gilles Ménage (1603-1692 : cf. G.-A. CRAPELET, *ouvrage cité*, p. 289-

290; et F. FERTIAULT, *Les Amoureux du livre*, p. 346), cet « Avis au lecteur » : « Si vous voulez qu'il n'y ait point de fautes dans les ouvrages que vous ferez imprimer, ne donnez jamais de copies bien écrites, car alors on les donne (à composer) à des apprentis qui font mille fautes ; au lieu que, si elles sont difficiles à lire, ce sont (les bons ouvriers ou) les maîtres qui y travaillent eux-mêmes. »

Henri DE LATOUCHE (1785-1851), l'auteur de *Fragoletta*, partageait l'avis de Gilles Ménage, et il affirme également que « plus le manuscrit sera clair et lisible », moins le compositeur y apportera d'attention. (Cf. G.-A. CRAPELET, *Études sur la typographie*, p. 290; et mon ouvrage *Le Livre*, t. III, p. 207.) Ajoutons encore que, tout en traitant ces assertions de paradoxes, et en les condamnant, l'érudit imprimeur G.-A. Crapelet, un des écrivains qui, encore une fois, ont le mieux connu tous les détails de la typographie et en ont le mieux parlé, les confirme cependant et les appuie de sa haute autorité : « ... La nécessité où se trouve l'ouvrier d'apporter une attention soutenue à la lecture des manuscrits de cette espèce (mal écrits et surchargés de ratures et de renvois) donne à sa composition un certain degré d'exactitude et de correction, quelquefois surprenant. » (G.-A. CRAPELET, *ouvrage cité*, p. 264 et 290.)

Il faut aussi compter avec les traditions des ateliers typographiques, et, disons le mot, avec l'obstination de certains compositeurs et correcteurs, à maintenir des erreurs courantes et régnantes dans les imprimeries françaises. Ainsi, le mot *Sir* (avec S majuscule) est un titre de noblesse en Angleterre ; la majuscule est de rigueur, même dans le cours d'une phrase. En France, les compositeurs persistent à employer la minuscule et à écrire partout *sir*. Et les correcteurs ou plutôt « corrigeurs »[1] ne corrigent pas. Cependant, c'est une faute analogue à celle qu'on commettrait en écrivant Son Excellence avec *s*, *e*, minuscules.

*
* *

Les abréviations, de plus en plus fréquentes de nos jours, et dont l'abus inintelligent et inconsidéré nous vient des États-Unis[2], sont souvent des causes d'erreurs.

1. « On distingue, en imprimerie, le *correcteur* et le *corrigeur*. Le *correcteur* est celui qui lit l'épreuve et marque les fautes ; le *corrigeur* est celui qui exécute les corrections. » (LITTRÉ, art. Corrigeur) ; mais le nom de *correcteur* s'applique souvent aussi au *corrigeur*.

2. « Depuis plusieurs années, une singulière mode a apparu en France, celle

Le grand poète italien LEOPARDI (1798-1837) s'était occupé à recueillir les fragments des Pères de l'Église dont les œuvres sont perdues. Après sa mort, ses papiers furent envoyés à une revue allemande, *Le Musée du Rhin* ; une notice latine y était jointe, où on lisait : *Fragmenta S S Patrum.* L'imprimeur allemand (de la ville de Bonn) mit *Fragmenta 55 Patrum*, chiffres qui ne tardèrent pas à être reproduits et transformés en lettres : un *Manuel de littérature grecque* annonça que Leopardi avait réuni les fragments des œuvres perdues de *cinquante-cinq* Pères de l'Église. (Cf. Edmond GUÉRARD, *ouvrage cité*, t. I, p. 455.)

Il fut un jour question de construire des fontaines dans une ville d'Algérie, et l'autorisation de cette construction dut être demandée à l'administration supérieure à Paris. En copiant la lettre qui octroyait cette autorisation, l'expéditeur ministériel abréga le mot *quelques* : « Construisez qq. bornes-fontaines, dans les rues.... » Le maire de la ville lut, à première vue, 99 bornes-fontaines, et il paraît qu'il persista dans son erreur et se conforma strictement aux étranges instructions de Son Excellence. (ID., *ibid.*)

Les chiffres, les nombres exprimés en chiffres, sont d'ailleurs, et sans qu'il soit besoin de l'expliquer longuement, une cause d'erreurs : nous en avons vu tout à l'heure un éloquent exemple à propos du géographe Malte-Brun. Il va de soi qu'on risque moins de se tromper, — de voir une coquille se produire — en écrivant *trente-six mille* que 36 000, où un zéro peut si aisément sauter ou s'ajouter.

Mais les chiffres romains surtout sont à éviter. Par leur complication, leur multiplicité, la longue place qu'ils nécessitent souvent pour former un nombre, les chiffres romains présentent quantité d'inconvénients et sont d'intarissables sources d'erreurs[1]. Même pour les *millésimes* (date indiquant l'année de la publication du volume, et inscrite aujourd'hui au bas

de ne plus désigner les choses que par leurs initiales.... Ces lettres isolées peuvent prêter aux interprétations les plus diverses. Si, pour suivre le mouvement, je m'avisais d'écrire : L. L. F. F. S. C., ce serait pour dire : « La langue française fut si claire » ; je serais fâché qu'on traduisît : « La langue française fiche son camp. » Et pourtant, dans ce cas, le traducteur n'aurait pas complètement trahi ma pensée. » (Henry MARET, *Le Journal*, 26 décembre 1909.)

1. « La numération romaine, écrit le grammairien Lemare, est si pénible, si embarrassante, si éloignée de la perfection de celle des Arabes, qui est devenue la nôtre, qu'il faut la laisser aux Trissotins et déterreurs de médailles et faiseurs d'inscriptions. » (Cf. mon ouvrage *Le Livre*, t. V, p. 266.)

de la feuille de titre ; jadis cette date se plaçait à la fin du livre, dans la souscription ou *Explicit*), on a intérêt à les employer le moins souvent possible. Voyez ce nombre MDCCCLXXXVIII, que de risques qu'un de ces caractères vienne à être omis ou à se doubler, et combien il est plus simple et plus clair d'écrire 1888 !

Dans une note du Rabelais-Didot, tome I, pages 484-485, les annotateurs Burgaud des Marets et Rathery signalent une erreur de ce genre, un XVI où, dans un ancien texte, s'est glissé un jambage de trop, un XVI qui est devenu un XVII, et qu'on a fini par écrire *dix-sept* en toutes lettres, au lieu de *seize*.

La fameuse légende de sainte Ursule et des *Onze mille vierges*, ses compagnes, massacrées par les Huns, repose très vraisemblablement sur une erreur provenant de chiffres romains. Une ancienne inscription portait SANCTA URSULA XI M. V. ; au lieu de lire XI *Martyres Virgines*, le chroniqueur Sigebert lut XI *Millia Virginum*, — Onze mille vierges. (Cf. mon ouvrage *Le Livre*, t. V, p. 268.)

Un capitaine envoie un soir son ordonnance consulter les affiches de théâtre pour savoir quelle pièce on va jouer à la Porte Saint-Martin. On donne *Richard III*, drame en cinq actes, d'après Shakespeare, par Victor Séjour. « Mon capitaine, dit l'ordonnance en revenant, ce soir on joue *Richard cent onze.* » (*L'Indépendance de l'Est*, 6 janvier 1903.)

*
* *

Une virgule ou un point peut avoir, pour le sens de la phrase, une extrême importance.

« Pardonnez-moi encore une fois. » C'est-à-dire : Pardonnez-moi une fois de plus.

« Pardonnez-moi, encore une fois. » C'est-à-dire : Pardonnez-moi, je vous le demande encore, je vous en prie encore.

« Et vous l'appelez votre ami? » C'est-à-dire : Malgré tout, vous lui donnez encore le nom d'ami.

« Et vous l'appelez, votre ami? » C'est-à-dire : Comment l'appelez-vous, cet ami?

« Puisse l'avenir épargner aux vieux Parisiens, dont il est, la honte de telles calamités... » C'est-à-dire : épargner aux vieux Parisiens la honte....

« Puisse l'avenir épargner aux vieux Parisiens dont il est

la honte.... » C'est-à-dire : il est la honte des vieux Parisiens.

« Beverley fit un soubresaut, se dressa, *les cheveux hérissés sur son séant*, et promena son regard vitreux autour de lui... », lit-on dans un roman imprimé par Quantin, *Les Nuits du boulevard*, p. 263. Au lieu de : se dressa, *les cheveux hérissés, sur son séant* ; ou mieux : *se dressa sur son séant, les cheveux hérissés.* (Cf. Eugène BOUTMY, *ouvrage cité*, p. 139.)

Dans une ancienne édition des *Mémoires* de Saint-Simon, on lit cette phrase, qui semble contradictoire et incompréhensible : « Il n'y eut personne qui ne le louât extrêmement mais sans louanges ; M. Marran fit mieux que pas un. » Mais changez la ponctuation ; lisez : « ... qui ne le louât extrêmement. Mais, sans louanges, M. Marran fit mieux.... » Et le galimatias prend le sens le plus simple. (Edmond GUÉRARD, *ouvrage cité*, t. I, p. 455.)

Sous la Restauration, une simple petite virgule fit éviter un duel, et sauva ainsi, il est permis de le dire, la vie à un homme. Un écrivain, peu connu d'ailleurs, Alissan de Chazet (à qui l'on attribue la complainte, célèbre durant les Cent jours : *Rendez-nous notre père de Gand*) avait, à force d'intrigues, réussi à se faire décorer, mais, sentant bien que la distinction était imméritée, il n'osait arborer franchement son ruban rouge, et le réduisait, l'amincissait autant que possible. D'où ce distique d'un confrère :

Votre ruban, Chazet, est trop étroit, d'honneur ;
On le prend pour une faveur.

Chazet se fâcha, et demanda raison au mauvais plaisant. « *Trop étroit d'honneur* est une injure. — Pas du tout ! répondit l'autre. Vous ponctuez mal. Il y a une virgule après étroit, trop étroit (virgule) d'honneur ! C'est-à-dire ma parole d'honneur ! il est trop étroit. — Oh ! s'il y a une virgule, reprit Chazet, c'est différent. » Et ils ne se battirent pas. (Cf. Ernest LEGOUVÉ, *La Lecture en action*, chap. V, p. 65; Hetzel, s. d.)

« Une des plus plaisantes erreurs de virgule, conte M. Léo Claretie, dans *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux* (30 juillet 1914, col. 124 et suiv.), fut commise, par la malice sans doute de quelque confrère, dans l'annonce d'un roman d'Octave Feuillet, ainsi libellée :

LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME, pauvre roman de M. Octave Feuillet ; — au lieu de : *Le Roman d'un jeune homme pauvre*, roman de M. Octave Feuillet. »

Tout le monde connaît le fameux procès de Figaro, dans *Le Mariage de Figaro,* de Beaumarchais : « Je la paierai dans ce château, ou je l'épouserai. » — Ou bien : « Je la paierai dans ce château où je l'épouserai. » Mais ici le sens est surtout modifié par le petit mot *ou,* conjonction (ou bien) ou adverbe (avec un accent sur l'*u*).

Tout le monde aussi connaît le proverbe *Faute d'un point* ou *Pour un point Martin perdit son âne,* ainsi que les anecdotes qui s'y rapportent. Dans une inscription latine surmontant la porte d'une abbaye, l'abbaye d'*Asello* en Italie, un point, mis avant ou après un des mots, changeait totalement la signification de la phrase, et, au lieu de : « Porte, reste ouverte. Ne sois fermée à aucun honnête homme » (*Porta, patens esto. Nulli claudaris honesto*), on avait : « Porte, ne reste ouverte pour personne. Sois fermée à l'honnête homme. » (*Porta, patens esto nulli. Claudaris honesto.*) Cette odieuse injonction fut signalée au pape, qui donna immédiatement l'abbaye d'Asello à un autre ecclésiastique.

Une autre légende prétend qu'un certain Martin, abbé de *Sonane* (nom de lieu, comme *Asello* : *asellus,* en latin, petit âne), en procès avec un ecclésiastique qui lui disputait son abbaye, perdit son procès, parce qu'un point avait été omis dans l'acte de cession, ce qui modifiait absolument les clauses de cette cession. (Eugène BOUTMY, *ouvrage cité,* p. 115-116. — Voir aussi LE ROUX DE LINCY, *Le Livre des Proverbes français,* IX, t. II, p. 53-54, où se trouvent d'autres détails anecdotiques sur cette locution, —ainsi que dans *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux,* date et colonnes citées ci-dessus, art. de M. Léo Claretie.)

Un oracle salua jadis en ces termes le départ d'Alexandre le Grand pour la conquête de l'Asie :

Ibis. Redibis. Non morieris.

C'est-à-dire : « Tu iras. Tu reviendras. Tu ne mourras pas. »

Or, Alexandre alla, mais il ne revint pas et mourut.

L'oracle était-il en défaut? Pas du tout. Sa réponse avait seulement été mal ponctuée. Il fallait lire :

Ibis. Redibis ? Non ! Morieris.

« Tu iras. Reviendras-tu? Non ! Tu mourras. »

L'oracle s'était arrangé de façon à ne pas mentir, quoi qu'il arrivât.

(Cf. *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux,* date et colonnes citées.)

***

Les coquilles typographiques sont difficiles à éviter, comme d'ailleurs toutes les autres fautes d'impression (lettres gâtées, lettres qui se déplacent, etc.), si difficiles qu'on est allé jusqu'à affirmer qu'il n'existe aucun volume sans faute d'impression, aucun volume absolument parfait. « Un livre sans faute est une chimère », déclare le maître typographe G.-A. Crapelet (*Ouvrage cité*, p. 222).

Nous avons vu (p. 255-256), à propos des œuvres d'Écouchard Lebrun, quelle coquille, altérant le sens de la plus grotesque façon, se glisse parfois dans un texte, malgré tout le soin et toute l'habileté des correcteurs.

Le premier ouvrage revêtu de son *millésime*, ouvrage qui est un chef-d'œuvre de typographie, le *Psalmorum Codex*, imprimé à Mayence, en 1457, par Jean Fust et Pierre Schœffer, se fait remarquer par une faute, une grosse faute, qui se trouve à l'endroit du livre que l'on a peut-être le plus souvent examiné. On lit, en effet, dans la première ligne de la *souscription* (paragraphe final, commençant d'ordinaire par les mots *Cy finist...* ou *Explicit...*) : *Prœsens spalmorum codex....* Au lieu de *psalmorum*. « Et cependant, comme l'observe très bien G.-A. Crapelet (*Ouvrage cité*, p. 221), les deux artistes ont dû prendre un soin extrême de la correction de cette annonce, qui mettait pour la première fois le public dans la confidence de leur découverte. »

« Une pareille transposition existe dans la préface latine que Robert Estienne a placée en tête de sa belle édition du *Nouveau Testament* (en grec, 1549), où se trouve *pulres*, au lieu de *plures* (plusieurs, beaucoup). C'est à cette faute que les bibliophiles reconnaissent la bonne édition.

C'est elle ! Dieu ! que je suis aise !
Oui, c'est la bonne édition.
Les voilà, pages neuf et seize,
Les deux fautes d'impression
Qui ne sont pas dans la mauvaise. »

(Cf. Eugène BOUTMY, *ouvrage cité*, p. 114.)

Autre transposition de lettres rapportée par Henri Estienne dans son *Artis typographiæ querimonia*. Il comptait, au nombre de ses ouvriers, un correcteur ignorant, ou trop facé-

tieux, qui avait l'habitude, chaque fois que deux mots présentaient quelque ressemblance phonique, de les substituer l'un à l'autre. C'est ainsi que, transposant une lettre, il changeait *procos* (amants) en *porcos* (pourceaux). (*Bulletin officiel de l'Union syndicale des Maîtres imprimeurs*, janvier 1913, p. 21.)

On raconte — mais l'histoire est d'une authenticité suspecte — que le grand imprimeur Robert Estienne avait coutume, après avoir lu, relu, relu à satiété ses épreuves, de les afficher à sa porte et de donner une récompense, « cinq sols », pour chaque faute qu'on lui indiquerait. Malgré toutes ces relectures multipliées, malgré toutes ces minutieuses et innombrables précautions, quelque erreur, quelque imperfection, risquait toujours d'échapper à l'œil, — à tous ces regards différents, si attentifs qu'ils soient tous. Tant il est vrai, encore une fois, et inévitable qu'*errare humanum est*. Nous venons de voir que Robert Estienne lui-même[1], dans la préface latine de son *Nouveau Testament* grec, au moment et à l'endroit même où il assure et proclame « que pas une seule lettre n'y est mal placée », imprime *pulres* pour *plures*. N'est-ce pas à désespérer tous les typographes présents et futurs, et à désespérer à jamais de la typographie elle-même?

L'excellent imprimeur Charles Crapelet, — je me plais à le citer, lui et son fils, Georges-Adrien, et je choisis à dessein mes exemples chez les maîtres de l'art typographique, — lorsqu'il prépara sa belle édition du *Télémaque* (Paris, 1796, 2 vol. in-8), constata, après le tirage, que la première feuille portait, — au lieu de *Pénélope*, — *Pélénope*, et les épreuves de cette feuille avaient cependant été lues et relues nombre de fois. (Cf. G.-A. Crapelet, *ouvrage cité*, p. 234.) On comprend d'ailleurs sans peine combien ces mêmes interversions de lettres courent risque d'échapper à l'œil, même le plus vigilant, le plus expert.

De même pour le *Virgile* de Pierre Didot, imprimé au Louvre, en 1798 : ce chef-d'œuvre typographique contient un *j* dont le point manque, « s'est détaché à la pression ». (Ambroise-Firmin Didot, *ouvrage cité*, col. 858.)

Le même bibliographe raconte (col. 676) qu'il arriva un jour juste à temps pour faire disparaître une énorme faute qui

1. Au dire même de son noble rival Alde (Pie), « nul n'a égalé Robert Estienne par le soin et le zèle qu'il apportait à la correction et à la publication des anciens auteurs ». (Ambroise-Firmin Didot, *ouvrage cité*, col. 791.)

se trouvait dans une feuille déjà sous presse d'une édition de Racine. Dans *Iphigénie* (acte V, sc. 2), au lieu de :

> Vous allez à l'*autel*, et, moi, j'y cours, madame,

le compositeur avait mis, et les correcteurs avaient laissé passer :

> Vous allez à l'*hôtel*, et, moi, j'y cours, madame.

De même encore cette étrange coquille par transposition, qui, rapporte Eugène Boutmy (*Ouvrage cité*, p. 120), faillit se glisser dans une édition de Corneille (*Théodore, vierge et martyre*, acte I, sc. 2) :

> Un bienfait perd sa grâce à le trop *oublier* ;
> Qui veut qu'on s'en souvienne, il le doit *publier*.

Ce qui faisait dire à Corneille tout le contraire de ce qu'il avait dit :

> Un bienfait perd sa grâce à le trop *publier* ;
> Qui veut qu'on s'en souvienne, il le doit *oublier*.

Coquille, ou plutôt lapsus, qui se produisit d'ailleurs aussi sur la scène, comme nous l'avons vu (Cf. *Récréations*, p. 165).

Mais le plus typique exemple qu'on puisse fournir de la difficulté ou de l'impossibilité d'éviter les fautes d'impression, c'est bien celui de l'Anglais H. Johnson, qui va, pour ainsi dire, de pair avec celui de Robert Estienne, cité par nous il y a un instant. En 1783, Johnson annonça qu'il avait découvert « un moyen *infaillible* de réformer et de prévenir toutes les erreurs typographiques ». Il publia une notice expliquant son procédé, qu'il intitulait *La Logographie*, et, dans cette notice, ce qui tout d'abord apparut et sauta aux yeux, ce fut cette sournoise, perfide et scandaleuse coquille : *Najesty*, au lieu de *Majesty*. (Cf. le journal *Le Voleur*, 3 juin 1881, p. 351.)

Plus tard, en 1829, un certain Saint-Edme (de son vrai nom E.-Th. Bourg) s'imagina, lui aussi, d'avoir trouvé un procédé, *infaillible* également, bien entendu, d'obtenir « la collation exacte et littérale des textes ». Il s'engageait, non comme Johnson, à obtenir une correction absolue, mais « à ne pas laisser trois fautes dans un volume de trente feuilles d'impression (480 pages) » (in-8 ; 16 pages par feuille). Il envoya, à ce sujet, aux imprimeurs parisiens une circulaire imprimée, et la

dernière phrase de cette courte circulaire contenait... une coquille : la conjonction *et* y était transformée en *ct.* (Cf. G.-A. CRAPELET, *ouvrage cité*, p. 228-231.)

Concluons donc que la coquille, aussi vieille que l'imprimerie, ne disparaîtra qu'avec le dernier imprimeur.

***

Comme corollaire et couronnement de ce chapitre sur les coquilles typographiques, nous ajouterons une pièce de vers, œuvre d'un poète anonyme, typographe malicieux sans doute ou auteur grincheux, qui nous est fournie par Eugène Boutmy (*Ouvrage cité*, p. 134) ; elle se trouve aussi, avec des variantes, dans le journal *Le Voleur*, 20 décembre 1845, p. 563, et 20 avril 1893, p. 188.

ODE A LA COQUILLE.

Je vais chanter tous tes hauts faits,
Je veux dire tous tes forfaits,
Toi qu'à bon droit je qualifie
Fléau de la typographie.
S'agit-il d'un homme de *bien*,
Tu m'en fais un homme de *rien* ;
Fait-il quelque action *insigne*,
Ta malice la rend *indigne*,
Et, par toi, sa *capacité*
Se transforme en *rapacité*.
Que sur un vaisseau quelque prince
Visite nos ports en province,
D'un brave et fameux *amiral*
Tu fais un fameux *animal*,
Et son émotion *visible*
Devient émotion *risible*.
Un savant maître fait des *cours*,
Tu lui fais opérer des *tours* ;
Il parle du divin *Homère*,
O sacrilège ! on lit *Commère*.
L'amphithéâtre et ses *gradins*
Ne sont plus que d'affreux *gredins*.
Le professeur cite *Hérodote*,
Tu dis : le professeur *radote* ;
Puis, s'il allait s'*évanouir*,
Tu le ferais s'*épanouir*.
Léonidas aux Thermopyles
Montre-t-il un beau *dévoûment*,
Horreur ! voilà que tu jubiles
En lui donnant le *dévoîment* !

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

III. — HISTORIENS. — PHILOSOPHES. — MORALISTES. — TRADUCTEURS. — ORATEURS. — SAVANTS. — MÉDECINS. — MAGISTRATS. — ÉCONOMISTES. — POLITICIENS. — CRITIQUES. — JOURNALISTES, ETC. (1) 5

JOINVILLE. *Dans le Paradis terrestre.* (Émile Deschanel.) — COMMINES. *Il espère que ses* Mémoires *seront traduits en latin.* (Sainte-Beuve.) — MONTAIGNE. *Ses jeux de mots.* (Gustave Merlet.) 5

DESCARTES. *Une drôle de comparaison. Infériorité des ouvrages faits en collaboration. Prolongation de l'existence.* (Mersenne, Marchal de Calvi, Cavailhon.) « La médecine n'existe pas. » (Claude Bernard.) *Devise de Descartes.* (M. Denys Cochin, Ducis, Sainte-Beuve.) *Prendre toujours les choses du bon côté. Locutions favorites de Descartes* 6

GUEZ DE BALZAC. *Le pays latin. Étymologies* « merveilleuses ». (Ludovic Lalanne, Victor Hugo.) — VINCENT VOITURE. « Ne pleurez pas, vous héritez ! » (Philippe Quinault.) *La locution* « sans mentir ». *Conséquences à tirer de certaines expressions favorites.* (Vincent-Félix Vallery-Radot, Necker, Sainte-Beuve.) 8

Traductions singulières. *Abus du modernisme.* — JACQUES AMYOT. *Plus de* huit mille *fautes dans son* Plutarque. — PELETIER du Mans. — L'abbé DE MAROLLES. « Assez de livres comme cela ! Traduisons les anciens, et ne publions plus rien de neuf. » — NICOLAS GUEUDEVILLE. — JEAN DE LA BLETTERIE. — L'avocat PATRU. — THOMAS GUYOT. — PERROT D'ABLANCOURT. « Les belles infidèles. » « L'appétit d'un côté, l'argent de l'autre. » — LOUIS DE SACY. — D'AUTEROCHE, *supérieur à Virgile ; veut* « refaire » l'Énéide. — FOUCHER DE CAREIL. *Le temple de Charenton.* — JULES SIMON. *Une traduction* « française » *du* Discours de la Méthode. *Solécisme et barbarisme.* (Diodore de Sicile, Justin Bellanger, Guy Patin, Spon, Frédéric le Grand, Duhan, Sainte-Beuve, Horace, Virgile, etc., Clément Marot, Corneille, Molière, etc., Philomneste [Gabriel Peignot], Tallemant des Réaux, Pline le Jeune, Leibniz, Firmin Maillard, Monnier.) 10

(1) Les *Récréations littéraires*, précédemment parues, sont consacrées : 1° aux Poètes et Auteurs dramatiques ; 2° aux Romanciers.

II

Écrivains faisant du jour la nuit. CLAUDE DE L'ÉTOILE. — MALHERBE *et ses soupers.* — MÉZERAY. « La fillette et la feuillette. » — HONORÉ DE BALZAC. — GEORGE SAND. (Tallemant des Réaux, Sainte-Beuve, Edmond Werdet, Goncourt.) 15

VARILLAS. « C'est faux, mais qu'importe? » — VERTOT. « Mon siège est fait. » (Charles de Bussy, Voltaire, Larousse.) 16

Quel jour le monde a-t-il été créé? URBAIN CHEVREAU. (Christine de Suède.) — La visionnaire ANTOINETTE BOURIGNON. — Le théosophe SAINT-MARTIN. — CYRANO DE BERGERAC. (Sainte-Beuve, Gustave Merlet, Copernic.) 16

Inqualifiable obligation imposée jadis aux médecins. (Henri II, Dulaure.) — *Traitement des malades dans les hôpitaux.* — Le médecin BLONDEL. — *Bizarreries médicales : Les bons effets du quinquina : pacte avec le diable. — Les écrevisses réputées pour purifier le sang.* — « On a retrouvé la lèpre ! » — « Nous avions perdu la pituite vitrée ! » — « Le petit Juif. » — *Cuiller* à bouche. — *Le plus admirable des médecins.* (Gui Patin, Boileau, Voltaire, Chateaubriand, Francisque Sarcey, Édouard Brissaud, L.-G. Toraude, Galien, Victor Cherbuliez.) 18

ANTOINE FURETIÈRE. *Étymologies singulières.* (Mme de Maintenon, Louis XIV, Guez de Balzac, Joseph de Maistre, Renan.) — TALLEMANT DES RÉAUX. *Encore les étymologies drolatiques. Naïvetés et drôleries.* (Paul Yvon, La Leu, Pierre de Marca, Guez de Balzac, Simmeren, Louis XIII, Montbazon, Landebura, Germiny, Cussy.) 20

Anciens Avocats. Les Plaideurs *de Racine.* (Antoine de Saint-Antot, Charles IX, Le Maître, Émile Deschanel.) — LA BRUYÈRE. In caudâ venenum. — MARANZAC. (Philomneste Junior [Gustave Brunet].) — BROSSETTE. *Le siège de l'âme.* (Staaff, Descartes, Littré.) 22

SAINT-SIMON. *L'auteur du* Pater. *Le peintre* Inri. *Un homme malheureux en procès.* (Le baron de Breteuil, Pontchartrain, Caumartin, le marquis de Gesvres, le marquis de Santa-Cruz.) 23

DUMARSAIS. *Histoire des tropes.* (Daube.) — MONTESQUIEU. *Un anachronisme.* (François Ier, Christophe Colomb.) — FRANÇOIS QUESNAY. *Pour reconnaître les honnêtes gens* 24

VOLTAIRE. *Ses plaisanteries, inadvertances et ignorances. Doit-on dire* : Monsieur Fontenelle, Monsieur Chaulieu, *etc., ou bien* : Fontenelle, Chaulieu, *etc..tout court? Encore l'orthographe de Voltaire. Règle de style. Scaliger et la grammaire. Engouement du dix-huitième siècle pour* La Pucelle *de Voltaire. Jeanne d'Arc : sans elle que serait devenue la France?* (Littré, Palissy, Mme du Châtelet, Jules Soury, Mignard, Jules Levallois, d'Olivet, Galiani, Charles Nodier, Sainte-Beuve, Malesherbes, Chateaubriand, l'archevêque de Narbonne, la comtesse de Boigne, Laharpe, les Goncourt, Mme du Deffand, H. de Balzac, J.-K. Huysmans, Charles VII, etc.) ... 25

III

DUCLOS. *Le mot* femme. « Beau comme de la belle prose. » (Sainte-Beuve, Eugène Asse, L.-S. Auger, Buffon, Brunetière.) — BUF-

FON. *Détails fabuleux sur l'hyène* (Pline l'Ancien) *et le rossignol* (Guéneau de Montbéliard). *Rossignols savants, parlant grec et latin, conversant en allemand, etc. Inexactitudes de Buffon.* « J'apprends tous les jours à écrire. » *Ses retouches fréquentes. Buffon et le style. Son mot favori. Vulgarité de sa conversation. Opinion de Buffon sur Delille, Saint-Lambert et Roucher. Ses manchettes; curieuses confusions de mots: Pascal et la brouette, Luther et la Bible enchaînée, Pythagore et les fèves.* — DAUBENTON et GUÉNEAU DE MONTBÉLIARD, *collaborateurs de Buffon.* (Sainte-Beuve, Malesherbes, Gustave Merlet, Émile Deschanel, Désiré Nisard, L.-S. Auger, Mme Necker, François Génin, Xénophon, Érasme, Pasquier, Stendhal.) 31

RULHIÈRE. *Indiscrétions et singularités.* — SYLVAIN BAILLY. *Un peuple antédiluvien sachant tout ce qu'il est possible de savoir.* (B. Jullien, Larousse.) — BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. *Ses bizarreries de jugement. Jugé par Napoléon Ier.* (Gustave Flaubert, Guy de Maupassant, Sainte-Beuve, Aimé Martin, Gustave Merlet.) — SÉBASTIEN MERCIER, « le paradoxe incarné ». (Copernic, Newton, Homère, Plaute, etc., Raphaël, Titien, etc., Larousse, Staaff.). 35

Le comte DE GUIBERT. *Son* Essai de tactique *ou* Tic-tac. « Les grandes guerres sont finies. » (Edgar Quinet, Dumouriez, Hippolyte Castille, Mme de Staël, Sainte-Beuve.) — CONDORCET. *La longévité humaine.* (M. Jean Finot.) — JOSEPH DE MAISTRE. *Ses prédictions.* (Gustave Flaubert, Guy de Maupassant, Gustave Merlet.) — Le moraliste JOUBERT. — Le vicomte DE BONALD. *Éditions châtiées,* « exemplaires ». (Sainte-Beuve, Marat, Charlotte Corday.) — PAUL AUGUEZ. *Un uniforme pour les gens de lettres.* (Napoléon III, Staaff.) 36

IV

NAPOLÉON Ier. *Son orthographe, celle de Louis XIV, celle de Boileau, de Molière et autres grands écrivains.* « Ce sont les fautes contre le génie de la langue, et non les fautes de grammaire, qu'il faut relever » (Désiré Nisard). *Écriture de Napoléon; sa signature. Napoléon au tombeau de J.-J. Rousseau. Retour de l'île d'Elbe.* (Émile Deschanel, Boileau, Molière, etc., Vaugelas, Saint-Simon, Gaëtan Costa, Casanova, Taine, D. Nisard, Le prince Napoléon, Tancrède Martel, Hippolyte Castille, Staaff, J.-J. Rousseau, Stanislas de Girardin, Gustave Merlet.) 41

Le baron DE LA CHAISE. (Staaff.) — Le préfet FROCHOT. (Antoine Guillois.) — Le Père LORIQUET. (Staaff, Louis XVIII, Buonaparte.) .. 43

PAUL-LOUIS COURIER. *Il n'existe pas d'édition complète et exacte de ses œuvres. Sa prose émaillée d'alexandrins, ainsi que celle de Molière, de Marmontel et de Massillon.* — L'helléniste GAIL. — *Mystifications de Courier. Son orthographe.* (Racine, Poussin, Alexandre, Apelle, Lysippe, etc. ; Francisque Sarcey, Sainte-Beuve, Laharpe, Clavier, Molière, Marmontel, Anacréon, Mme Pigalle, la reine de Navarre, Marivaux, Robert Gaschet.) 44

CHARLES FOURIER. *La terre* « en harmonie ». — *Un protectionniste féroce* : le vicomte DE SAINT-CHAMANS. — Le chimiste THÉNARD. — *Une éclipse qui va recommencer.* (P.-J. Proudhon, Bastiat, Charles X, Cassini.) 47

Le président DUPIN. *Jeux de mots faits par lui et sur lui. Une troisième opinion.* (Berryer, Thiers, Pétou, Lorédan Larchey, le baron Charles Dupin, Philippe Dupin, Plocque.) 48

V

GUIZOT. *Un homme qui ne se trompe jamais. Des gens qui ont toujours raison* : Necker, la duchesse de La Ferté. *Un frein nécessaire pour le peuple.* « Enrichissez-vous... par le travail, l'épargne et la probité. » *Légèreté, suffisance et faux semblant.* (Gabriel Guillemot, Sainte-Beuve, Gambetta, Hippolyte Castille, Cornélis de Witt, Falloux, Auguste Barbier, Mme de Staal-Delaunay, Mme de Broglie.) *Les Sonnets de* Pétrarque. *Livres de chevet.* (Doudan, Chatham, Virgile ; Pitt, Eschyle ; Fox, Mme de Sévigné ; Thiers, Bossuet.) — THIERS. *Inadvertances.* « La vile multitude. » *Les chemins de fer, projet chimérique.* (Le général Joubert, Émile Bergerat, Charles de Mazade, Ernest Hamel.) 51

MICHELET. *Ses bizarreries et étourderies. Sa manie du détail scabreux. Ses phrases décousues. Une leçon de style. Mots favoris.* (Émile Faguet, Christine de Pisan, Charles V, Louis XVI, le général Bem, George Sand, Sainte-Beuve, Hippolyte Castille, Mme de Lamballe, Charles XII, l'abbé Prévost, Mme de Pompadour, Vauvenargues, Mme Calas, Choiseul, Léon Cladel, Brunetière, Patin, Arsène Houssaye, Saint-Simon, Élémir Bourges, Baudelaire, Th. de Banville.) — EDGAR QUINET. *Quinze cents vers écrits d'affilée. Brumeux toute sa vie. Le prénom d'*Edgar (*et non* Edgard). (Michelet, Ernest La Jeunesse, Edgar Ney.) 54

PROUDHON, « le plus grand écrivain de notre époque » (Larousse). *Le titre d'* « homme de lettres ». *Locution favorite.* (Flaubert, Guy de Maupassant, Sainte-Beuve, Michelet, Hippolyte Castille, Jules Levallois, Larousse, Paul de Kock, Suard.) 59

CHARLES D'HÉRICAULT *et son ouvrage* La France révolutionnaire. *Singularités et naïvetés.* (Joseph Le Bon, lady Montaigue, Hébert, Belzunce, Mme Sosson, Fréron, Barras, Guffroy, Santerre.) — *Pères* nobles *et pères* sérieux (Arthur Pougin). — HIPPOLYTE CASTILLE. *Fournisseurs bien nommés. Un concetti.* (Barras, Rapinat, Forfait, Grugeon ; Armand Marrast, Bastide.) 61

Divers historiens, orateurs, philosophes, militaires, publicistes, etc. : CORMENIN, BERRYER, TROPLONG, HENRI HEINE, le maréchal DE SAINT-ARNAUD, le général TROCHU, LÉONOR HAVIN, NAPOLÉON III, DAMIRON, JUBINAL, etc. (Kléber, Desaix, Jules Levallois, Froussard, Louis Blanc, Benant, Bellot-Herment, Alphonse Karr, Charles X, Édouard Drumont, Alexandre Dumas, le ministre Ducos, Sainte-Beuve, Flaubert, Guy de Maupassant, Damiron, Jubinal, Poitevin, etc.) 64

VI

DOUDAN. *Ses délicates observations et ingénieuses remarques.* (Duc de Broglie, Kant.) — L'ornithologiste TOUSSENEL, *un maître écrivain.* La Maison rustique *et ses plaisantes naïvetés.* « Le regard, c'est l'homme. » *Une terre civilisée.* (Buffon.) — CHARLES DIGUET. *Ses lapsus.* (Fourier, Toussenel.) 67

Le bibliographe NAMUR, *plagiaire. Le roman* Indiana, *recueil d'anas.* (Gabriel Peignot, Quérard, George Sand.) 69
SAINTE-BEUVE. *Sa devise* « Le vrai seul ». *Ses fréquentes réticences. Citations d'Horace. Locution favorite de Sainte-Beuve. Une irrévérencieuse coquille.* (Casimir Delavigne, Bonald, Duruy, Mme Roland, Mme de Staël, Talleyrand, Mme de Genlis, Brissot, La Fayette, Voltaire, J.-J. Rousseau, Fénelon, Bossuet, Fontanes, Horace, le duc Decazes, Paul d'Ivoi, Juvénal, Charles Monselet, Patin.) 69
JULES JANIN. *Ses étourderies. L'horreur de l'exactitude. Pour ne pas se laisser influencer. Sa manie des citations latines et ses erreurs de traduction.* « Tâchons d'avoir un bel enterrement ! » (Toussenel, B. Jullien, Nestor Roqueplan, Gaston de Flotte, Flaubert, Maupassant, George Sand, Loyson-Bridet, Jules Levallois, Annibal, Bonaparte, Jean Chrysostome, Charlemagne, Louis XI, Abélard, le maréchal de Villars, Catinat, Molière, Racine, La Fontaine, Mazarin, Joseph Fiévée, d'Alembert, Horace, Jules Claretie, Dübner, Auguste Lireux, Grassot, Ravel, etc.) 72
GUSTAVE PLANCHE. *Ses nombreuses phrases toutes faites. Son portrait par Sainte-Beuve.* (Alfred de Vigny, Horace Vernet, Shakespeare, Paul de Kock, Phidias, etc.) 75
LOUIS VEUILLOT. *Apologie de l'ignorance et de la malpropreté. Incorrections de langage. Substantifs terminés en* eur *ou* ateur : décourageur, adorateur, etc. (Louis Jourdan, Léon Plée, Théophile Gautier, Champfleury, Cherbuliez, Littré, Dante, Larousse, Guy de Maupassant, Edmond Scherer.) 77

VII

LÉO LESPÈS (Timothée Trimm). *Abus des alinéas.* (Balathier-Bragelonne, Dumas père, Victor Hugo, Marie Marimon, Vivier.) — ARSÈNE HOUSSAYE. (Michelet, Alfred de Musset.) — CLÉMENT CARAGUEL. (M. de Gironde.) — EDMOND TEXIER et PAUL MEURICE : *le cycle de l'existence.* (Ausone de Chancel, Maxime du Camp, Louis Ulbach.) 79
ALBÉRIC SECOND. *Bévues géographiques.* (M. Félicien Champsaur, Got.) — ANTONY MÉRAY. (Hector Malot.) — GASTON BOISSIER. — JULES RICHARD. (Alfred Delvau.) — PAUL DE SAINT-VICTOR. (Edmond Scherer, Gustave Claudin.) 81
FRANCISQUE SARCEY. *Ses lapsus. La locution* « Comme dit l'autre ». *Une prédiction qui ne se réalise pas.* (Cora Pearl, Boïeldieu, Auber, Marguerite Ugalde, Théodore de Banville, Théophile Gautier, P.-L. Courier, Voltaire, Boileau, Destouches, Gresset, Paul Hervieu, M. François de Curel.) .....
ALBERT WOLFF. (Henri Rochefort, Georges Pellissier.) — JULES GOURDAULT. (Auguste Barbier, Térence.) — ÉMILE FAGUET. (Flaubert.) — GEORGES DUVAL. (Virginie Déjazet.) 84
FERDINAND BRUNETIÈRE. *Ses précautions oratoires. Ses jugements absolus. La* Faillite de la Science. (Lamartine, Sainte-Beuve, A. de Musset, Pascal, Edmond Biré, David (peintre), Louis Napoléon, Philibert Buchot, Gaston Paris.) 85
HENRY DE CHENNEVIÈRES. Contes sans *qui* ni *que. Tentatives de suppression de divers mots, de la conjonction* car. *Lettre de Vincent Voi-*

ture à Mlle de Rambouillet. (Brunetière, Corneille, Molière, Saint-Évremond, Ménage, Gomberville, La Bruyère, Jacques Arago, Théodore Reinach.) 86
Le Grand Dictionnaire *de* PIERRE LAROUSSE. (Guillaume Postel.) *La* Petite Encyclopédie de poche *de* JULES LERMINA. (Auguste Comte.) 88

VIII

Éloquence parlementaire et judiciaire. — LEDRU-ROLLIN. *Ignorance de la géographie.* — GAMBETTA. *Un emprunt à Paul de Kock. Clichés oratoires. Phrases célèbres.* (Peyrat.) 91
Le style parlementaire. (Francisque Sarcey, Edmond Frank.) — ROUHER, PIERRE LEGRAND, HENRI BRISSON, POURQUERY DE BOISSERIN, CAZAUVIEILH, DÉROULÈDE (Alfred de Musset), ESTANCELIN, HÉRISSON, MIRMAN, MOUGEOT. Encore le ministre ROUHER. Le maréchal BUGEAUD. Le prince NAPOLÉON. *Un quiproquo.* (Taxile Delord, Toussenel, Napoléon Ier.) 93
Perles oratoires. — Le député irlandais BOYLE-ROCHE. (Edmond Guérard [Victor Fournel], Léo Lespès [Timothée Trimm]) 95
Éloquence du Palais. « Le poignard, instrument odieux, non cultivé en France. » (Pinède, Alphonse Karr, H. de Balzac.) — JULES FAVRE, BÉRARD DES GLAJEUX, RIBET, etc. *Autres perles oratoires.* 96
Les journaux. — *Bévues, lapsus, drôleries, quiproquos célèbres, etc.* (Alphonse Karr, Toussenel, Augustin Filon, Céline Montaland, Alphonse XII, Royer-Collard, Demolombe, Magne, Mac-Mahon, Sybil [M. Charles Benoist?], Guy de Maupassant, Camille Pelletan, Fallières, Hector France, Rosalia Rousseil, Gustave Macé, Andrieux, Lasalle, Bérenger (journaliste), Ponson du Terrail, Émile Zola, Daniel de Foë [*Robinson Crusoé*], Carnot, Louis XIII, Kruger, etc.) 98

IV. — ECCLÉSIASTIQUES. — PRÉDICATEURS 107

I

SAINT BASILE. *Oiseaux chastes qui se reproduisent sans s'unir. La virginité de Marie.* (Chateaubriand.) — SAINT AUGUSTIN. Les Confessions. *Les deux fils de Dieu.* Arnauld d'Andilly *et sa traduction des* Confessions. *Visites académiques.* La Cité de Dieu. *Les antipodes.* (Lactance, Masseron.) Sermons. *Hommes phénomènes. Hommes et femmes sans tête. Un fils peut avoir deux pères,* puisqu'un père peut avoir deux enfants. *L'Église et l'astrologie, les mathématiques, la jurisprudence.* (Doudan, Labiche, Montaigne, Voltaire, Walter Scott, Eugène Muller, Chateaubriand, saint Bernard, le pape Alexandre III, Dulaure, etc.) .. 107
Le moine et historien ABBON. *Respect pour la sainte Trinité.* (Toussenel.) — L'évêque PHILIPPE DE DREUX *à la bataille de Bouvines. L'Église abhorre le sang.* (Vulson de la Colombière, Dulaure, Duruy.) — Le poète HUGUES MÉTEL, *son extrême facilité de travail.* (Horace, Chateaubriand, Larousse.) — SAINT ANTOINE DE PADOUE, *généralissime des Portugais.* (Lesage.) — Le cardinal

JACQUES DE VITRY et GUYOT DE PROVINS : *l'espèce humaine va sans cesse en dégénérant ; réplique de* l'abbé FLEURY. (Dulaure, Tacite, Horace, Juvénal, Martial, etc.)..... 111

SAINT THOMAS D'AQUIN. *La femme,* « être accidentel et manqué ». *Sévères prescriptions.* (Michelet, M. Jean Finot.) — L'évêque RENAUD DE BEAUNE DE SEMBLANÇAY. *Cause de son formidable appétit.* — Le cardinal DE LA ROCHEFOUCAULD *et son bréviaire.* (Dulaure.)..... 113

SAINT FRANÇOIS DE SALES. *Un éditeur modèle. Curiosités du monde animal, végétal et minéral.* (Sainte-Beuve, John Murray, Thomas Campbell, Firmin Maillard, Alcméon, Aristote, Pline le Naturaliste.)..... 114

Le chanoine JACQUES DE HILLERIN. *Une dédicace à* « Madame la sainte Trinité ». *Une autre à la* sainte Vierge, « comtesse de Boulogne ». — RICHELIEU. *Condoléances peu banales. Question indiscrète* (Sainte-Beuve, Mulot, Gui Patin.) — FRANÇOIS DE MACÉDO, *homme universel. Origine de l'Inquisition.* (Saint Dominique.) *Un problème*..... 115

*Encore l'*abbé DE MAROLLES, *l'infatigable traducteur. Ses vers* « lui coûtaient ce qu'ils valent ». *Les têtes de saint Jean-Baptiste et autres reliques.* (Gilles Ménage, Linières, Lorédan Larchey, Marie de Gonzague, Sainte-Beuve, Gaume, Diderot, Paul Parfait, saint Pancrace.) — L'évêque HARDOUIN DE PÉRÉFIXE. *Ses jurons.* (Henri IV, Boileau, Brossette, Sainte-Beuve.)..... 117

A propos de la Bible. La ville de Nègrepelisse. Le lièvre qualifié de ruminant. *Comment le serpent marchait-il avant de ramper?* (Voltaire, Camille Flammarion.) *Encore une indiscrète question*..... 119

II

BOSSUET : *la femme* « produit d'un os surnuméraire » ; « ne doit pas se mêler d'enseigner ». *Bossuet très dur pour Molière,* « infâme histrion ». *Le mariage des prêtres : Bossuet près d'y consentir. Son affection pour le poète Horace. Mot favori de Bossuet, de Fénelon. Orthographe de Bossuet.* (Flaubert, Guy de Maupassant, Victor Hugo, Caftaro, Sainte-Beuve, Chateaubriand, Lamartine, D. Nisard, Gazier, Gustave Merlet, etc.)..... 121

L'évêque FRANÇOIS DE NESMOND *et les noces de Cana.* (Saint-Simon.) — L'archevêque CHARLES LE TELLIER. *Belle réflexion.* (Louvois, Mme de Lafayette.) — L'abbé DANGEAU. *A quoi peut servir le manque d'orthographe.* (Voltaire.) — L'abbé de CHOISY. (Sainte-Beuve.) — Le Père HARDOUIN, « le plus paradoxal des hommes ». (Sébastien Mercier, Boileau, Virgile, Horace, Ludovic Lalanne, Sainte-Beuve.)..... 122

Le Père DANIEL. *Exemple de piété.* (Fournier-Verneuil.) — *Apologistes de la Saint-Barthélemy et d'autres massacres.* (Pibrac, Muret, Papire Masson, Nicolas Favier, Jean de Montluc, Jean des Caurres, Léger Duchesne, Grégoire de Tours, — Philarète Chasles, Dulaure.). 124

L'abbé DE LA SALLE *et la* Civilité puérile et honneste..... 125

III

FÉNELON. *Étourderies, flagorneries, etc.* « Il faudra en revenir au culte de Jupiter. » *Les* Fables *de Fénelon. Respect dû à l'enfance.*

Berquin *et* L'Ami des enfants. *Le* Télémaque. *Étrange morale. Anachronisme. Fenelon et la poésie française; haine des vers français; inconvénients de la rime; singulière inconséquence. Les deux seuls vers de Malebranche. Strophes de Bossuet. Style du* Télémaque. *Si ce roman paraissait aujourd'hui, quel succès aurait-il? Détours et faux-fuyants de Fénelon. Son intolérance sournoise. Encore Ferdinand Brunetière et ses circonlocutions.* (Gustave Flaubert, Guy de Maupassant, Homère, Moïse, Pindare, Horace, Alfred de Vigny, duc de Bourgogne, Perrault, Berquin, Bossuet, Voltaire, Ducange, Larousse, Boileau, J.-J. Rousseau, Lamartine, Mme Ackermann, Louis Ulbach, Eugène Despois, Malebranche, M. Émile Henriot, Proudhon, Mme du Deffand, M. Antoine Albalat, Baillot de Saint-Martin, Bernard Jullien, Eugène Mathieu, La Motte, Virgile, Sainte-Beuve, Douen.) 129

L'abbé DE SAINT-PIERRE. *Il se confesse de s'être confessé.* (Sainte-Beuve.) — Le cardinal LOMÉNIE DE BRIENNE. *Son apologie de l'athéisme.* (Vicomtesse d'Houdetot, Sainte-Beuve.) *Autres prêtres athées ou incrédules* : l'abbé LOUIS DE LONGUERUE, l'abbé DE PRADES, l'abbé YVON, l'abbé DE LA TOUR-DU-PIN, l'abbé BASSINET, l'abbé LE CAMUS. Le cardinal ANTONELLI. *Pourquoi le bibliothécaire du Vatican* Allacci *ne se mariait pas.* (Helvétius, Bachaumont, Pie IX, Alexandre VII.) 135

L'abbé GALIANI. « Le sang de Jésus-Christ. » (Mme d'Épinay, le président de Brosses.) — L'abbé PARINI. *Une bonne farce.* (Ganganelli [Clément XIV].) 137

Le cardinal DE BAUSSET, l'abbé RENÉ RICHARD : *exemples de palinodies.* (Fénelon, Bossuet, Sainte-Beuve, Ludovic Lalanne.) — L'évêque FRAYSSINOUS. *Ses scrupules oratoires et son amour de la périphrase.* (Voltaire.) — *Agrandissement de la place Saint-Marc à Venise :* « L'Église ne permet pas le mal, mais, quand il est fait, elle le pardonne. » (Daru, Edmond Guérard.) 138

Le Père LACORDAIRE. *Ses bizarreries de langage. Critiqué par Barbey d'Aurevilly, qui a aussi de singulières phrases sur la conscience.* — L'abbé GAUME. *Les poissons dans l'eau de mer.* — L'évêque MERMILLOD. *La femme* « apportant la pierre du déraillement ». — *Les causes d'une inondation.* — PIE IX *et l'enseignement philosophique.* (Gustave Flaubert, Guy de Maupassant.) 139

Le Syllabus de 1864 *et la princesse de Lesignano. Malencontreuse omission.* — La Cuisinière bourgeoise, *livre impie.* — *Un jeu de cartes servant de livre de prières* 141

IV

Prédicateurs. — OLIVIER MAILLARD. — MICHEL MENOT. — L'ARÉTIN, « la colonne de l'Église, le guide des prédicateurs ». — *Les femmes à l'église; leur toilette.* — *Courageuses hardiesses des anciens prédicateurs; leurs trivialités aussi, licences et sans-gêne.* — « Au diable, madame la duchesse ! » (Gabriel Peignot, P. L. Jacob, Henri Estienne, Antony Méray, saint Vincent Ferrier, Larousse, le Père Gardeau, Saint-Foix, l'abbé d'Artigny, Gustave Merlet, le P[illegible] Bridaine, Olivier Maillard, Louis XI, Edmond Guérard, sa[illegible] Pierre.) 145

L[illegible] dominicain BARLETTA. *Comment on va au paradis.* — CORNEILLE

MUSSO. *La mythologie et l'Évangile.* (Philarète Chasles). — *Les prédicateurs en Italie et en Espagne. — Comédies jouées en chaire.* (M. Lefebvre Saint-Ogan, Mme de Staël, Voltaire, J.-J. Rousseau.). 148
Encore saint Augustin. — Les dominicains ALAIN DE LA ROCHE et GUI DE TURBITY ; *le prêtre supérieur à Dieu et à la vierge Marie. — Étranges textes de sermons. — Les trois points d'un sermon.* — Le jésuite THÉOPHILE RAYNAUD. — « Il y a promesse de mariage.... » (Hector L'Estraz [Gustave Rivet], Michelet, Émile Deschanel.).. 149
JEAN RAULIN. *Apologue et logogriphe. — Le nom de Jésus en latin.* (Érasme.) — Le cardinal DU PERRON. « Monsieur saint Jérôme. » *Un complaisant orateur : le* pour *ou le* contre, *au choix de Sa Majesté. — Un ingénieux stratagème.* (Tallemant des Réaux, Henri III.)... 150
Le Père PHILIPPE BOSQUIER. *Trivialités et indécences.* (Gustave Brunet, la princesse Palatine.) — Le Père ANDRÉ VALLADIER. *Les cinq merveilleuses propriétés du lion. Très singulières et indiscrètes dédicaces.* (Homère, Manéthon, Hérodote, Aristote, saint Basile, saint Ambroise, Albert le Grand, Élien, Marie de Médicis.) — Le prédicateur PIERRE BESSÉ. *L'art de dorer la pilule. Pas de confession pour les condamnés à mort.* — « Il y a ce qu'il y a. » (Louis XIII, Charles V, Charles VI, Dulaure, Anne d'Autriche, Louis XIV.)... 152

V

Prédicateurs (*suite*). — Le petit Père ANDRÉ, *un des plus facétieux prédicateurs ; ses drolatiques comparaisons et remarques surprenantes.* (Tallemant des Réaux, saint Augustin, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Grégoire, saint François de Sales, Louis XIII, Edmond Guérard, Moïse, Abraham.) — Le curé de Pierrebuffière. (Henri Estienne, Hérodote, Ristelhuber.)..... 155
L'évêque JEAN-PIERRE CAMUS. « Il n'est châsse que de vieux saints. » *Moines et cruches. Le nom de Marcellus. Le Christ entre deux larrons. Le vœu de pauvreté.* « Elle ne vous mordra pas ! » *Camus et sa barbe, sa mémoire, etc.* (Tallemant des Réaux, Huet, Charles Nisard, saint Marcel, Gaston d'Orléans, Louis XIII, Niceron, etc.). 157
L'archevêque LÉVI DE VENTADOUR, *cousin de la sainte Vierge.* « Chez ma cousine, cocher ! » — *Les descendants de Ponce-Pilate...* 158
Un moyen de s'aguerrir. — Le chanoine JEAN DE SANTEUL. « Inutile de vous prêcher davantage. » *Les quatre choses de ce monde dont il faut se défier.* (Croy, Noé, Pons, Ponce-Pilate, Loredan Larchey, Richelieu, Larousse, Charles Rozan.)..... 159
BOURDALOUE. *Un chemin étroit et une conscience large. Portraits de contemporains dans ses sermons. Il apprenait ses sermons par cœur, et prêchait les yeux fermés. Son violon. Ses précautions oratoires.* (Sainte-Beuve, Fénelon, Maury, Guyot-Daubès.) — MASCARON. *Mélange du sacré et du profane. La stérilité d'Anne d'Autriche.* (Mlle de Scudéry, Désiré Nisard, La Bruyère, saint Cyrille, Horace, saint Cyprien, Lucrèce, saint Augustin, Laharpe.) — L'abbé TALLEMANT. *Définition de l'océan.* (Furetière.) 160
MASSILLON. *Ses sermons remplis de vers alexandrins. Comme Bourdaloue, il apprenait ses sermons par cœur. Son meilleur sermon. L'art oratoire : discours écrits ou improvisés ; barreau, tribune politique, éloquence sacrée. Terreur panique : le sermon* Sur le petit nombre des élus. *La* Mi-Carême *pour le* Petit Carême. (Émile

Deschanel, Bourdaloue, Maury, Dr Véron, Robespierre, Ch. d'Héricault, H. Castille, Louis Blanc, Mirabeau, Talleyrand, Vergniaud, le duc de Morny, Taxile Delord, Lesage, Louis XIV, D'Alembert, D. Nisard, Diderot, Sainte-Beuve, Voltaire, F. Brunetière.) 161
Le Père CHATENIER. « L'abbé Jésus ». *La conversion de Madeleine. — Apologie de Judas, qui, en trahissant le Sauveur, nous a sauvés. Les* Caïnites. *Éloge de Néron, de l'ivrognerie, des ânes, des poux, de l'enfer, de l'injustice, du vol, de la torture, etc. Le nom de Dieu. — Samson et sa mâchoire d'âne.* (Thomas Guyot, La Place, G. Peignot, Jérôme Cardan, Hegendorf, Heinsius, Cl. Bondi, Littré, Glaucus, Favonius, Synésius, Érasme, Dassoucy, Michelet, Muyart de Vouglans, Louis XVI, Pie VI, Larousse, Gustave Droz.) 164
Encore les trois points d'un sermon. — Arguments déconcertants. Pour égayer Louis XIV. — Le Père CHAUSSEMER. (Goliath, Holopherne, Lorédan Larchey, Charles IV, Robert Nanteuil, Edmond Guérard.). 166

VI

Prédicateurs (*fin*). — *Du rôle des têtes de mort dans les sermons. Épouvantables frayeurs.* — Le Père HONORÉ. « Il écorche les oreilles, mais il déchire les cœurs ». — *Encore* « l'abbé Jésus ». « Au feu ! Au feu ! » — *Amusants quiproquos. — La trompette du jugement dernier. — Terreurs paniques.* (Henri Estienne, Hérodote, Ristelhuber, le Père Bridaine, Bourdaloue, Louis XIV, le Père Chatenier, Mme Victoire, Louis XV, Marie Leszczynska, Victor Fournel, Massillon, Mlle de Montpensier, Saint-Simon.) 169
La chansonnette en chaire : prêtres farceurs. — L'archevêque JOSEPH CLÉMENT. « Poisson d'avril ! » — Pierre CUPÉ. « Madeleine a péché : tant pis !... ou tant mieux ! » — *Ane ou ânesse? Le plus grand mystère qu'il y eut dans l'Évangile. — Saint Martin autrement dit saint Queux.* (Maillard, saint Michel, Menot, Louis XIV, Saint-Simon, Massillon, Edmond Guérard, le Père André, Tallemant des Réaux). 172
L'abbé POULLE, *terrible phraseur.* (Laharpe.) 174
L'abbé DE BEAUVAIS. *Des pierres dans le parc de Versailles. Un prédicateur prophète.* (Louis XV, le maréchal de Richelieu, Larousse.). 175
Une confession publique : un infâme calomniateur 175
« Ne pleurez pas ! » — *Les femmes n'entreront pas au paradis.* — « Rire de moi, c'est rire de vous ! » — *Curés volés par leurs paroissiens. — Une procession de la Fête-Dieu. — Regret ou vœu d'un pauvre estropié. — Encore les trois points d'un sermon.* — LUSTUCRU. — *Un curé qui ne parle que par proverbes.* (Bonaventure des Périers, Voltaire, H. de Balzac.) 176

VII

Oraisons funèbres. — *Trop de fleurs. — Mort subite d'un archevêque : panégyrique impossible.* Mgr de HARLAY et l'abbé DE BUSSY-RABUTIN. — *Une oraison funèbre en Suède : une cuisinière modèle. — Les oraisons funèbres,* « déclamations, tissus de lieux communs, d'inexactitudes et d'erreurs voulues ». (L'empereur Constantin, Virgile, l'abbé Maury, Sainte-Beuve, Regnard, Mlle de Varenne, la duchesse de Lesdiguières, Fénelon, Louis XIV, Voltaire, Fléchier, Montesquieu, André Lefèvre.) 179
FLÉCHIER. — *Le nom de Rambouillet. Oraison funèbre de Mme d'Ai-*

guillon, du président Lamoignon, de Turenne, de Marie-Thérèse d'Autriche, de Mme la Dauphine. — Métaphores, énumérations, répétitions et antithèses fréquentes chez Fléchier. — Ses formules oratoires. « Dieu est le silence éternel. » — *Flatteries hyperboliques. — Anecdotes galantes et strophes légères. — Portrait de Fléchier par lui-même : bonne opinion qu'il avait de lui. — Accusé de plagiat. — Son discours de réception à l'Académie : il éclipse Racine.* (La duchesse de Montausier, Scribe, Le Tellier, Jacob Bœhme, George Sand, Diderot, Racine, Sainte-Beuve, Mlle Deshoulières, l'évêque Camus, Jean de Lingendes, Voltaire, Godeau, Mlle Champmeslé, Brunetière.) 181

BOSSUET. *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague, d'Henriette de France, de Michel Le Tellier, de Marie-Thérèse, etc. — Les prières plus efficaces que les gros bataillons ; exemples : Josué à Jéricho, Childebert à Saragosse, Robert le Pieux. La* Confrérie du Rosaire : *un chapelet à tous les soldats.* — Frère Jean des Entommeures, Arnaut du Fort, le marquis de La Force, Henri IV. — *Scabreux sermons de Bossuet. — Jugements portés sur Bossuet.* (Voltaire, Sainte-Beuve, le cardinal de Retz, Tallemant des Réaux, Mme de Motteville, J. de Maistre, Fléchier, saint Vincent, Grégoire de Tours, Dulaure, Hugues Capet, Fontenay, Louis XIII, Rabelais, Renan, Peyrat, M. Adolphe Brisson, Louis XIV, Richard Simon, M. Ed. Perrier, Brunetière, Manin, E. Legouvé, le marquis de La Force, Henri IV, A. Karr, P. Stapfer, Victor Hugo, Proudhon, Molière, La Bruyère, Littré, Jules Levallois, E. Lavisse, Émile Deschanel.) 185

Oraisons funèbres, causes de divertissement. — L'abbé de BOISMONT : « Louis XV, le meilleur des hommes. » *Encore la conversion de Madeleine.* (Louis XIV, Bachaumont, Mme de Maintenon, Grimm, Larousse, Mlle de Lespinasse, Gustave Isambert.) 189

Le Père BRIDAINE. *Sa puissante voix. Son talent oratoire. Courageux sermon.* — L'abbé MAURY : *sa locution favorite. — Les squelettes dans la chaire. Apparition du diable. Nombreux cas d'aliénation mentale.* — « Chacun chez vous. » (Bossuet, Laharpe, Boghaert-Vaché, Honoré, Despois, Léon Hennet, Eugène Muller, Massillon, Ludovic Lalanne.) 190

Mgr PIE, évêque de Poitiers, et le zouave pontifical Gicquel : *un mort qui ressuscite.* (Taxile Delord, Sainte-Beuve.) 192

V. FEMMES ÉCRIVAINS

I

MME DE SÉVIGNÉ. *Libertés de langage des femmes d'autrefois. Rabelais et les femmes. Mme de Sévigné se plaît aux anecdotes malicieuses ; elle aime la gaieté et le bon sens :* « On n'a que sa pauvre vie en ce monde. » *Elle aime les femmes bien portantes,* « grasses, c'est-à-dire belles ». *Jugement sur Mme de Sévigné. Son orthographe et celle des grandes dames de son temps. Sa chance d'être née au dix-septième siècle.* (Vincent-Félix Vallery-Radot). *Son orthographe et celle des grandes dames de son temps :* Mme de Montespan, Mme de Maintenon, la princesse Palatine, etc. (George Sand, Louise Colet,

Mme de Staël, Mme de Girardin, Mme de Maintenon, la princesse Palatine, la reine de Navarre, Mme Roland, P.-L. Courier, Mlle de Montpensier, la princesse de Conti, Montaiglon, Flaubert, Guy de Maupassant, Mme de Grignan, Mlle d'Alérac, Bussy-Rabutin, Lauzun, Ninon de Lenclos, Sainte-Beuve, Mme de La Sablière, La Fontaine l'archevêque d'Arles, Louis XIV, Aurélien de Courson, Vincent-Félix Vallery-Radot, P. Stapfer.) 195

II

Mlle de Scudéry. *Sa laideur. Compliments qu'elle s'adresse.* — Isabelle de Montmorency-Bouteville, duchesse de Châtillon, puis de Mecklembourg. *Sa beauté. Indiscret tableau qu'elle fait de ses charmes.* — Mme de Lafayette. *Le sentiment de la nature chez nos écrivains. Locutions favorites* (Tallemant des Réaux, Sapho, Sainte-Beuve, Mme de Sévigné, Mme Roland, Paul Fromageot, La Rochefoucauld, Stendhal, le duc de Nemours, la princesse de Clèves, J.-J. Rousseau, La Fontaine, Ronsard, Mathurin Regnier, Hurault de Cheverny.) 203

Mme de Maintenon. *Rien de plus habile que de se rendre heureux. Scrupules de langage et pudibondes préoccupations. Molière et* L'École des Femmes, *etc. Scrupules de Mme Necker et d'une Anglaise. Le mariage, un état qui fait le malheur des trois quarts du genre humain. Rester vieille fille, le pire des dangers ou des malheurs.* — Jacqueline Pascal. *Une enfant très précoce.* (Charles d'Aubigné, A. Geffroy, Mme de Fontaines, Élie Berthet, Scarron, Louis XIV, Regnard, Anne d'Autriche, Sainte-Beuve, Pascal.) ... 205

Mme Deshoulières. — Mme de Lambert. Le « joli petit Choisy » *et ses* Mémoires. — La Princesse Palatine, *la plus mal embouchée de toutes les princesses. Son cynisme qualifié de noble franchise.* (Laharpe, Mathurin de Lescure, le marquis d'Argenson, Arvède Barine, Sophie de Hanovre, Gustave Brunet, Massillon.) .. 208

Mme de Graffigny : *une malchanceuse.* — Mme du Deffand. « Qu'opinez-vous? » *Un chien qui risque d'être malade. Une infâme plaisanterie.* (Eugène Asse, Horace Walpole, Victor Fournel, d'Alembert, Mme de Genlis, Sainte-Beuve, Lauzun, Gibbon.) 210

Mme du Chatelet. *Son sans-gêne et absence complète de pruderie. Singulière tentative de suicide. Sanglant portrait de* la divine Émilie. *Une vilaine faute typographique.* (Longchamp, Voltaire, Eugène Asse, Maurepas, le marquis de Guébriant, Mme du Deffand, Formey) 211

Mme de Coigny. *Macabre compagnon de voyage.* — Mme de Genlis, « le mensonge incarné ». *Brigandage littéraire.* (E. et J. de Goncourt, H. Bonhomme, Masselin.) 213

Mme Roland. *Un portrait indiscret.* « Plus sincère que pudique. » *Malmenée par Mme de Girardin.* (Zénon, J.-J. Rousseau, Louis Blanc, Mignet, Edgar Quinet, Michelet, Sainte-Beuve.) 214

III

Mme Necker. *Ses délicatesses de langage et exhibitions pectorales.* — Sa fille Mme de Stael. *Un étrange regret. Abus des pâmoisons. Locutions favorites. Abus des imparfaits du subjonctif. Le prince*

de Talleyrand. Curieux portraits de lui. Sa femme aussi bête que belle. « Je suis d'Inde ». *La Seine et la Saône. Tour de force des moribonds chez les romanciers. Verbiage et pathos. Le besoin de la conversation. Une femme qu'on ne dérange jamais.* (La marquise de Créquy, Causen de Courchamps, Sainte-Beuve, Mme Cottin, J.-J. Rousseau, George Sand, Léon Cladel, Jules Levallois, Molé, Henry Martin.) 217

MME COTTIN. *Une existence mouvementée. La passion du tragique. Style prétentieux et rococo.* (Sainte-Beuve, Cabanis, Michaud, Azaïs, George Sand, Goncourt.) 221

MME DE DURAS. *Un livre à relire tous les ans. Vogue éphémère des romans.* (Sainte-Beuve, la comtesse de Bassanville, la princesse de Vaudémont, M. de Jouy, Mme de Staël, Doudan.) 222

MME DE RÉMUSAT. — MME D'ABRANTÈS. — MME DE GIRARDIN. — *Les femmes et la publicité. Changement de mode.* (Le duc d'Enghien, Charles Monselet, Doudan, Julia Grisi, Tenant de Latour, le baron Thénard, Mme de La Fayette, Segrais, Mlle de Scudéry, Émile Deschanel, Dibdin, Théodore Licquet, G.-A. Crapelet, Lahure.) .. 224

IV

GEORGE SAND. *Histoire de ma vie....* « avant ma naissance ». *Le prénom de* George *synonyme de* « Berrichon ». *Balzac et George Sand. Le* « sandisme ». *Expurger Rabelais. Michelet jugé par George Sand. Incongruités involontaires. L'odeur des Anglais. La femme,* « une lyre délicate ». *L'amour, son importance et omnipotence. Conseils pratiques : voir* loin *et* clair ; *voir* en beau. *Truc oratoire : moyen d'esquiver une description. Facilité de travail de George Sand.* « Mon enfant ! » *Un compositeur qui n'oublie rien.* (Casimir Dudevant, Ed. Scherer, Jules Claretie, Aurélien de Sèze, Jules Sandeau, Michel (de Bourges), Pierre Leroux, Chopin, Alfred de Musset, Pagello, Maurice de Saxe, la comtesse Loben, Lubin, la Mère Alippe, Socrate, Aurore Dudevant, Henri de Latouche, Maurice Sand, Victor Borie, Charles Poncy, Michelet, Marie-Aurore de Saxe, le comte de Horn, Dupin de Francueil, Mlle Verrières, l'abbé Dénaut, l'abbé de Voisenon, Sainte-Beuve, Charles Monselet, Théophile Gautier, A. Dumas père, E. de Goncourt, Eugène Noel, Flaubert, Dr Henri Favre, Louise Colet.) 227

LOUISE COLET. *Improvisation constante. Les bras de la Vénus de Milo.* — FLORA TRISTAN. *Le silence vendu au poids de l'or.* — CAMILLE BIAS. *Anachronisme.* — ADÈLE ESQUIROS. *La fusion du diamant.* — CLAUDE VIGNON. — PARIA KORIGAN. — HENRI GRÉVILLE. (George Sand, Alfred de Musset, Ducray-Duminil, Jules-L. Puech.) 235

APPENDICE.

Coquilles typographiques.

Différentes sortes de coquilles. — Bourdon. — Doublon. — *Coquilles par omission de lettres, — par addition de lettres, — par interversion de lettres, — par substitution de lettres. Coquilles provenant de lettres brisées. Combinaisons entre elles de ces diverses sortes de*

coquilles. (Marcel France, Eugène Boutmy, Alphonse Karr, Victor Hugo, Edmond Guérard, Alexis Bouvier, Dr Foveau de Courmelles, Corneille, Molière, Jean Moréas, Verlaine, F.-A. Cazals.) . . 237
Bévues dues à la prononciation ; copie *dictée au compositeur. Confusions de mots, quiproquos, balourdises, cocasseries, etc.* (G.-A. Crapelet, H. de Balzac, Galoppe d'Onquaire, Paul de Kock, George Sand, Eugène Labiche, J.-K. Huysmans, Alphonse Daudet, Abel Hermant, Paria Korigan, E. Legouvé.) 243
Termes de médecine et de pharmacie fréquemment tronqués et estropiés. (Molière, Mme du Deffand, Élie Berthet, Maranzac, Eugène Boutmy.) 247
Coquilles célèbres dans l'histoire littéraire, dans la Bible, etc. (Fernand Bourgeat, Eug. Boutmy, Armand de Pontmartin, Mably, Hippolyte Gautier, Diderot, J. Vernet, Senebier, Edmond Guérard, Malherbe, L. Lalanne, Eug. Manuel, Sixte-Quint, Érasme, A. Firmin-Didot, Voltaire, saint Mathieu, Étienne Dolet, Platon, Socrate, dom Gervaise, Voltaire, Formey, l'abbé Desfontaines, Cousin d'Avallon, Écouchard Lebrun, Poitevin, l'abbé Sieyès, Charles Crapelet et Georges-Adrien Crapelet, l'abbé Fleury, le tzar Alexandre, Napoléon, Caulaincourt, le comte Réal, Hippolyte Castille, Cambacérès, Norvins, le poète Despaze, Dabos et Dubos, Malte-Brun, Tourguéneff, Mérimée, l'archipel de Cook, Guizot victime des « typos », Lamoricière, Dupanloup, M. de Lesseps, Émile de Girardin, Victor Hugo, Auguste Barbier, Adam Billault, Gilbert, Maxime du Camp, Mgr Affre, Victor Fournel, Ménage, le cardinal de Retz, Sarrasin, Scarron et sa sœur, Jérôme Bonaparte, la reine Victoria (coquilles anglaises), Buloz, Albéric Second, Nelly Lieutier, Jules Mary, *une coquille qui coûte cher*, etc.) 248
L'écriture et les typographes. (P. Chaillot jeune, Ménage, G.-A. Crapelet, Fertiault, H. de Latouche, Littré.) 264
Danger des abréviations. (Leopardi, Edmond Guérard, Henry Maret.). 265
Inconvénients des chiffres romains. (Lemarre, sainte Ursule, Shakespeare, Victor Séjour.) 266
La ponctuation. (Eugène Boutmy, Saint-Simon, Edmond Guérard, Alissan de Chazet, Ernest Legouvé, Léo Claretie, Octave Feuillet, Beaumarchais, « Faute d'un point, Martin perdit son âne », Le Roux de Lincy, Alexandre le Grand.) 267
« Un livre sans faute est une chimère. » (G.-A. Crapelet, Écouchard Lebrun, Jean Fust, Pierre Schœffer, Robert et Henri Estienne, Eugène Boutmy, Alde, Charles Crapelet et Georges-Adrien Crapelet, Pierre Didot, Racine, Corneille, H. Johnson et Saint-Edme : *prétendu moyen* infaillible *d'éviter les coquilles.*) 270
Ode à la coquille. (Eugène Boutmy.) 273

1613-20. — Corbeil, Imprimerie Crété.